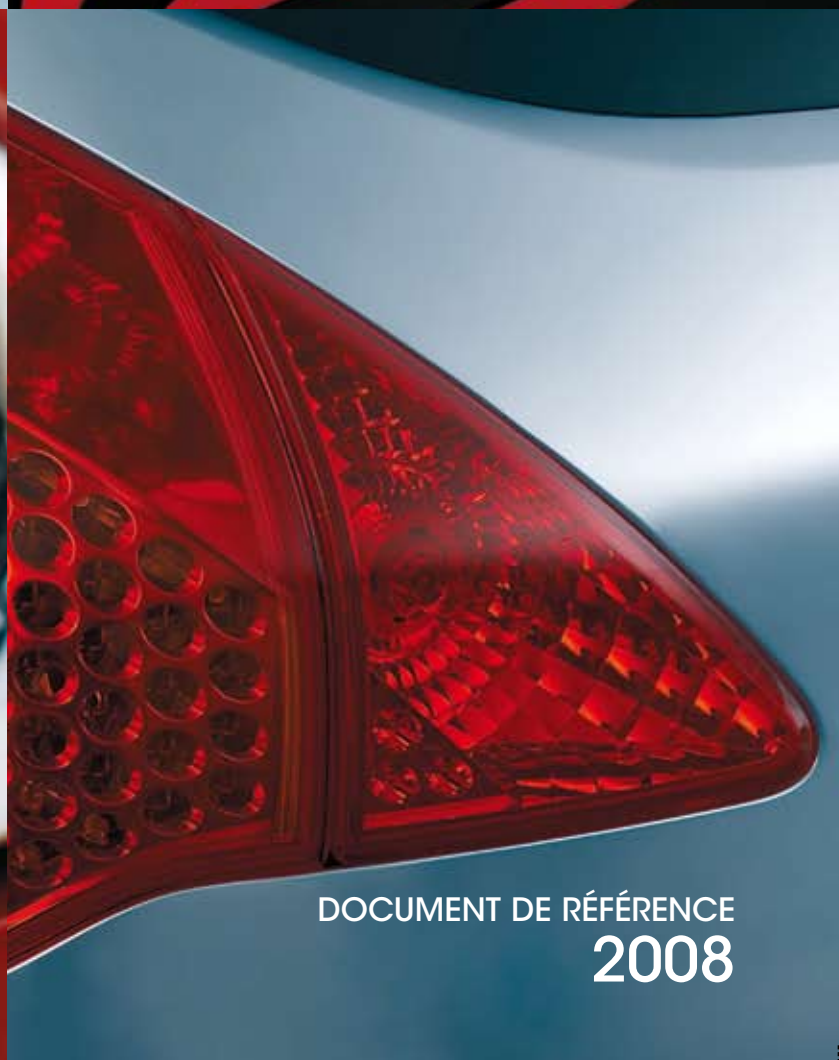


PSA PEUGEOT CITROËN



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
2008

Document de référence 2008



Le présent document de référence qui contient toutes les informations du Rapport de gestion, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2009, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le document contient l'ensemble des informations relatives au Rapport financier annuel.

SOMMAIRE

1	PERSONNES RESPONSABLES		
	Responsable du document de référence 2008	6	
	Attestation du responsable du document de référence 2008	6	
	Responsable de l'information financière	6	
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	7	
	Responsables du contrôle des comptes	8	
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	9	
	Comptes de résultats consolidés	10	
	Bilans consolidés	10	
	Tableaux de flux de trésorerie consolidés	12	
4	FACTEURS DE RISQUES	15	
	4.1 Risques de l'Émetteur	16	
	4.2 Gestion des risques	24	
	4.3 Couverture de risques – assurances	26	
5	INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	27	
	5.1 Histoire et évolution de la société	28	
	5.2 Investissements	29	
	5.3 Développement Durable	30	
6	APERÇU DES ACTIVITÉS – INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS DIVISIONS	55	
	6.1 Activité automobile	56	
	6.2 Faurecia	69	
	6.3 Gefco	70	
	6.4 Banque PSA Finance	72	
	6.5 Peugeot Motocycles (PMTC)	73	
7	ORGANIGRAMME	75	
	7.1 Le Groupe	76	
	7.2 Les filiales et participations de la société	78	
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES OU ÉQUIPEMENTS		81
	8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée		82
	8.2 Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ces immobilisations		84
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		85
	9.1 Situation financière		86
	9.2 Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2007 et l'exercice 2008		87
	9.3 Autres éléments du compte de résultat		92
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX		95
	10.1 Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe		96
	10.2 Source et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux		97
	10.3 Financement et ressources de liquidité		99
	10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société		101
	10.5 Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements		101
11	INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT		103
	11.1 Améliorer la sécurité sous toutes ses formes		104
	11.2 Réduire la consommation et respecter l'environnement		105
	11.3 Proposer une nouvelle vie à bord et un confort de plus en plus sensoriel		106
	11.4 Augmenter l'offre produit		106
	11.5 Des investissements maîtrisés		106
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		107
	12.1 Informations sur les tendances		108
	12.2 Informations sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009		109

13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	111	19	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	181
				Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	182
14	ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	113	20	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	185
14.1	Informations et renseignements sur les organes de direction et de surveillance	114	20.1	Informations financières historiques	186
14.2	Conflits d'intérêt au niveau des organes de direction et de surveillance	121	20.2	Informations <i>pro forma</i>	186
14.3	Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance	122	20.3	États financiers consolidés au 31 décembre 2008	187
14.4	Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	123	20.4	États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2008	298
15	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	127	20.5	Vérification des informations historiques annuelles	325
15.1	Rémunération du Directoire	128	20.6	Date des dernières informations financières	325
15.2	Rémunération des membres du Conseil de Surveillance	130	20.7	Informations financières intermédiaires et autres	325
15.3	Montant des rémunérations et avantages versés en euros	130	20.8	Politique de distribution du dividende	326
			20.9	Procédures contentieuses	326
			20.10	Changement significatif et tendance	326
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	139	21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	327
16.1	Mandats des administrateurs et des dirigeants	140	21.1	Capital social	328
16.2	Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages	140	21.2	Acte constitutif et statuts	334
16.3	Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	140	21.3	Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2007 et 2008	336
16.4	Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise	140	22	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	337
16.5	Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne	141	23	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	339
17	SALARIÉS	153	23.1	Documents accessibles au public	340
17.1	Notre exigence sociale	154	23.2	Document annuel établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financier	341
17.2	Options d'achat d'actions	176	24	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	345
17.3	Actionnariat salarié	176		TABLE DE CONCORDANCE	347
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	177			
18.1	Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2008	178			
18.2	Droits de vote différents	179			
18.3	Informations sur le contrôle du capital social de la société	180			
18.4	Changement de contrôle	180			



PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du document de référence 2008 6

Responsable de l'information financière 6

Attestation du responsable du document
de référence 2008 6

Responsable du document de référence 2008

Roland Vardanega
Président du Directoire de Peugeot S.A.

Attestation du responsable du document de référence 2008

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion dont les différentes rubriques sont mentionnées page 348 du présent Document de Référence présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Les comptes consolidés et les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 présentés dans le présent document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant respectivement en section 20.3.1 et 20.4.1. La section 20.3.1 contient, en outre l'observation prévue par la loi sur le changement de présentation du compte de résultat décrit en Note 2 de l'annexe des comptes consolidés. La section 20.4.1 contient l'observation prévue par la loi sur les incidences de la première application au 1^{er} janvier 2008 du règlement n° 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux plans d'options d'achat d'actions décrite en note 1J des comptes annuels.

Roland Vardanega
Président du Directoire de Peugeot S.A.

Responsable de l'information financière

James Palmer
Directeur de la communication financière
Tél. : 01 40 66 54 59

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

<u>Responsables du contrôle des comptes</u>	8
Commissaires aux Comptes titulaires	8
Commissaires aux Comptes suppléants	8

Responsables du contrôle des comptes

→ Commissaires aux Comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

(Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles)

Pierre Riou
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

Mazars

(Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles)

Loïc Wallaert
Le Vinci
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

→ Commissaires aux Comptes suppléants

Yves Nicolas

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

Patrick de Cambourg

61, rue Henri-Regnault
92400 Courbevoie

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

<u>Comptes de résultats consolidés</u>	<u>10</u>	<u>Tableaux de flux de trésorerie consolidés</u>	<u>12</u>
<u>Bilans consolidés</u>	<u>10</u>		

Comptes de résultats consolidés

	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires (Note 5)	52 705	2 088	(437)	54 356
Résultat opérationnel courant	(7)	557	-	550
Produits et (charges) opérationnels non courants (Note 9)	(916)	(1)	-	(917)
Résultat opérationnel	(923)	556	-	(367)
Résultat net consolidé	(858)	358	-	(500)
<i>Dont part du Groupe</i>	(699)	356	-	(343)
<i>Dont part des minoritaires</i>	(159)	2	-	(157)
<i>(en euros)</i>				
Résultat net par action de 1 euro (Note 14)				(1,51)
Résultat net dilué par action de 1 euro (Note 14)				(1,51)

Bilans consolidés

Actif

	31 décembre 2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Total des actifs non courants	21 610	361	(25)	21 946
Total des actifs courants	14 399	26 020	(645)	39 774
TOTAL ACTIF	36 009	26 381	(670)	61 720

Passif

	31 décembre 2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Total des capitaux propres				13 277
Total des passifs non courants	9 481	474	-	9 955
Total des passifs courants	16 170	22 988	(670)	38 488
TOTAL PASSIF				61 720

2007				2006			
Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
57 132	1 999	(455)	58 676	53 789	1 761	(365)	55 185
1 144	608	-	1 752	515	604	-	1 119
(632)	-	-	(632)	(808)	-	-	(808)
512	608	-	1 120	(293)	604	-	311
405	421	-	826	(328)	398	-	70
467	418	-	885	(211)	394	-	183
(62)	3	-	(59)	(117)	4	-	(113)
			3,88				0,80
			3,86				0,80

31 décembre 2007				31 décembre 2006			
Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
22 472	313	-	22 785	23 312	305	-	23 617
18 389	28 455	(654)	46 190	19 269	26 886	(678)	45 477
40 861	28 768	(654)	68 975	42 581	27 191	(678)	69 094

31 décembre 2007				31 décembre 2006			
Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
			14 555				14 106
9 978	388	-	10 366	10 121	352	-	10 473
19 222	25 486	(654)	44 054	21 006	24 187	(678)	44 515
			68 975				69 094

Tableaux de flux de trésorerie consolidés

	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat net consolidé	(858)	358	-	(500)
Marge brute d'autofinancement	2 380	437	-	2 817
Flux liés à l'exploitation	(544)	590	16	62
Flux liés aux investissements	(3 221)	(22)	-	(3 243)
Flux des opérations financières	695	(167)	42	570
Augmentation (diminution) de trésorerie	(3 126)	337	59	(2 730)
Trésorerie nette au début de l'exercice	5 143	943	(149)	5 937
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE (NOTE 35.1)	2 017	1 280	(90)	3 207

2007				2006			
Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activité de financement	Éliminations	TOTAL
405	421	-	826	(328)	398	-	70
3 515	475	-	3 990	3 011	444	-	3 455
4 435	512	134	5 081	3 435	210	(37)	3 608
(2 833)	(20)	-	(2 853)	(3 472)	(34)	-	(3 506)
(745)	(157)	8	(894)	12	(193)	(23)	(204)
835	323	143	1 301	20	(15)	(62)	(57)
4 308	620	(292)	4 636	4 288	635	(230)	4 693
5 143	943	(149)	5 937	4 308	620	(292)	4 636

4

FACTEURS DE RISQUES

<u>4.1</u>	<u>Risques de l'Émetteur</u>	<u>16</u>	<u>4.2</u>	<u>Gestion des risques</u>	<u>24</u>
4.1.1	Risques relatifs aux marchés et activités de PSA PEUGEOT CITROËN	16	4.2.1	Dispositif de contrôle interne et de gestion des risques	24
4.1.2	Risques industriels et environnementaux	19	4.2.2	Gestion des risques environnementaux	25
4.1.3	Risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance	20			
4.1.4	Risques relatifs aux marchés financiers	21	<u>4.3</u>	<u>Couverture de risques - assurances</u>	<u>26</u>
4.1.5	Risques juridiques et contractuels	22			

4.1 Risques de l'Émetteur

→ 4.1.1 Risques relatifs aux marchés et activités de PSA PEUGEOT CITROËN

4.1.1.1 Risque lié à l'existence de cycles de marchés et risque pays

Le secteur de l'automobile peut présenter un caractère cyclique qui pourrait avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Par ailleurs, les conditions économiques locales, régionales et internationales peuvent avoir un impact sur les activités industrielles et commerciales du Groupe, et donc sur les résultats financiers. Les périodes de faible activité économique ou de crise sont en effet susceptibles d'engendrer un ralentissement ou une baisse de la demande du marché automobile. Le Groupe pourrait en conséquence se trouver avec des niveaux de stocks trop importants et donc dans l'obligation de baisser sa production (de tels événements impactent la rentabilité et le cash flow du Groupe).

La présence du Groupe à l'international peut également l'exposer à l'instabilité des taux de change. De fortes variations des taux de change peuvent avoir une incidence sur la capacité à vendre sur certains marchés, et donc sur le résultat des ventes sur les pays hors zone euro, du fait de la perte de valeur de la devise par rapport à l'euro.

Le Groupe doit également prendre en compte l'évolution de la réglementation internationale en matière de fiscalité et s'adapter à la spécificité de chaque pays où il est présent.

Hors Europe de l'Ouest, le Groupe développe sa présence dans les zones prioritaires de développement, en particulier en Chine, en Amérique Latine et en Russie afin d'augmenter sa présence dans des zones de croissance structurelle du marché de l'automobile ; PSA PEUGEOT CITROËN est donc un groupe international

exposé à la conjoncture économique, aux conditions et risques politiques et réglementaires spécifiques des pays dans lesquels il intervient. Afin de limiter ou d'anticiper au mieux ces risques, une organisation managériale spécifique, resserrée, réactive, impliquée et orientée sur les résultats et les *cash flows* a été mise en place, avec la création des « Business Units » en Chine et au Mercosur. La proximité est un atout important face à ce risque potentiel.

L'année 2008 est l'illustration de ce risque auquel peuvent être confrontés notamment les groupes automobiles, qu'il s'agisse des constructeurs ou des équipementiers. Ainsi, afin de limiter les impacts sur le résultat de la chute récente des marchés automobiles, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place un plan d'actions exceptionnel (réductions massives de production, poursuite de l'augmentation des prix, renforcement et développement du programme d'amélioration de compétitivité « CAP 2010 »).

Afin de réduire la sensibilité des résultats, le Groupe a lancé un certain nombre d'initiatives d'amélioration en s'engageant dans CAP 2010 et le « *Lean Everywhere* ». CAP 2010 est un programme opérationnel de croissance et de compétitivité qui s'articule autour de quatre axes prioritaires : la qualité (produits et services), la dynamique produit, la réduction des coûts et le développement international, visant à restaurer la performance du Groupe. Le *Lean* est également une démarche majeure pour PSA PEUGEOT CITROËN. Son objectif est simple : faire mieux, plus vite, moins cher et durablement en éliminant les gaspillages par des méthodes d'amélioration adaptées à chaque domaine et appliquées par des collaborateurs formés et encouragés.

4.1.1.2 Risque lié au développement et au lancement et ventes de nouveaux véhicules

Les résultats de PSA PEUGEOT CITROËN peuvent être impactés si le niveau des ventes de véhicules n'atteint pas l'objectif commercial visé car un niveau de vente prévisionnel revu à la baisse peut engendrer une charge de perte de valeur sur les actifs immobilisés (investissement et frais de développement capitalisés qui sont amortis sur la durée de vie du véhicule). En 2008, une dépréciation de 138 millions d'euros (216 millions d'euros en 2007) a été enregistrée à ce titre sur les immobilisations de la division Automobile du Groupe. Les coûts de développement sont capitalisés et donc amortis pendant la durée de vie du véhicule. Afin de réduire les risques liés au développement et au lancement de nouveaux véhicules, des initiatives ont été prises dans le cadre du plan de compétitivité CAP 2010 pour gagner en productivité

et ainsi gagner en termes de coût et délai de développement de nouveaux modèles.

La meilleure prise en compte des exigences après-ventes des clients dès la conception du véhicule (réparabilité, diagnosticabilité...) a contribué également à l'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe.

Les délais de développement produit ont été raccourcis pour proposer à nos clients une offre augmentée et plus en adéquation avec les modes de consommation de nos clients. Par ailleurs, les innovations sont ciblées pour renforcer les performances, notamment en matière d'environnement.

4.1.1.3 Risque induit par la réglementation actuelle ou future

Les activités industrielles et commerciales du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont fortement réglementées, notamment en matière d'environnement et de sécurité.

Ces réglementations imposent des prescriptions de plus en plus sévères, notamment dans les émissions de CO₂ et donc la consommation de nos véhicules. La réglementation CO₂ votée par le Parlement Européen le 17 décembre 2008 en est l'illustration. Le Groupe, leader sur le marché des véhicules à bas CO₂ poursuit son engagement en prenant les mesures adéquates pour adapter ses produits aux objectifs européens de limiter à 120 g/km les émissions moyennes du marché des véhicules neufs en Europe en 2015.

Afin de préserver la capacité du Groupe à anticiper l'évolution de la réglementation, le montant de la recherche et développement dans la division Automobile s'est élevé à 2,117 milliards d'euros en 2008.

Pour la troisième année consécutive, le Groupe a su maintenir son leadership environnemental avec la vente de plus d'un million de véhicules émettant moins de 140 g de CO₂/km.

En complément, veuillez vous reporter au chapitre 11 « Investissement et Recherche et Développement ».

4.1.1.4 Risque clients et concessionnaires

Banque PSA Finance finance 27,3 % des ventes du Groupe à des clients finaux. Le marché de l'Europe de l'Ouest est assuré par un financement de l'ordre de 60 %. Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients. Les relations avec les concessionnaires des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre de l'organisation de financement des ventes. Les paiements des autres clients du Groupe font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en comité de trésorerie. Par ailleurs, les règlements intragroupe font l'objet de manière appropriée de couverture du risque politique chaque fois que nécessaire.

Au titre de son activité commerciale de ventes de véhicules neufs assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de vente avec clause de rachat, dit buy-back), le Groupe peut être exposé à un risque non pris en compte lors de la conclusion du

contrat, date à laquelle l'estimation de la valeur de la revente finale du véhicule est déterminée pour fixer le plan d'amortissement des véhicules loués par le Groupe. Compte tenu de la faiblesse des marchés automobiles européens, cette valeur résiduelle des véhicules immobilisés a fait l'objet d'un examen attentif à la clôture. La provision constituée au passif pour couvrir les risques additionnels encourus a été portée à 112 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 44 millions d'euros en 2007.

Concernant les véhicules d'occasion, le risque éventuel porte sur la valeur nette des stocks si le montant des provisions passé s'avère insuffisant dans le cas où le marché se dégrade plus que prévu.

Le contexte macro-économique mais aussi la perception du client sur la qualité du produit ont une influence directe sur la valeur des stocks et peuvent conduire à une dépréciation d'actif.

4.1.1.5 Risque matières premières

Le Groupe peut être exposé aux variations du prix de certaines matières premières au niveau des coûts de production de la division Automobile et de Faurecia, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux

précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

Veuillez vous reporter à la Note 37.1 D figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.1.6 Risque fournisseurs

Les risques liés à la qualité des fournisseurs, à leur solvabilité, leur pérennité et à la fiabilité des pièces qu'ils livrent font l'objet d'une surveillance étroite. La contribution des fournisseurs, à travers le développement et la fourniture de pièces représentant environ 70 % du prix de revient de fabrication des véhicules, est très impactante sur l'évolution du Groupe. Ainsi, la défaillance temporaire ou définitive de fournisseurs peut avoir des impacts pour le Groupe, les plus redoutés étant les interruptions de livraison de pièces pouvant conduire à des arrêts de production des usines ainsi que des retards dans le déroulement des projets véhicules, mécaniques ou industriels.

Afin de limiter ce risque, les fournisseurs sont sélectionnés selon sept principaux critères : la compétitivité, la qualité, l'aptitude à développer et à industrialiser de nouveaux produits, l'efficacité de la logistique, les capacités de recherche et développement, la présence à l'international et la pérennité.

Cette pérennité est appréciée sur les plans financier et stratégique, selon les axes suivants :

- situation financière ;
- examen de la stratégie et des perspectives de croissance ;

4.1.1.7 Risques spécifiques Faurecia

Filiale PSA PEUGEOT CITROËN, Faurecia est détenue à 70,86 % par le Groupe, mais sa situation financière pourrait obliger le Groupe à assurer la liquidité et éventuellement augmenter sa participation dans le capital de Faurecia. En sa qualité, le Groupe s'est déjà vu dans une situation où il s'est trouvé obligé de financer une partie du bilan de sa filiale, en contribuant à l'octroi d'une facilité de financement à hauteur de 250 millions d'euros.

Une dégradation complémentaire pourrait obliger Peugeot S.A. à réduire la valeur de sa participation dans sa filiale. En 2008, la valeur nette comptable des titres après dépréciation a été ramenée de 1 263 millions à 963 millions d'euros, soit 55,70 euros par action (cf. Note 3 B.1 dans les comptes sociaux de Peugeot S.A.).

Bien que le redressement de Faurecia ait été en bonne voie pendant le premier semestre 2008, l'équipementier a été frappé par la chute du marché de l'automobile qui a engendré une très forte baisse de ses commandes. En conséquence, Faurecia a été

- évolution de la dépendance ;
- conformité aux exigences sociales et environnementales du référentiel Développement Durable.

Les stratégies d'achat par famille de produit ainsi que les choix fournisseurs sont soumis pour approbation par le comité de direction des achats sur la base des critères ci-dessus afin de renforcer toutes les dispositions préventives aux risques fournisseurs.

L'entité « Stratégie Industrielle et Risques Fournisseurs » de la direction des achats, créée depuis juillet 2007, a pour mission, notamment, de piloter les actions permettant de gérer (prévenir et sécuriser) les « risques fournisseurs » induits par des fournisseurs en difficulté financière ou liés à des restructurations industrielles.

Dans ce cadre, elle contribue à la continuité des projets et de la production des véhicules du groupe PSA PEUGEOT CITROËN par le management préventif et curatif du « risque pérennité fournisseurs » d'un panel constitué de 500 groupes fournisseurs de pièces automobiles et 7 000 fournisseurs de prestations et de biens d'équipements.

amené à accélérer son plan de redressement et amortir la valeur des écarts d'acquisition relatifs à l'activité Systèmes intérieurs. Ces charges exceptionnelles (non courantes) ont eu un impact très important sur les résultats de Faurecia, entraînant une perte nette de 569 millions d'euros.

Afin d'augmenter ses fonds propres insuffisants et de diminuer le poids de ses frais financiers, le 9 février 2009, lors de son Conseil d'Administration, Faurecia a décidé de lancer une augmentation de capital d'un montant de 450 millions d'euros avec une garantie de bonne fin accordée par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Peugeot S.A. a l'intention de suivre cette augmentation de capital à hauteur de son niveau de participation actuel. Cependant en cas de non réussite de l'augmentation de capital, le Groupe pourrait être amené à souscrire au-delà de son pourcentage de participation actuel, ce qui entraînerait une réduction de la part des intérêts minoritaires.

4.1.1.8 Risque coopérations

PSA PEUGEOT CITROËN a développé depuis plusieurs années une politique de coopération active d'une part dans le domaine des plates-formes véhicules avec Toyota, Fiat, Tofas et Mitsubishi, et d'autre part dans le domaine du développement et de fabrication des organes (boîtes de vitesses et moteurs) avec Ford, BMW et Renault.

Afin que la coopération soit équilibrée, les partenaires s'engagent sur un minimum d'enlèvement des productions concernées, et le non-respect de cet engagement entraîne le paiement de pénalités

afin de compenser les frais de production restant à la charge du partenaire. Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduits dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

En complément, veuillez vous reporter à la Note 40.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

→ 4.1.2 Risques industriels et environnementaux

Un sinistre touchant un site industriel du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, plus particulièrement s'il affecte un établissement de mécanique et brut, peut compromettre la production, ainsi que la commercialisation de centaines de milliers de véhicules et par là même générer plusieurs centaines de millions d'euros de pertes.

Face à un tel enjeu, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place depuis plusieurs années une politique volontariste de prévention de ses risques industriels dont les objectifs sont de :

- prévenir les sinistres catastrophiques ;
- limiter au maximum les situations à risques, en atténuer les effets ;
- développer la capacité des organisations à faire face aux situations d'urgence et de crise ;
- promouvoir à tous les niveaux des organisations une culture de prévention des risques et de résilience face aux accidents ;
- optimiser le transfert des risques de forte intensité au marché de l'assurance.

Cette politique est déployée au travers d'un dispositif organisationnel composé d'une structure centrale de pilotage « Maîtrise des Risques & Assurances » qui anime un réseau de gestionnaires de risques basés dans les établissements. Elle prend vie, au niveau de chaque site par la mise en place de programmes de prévention, de formation et de protections adaptées au juste nécessaire.

Ces programmes de prévention visent à traiter différentes natures de risques identifiés tels que les risques d'incendie, explosion, les carences de fourniture, l'inondation, la grêle.

Cette politique de prévention a permis de réduire très sensiblement le nombre d'incidents étant précisé qu'aucun sinistre majeur n'a été enregistré depuis son déploiement. Elle est d'ailleurs consacrée par les compagnies d'assurance : celles-ci ont en effet attribué le label « Risque Hautement Protégé » à la très grande majorité des surfaces identifiées comme les plus à risque.

Les risques industriels liés à la stratégie de développement international notamment en ce qui concerne l'installation de nouveaux sites de production et la politique d'acquisition hors d'Europe sont limités du fait de la réalisation d'études préalables, lesquelles tiennent compte à la fois des besoins prévisionnels de la *Business Unit* concernée, des disponibilités de plateformes, organes et sous ensembles communs au niveau groupe (conception et capacités industrielles), d'éventuels partenariats ainsi que du contexte local.

Le Groupe attache une importance particulière à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels. La prévention des nuisances et des risques environnementaux est intégrée dans l'exploitation courante des moyens de production et des équipements généraux. Un pilotage central des fonctions dédiées à l'environnement industriel est assuré au sein de la direction des affaires publiques et de l'environnement par une entité spécifique qui assure également un reporting environnemental centralisé.

Les organisations dédiées à la gestion environnementale, en particulier dans les établissements industriels du secteur automobile, satisfont aux exigences de la norme ISO 14001 relative au management environnemental. À l'échelle mondiale, à fin 2008, toutes les usines du Groupe sont certifiées ISO 14001 dans le domaine automobile.

Un plan d'investissement annuel dédié à la réduction des nuisances et des risques environnementaux accompagne le déploiement du programme de certification. Par ailleurs, les projets industriels font l'objet d'un examen entre les concepteurs, le site industriel concerné, les experts des directions techniques et les spécialistes centraux de l'environnement afin d'identifier les enjeux et de déterminer les réponses à y apporter.

→ 4.1.3 Risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance

Banque PSA Finance assure le financement des véhicules neufs de marques Peugeot et Citroën et celui des véhicules d'occasion toutes marques vendus par les réseaux de distribution des deux marques. Elle finance les stocks de véhicules et de pièces de rechange des réseaux de distribution des deux marques. Elle propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète de financements, crédit classique, location avec option d'achat, location longue durée, et de services associés.

Les décisions d'octroi de financement de Banque PSA Finance sont totalement indépendantes du réseau de distribution et ne peuvent en aucun cas être influencées par ces derniers.

4.1.3.1 Risques liés au financement de Banque PSA Finance

Risque de change

Veillez vous reporter à la Note 37.1.A figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Risque de taux d'intérêt

Veillez vous reporter à la Note 37.1.B figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette analyse est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement.

Risque de contrepartie financière

Banque PSA Finance étant structurellement en position emprunteuse, les risques qu'elle porte sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et swaptions)

Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties de notation minimum A.

4.1.3.2 Risques de crédit

Banque PSA Finance est exposée aux risques relatifs à la solvabilité de ses débiteurs. Les décisions d'engagements vis-à-vis des réseaux de distribution, sont prises en interne, après examen approfondi du risque, par des comités de crédit dans chaque pays, et confirmées, en fonction de niveaux de délégation, par un comité de crédit central. Ces comités agissent dans le cadre de limites définies et contrôlées. L'octroi de financements à la clientèle finale, s'appuie sur des outils de score, dont les performances sont régulièrement contrôlées, les risques sur les clients d'importance unitaire significative étant gérés suivant des procédures analogues à celles décrites ci-dessus pour la gestion des risques sur les réseaux de distribution.

Compte tenu de la dégradation de la situation économique, Banque PSA Finance adapte ses dispositifs d'acceptation et renforce les moyens de ses structures de recouvrement.

Les risques d'impayés font systématiquement l'objet de dépréciations, pour l'activité clientèle finale, dès l'apparition d'un impayé, en fonction des données historiques de risques de pertes et de recouvrement. Pour l'activité de financement des réseaux de distribution, les risques individuels significatifs font l'objet, lorsqu'ils sont avérés, de provisions spécifiques.

4.1.3.3 Risques de liquidité

Veillez vous reporter à la Note 37.1.F figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.3.4 Notation de la dette

Plusieurs facteurs importants déterminent la notation de la banque et/ou sont susceptibles, en cas de dégradation, d'affecter notre capacité à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et nos produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notre coût du risque et le niveau du ratio de solvabilité européen de la banque. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut conduire les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait avoir pour effet d'augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

Le 30 octobre 2008, Moody's Investor Services a placé sous surveillance la note long terme A3 de Banque PSA Finance et affirmé la note court terme P-2. Le 19 février 2009, Moody's Investor Services a abaissé les notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à Baa3/P-3 et modifié de stable à négative la perspective.

Le 6 mars 2009, Standard & Poor's a abaissé la note long terme de Banque PSA Finance à BBB et affirmé la note court terme A-2. La perspective est négative. Cette décision fait suite à l'abaissement le 5 mars 2009 des notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à BBB-/A-3 avec perspective négative.

4.1.3.5 Bâle II

Banque PSA Finance a poursuivi en 2008 d'importants travaux portant sur la fiabilisation de ses bases de données de risques bâloises, l'amélioration de la performance de ses modèles de calcul des indicateurs de risques, tant pour la clientèle des entreprises que pour la clientèle des particuliers. Les travaux se sont également étendus au juste calibrage des marges de

prudence et au *backtesting* de ses modèles. Ces réalisations ont fait l'objet d'une mission d'inspection conduite au cours de l'année 2008 par la Banque de France, et d'une mission complémentaire en janvier 2009, à ce jour achevée. Ces revues s'inscrivent dans le cadre du processus d'homologation de la banque pour l'utilisation des méthodes de notation IRBA et IRB.

4.1.3.6 Dispositif de contrôle interne

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Banque PSA Finance s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Banque PSA Finance a défini dans une Charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La Charte de contrôle interne de la banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la banque.

→ 4.1.4 Risques relatifs aux marchés financiers

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN dans ses activités industrielles et commerciales est exposé à des risques de change et à des risques de taux ainsi qu'à d'autres risques de marchés

liés notamment aux variations des marchés actions. Le Groupe est également exposé aux risques de contrepartie et de liquidité.

4.1.4.1 Exposition aux variations de taux de change

Veillez vous reporter à la Note 37.1.A figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.4.2 Exposition aux variations des taux d'intérêt

Veillez vous reporter à la Note 37.1.B figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.4.3 Risque actions

Veillez vous reporter à la Note 37.1.C figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.4.4 Risque de contrepartie

Veillez vous reporter à la Note 37.1.E figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.4.5 Risque de liquidité

Veillez vous reporter à la Note 37.1.F figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.1.4.6 Notation de la dette

Plusieurs facteurs importants déterminent notre notation et/ou sont susceptibles d'affecter notre capacité à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres et le ratio du cash-flow opérationnel sur la dette nette. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut amener les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

Le 19 février 2009, Moody's Investor Services a abaissé les notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à Baa3/P-3 et modifié de stable à négative la perspective. Le 30 octobre 2008, Moody's Investor Services a placé sous surveillance la note long terme A3 de Banque PSA Finance et affirmé la note court terme P-2.

Le 5 mars 2009 Standard & Poor's a abaissé les notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à BBB-/A-3 avec perspective négative. Le 6 mars 2009, Standard & Poor's a abaissé la note long terme de Banque PSA Finance à BBB et affirmé la note court terme A-2. La perspective est négative.

→ 4.1.5 Risques juridiques et contractuels

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

Ces différents risques sont maîtrisés par la mise en œuvre de politiques de prévention dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité du travail, de l'environnement industriel, de la propriété industrielle et intellectuelle, de la sécurité des véhicules et de la qualité de ses produits ou services ainsi que par la sécurisation juridique des opérations réalisées par le Groupe.

4.1.5.1 Procédures judiciaires et d'arbitrage

À fin 2008, aucun des litiges dans lesquels sont impliquées les sociétés du Groupe n'a d'impact significatif sur les comptes de ce dernier, à l'exception de la décision ci-après de la Commission européenne.

Une provision de 49,5 millions d'euros a été constituée en 2005 au titre de l'amende prononcée par la Commission européenne à la suite de vérifications menées en 1999 et 2003 par ses services chez Automobiles Peugeot, Peugeot Deutschland GmbH et Peugeot Nederland NV. Dans une décision du 5 octobre 2005, la Commission a considéré qu'aux Pays-Bas, Automobiles Peugeot et sa filiale néerlandaise avaient mis en place des pratiques ayant

pour objet ou pour effet de restreindre les ventes de véhicules à l'exportation et a prononcé contre elles, solidairement, une amende de 49,5 millions d'euros qui a été payée par le Groupe.

Nonobstant ce paiement, Automobiles Peugeot et Peugeot Nederland NV ont formé un recours contre cette décision par devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes, estimant que les éléments de droit et de fait n'étaient pas réunis pour constater une violation de l'article 81 alinéa 1 du traité instituant la Communauté européenne. Ce recours a été examiné par le Tribunal de Première instance le 11 mars 2009.

4.1.5.2 Covenants de crédits

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des financements (tirés ou non tirés) de PSA PEUGEOT CITROËN et de Banque PSA Finance, la politique du Groupe est de limiter strictement dans les contrats de financement les clauses qui permettent aux prêteurs d'exiger une modification de l'échéancier contractuel des remboursements ou une modification des conditions financières du contrat. Sont exclues notamment les clauses liées aux changements de notation (*rating triggers*) ou les clauses liées à des changements de conditions économiques (*material adverse change*), sauf, dans ce dernier cas, pour les contrats avec certains prêteurs supranationaux qui exigent ce type de protection du fait de leur statut.

Aucun des financements consentis à Peugeot S.A. ou au GIE PSA Trésorerie ne comporte de covenants financiers.

La ligne de crédit confirmée et l'émission obligataire de Faurecia comportent des covenants financiers qui requièrent d'une part le respect d'un ratio maximum de 3,5 entre l'endettement net ajusté et l'EBITDA, et d'autre part, le respect d'un ratio minimum de 4,5 entre l'EBITDA et les intérêts nets. À fin 2008, ces deux engagements sont respectés. Le non-respect par Faurecia des valeurs maximales/minimales de ces ratios financiers à une

date de référence donnée, ouvre la possibilité à chaque prêteur de demander individuellement, et pour sa propre quote-part seulement, l'accélération du remboursement des tirages en cours et la résiliation de sa participation au contrat qui poursuit ses effets avec les autres prêteurs. Par ailleurs, Faurecia ne pourrait plus procéder à de nouveaux tirages sur son crédit syndiqué si elle se déclarait en situation de *Material Adverse Change* ou de Changement de Contrôle.

Veillez vous reporter en complément à la Note 31.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6.

Les lignes de crédit confirmées de Banque PSA Finance ne comportent aucun covenant financier autre que le respect de la réglementation bancaire.

De manière à assurer l'indépendance du financement de Banque PSA Finance et de Faurecia, les contrats de financement des sociétés de chacune de ces divisions ne comportent aucune clause de défaut croisé avec les autres entités du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

4.1.5.3 Risques sociétés communes

Le Groupe a conclu des contrats de sociétés communes avec des entreprises de taille internationale ou des entreprises d'État. Le Groupe exerce dans chacune de ces entités une influence soit

prépondérante soit notable et ces opérations n'induisent pas de risques particuliers liés.

4.1.5.4 Risque de défaillance du système de contrôle interne

Les audits internes opérés au cours de l'exercice 2008 n'ont pas révélé de failles de contrôle interne ayant pu entraîner des risques substantiels. À chaque fois que les processus de contrôle nécessitaient un renforcement, des plans d'actions ont été mis en œuvre et seront eux-mêmes audités.

Il est rappelé que la Banque PSA Finance a renforcé l'ensemble de son contrôle interne en 2008.

4.1.5.5 Engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière

Veuillez vous reporter à la Note 30 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.3.6 ci-après.

4.2 Gestion des risques

→ 4.2.1 Dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Dans le cadre de la couverture des risques internes et externes auxquels le Groupe fait face, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place des dispositifs de contrôle interne (organisations et procédures), qui visent à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Pour animer et coordonner, au niveau du Groupe, les démarches de contrôle interne et pour assurer la cohérence d'ensemble des actions entreprises par chaque direction opérationnelle, une direction du contrôle interne a été créée fin 2008 au sein de la Direction Juridique, Relations Institutionnelles et Audit. Pour

sa vision consolidée, cette direction s'appuiera notamment sur l'entité Maîtrise des Risques et Assurances pour tous les risques susceptibles d'affecter les actifs du Groupe et la continuité d'exploitation. La nouvelle organisation, le processus d'animation et les évolutions de méthodologie de contrôle interne seront officialisés et mis en œuvre début 2009.

Au sein des sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, l'accent est mis plus particulièrement sur le contrôle interne comptable et financier, qui est un élément majeur du contrôle interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière du Groupe et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par un dispositif spécifique défini et mis en œuvre par la direction financière en vue de répondre aux objectifs définis précédemment.

Le contrôle interne vise à assurer l'atteinte des objectifs cités, sans qu'il puisse être considéré cependant comme apportant une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

4.2.1.1 Risques opérationnels

Le Groupe s'est ainsi doté d'une organisation pour prévenir et gérer les risques opérationnels, qui a pour objectif de mettre en place les moyens de minimiser les conséquences d'événements pouvant compromettre son exploitation et de prévenir les risques de dysfonctionnement dans la conduite de ses projets ou dans la mise en œuvre de son organisation. Chaque direction opérationnelle est responsable de la bonne maîtrise des risques dans son périmètre de responsabilité.

Le Groupe assure la cohérence et la transversalité des actions menées au travers d'une entité centrale Maîtrise des Risques et Assurances, rattachée à la Direction Juridique, Relations Institutionnelles et Audit. Elle élabore les méthodes de recensement et d'évaluation des risques et participe à la définition et au contrôle des plans de maîtrise des risques ; cette entité centrale s'appuie sur un réseau de correspondants ou d'experts dans les directions ou établissements du Groupe qui sont chargés de déployer la politique de prévention et de suivre l'avancement des

plans d'actions préventifs et correctifs. Dans ce cadre, les risques sont appréciés d'une manière détaillée au moyen d'une méthode unique et des programmes sont mis en œuvre annuellement pour les maîtriser. Les vulnérabilités potentielles sont ainsi identifiées en amont et les moyens de protection ou de prévention sont dimensionnés aux enjeux.

Les principaux risques opérationnels du Groupe sont ceux qui peuvent interrompre ou compromettre la continuité de son exploitation dans ses activités de conception, de production ou de distribution de ses produits, ou qui peuvent mettre en péril son personnel ou ses actifs matériels ou immatériels. Il s'agit en particulier des risques de détérioration des installations de recherche, des sites informatiques, des unités de production ou de distribution, par des événements climatiques ou humains, ou des risques d'atteinte à l'intégrité ou à la confidentialité des systèmes d'information et des données qu'ils contiennent, ainsi qu'à l'image de l'entreprise.

4.2.1.2 Politique de comportement

PSA PEUGEOT CITROËN fonde son développement sur des principes d'action et de comportement socialement responsables, dans tous les pays où il est implanté et dans ses différentes branches d'activité. Ils constituent le fondement des rapports de confiance qui doivent exister entre l'entreprise, ses clients, ses

fournisseurs et ses actionnaires ainsi qu'entre les membres de son personnel. Cette Charte Éthique a pour but de formaliser ce corps de références communes essentielles, mais non exhaustives, afin que chacun dans la Groupe puisse s'y référer en toutes circonstances.

→ 4.2.2 Gestion des risques environnementaux

4.2.2.1 Systèmes de gestion

L'analyse des risques environnementaux, menée conformément à la norme ISO 14001, permet d'identifier pour chaque site les Aspects Environnementaux Significatifs liés à l'activité du site, et à son intégration dans son environnement.

Cette analyse, régulièrement actualisée, permet de relever les enjeux majeurs de chaque usine et d'élaborer les plans d'action,

validés et suivis en revue de Direction, permettant de maîtriser ce risque.

Les audits réguliers, tant par des auditeurs internes que par des cabinets accrédités externes (UTAC, SGS...), permettent de vérifier la bonne application du système.

4.2.2.2 Coopération avec les pouvoirs publics et la communauté

Les relations avec l'Administration et les parties prenantes s'intègrent selon trois modes.

D'une part les obligations réglementaires prévoient des informations régulières et structurées avec les différentes parties prenantes, notamment lors d'évolutions significatives des sites industriels. À ces éléments s'ajoutent les relations plus fréquentes avec l'Administration en charge de l'Environnement industriel, laquelle inspecte régulièrement sur les sites la bonne application de la réglementation environnementale.

D'autre part, un rapport annuel sur le Développement Durable est publié pour présenter au grand public (document disponible sous internet) les axes de travail du Groupe dans le domaine de l'environnement industriel, les résultats environnementaux obtenus et les efforts accomplis dans ce domaine.

Enfin, dans le cadre de l'application d'ISO 14001, chaque site a développé une prise en compte de chaque demande des parties prenantes, et y apporte une réponse dans les meilleures conditions possibles.

4.2.2.3 Politique interne de maîtrise des risques professionnels

Dans le domaine environnemental, les risques professionnels sont relativement limités. L'industrie automobile utilise peu de produits dangereux, et les substances pouvant avoir un impact sur l'environnement sont mises en œuvre dans des secteurs bien définis de chaque site.

Dans ces conditions, des mesures constructives (ateliers sur rétentions, circulation de fluides polluants dans des réseaux aériens) permettent de limiter considérablement les risques. Pour les autres risques, l'application rigoureuse des consignes définies est auditée régulièrement lors des tours de terrain des différents responsables d'atelier, dans le cadre de l'application du Système de Production PSA. Cette bonne mise en œuvre est confortée par les audits ISO 14001.

Au regard du règlement REACH, entré en vigueur le 1^{er} juin 2007 et visant à mettre en place un cadre réglementaire européen pour l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, le Groupe est un utilisateur en aval. En effet, de ce fait et en concertation avec les autres constructeurs automobiles européens (regroupés au sein de l'ACEA) une action commune auprès de nos fournisseurs a été engagée pour nous assurer que ces derniers avaient bien pris en compte cette réglementation et pourraient donc fournir au Groupe les informations nécessaires dans le cas de notre utilisation de leurs substances.

Enfin, dans les scénarios de risques des sites industriels, l'implication des équipes environnementales locales permet la prise en compte des aspects environnementaux spécifiques (exemple confinement des eaux d'extinction incendie...).

4.3 Couverture de risques – assurances

Avec l'appui de courtiers en assurance spécialisés dans la couverture des grands risques, la direction centrale des assurances du Groupe souscrit, auprès d'acteurs à la solvabilité financière reconnue, des programmes d'assurances à vocation mondiale. Il en est notamment ainsi pour :

- les Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives : le Groupe achète cinq lignes d'assurances pour une capacité globale de 1 500 millions d'euros – hors Faurecia. Ce programme comporte des franchises allant jusqu'à 10 millions d'euros par sinistre ;
- la « Responsabilité Civile » : dans le but de transférer sur les assureurs les conséquences pécuniaires pour le Groupe de dommages causés aux tiers, un programme d'assurance en quatre lignes est en vigueur pour une capacité globale de 250 millions d'euros. La franchise maximale applicable est ici de 0,5 million d'euros par sinistre ;
- le « Transport et stockage de véhicules sur parcs » : le Groupe dispose d'un schéma d'assurance en trois lignes nous couvrant jusqu'à 100 millions d'euros en cas de dommages subis par les véhicules stockés en plein air et jusqu'à 50 millions d'euros suite à des dommages causés à des pièces ou véhicules en cours de transport. Ce programme intervient après application de franchises de 0,3 million d'euros au maximum.

Certaines premières lignes de ces programmes d'assurance sont réassurées au sein d'une société filiale du Groupe. La société SARAL (SA de Réassurance Luxembourgeoise) est une société filiale à 100 % de Peugeot S.A. Elle participe, aux côtés des assureurs et réassureurs traditionnels, à la couverture des seuls risques du groupe PSA.

À ce titre, la société SARAL est particulièrement impliquée dans la couverture des risques opérationnels du Groupe à travers le monde tels que les risques de Dommages aux Biens et Pertes d'exploitation consécutives, les risques de Responsabilité automobile, les risques de Transport et stockage de véhicules sur parcs, les risques de Fraude.

Pour ces risques, SARAL est respectivement engagée à hauteur de 8 millions d'euros par sinistre et par an, 0,750 million d'euros par sinistre, 15 millions d'euros par sinistre et 25 millions d'euros par an, 0,8 million d'euros par sinistre et 1,6 million d'euros par an.

Elle dispose d'une protection en *stop loss* achetée auprès du marché international de la réassurance. Ainsi, au-delà d'un montant global de sinistres de 25 millions d'euros déclarés, cette protection permet à Saral de transférer sur un tiers la prise en charge des sinistres du Groupe.

La politique d'assurance du Groupe se résume donc à un transfert vers les assureurs des seuls risques d'intensité élevée et à une rétention par le biais des franchises et de la captive des risques d'intensité faible et modérée.

Notamment associée à une politique volontariste de prévention des risques, la politique d'assurance ainsi menée a permis en 2008, pour la cinquième année consécutive, de revoir à la baisse le volume global des primes payées aux assureurs traditionnels.

5

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

5.1	Histoire et évolution de la société	28	5.3	Développement Durable	30
5.1.1	Dénomination de la société	28	5.3.1	Les 10 objectifs de développement durable de PSA PEUGEOT CITROËN	30
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la société	28	5.3.2	Préserver l'environnement et les ressources naturelles	36
5.1.3	Date de constitution et durée de vie	28	5.3.3	Consommations et émissions voitures	39
5.1.4	Siège social – Réglementation – Forme juridique	28	5.3.4	L'activité industrielle et l'environnement	41
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de la société	28	5.3.5	Consommations et émissions de sites	43
5.2	Investissements	29	5.3.6	Assumer ses responsabilités à l'égard de la société	52

5.1 Histoire et évolution de la société

→ 5.1.1 Dénomination de la société

La dénomination de la société est Peugeot S.A..

Le nom générique de “PSA PEUGEOT CITROËN” est utilisé pour désigner l’ensemble du Groupe constitué autour de la société holding Peugeot S.A..

→ 5.1.2 Lieu et numéro d’enregistrement de la société

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 100 554. Son code APE est 7010Z.

→ 5.1.3 Date de constitution et durée de vie

La société a été créée en 1896. La durée de la société expirera le 31 décembre 2058, sauf les cas de dissolution ou de prorogation.

→ 5.1.4 Siège social – Réglementation – Forme juridique

Siège social et administratif :

75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris - France.

Le numéro de téléphone de la société est le +33 (0)1 40 66 55 11.

Forme juridique :

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par le Code de commerce.

Législation :

Législation française.

→ 5.1.5 Événements importants dans le développement des activités de la société

Fondée en 1896, la société a exercé une activité industrielle et commerciale jusqu’en 1965 au moment où, dans le cadre d’une réorganisation juridique et financière du Groupe, elle a été transformée en société holding, ses activités étant poursuivies par sa filiale Automobiles Peugeot.

En 1949, la société Gefco « les Groupages Express de Franche-Comté » a été créée par Peugeot afin d’assurer sa logistique amont et aval en matière de transport de voitures et de pièces.

En 1974, Peugeot S.A. a pris le contrôle de l'intégralité du capital de Citroën S.A., ces deux sociétés ayant ensuite fusionné en 1976.

En 1978, la société américaine Chrysler Corporation a apporté à Peugeot S.A. le contrôle de ses filiales industrielles et commerciales en Europe. L'activité de ces sociétés, poursuivie sous la marque Talbot, a été apportée, à la fin de 1980, à Automobiles Peugeot.

En 1979, ce dispositif a été complété par le rachat à Chrysler Financial Corporation de l'ensemble de ses filiales de financements commerciaux en Europe, opération qui a constitué une étape importante pour le développement des activités du Groupe dans ce domaine.

En 1987, Aciers et Outillages Peugeot et Cycles Peugeot forment Ecia et, après l'offre publique d'achat amicale sur les actions de l'équipementier Bertrand Faure en 1998, sa dénomination sociale devient Faurecia.

PSA Finance Holding, dont les filiales assurent en Europe le financement des ventes de Peugeot et Citroën, a été transformée

en banque en juin 1995. Sa dénomination est désormais Banque PSA Finance.

La réorganisation de la division Automobile, intervenue le 31 décembre 1998, a consisté à harmoniser les structures juridiques avec les nouveaux schémas d'organisation fonctionnelle mis en place depuis janvier 1998. Les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën ont apporté l'ensemble de leurs activités de développement et de fabrication de véhicules automobiles à la société Peugeot Citroën Automobiles, et leurs activités de conception et de fabrication de biens industriels à la société Process Conception Ingénierie.

Au premier semestre 2001, Faurecia a réalisé l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert avec le soutien de Peugeot S.A..

En 2008, les activités de PSA PEUGEOT CITROËN ont été semblables à celles exercées au cours de l'année précédente ; il n'y pas eu d'événements importants survenus dans le développement des activités de la société.

5.2 Investissements

Veillez vous reporter au paragraphe 10.2.2.2 relatif aux flux d'investissements des activités industrielles et commerciales, ainsi qu'au chapitre 11 « Investissements et Recherche et Développement ».

5.3 Développement Durable

→ 5.3.1 Les 10 objectifs de développement durable de PSA PEUGEOT CITROËN

En 2008, le Groupe a défini 10 objectifs qui guident les actions de ses équipes dans chacun de ses domaines de responsabilité.

3 niveaux d'atteinte de l'objectif ont été définis :

- Confiant
- Incertitude
- Risque

ENVIRONNEMENT

Domaine	Objectif	Cible	Niveau
1 - Émissions de CO ₂	Rester leader des véhicules à faibles émissions de CO ₂	2 millions de véhicules vendus émettant moins de 120 g de CO ₂ par km entre 2007-2010	Confiant
2 - Éco-conception	Augmenter sensiblement la part des matériaux verts* dans nos véhicules	Porter la part des matériaux verts à 20 % des polymères contenus dans un véhicule en 2011	Confiant
3 - Management environnemental	Diminuer l'énergie consommée par véhicule produit sur le périmètre consolidé	2,1 MWh/voiture à l'horizon 2010	Confiant

* (matériaux organiques recyclés, matériaux naturels, polymères non issus de la filière pétrochimique.)

Le plan d'actions prioritaires

Pour atteindre les 10 objectifs de développement durable, le Groupe met en œuvre des actions prioritaires.

Les 10 objectifs et le plan d'actions prioritaires sont publiés sur le site de développement durable du Groupe : <http://www.developpement-durable.psa.fr/strategie-engagements/actions-prioritaires.htm>

Action prioritaire	Réalisations 2008	Avancement de la réalisation
1.1. Poursuivre la mise sur le marché de véhicules basse consommation	<ul style="list-style-type: none"> Avec 554 343 véhicules vendus en 2007 et 570 181 véhicules vendus en 2008, PSA est sur la bonne voie pour dépasser la cible de 2 millions. 	2007-2010 : Poursuite
1.2. Commercialiser un véhicule hybride diesel	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'un partenariat stratégique avec Bosch. Présentations au Mondial de Paris 2008 : Peugeot PROLOGUE HYbrid4, Citroën Hypnos, C4 et 308 hybrides HDI, Peugeot 908 HYbrid2, C4 WRC Hybride, Peugeot RC HYbrid4. 	2006-2011 : Poursuite
1.3. Promouvoir l'usage des énergies alternatives dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> Introduction du moteur GNV 1,6 l polyvalent en Chine et au Moyen-Orient. Biocarburants : Poursuite du développement des véhicules compatible. Toute notre gamme est compatible avec 30 % de biodiesel et 10 % d'éthanol. Offre E85 au Brésil et en Suède. 	2007-2009 : Poursuite
2.1. Devenir leader dans l'utilisation des matériaux verts	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du « plan Matériaux verts » : <ul style="list-style-type: none"> Chaque projet véhicule a un objectif contractuel d'utilisation de matériaux verts. Une politique achat a été définie. Les fournisseurs sont sollicités pour proposer pour chaque nouvelle pièce un équivalent contenant des matériaux verts. Démarrage du projet collaboratif MATORIA dont l'objectif est de développer des matériaux plastiques injectables issus de sources renouvelables pour applications automobiles. 	2007-2011 : Poursuite
3.1. Réduire la consommation d'énergie lors de la production des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> La consommation totale d'énergie a baissé de 6 % de 2007 à 2008, sous les effets des programmes d'économies d'énergie, mais aussi de la forte baisse d'activité au dernier trimestre 2008. Cette circonstance a conduit à une légère dégradation, plus 3 % du ratio MWh/véh. Ceci ne remet pas en cause l'objectif de 2,10 MWh/Véh. en 2010, sous réserve toutefois que l'activité retrouve un niveau normal. Parmi les principales actions d'économie d'énergie : l'optimisation du chauffage en production et hors production, l'optimisation des débits d'air, température et hygrométrie en peinture, l'application de gammes d'arrêt, le remplacement des chaudières à Rennes. Poursuite de la mise en application du contrat de projet énergie n° 2, avec la généralisation des audits énergie sur les principaux sites industriels et la poursuite des actions de management au quotidien. 	2007-2010 : Poursuite
3.2. Moderniser le système de reporting environnemental pour l'adapter aux besoins de progrès du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> L'outil de reporting environnemental ORGE a été déployé avec succès ; il est désormais l'outil de référence des chargés d'environnement et il améliore, par rapport à la précédente base de données, l'interactivité et la transparence des informations environnementales entre les sites. De plus, un nouvel outil de reporting a été développé et mis en place pour Gefco ainsi que pour le réseau commercial Peugeot et Citroën. 	2006-2008 : Clôture
3.3. Compléter le référentiel ISO 14001 pour améliorer l'appréciation des impacts de l'activité sur son milieu	<ul style="list-style-type: none"> Suite au déploiement des nouvelles procédures de prise en compte des Aspects Environnementaux Significatifs (AES) dans nos sites de production en Europe, le retour d'expérience a été finalisé en Espagne et au Portugal. 	2006-2008 : Clôture

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Domaine	Objectif	Cible	Niveau
4 - Responsabilité sociale	Mettre en œuvre la responsabilité sociale de PSA PEUGEOT CITROËN à l'échelle mondiale		Confiant

GOUVERNANCE

Domaine	Objectif	Cible	Niveau
5 - Responsabilité fournisseurs	Déployer le référentiel «exigences de responsabilités environnementales et sociales» de PSA PEUGEOT CITROËN	Engager les 500 premiers fournisseurs dans la démarche d'ici à 2010	Confiant
6 - Investissement socialement responsable	Assurer la présence de PSA PEUGEOT CITROËN dans les grandes familles d'indices extra financiers	3 grands indices internationaux	Confiant
7 - Dialogue parties prenantes	Mener un dialogue constructif avec les représentants de la société civile lors de sessions thématiques		Confiant

Action prioritaire	Réalisations 2008	Avancement de la réalisation
4.1. Déployer l'accord mondial sur la responsabilité sociale de PSA PEUGEOT CITROËN	<ul style="list-style-type: none"> Le 2^e bilan annuel a été présenté en juin au comité européen de Groupe. 97,5 % des salariés sont représentés par des organisations syndicales indépendantes ou des représentants du personnel (97 % des salariés en 2006). Près de 86 % des trois plans d'actions prioritaires définis en juin 2007 ont été réalisés, soit 243 plans d'actions prioritaires sur les 282 retenus. 302 plans d'actions prioritaires ont été définis en juin 2008 pour la 3^e année de l'accord. 	2007-2009 : Poursuite
4.2. Mobiliser les acteurs de l'entreprise autour de la sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle Dynamique Sécurité engagée dans les sites industriels et tertiaires. Les démarches sécurité sont intégrées dans le Système de Production PSA. Formation à une méthode préventive d'évaluation des situations à risque. Le taux de fréquence monde des accidents avec arrêt pour l'ensemble des activités du Groupe (hors Faurecia et Gefco) 2008 est de 3,43 pour un objectif de 3. (il était de 3,72 en 2007, et de 3,41 en 2006). 	2007-2008 : Prolongation
4.3. Garantir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les évolutions professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de deux commissions paritaires Égalité hommes-femmes au niveau central et tenue des commissions Égalité sur site. Déploiement du guide d'application de l'accord Égalité hommes-femmes Renouvellement du label Égalité Professionnelle par l'Afnor Certification en mars 2008. Signature de la Charte de la Parentalité en Entreprise en avril 2008. 	2008 : Clôture
4.4. Garantir l'égalité dans les évolutions professionnelles, pour les seniors, les handicapés et les nationalités étrangères	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement d'un nouveau module de formation « Management de la diversité », diffusion du guide de bonnes pratiques. Bilan après 3 ans d'application de l'accord diversité. Signature de l'avenant de reconduction de l'accord sur la diversité et la cohésion sociale en entreprise par les 6 organisations syndicales le 6 octobre 2008. Obtention du Label Diversité. 	2007-2008 : Clôture

Action prioritaire	Réalisations 2008	Avancement de la réalisation
5.1. Engager les fournisseurs dans une démarche de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> Doublement du nombre de fournisseurs engagés dans la démarche : 305 fournisseurs, et 71 % du chiffre d'affaires achats série monde du Groupe est couvert par un accord des fournisseurs à fin 2008. Plusieurs actions de sensibilisation/formations menées avec les acheteurs. Poursuite active de l'intégration de développement durable dans les processus achats. Contrôle des fournisseurs : lancement des envois de questionnaires d'évaluation et des premiers audits. 	2004-2010 : Poursuite
6.1. Maintenir la présence de PSA PEUGEOT CITROËN dans les indices ASPI Eurozone et FTSE4good et entrer dans DJSI	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe est présent dans 2 familles d'indices : ASPI Eurozone (agence Vigéo) et FTSE4Good (agence EIRIS). Le Groupe n'est pas rentré dans l'indice DJSI (agence Sam) en 2008. Obtention de la silver Class dans le <i>sustainability Yearbook 2009</i> édité par SAM et PWC. 	2008-2010 : Poursuite
7.1. Identifier nos parties prenantes et organiser des séances d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Des contacts ont été établis ou ont été entretenus, et des rencontres informelles ont eu lieu. Réunion de travail sur la stratégie CO₂ du Groupe avec 5 ONG de défense de l'environnement. Comité scientifique du Puits de carbone Peugeot. Participation à plusieurs débats publics aux cotés d'ONG en France (ISO 26000, communication responsable, voiture et environnement). 	2008-2010 : Poursuite

SOCIÉTÉ

Domaine	Objectif	Cible	Niveau
8 - Sécurité routière	Déployer largement les services télématiques pour améliorer la sécurité des usagers	1 million de véhicules équipés roulant dans 10 pays d'Europe en 2011	Confiant
9 - Mobilité urbaine	Financer des solutions de mobilité innovantes		Confiant
10 - Respect du client	Mettre en œuvre la charte de communication responsable de PSA PEUGEOT CITROËN		Confiant

Action prioritaire	Réalisations 2008	Avancement de la réalisation
8.1. Valoriser l'appel d'urgence comme nouveau vecteur d'information trafic	<ul style="list-style-type: none"> 640 000 véhicules vendus sont équipés de l'appel d'urgence à fin 2008. Dans le but de partager les informations recueillies lors des appels d'urgence et d'assistance, des évolutions techniques sont développées pour la prise en charge des appels sur les plateaux d'appel traitant l'urgence et l'assistance (IMA, Mondial, AXA Assistance). 	2005-2009 : Poursuite
8.2. Renforcer l'efficacité des actions de sensibilisation à la sécurité routière en France	<ul style="list-style-type: none"> 12 sites industriels et tertiaires ont mené des actions de sensibilisation aux risques routiers à destination des salariés, de leurs enfants et des communautés voisines : stages de conduite sécurisée, contrôles gratuits de pneumatiques et optiques, brochures, expositions, animations, simulateurs de conduite, test de conduite sous l'emprise d'alcool, etc. Ces actions sont menées en partenariat avec le monde éducatif, la MACIF, les brigades de sapeurs pompiers, la Prévention Routière en France, etc. 	2007-2008 : Clôture
8.3. Contribuer à faire progresser la sécurité routière en Chine	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une exposition semi-permanente au Musée des Sciences de Chine à Pékin sur la Sécurité routière. Caravane de la Sécurité routière : action de sensibilisation dans les écoles maternelles et primaires. Concours de créativité publicitaire sur la sécurité routière en coopération avec la <i>Chinese Center for Disease Control</i> du ministère de la Santé. 	2007-2009 : Poursuite
9.1. Contribuer à l'émergence des solutions innovantes pour la mobilité, facteur d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> Axe fort des travaux de l'IVM : accès au travail dans la ville, notamment pour les personnes de bas niveau de qualification. Parution de 3 ouvrages : « Domicile-Travail, les salariés à bout de souffle » d'Eric Le Breton, qui conclue et synthétise les travaux des 2 dernières années du projet « Mobilités quotidiennes des salariés », « Mobilité urbaine : l'âge des possible » et « une approche laïque de la mobilité » de Jean-Pierre Orfeuill. 	2007-2008 : Clôture
9.2. Soutenir le milieu associatif favorisant la mobilité des personnes en difficulté sociale	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la mobilité par le prêt ou le don de véhicules à des groupes de personnes en difficultés physiques : « les petits centaures », « escapade », Fondation Claude Pompidou, « relais enfants-parents », Téléthon, Sidaction. 	2007-2009 : Poursuite
10.1. Formaliser la prise en compte des valeurs de développement durable dans les actions de communication envers les consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement de la charte de communication responsable du Groupe auprès des équipes opérationnelles : communication, marketing, juridiques, achats, et formalisation des processus de validation des créations. La démarche de PSA PEUGEOT CITROËN fait partie des bonnes pratiques citées par l'Union des Annonceurs. 	2007-2008 : Clôture

→ 5.3.2 Préserver l'environnement et les ressources naturelles

Les voitures et l'environnement

PSA PEUGEOT CITROËN s'est fixé comme objectif prioritaire la réduction des émissions de CO₂ des véhicules de ses deux marques. Pour réduire significativement les émissions globales de CO₂ de ses gammes – condition d'un réel impact sur l'environnement – le Groupe favorise les technologies applicables sur des modèles de grande diffusion et présentant le meilleur rapport coût-efficacité, conformément à sa stratégie de proposer un « véhicule respectueux de l'environnement à chacun ».

Apporter une réponse aux besoins croissants de mobilité – tout en respectant l'environnement – ne peut être obtenu par la commercialisation d'une solution unique. Par conséquent, les recherches de PSA PEUGEOT CITROËN consacrées à l'amélioration des performances environnementales des véhicules et le développement de technologies nouvelles se poursuivent dans plusieurs voies :

À court et moyen terme, le Groupe cherche à :

- minimiser l'impact des véhicules à essence et diesel, en poursuivant la réduction de la consommation et des émissions de CO₂, mais aussi des émissions polluantes ;
- favoriser le développement de carburants alternatifs pour les moteurs à combustion interne, qu'il s'agisse de carburants fossiles (gaz naturel) ou renouvelables (biocarburants) ;
- proposer des solutions hybrides et électriques en recherchant le meilleur rapport coût-efficacité.

À plus long terme, le Groupe cherche à :

- développer la pile à combustible dans des conditions techniques et économiques qui lui assurent une large diffusion.

Un leadership en matière de véhicules sobres et peu émetteurs de CO₂

Sa gamme de véhicules respectueux de l'environnement permet à PSA PEUGEOT CITROËN de confirmer son leadership environnemental. Pour la troisième année consécutive, il a dépassé en 2008 la barre du million de véhicules émettant moins de 140 g de CO₂/km vendus dans le monde (1 161 000 unités). Les ventes mondiales de véhicules émettant moins de 130 g de CO₂/km se sont élevées à 921 000 unités, en hausse de 7,4 %. De plus, le Groupe a une nouvelle fois dominé le classement de l'ADEME publié en 2008, pour la maîtrise des émissions de CO₂ sur le marché français, avec une moyenne de 140 g de CO₂/km.

Réduire immédiatement les émissions grâce à des motorisations de référence

Ces résultats sont le fruit d'une véritable expertise. Dans le domaine des moteurs à essence, PSA PEUGEOT CITROËN équipe, depuis 2006, plusieurs de ses modèles de moteurs réalisés en coopération avec BMW : la baisse de consommation et d'émissions est de l'ordre de 10 à 15 %, selon les conditions

d'utilisation, par rapport aux moteurs remplacés.

En 2008, le Groupe a annoncé le développement et l'industrialisation, à partir de 2011, d'une nouvelle famille de moteurs essence 1 litre 3 cylindres dont la puissance ira de 70 à 100 CV. L'objectif est de proposer aux consommateurs des véhicules dont le niveau d'émissions de CO₂ sera inférieur à 100 g/km sans technologie additionnelle.

Les moteurs diesel HDi (injection directe diesel *common rail*) de PSA PEUGEOT CITROËN permettent de diminuer les émissions de CO₂ de 20 % par rapport aux moteurs diesel de génération précédente et de 30 % par rapport à un véhicule à essence. Au-delà de leurs avantages environnementaux, ces moteurs offrent un agrément de conduite remarquable et figurent parmi les plus plébiscités en Europe.

En 2008, PSA PEUGEOT CITROËN a produit plus de 1,52 million de moteurs diesel HDi *common rail* et, depuis 1998, plus de 12,4 millions. Le filtre à particules, complément logique des moteurs diesel HDi, réduit fortement les particules solides des gaz d'échappement. Lancé en 2000, il équipe aujourd'hui 3 millions de Peugeot et de Citroën HDi. La directive européenne « Euro V » rendra obligatoire le filtre à particules pour les nouveaux véhicules diesel à partir de septembre 2009.

Le Groupe poursuit par ailleurs la stratégie de *downsizing* qui vise la diminution de la taille du moteur et de sa consommation à prestations équivalentes. À puissance et à couple comparables, les moteurs HDi de dernière génération ont ainsi vu leur cylindrée réduite de 20 %.

Des gains de consommation sont également obtenus par un travail sur différents organes dans le cadre de la synthèse-véhicule, notamment :

- le Groupe motopropulseur par des actions sur la combustion pour améliorer le rendement ;
- la mise en œuvre de boîtes manuelles pilotées sur certains modèles, permettant jusqu'à 5 % de gain de consommation ;
- la maîtrise de la masse, tout en tenant compte des réglementations en matière de sécurité en particulier, et des attentes clients (équipements) ;
- l'aérodynamique pour la partie route/autoroute du cycle d'homologation ;
- les pneumatiques avec la recherche du meilleur équilibre entre comportement dynamique (sécurité active) et la faible résistance au roulement ;
- etc.

Explorer des sources d'énergie alternatives au pétrole

Une meilleure maîtrise des émissions de CO₂ des véhicules passe aussi par la recherche d'énergies alternatives au pétrole.

PSA PEUGEOT CITROËN étudie depuis longtemps les avantages des biocarburants. Il poursuit ces travaux en France, mais également en Chine où il conduit des études sur le biodiesel avec le CATARC (*China Automotive Technology & Research Center*), et au Brésil avec le laboratoire Ladetel. Le Groupe privilégie l'usage des biocarburants en mélange à taux faibles avec des carburants conventionnels, dans le cadre des législations locales. Ainsi, les moteurs des véhicules Peugeot et Citroën sont compatibles sans modification avec le biodiesel (jusqu'à 30 %) extrait de plantes oléagineuses, et avec l'éthanol (jusqu'à 10 % dans l'essence), issu de céréales ou de la betterave en Europe, ou encore de la canne à sucre au Brésil.

Conscient des problèmes d'arbitrage qui pourraient se poser à terme entre agriculture vivrière et agriculture énergétique, PSA PEUGEOT CITROËN est un observateur attentif des travaux qui portent sur la deuxième génération de ces biocarburants. À l'horizon 2020-2030, ceux-ci devraient déboucher sur de nouvelles formes d'exploitation : d'une part en augmentant la production de carburant par unité de surface agricole, d'autre part en valorisant l'ensemble de la plante, ainsi que les déchets organiques (biomasse).

Le gaz naturel véhicules (GNV) fait aussi partie des énergies explorées par PSA PEUGEOT CITROËN, sur les marchés où le gaz constitue une alternative crédible au pétrole. Le Groupe a signé le 3^e protocole GNV visant à développer cette filière en France. Il commercialise des véhicules utilitaires roulant au GNV et, depuis octobre 2005, la Citroën C3 GNV 5 places, destinée aux acheteurs particuliers. En 2008, PSA PEUGEOT CITROËN a finalisé le développement d'un moteur GNV 1,6 l polyvalent à vocation mondiale et l'a introduit sur les marchés iranien et chinois.

Développer une large gamme de solutions hybrides et électriques

Activement engagé dans le développement de technologies hybrides, PSA PEUGEOT CITROËN met en œuvre une politique d'hybridation qui lui permettra d'étendre ce type de motorisations au sein des gammes Peugeot et Citroën d'ici deux ans. Il mène aussi des travaux pour préparer l'introduction de futurs véhicules zéro émission (ZEV) sur le marché.

Le système Stop & Start, qui met le moteur en veille lorsque le véhicule est immobilisé, est un premier stade d'hybridation doté du meilleur rapport coût/efficacité. La 2^e génération de cette technologie, avec récupération d'énergie au freinage, sera déployée à l'horizon 2011 dans les gammes Peugeot et Citroën. Elle permet jusqu'à 15 % de gain en CO₂ en ville.

Dévoilés au Mondial de Paris 2008, les concept-cars Peugeot Prologue et Citroën Hypnos illustrent l'évolution des travaux du Groupe sur la technologie full hybride. Baptisé HYbrid4, celle-ci bénéficie toujours de la faible consommation des diesel HDi sur route et autoroute et de l'intérêt de l'hybridation électrique en zone urbaine ou périurbaine. Elle y ajoute la possibilité d'un mode « traction intégrale » grâce au moteur électrique positionné sur le train arrière. Introduite dans un premier temps sur des véhicules « distinctifs » des marques Peugeot et Citroën en 2011 (Peugeot

3008, Citroën DS5), elle apportera des prestations d'exception avec des consommations et émissions de CO₂ fortement réduites.

Précurseur du véhicule électrique, avec 10 000 voitures vendues entre 1995 et 2005, le Groupe a relancé ses travaux dans ce domaine. Il souhaite ainsi être présent sur un marché qui se développera, dans un premier temps, au travers de flottes et de l'auto-partage. Un partenariat est en cours d'étude avec Mitsubishi sur les chaînes de traction électriques destinées à un petit véhicule urbain.

En parallèle, pour étendre l'usage et l'accessibilité de ces véhicules au grand public, le Groupe travaille sur un véhicule hybride « *plug-in* ». Ce véhicule permet de rouler en tout électrique sur environ 50 km, une distance qui répond à l'utilisation quotidienne de la majorité des automobilistes. Il bénéficie ainsi des avantages du véhicule électrique et autorise, en mode hybride, tous les trajets de plus grande distance, lors des week-ends ou pour les vacances par exemple.

Pour favoriser la diffusion des véhicules électriques et « hybride *plug-in* », le Groupe a signé en 2008 un partenariat avec EDF, portant notamment sur la définition des modèles économiques permettant leur développement commercial, sur les technologies de stockage de l'énergie, ou encore sur la standardisation des systèmes de charges et protocoles de communication entre les véhicules et les infrastructures.

La PAC : un chantier à long terme pour l'environnement

PSA PEUGEOT CITROËN poursuit enfin ses recherches sur les piles à combustible avec l'objectif d'atteindre des conditions techniques et économiques acceptables pour l'application à l'automobile de ce dispositif, qui élimine les émissions de CO₂ et les émissions polluantes locales (HC, NOx...) lors de l'utilisation du véhicule. Le Groupe travaille sur différentes piles et prototypes grâce à une équipe interne de spécialistes et des réseaux experts dans le cadre de partenariats de recherche, à l'image de ceux signés avec le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique).

Compte tenu des défis à relever, souvent indépendants du constructeur (coût de la pile, son intégration dans le véhicule, stockage de l'hydrogène et sa distribution), le Groupe prévoit une introduction progressive de la PAC dans l'automobile à l'horizon 2020.

L'éco-conception pour un meilleur recyclage

PSA PEUGEOT CITROËN prend en compte le recyclage de ses véhicules dès la conception. Ce principe d'éco-conception vise à faciliter les opérations de dépollution des véhicules hors d'usage (VHU) et à favoriser les filières de valorisation et de recyclage. La traçabilité des pièces plastiques, l'utilisation de matériaux connus pour leur aptitude au recyclage, la réduction de leur diversité afin de faciliter le tri post-broyage, ainsi que l'intégration de matières recyclées sur les véhicules neufs constituent d'autres moyens utilisés par le Groupe.

Cette démarche lui permet de garantir le respect du taux de recyclabilité de 95 %. À partir de 2008, cet élément fait partie intégrante de l'homologation des véhicules neufs mis sur le marché. À ce titre, l'UTAC a délivré à PSA PEUGEOT CITROËN le certificat attestant de la capacité du Groupe à mettre en place les process nécessaires pour répondre à cette exigence.

Les nouveaux modèles commercialisés par le Groupe sont recyclables et valorisables au moins à 95 % de leur poids moyen, selon la norme ISO en vigueur et nos propres calculs.

Le Groupe poursuit des travaux avec ses fournisseurs afin d'éliminer les quatre métaux lourds (Pb, Cd, Cr et Hg) et trouver des solutions techniques de substitution.

Dans le cadre de sa politique d'éco-conception et pour consolider sa position de leader des véhicules respectueux de l'environnement, PSA PEUGEOT CITROËN s'est également doté d'un plan en faveur des « matériaux verts ». Son objectif est de porter la part de ces derniers à 20 % de la masse de polymères de ses véhicules en 2011. Le Groupe distingue deux familles de matériaux dits « verts » : les matières recyclées (non-métalliques) d'une part, et les matières d'origine renouvelable d'autre part :

fibres et matériaux naturels (bois, coton, etc.) et biomatériaux (non-issus de la filière pétrochimique, mais de ressources renouvelables). Par le biais d'actions menées en partenariat avec des fournisseurs, le plan matériaux verts contribue à dynamiser toute la filière du recyclage.

Participer à des projets de mécénat écologique et scientifique

Le souci du Groupe d'élargir la réflexion au-delà de son seul périmètre de responsabilité est illustré notamment par le Puits de Carbone Peugeot créé en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) au Brésil : projet innovant de reforestation à but de séquestration de carbone, d'une durée de 40 ans. 2008 a vu se réunir à Paris le 9^{ème} Comité scientifique consultatif du Puits de carbone, occasion de célébrer le 10^{ème} anniversaire du projet. Celui-ci constitue un succès majeur avec plus de 2 millions d'arbres de 50 essences locales différentes plantés, dans le cadre d'un programme scientifique pluridisciplinaire de haut niveau, qui fédère, à la Fazenda São Nicolau, lieu d'implantation du projet dans le Mato Grosso, les efforts d'équipes de chercheurs brésiliennes et françaises.

→ 5.3.3 Consommations et émissions voitures

Citroën (2008)

	Energie	Cylindrée	Puissance	Consommation			CO ₂	Bruit
		cm ³	kW	urbaine	route	mixte	g/km	dB(a)
Citroën C1								
1.0	E	998	50	5,5	3,9	4,5	106	70
HDi 55	D	1 398	40	5,3	3,4	4,1	109	71,2
Citroën C2								
1.4 SensoDrive Stop&Start	E	1 360	65	6,8	4,8	5,6	130	70,5
1.1	E	1 124	44	7,5	4,8	5,8	138	72,9
HDi 70	D	1 398	50	5,3	3,7	4,3	113	73,8
HDi 70 SensoDrive	D	1 398	50	4,9	3,8	4,2	111	72,7
Citroën C3								
1.4 16v Stop&Start	E	1 360	65	6,9	4,9	5,7	135	70,8
1.4	E	1 360	54	8,2	4,9	6,1	145	73,8
HDi 70	D	1 398	50	5,3	3,8	4,4	115	72,9
Hdi 70 SensoDrive	D	1 398	50	4,9	3,9	4,3	113	71,3
Citroën Berlingo								
1.6 16v	E	1 587	66	10,8	6,8	8,2	195	73,3
HDi 110 FAP	D	1 560	80	6,8	4,9	5,6	147	73,5
HDi 92	D	1 560	66	7,0	5,0	5,7	150	74,2
Citroën Xsara Picasso								
1.6 16v	E	1 587	80	9,5	6,0	7,3	172	71,9
HDi 92	D	1 560	66	6,4	4,2	5,0	130	73,4
Citroën C4								
1.4 16v	E	1 360	65	8,7	5,2	6,4	153	71,6
VTi 120	E	1 598	88	9,3	5,2	6,7	159	74
HDi 92	D	1 560	66	5,7	3,7	4,4	117	74,1
Citroën C4 Picasso								
THP 150	E	1 598	110	9,9	5,8	7,3	173	73
VTi 120	E	1 598	88	10,0	5,9	7,4	174	73,8
HDi 110 FAP	D	1 560	80	6,9	4,7	5,5	145	72,2
HDi 110 FAP Airdream BMP6	D	1 560	80	6,4	4,7	5,3	140	70,1
Citroën C5								
1.8 16v	E	1 749	92	10,8	6,2	7,9	188	72,1
2.0 16v	E	1 997	103	12,0	6,3	8,4	198	72,8
HDi 140 FAP	D	1 997	103	7,5	4,8	5,8	153	71,1
HDi 110 FAP Airdream	D	1 560	80	6,6	4,6	5,3	140	71,7
Citroën C6								
3.0 V6	E	2 946	155	16,3	8,2	11,2	266	72,2
V6 HDi 208 FAP	D	2 720	150	12,0	6,8	8,7	230	70,2
HDi 173 FAP	D	2 179	125	8,7	5,4	6,6	175	75
Citroën C8								
2.0 16v	E	1 997	103	12,0	7,3	9,0	213	72,4
HDi 120	D	1 997	88	8,8	5,8	6,9	182	74,6
Citroën C-Crosser								
HDi 160 FAP	D	2 179	115	9,5	5,9	7,2	191	74,9

En gras : version la plus vendue en France de chaque modèle (essence, diesel).

En maigre : version de chaque modèle émettant le moins de CO₂ (essence, diesel).

Modèles commercialisés au 1^{er} semestre 2009

Citroën C3 Picasso (commercialisation février 2009)

VTi 95	E	1 397	70	9,1	5,5	6,8	157	74,4
HDi 90	D	1 560	66	6,0	4,0	4,7	125	74,9
Citroën Nemo Combi								
1.4	E	1 360	54	8,8	5,9	7,0	165	70
HDi 70	D	1 398	50	5,7	3,8	4,5	119	71

Peugeot (2008)

	Energie	Cylindrée	Puissance	Consommation			CO ₂	Bruit
		cm ³	kW	urbaine	route	mixte	g/km	dB(a)
Peugeot 107								
1.0 BVM	E	998	50	5,5	3,9	4,5	106	70
1.4 HDi	D	1 398	40	5,3	3,4	4,1	109	71,2
Peugeot 1007								
1.4 BVM	E	1 360	54	8,6	5,2	6,5	153	73,2
1.4 HDi	D	1 398	50	5,6	3,9	4,5	120	73,7
Peugeot 206 (berline)								
1.4	E	1 360	55	8,8	5,0	6,4	152	73,3
1.4 HDi	D	1 398	50	5,4	3,7	4,3	112	70,9
Peugeot 207 (berline)								
1.4	E	1 360	55	8,4	5,0	6,3	150	73,6
1.4 VTi	E	1 397	70	7,9	4,8	5,9	140	72,7
1.4 HDi	D	1 398	50	5,8	3,8	4,5	117	73,3
Peugeot 308								
1.4 VTi	E	1 397	70	9,0	5,2	6,5	155	73,7
1.6 VTi	E	1 598	88	9,3	5,2	6,7	159	73,9
1.6 HDi	D	1 560	66	5,8	3,8	4,5	120	73,2
1.6 HDi FAP	D	1 560	80	5,9	3,8	4,5	120	73,8
Peugeot 407 Berline								
1.8	E	1 749	92	10,5	6,0	7,7	181	72,7
1.6 HDi FAP	D	1 560	80	6,8	4,4	5,3	140	73,5
2.0 HDi FAP	D	1 997	100	7,5	4,7	5,7	150	74,3
Peugeot 407 Coupé								
2.2 BVM	E	2 230	120	13,1	6,9	9,2	219	74
2.0 HDi FAP	D	1 997	100	7,8	4,8	5,9	156	73,7
2.7 HDi BVA	D	2 720	150	11,9	6,5	8,5	225	71,6
Peugeot 4007								
2.2 HDi FAP	D	2 179	115	9,5	5,9	7,2	191	74,9
Peugeot 607								
3.0	E	2 946	155	14,9	7,5	10,2	242	73,2
2.0 HDi BVM FAP	D	1 997	100	8,1	5,0	6,1	160	74,6
2.7 HDi BVA FAP	D	2 720	150	11,6	6,6	8,4	223	72
Peugeot 807								
2.0 BVM	E	1 997	103	12,0	7,3	9,0	213	72,4
2.0 HDi	D	1 997	88	8,8	5,8	6,9	182	74,6
2.0 HDi FAP	D	1 997	100	9,0	6,0	7,1	188	73,3
Partner Tepee								
1.6	E	1 587	66	10,8	6,8	8,2	195	73,3
1.6 HDi	D	1 560	80	6,8	4,9	5,6	147	73,5
Expert Tepee								
2.0	E	1 997	103	13,3	8,2	10,1	241	73,3
1.6 HDi	D	1 560	66	8,4	6,6	7,2	191	74,4
2.0 HDi	D	1 997	88	9,1	6,3	7,2	194	74,9

En gras : version la plus vendue en France de chaque modèle (essence, diesel).

En maigre : version de chaque modèle émettant le moins de CO₂ (essence, diesel).

Modèles/versions commercialisés au 1^{er} semestre 2009

Peugeot 3008								
1.6 VTi	E	1598	88	9,8	5,6	7,1	165	73,3
1.6 HDi FAP BMP6	D	1560	80	5,9	4,3	4,9	130	72,9
Bipper Tepee								
1.4	E	1360	54	8,8	5,9	6,9	165	70
1.4 HDi	D	1398	50	5,7	3,8	4,5	119	71
Peugeot 407 Berline								
1.6 HDi FAP	D	1560	80	6,4	4,1	4,9	129	73,5

→ 5.3.4 L'activité industrielle et l'environnement

Une organisation et des principes forts

Sur le plan industriel le Groupe est engagé, depuis de nombreuses années, dans une politique de protection de l'environnement volontariste, afin que l'activité de chaque site industriel garantisse pour le voisinage, outre le respect de la réglementation nationale et locale, la protection des milieux naturels et la qualité de vie. Pour atteindre cet objectif, la stratégie industrielle du Groupe intègre la protection de l'environnement dans une perspective d'amélioration continue, fondée sur une organisation rigoureuse, une méthodologie structurée autour d'ISO 14001, l'allocation de moyens financiers significatifs et un Outil de Reporting et de Gestion Environnementale (dénommé ORGE) repensé entièrement en 2007, à partir de la base existante de données créée en 1989. C'est ainsi que le Groupe intervient efficacement sur les aspects

environnementaux les plus significatifs de ses activités. Cette politique est mondiale.

La direction centrale des affaires publiques et de l'environnement comporte un département consacré à l'environnement industriel, qui anime et coordonne l'action générale, gère l'application ORGE et dispose d'un budget d'investissement spécifique. Sur chaque site, un responsable de l'environnement s'appuie sur un service dédié et sur des correspondants désignés dans chaque atelier de l'établissement. Enfin, la direction technique dispose également de spécialistes en environnement qui viennent en assistance des usines, notamment lors des projets industriels. Ce sont ainsi environ 500 personnes qui sont impliquées directement dans la gestion quotidienne de l'environnement industriel du Groupe.

Une politique de certification active

Un système de management environnemental est en place sur tous les sites de production du Groupe. Il est fondé sur la norme internationale ISO 14001, laquelle est un standard de management et d'organisation reconnu. Elle vise à exprimer une politique environnementale, décrire les procédures suivies pour sa mise en œuvre, garantir la conformité réglementaire et tendre vers l'amélioration continue, principe de base de la bonne gestion de l'environnement.

Dans le cadre de la démarche ISO 14001, chaque collaborateur, qu'il soit sous contrat à durée indéterminée ou sous contrat à

durée déterminée, mais aussi intérimaire ou stagiaire, reçoit une formation ou une sensibilisation à l'environnement adaptée à sa fonction et à son activité. Cette initiative vaut également pour les prestataires extérieurs qui interviennent dans les usines.

Engagée depuis plus de dix ans, la démarche de certification, arrivée à maturité dans les usines, s'est déployée sur d'autres établissements (centres techniques, centre de pièces de rechange et nouveau site de production). L'ensemble des unités de production du Groupe est certifié ISO 14001 depuis fin 2007.

CALENDRIER DE LA CERTIFICATION ISO 14001 DES SITES INDUSTRIELS

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
Mulhouse	Poissy	Aulnay	Asnières	Metz	Saint Ouen	Hérimoncourt*	Trnava
Sochaux	Trémery	Rennes	Caen	Mangualde			Vesoul
	Madrid	Porto Real	Charleville				La Garenne
	Buenos Aires		Sept Fons				
	Vigo		Valenciennes				

* Site intégré au périmètre PCA à compter de 2005 (site certifié depuis 2001).

Nota : Au-delà de ce périmètre, les 5 joint ventures industrielles automobiles sont certifiées : TPCA situé à Kolín en République tchèque, DPCA situé dans le Hubei (Wuhan et Xiangfan) en Chine, Sevelnord situé à Hordain en France, Sevelsud situé à Val Di Sangro en Italie, la Française de Mécanique située à Douvrin en France.

Réduire les émissions de gaz dans l'atmosphère

Maîtrise des émissions de composés organiques volatils

Les émissions de composés organiques volatils (COV) des usines terminales de production automobile PSA s'établissent, en France, à un niveau inférieur à 1 % du total des émissions de ces composés, toutes sources anthropiques confondues (source

CITEPA : émission anthropique annuelle 2006, 1 336 kt).

La politique du Groupe en la matière est volontariste et se décline selon quatre axes :

- optimisation des ateliers en réduisant la consommation de peintures (et donc de solvants) par la mise en œuvre de

matériel à meilleur rendement d'application, en choisissant des peintures à teneurs en solvants réduites et en recyclant les solvants usés ;

- mise en œuvre de technologies propres (peintures hydrodiluable, apprêts poudre) dans les nouveaux ateliers ;
- installation d'équipements de traitement de l'air par incinération des COV ;
- développement du partage d'expérience et de l'échange de bonnes pratiques entre les différentes usines du Groupe.

Le déploiement de ce plan d'action ambitieux a permis, d'une part, de diviser par deux les émissions de COV par véhicule des usines de carrosserie du Groupe en moins de 15 ans et, d'autre part, de respecter pour chaque site les valeurs limites fixées par la Directive Européenne sur la réduction des émissions de COV, entrée en application en octobre 2007.

Maîtriser la consommation d'énergie

L'utilisation d'énergie est au cœur même des process industriels de la construction d'automobiles (fonderie, refroidissement d'outils, cuisson des peintures, traitement thermique...). Le Groupe s'attache à développer un plan de maîtrise de l'énergie

En poursuivant la mise en œuvre systématique des meilleures technologies disponibles à un coût économique acceptable, le Groupe continue à améliorer ses performances et confirme son objectif à terme de 4 kg par véhicule environ.

Baisse des autres polluants réglementés

La substitution progressive des combustibles fortement soufrés par des combustibles à moindre teneur en soufre, puis par le gaz naturel, a permis de réduire au minimum les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) des installations de combustion du Groupe à l'échelle mondiale depuis 1995.

Sur la même période et le même périmètre, les émissions d'oxydes d'azote (NO_x) ont également fortement diminué.

sur l'ensemble de ses sites de production, en cohérence avec les meilleures techniques disponibles.

La cogénération, mise en place sur trois sites du Groupe, figure parmi les initiatives les plus remarquables ces dernières années.

Participation au système d'échange de quotas de CO₂

Sept établissements français et deux sites espagnols étaient inclus dans la première itération du système d'échanges de quotas de CO₂ mis en place selon la directive européenne relative au système de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, sur la période 2005-2007.

Basée sur les données historiques (1996-2002) l'allocation dévolue à ces établissements a permis de dégager un excédent. Ce bon résultat, qui traduit une baisse des émissions de CO₂ par véhicule produit, est dû à la conjonction d'investissements conséquents réalisés ces dernières années pour améliorer les installations de

combustion de plus de 20 MW, et au déploiement d'une politique de maîtrise des consommations d'énergie sur tous les sites.

Pour la période 2008-2012, le système ne concerne plus que 8 établissements. Le site de La Garenne, qui après modernisation de sa chaufferie principale n'atteint plus le seuil de 20 MW, est sorti du système.

Pour cette deuxième période, les principes d'allocations de quotas ont conduit à une réduction significative pour la plupart des sites.

Réduire le prélèvement d'eau et les rejets dans l'eau

Économiser l'eau est un objectif majeur pour chaque site industriel. La généralisation du comptage, l'affichage des modes opératoires les plus économes et la mise en œuvre de système de recyclage sont la règle commune.

Cette politique a permis, depuis 1995, de diviser fortement la consommation d'eau par véhicule produit, contribuant ainsi à la préservation de la ressource.

Chaque site, raccordé au réseau public de traitement des eaux usées ou équipé en interne d'une installation complète d'épuration, suit également la qualité de ses rejets à partir d'indicateurs, définis dans les autorisations d'exploiter. Cette organisation permet de garantir une qualité des rejets aqueux acceptable pour le milieu récepteur. En particulier, les risques de pollution par eutrophisation et par acidification sont négligeables compte tenu des caractéristiques des effluents des sites automobiles du Groupe.

Réduire et valoriser au mieux les déchets

La politique mise en œuvre par le Groupe depuis plus de dix ans vise deux objectifs. D'une part réduire le poids de déchets produits par véhicule fabriqué, et d'autre part promouvoir le recyclage et la valorisation.

Depuis 1995 les résultats obtenus, hors déchets métalliques, sont les suivants :

- le poids de déchets par voiture produite a été réduit d'environ un quart ;

- le taux de valorisation des déchets se stabilise autour de 82 % ;
- les autres filières d'élimination utilisées sont l'incinération sans récupération d'énergie et le traitement physico-chimique sur certains déchets liquides ou boueux et la mise en décharge, en constante régression.

Les déchets métalliques (tôles, copeaux...) sont récupérés en quasi-totalité et trouvent des débouchés naturels en sidérurgie ou dans les fonderies du Groupe.

En tenant compte de ces déchets métalliques, le taux de valorisation global des déchets industriels du Groupe se stabilise à 94 %.

Autres aspects environnementaux

Connaître les sols pour mieux les protéger

Le Groupe s'attache à connaître les pollutions anciennes qui peuvent être présentes dans les sols de ses sites.

À l'instigation des pouvoirs publics, ou de sa propre initiative, le Groupe a procédé à des études de pollution des sols sur de nombreux sites. Après des investigations poussées, les experts ont conclu que certains sites étudiés appartenaient à la catégorie pour laquelle une autosurveillance est nécessaire. Au cas par cas des sites, ces analyses sont complétées de quelques actions ponctuelles de dépollution ou mesures de prévention. D'autres analyses de sol sont aussi réalisées dans le cadre des cessions ou acquisitions d'établissements industriels, mais également lors du désinvestissement de certaines installations.

Par ailleurs, le Groupe poursuit une politique rigoureuse de prévention de la pollution des sols, notamment en dotant les stockages de produits liquides de dispositifs de rétention et en limitant autant que possible la création de réseaux enterrés de transport de fluides.

Prise en compte de l'équilibre biologique et maîtrise des nuisances olfactives et sonores

L'activité de production automobile de PSA PEUGEOT CITROËN ne présente pas intrinsèquement un haut risque pour l'environnement. Elle se caractérise cependant par la taille de ses sites, liée aux nécessités de production en très grande série.

Si la plupart des sites du Groupe sont implantés en zone industrielle périurbaine, aucun site n'est inclus dans un espace défini en tant que zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar), ni en tant que zone réglementée pour la protection de la faune et de la flore (parcs nationaux, zones Natura 2000, réserves naturelles, etc.). Néanmoins quelques sites sont situés à proximité de certaines de ces zones. Mais cette proximité n'a pas de conséquence identifiée à ce jour sur les milieux concernés.

Les exigences d'équilibre et de préservation des milieux naturels, de la flore et de la faune, et les mesures à prendre pour la tranquillité des riverains sont appréciées et arrêtées à l'occasion des études d'impact ou des compléments d'études d'impact. Ces études, réalisées avant chaque installation nouvelle ou équipement nouveau, sont réglementairement soumises à l'avis du public et à l'approbation des autorités administratives.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

En 2008 dans le cadre d'un contentieux opposant les acquéreurs successifs d'une ancienne usine de production à Levallois et le Groupe, une provision de 1 million d'euros a été constituée.

Indemnités versées en exécution d'une décision judiciaire pour atteinte à l'environnement

À ce titre, le Groupe n'a eu à verser aucune indemnité en 2008.

Les autres divisions et l'environnement

Poursuite de l'optimisation des bâtiments chez Gefco

Entre 2005 et 2008, Gefco a présidé la commission créée en vue d'élaborer une Charte Développement durable spécifique aux bâtiments logistiques, sous l'égide de l'association Afilog.

L'entreprise salue la décision d'étendre la certification NF Bâtiments Tertiaires-Démarche HQE aux plates-formes logistiques.

Les exigences de celle-ci portent notamment sur la diminution de l'impact acoustique et visuel des bâtiments, sur le recours au transport multimodal, ou encore la limitation de la consommation d'énergie et d'eau. Gefco procédera, avec les partenaires adéquats, à la certification des futures plate-formes logistiques qui seront construites pour ses besoins en France.

Une certification de l'exploitation concernant les bâtiments existants est également en cours d'élaboration.

→ 5.3.5 Consommations et émissions de sites

Les indicateurs environnementaux exposés ci-dessous correspondent à l'application des articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce. Les données reportées

concernent les usines, les principaux sites d'études et les sites logistiques des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, y compris les réseaux propres aux

marques Peugeot et Citroën. Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 70,86 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie dans son propre rapport annuel les indicateurs relevant de son activité. Ses principaux indicateurs figurent dans ce qui suit à titre indicatif.

Pour les besoins de sa production et de ses salariés, PSA PEUGEOT CITROËN consomme des matières premières, qui sont principalement :

- l'eau, pour remplir les fonctions telles que l'usinage, le lavage, le refroidissement, les sanitaires, etc. Tenant compte de la disponibilité locale de cette ressource, l'alimentation des sites se fait à partir du réseau de distribution public, ou de captages privés dans les nappes souterraines et les cours d'eau à proximité, le cas échéant ;
- les énergies (combustibles fossiles et énergie électrique, vapeur) dont l'utilisation est le cœur même de certains process (par exemple, le traitement thermique, la fonderie, la cuisson des peintures, etc.) ou encore, indispensable au chauffage, à l'éclairage, à la climatisation des locaux...

L'utilisation de ces matières premières et des produits entrant dans les process de fabrication tels que la ferraille en fonderie, les tôles d'acier et d'aluminium en emboutissage ou tels que les produits

de traitement de surface, les peintures, les fluides de coupe, les colles, les mastics, etc. génère des sous-produits que les sites du Groupe s'attachent à limiter et à maîtriser au mieux.

De même, pour leurs émissions dans l'air, l'eau, les sols.

Nota préalable : quelques ajustements des résultats 2007 ont été réalisés pour tenir compte de précisions obtenues après la publication du document de référence. Ces modifications dès lors qu'elles entraînent un écart supérieur à 1 % de l'indicateur concerné sont commentées.

Nota sur le périmètre :

- PCA a réintégré 3 sites PCI dans son giron en 2007 (Meudon est rattaché à l'établissement de Vélizy ; les activités des sites du Rheu et d'Etupes sont rapatriées respectivement sur les centres de production de Rennes et Sochaux). Par conséquent, PCI comprend un seul établissement (St Etienne) à compter de 2007 ;
- les résultats des marques Citroën et Peugeot (AP/AC) sont pris en compte à compter de 2007.

Nota : les précisions d'ordre méthodologique sont disponibles dans le rapport d'activité et de développement durable.

Prélèvement d'eau

(unité : m³)		Eau de ville	Eau de surface	Eau souterraine	TOTAL
PCA	2008	2 611 790	4 036 944	4 943 993	11 592 727
	2007	2 703 266	4 534 027	5 069 449	12 306 742
	2006	3 270 583	5 128 452	5 997 563	14 396 598
AP/AC	2008	732 905	9 140	6 554	748 599
	2007	744 993	11 298	6 551	762 842
	2006	-	-	-	0
PCI	2008	2 684	-	-	2 684
	2007	4 104	-	-	4 104
	2006	20 307	-	-	20 307
PMTC	2008	12 914	11 604	-	24 518
	2007	10 817	12 280	-	23 097
	2006	12 553	24 610	-	37 163
Gefco	2008	201 060	286	28 079	229 425
	2007	231 183	291	25 702	257 176
	2006	185 777	-	22 840	208 617
TOTAL	2008	3 561 353	4 057 974	4 978 626	12 597 953
	2007	3 694 363	4 557 896	5 101 702	13 353 961
	2006	3 489 220	5 153 062	6 020 403	14 662 685
Faurecia	2008	1 368 065	944 179	415 166	2 727 410
	2007	1 409 523	906 093	518 739	2 834 355
	2006	1 333 316	1 106 803	554 165	2 994 284

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 84% des sites en 2008 (93% en 2007).

Les résultats de Gefco présentés se rapportent à 70% de leurs sites en 2008 (84% en 2007 et 78% en 2006). Les sites qui n'ont pas renseigné ces informations sont pour la plupart des

implantations où Gefco est locataire. Les informations relatives aux consommations de fluides et d'énergie ont pu ne pas être disponibles car incluses dans les charges locatives.

Rejets bruts dans l'eau, sortie usine

Nota : Les rejets de polluants dans l'eau sont exprimés en flux annuel au lieu du flux journalier depuis 2007. Cette nouvelle expression a été appliquée rétroactivement à l'année 2006.

(unité : kg/an)		DCO	DBO ₅	MES
PCA	2008	2 351 932	705 537	661 771
	2007	2 459 755	747 668	663 813
	2006	2 926 580	1 085 337	587 958
AP/AC	2008	nc	nc	nc
	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
PCI	2008	nc	nc	nc
	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
PMTC	2008	536	122	83
	2007	1 119	322	72
	2006	1 456	544	109
Gefco	2008	nc	nc	nc
	2007	nc	nc	nc
	2006	nc	nc	nc
TOTAL	2008	2 352 468	705 659	661 854
	2007	2 460 874	747 990	663 885
	2006	2 928 036	1 085 881	588 067
Faurecia	consolidation non disponible			

DCO = Demande Chimique en Oxygène ;

DBO₅ = Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours ;

MES = Matières En Suspension ;

nc = non concerné.

Commentaire :

Avant rejet au milieu naturel, les effluents aqueux font l'objet, pour 9%, d'un traitement épuratoire complet in-situ, et pour 91%, d'un traitement complémentaire en station d'épuration collective.

Consommations énergétiques

Consommations directes d'énergie primaire

Nota : Les indicateurs énergétiques sont exprimés ici dans une unité cohérente (MWh pci) par application de coefficients de conversion reconnus officiellement.

		Fioul HTS	Fioul BTS	Fioul TBTS	FOD	GN + GPL	Charbon	Coke
PCA	2008	-	-	8 313	20 428	2 305 628	-	122 936
	2007	-	-	50 990	14 717	2 408 351	-	117 188
	2006	-	-	109 989	18 091	2 521 538	24 909	119 801
AP/AC	2008	-	-	1 678	35 066	191 727	-	-
	2007	-	-	562	36 100	168 617	-	-
	2006	-	-	-	-	-	-	-
PCI	2008	-	-	-	-	4 458	-	-
	2007	-	-	-	-	4 880	-	-
	2006	-	-	-	-	15 665	-	-
PMTC	2008	-	-	-	29	23 113	-	-
	2007	-	-	-	2	24 214	-	-
	2006	-	-	-	2	30 605	-	-
Gefco	2008	-	-	-	3 924	50 832	-	-
	2007	-	-	-	18 386	41 954	-	-
	2006	-	-	-	24 252	50 315	-	-
TOTAL	2008	0	0	9 991	59 447	2 575 758	0	122 936
	2007	0	0	51 552	69 205	2 648 016	0	117 188
	2006	0	0	109 989	42 345	2 618 123	24 909	119 801
Faurecia	2008	4	103	980	10 174	650 863	-	-
	2007	12	85	983	9 363	650 865	-	-
	2006	4	118	1 113	12 083	641 829	-	-

Fioul HTS = Fioul Haute Teneur en Soufre ;

Fioul BTS = Fioul Basse Teneur en Soufre ;

Fioul TBTS = Fioul Très Basse Teneur en Soufre ;

FOD = Fioul domestique ;

GN = Gaz Naturel ;

GPL = Gaz de Pétrole Liquéfié.

La consommation de gaz naturel PCI 2007 a été revue à la hausse (+ 27 %) après rectification de la donnée sur son site de Saint-Étienne.

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 92% des sites en 2008 (96% en 2007). Ce taux de couverture est calculé au global sur les consommations directes d'énergie primaire et secondaire.

Les résultats Gefco présentés se rapportent en moyenne à 96% des sites en 2008 (91% en 2007) pour les consommations directes d'énergie primaire.

Les sites qui n'ont pas renseignés ces informations sont pour la plupart des implantations où Gefco est locataire. Les informations relatives aux consommations de fluides et d'énergies ont pu ne pas être disponibles car incluses dans les charges locatives.

Consommations directes d'énergie secondaire

(unité : MWh)

		Électricité	Vapeur
PCA	2008	2 601 683	299 828
	2007	2 794 310	321 162
	2006	2 825 163	332 686
AP/AC	2008	157 673	16 809
	2007	163 752	9 007
	2006	-	-
PCI	2008	1 473	-
	2007	2 138	-
	2006	13 574	-
PMTC	2008	13 849	-
	2007	16 155	-
	2006	17 392	-
Gefco	2008	65 927	-
	2007	49 289	-
	2006	52 872	-
TOTAL	2008	2 840 605	316 637
	2007	3 025 644	330 169
	2006	2 909 001	332 686
Faurecia	2008	1 063 532	19 876
	2007	1 080 257	22 151
	2006	1 012 545	34 108

Les résultats AP/AC présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à 92% des sites en 2008 (96% en 2007). Ce taux de couverture est calculé au global sur les consommations directes d'énergie primaire et secondaire.

Les résultats Gefco présentés se rapportent à 88% des sites en 2008 (90 % en 2007 et 87% en 2006) sur les consommations directes d'énergie secondaire.

Émissions atmosphériques directes issues de l'utilisation de combustibles

Nota : Les émissions directes sont calculées à partir des consommations d'énergies en application de l'arrêté du 31 mars 2008 pour le CO₂ et de la circulaire du 15 avril 2002 pour les autres gaz.

Émissions directes de Gaz à Effet de Serre (GES)

(unité : t)		CO ₂	N ₂ O	CH ₄	Total éq. CO ₂
PCA	2008	522 242	20,9	33,3	529 425
	2007	552 020	22,1	35,2	559 601
	2006	602 106	23,8	38,8	610 285
AP/AC	2008	49 343	1,9	3,0	50 002
	2007	44 483	1,7	2,6	45 068,8
	2006	-	-	-	-
PCI	2008	916	0,0	0,1	930
	2007	1 003	0,0	0,1	1 018
	2006	3 220	0,1	0,2	3 268
PMTC	2008	4 759	0,2	0,3	4 830
	2007	4 978	0,2	0,4	5 053
	2006	6 291	0,3	0,4	6 386
Gefco	2008	11 648	0,5	0,7	11 811
	2007	13 591	0,5	0,7	13 755
	2006	16 740	0,6	0,9	16 938
TOTAL	2008	588 908	23,6	37,4	596 999
	2007	616 075	24,5	38,9	624 495
	2006	628 357	24,8	40,4	636 878
Faurecia	2008	138 374	5,9	8,8	140 393
	2007	136 922	5,9	9,4	138 955
	2006	135 538	5,9	9,3	137 548

CO₂ = Dioxyde de carbone ;

N₂O = Protoxyde d'azote ;

CH₄ = Méthane.

Le calcul des émissions totales de GES exprimées en t éq. CO₂ s'effectue par l'application de coefficients (pouvoirs de réchauffement globaux) de, respectivement, 310 pour le N₂O et 21 pour le CH₄ (source : rapport IPCC, 1995).

Les résultats AP/AC et Gefco présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à la même proportion de sites que celle des consommations directes d'énergie.

Les émissions de gaz à effet de serre PCI 2007 ont été recalculées sur la base de la consommation de gaz naturel actualisée.

Autres émissions directes

(unité : t)		SO ₂	NO ₂
PCA	2008	26,6	510,5
	2007	101,7	556,7
	2006	304,8	636,4
AP/AC	2008	15,4	55,1
	2007	13,7	49,8
	2006	-	-
PCI	2008	0,0	1,0
	2007	0,0	1,1
	2006	0,0	3,4
PMTC	2008	0,1	5,0
	2007	0,1	5,2
	2006	0,1	6,6
Gefco	2008	1,5	12,4
	2007	6,4	15,7
	2006	8,4	19,6
TOTAL	2008	43,6	583,9
	2007	121,9	628,4
	2006	313,3	666,0
Faurecia	2008	7,3	144,9
	2007	8,3	144,6
	2006	7,9	143,7

SO₂ = Dioxyde de soufre.

NO₂ = Dioxyde d'azote.

Les émissions SO₂ et NO₂ PCI 2007 ont été recalculées sur la base de la consommation de gaz naturel actualisée.

Les résultats AP/AC et Gefco présentés dans le tableau ci-dessus se rapportent à la même proportion de sites que celle des consommations directes d'énergie.

Émissions indirectes de CO₂

Nota : Les émissions indirectes sont calculées à partir des achats d'électricité et de vapeur en application de facteurs d'émission obtenus auprès des fournisseurs.

(unité : t)		CO ₂ indirect
PCA	2008	366 434
AP/AC	2008	consolidation non disponible
PCI	2008	63
PMTC	2008	589
Gefco	2008	consolidation non disponible
TOTAL	2008	367 085
Faurecia	2008	consolidation non disponible

Émissions de COV des installations de peinture de carrosserie

		COV (t)	Ratio (kg/véh)
PCA	2008	9 505	4,13
	2007	11 136	4,39
	2006	12 128	4,88
PMTC	2008	12	
	2007	101	
	2006	89	
TOTAL	2008	9 517	
	2007	11 237	
	2006	12 217	

COV = Composés Organiques Volatils.

Quantités de déchets traités par nature et par filières d'élimination

Périmètre PCA (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	TOTAL
Spécifiques fonderie	2008	15 734	64 605	117 927	49	198 315
	2007	14 707	64 831	138 838	30	218 405
	2006	9 651	73 549	111 755	82	195 037
DIB	2008	18 200	83 046	1 985	402	103 634
	2007	19 397	87 069	3 705	1 547	111 719
	2006	21 217	89 921	5 001	438	116 578
Boues + Liquides + DIS	2008	6 523	26 716	-	23 473	56 711
	2007	6 392	31 470	0	22 968	60 830
	2006	13 406	33 404	75	17 985	64 869
TOTAL	2008	40 457	174 367	119 912	23 924	358 660
	2007	40 496	183 370	142 543	24 545	390 954
	2006	44 273	196 874	116 831	18 505	376 483

DIB = Déchets Industriels Banals.

DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Périmètre AP/AC (hors déchets métalliques)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
DIB	2008	11 309	8 430	739	20 479
	2007	11 954	5 611	1 672	19 236
	2006	-	-	-	-
Boues + Liquides + DIS	2008	1 331	2 781	922	5 034
	2007	2 132	2 207	883	5 223
	2006	-	-	-	-
TOTAL	2008	12 640	11 211	1 661	25 512
	2007	14 085	7 819	2 555	24 459
	2006	-	-	-	-

DIB = Déchets Industriels Banals.

DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (environ 3 900 tonnes en 2008), dont 72 % ont été recyclés en 2008.

Les résultats AP/AC présentés ci-dessus se rapportent en moyenne à 82 % des sites en 2008 (94% en 2007).

Périmètre PCI + PMTC (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
Spécifiques fonderie	2008	-	-	227	227
	2007	-	-	407	407
	2006	-	-	217	217
DIB	2008	220	885	-	1 105
	2007	339	1 140	-	1 479
	2006	523	1 895	83	2 500
Boues + Liquides + DIS	2008	11	186	589	785
	2007	5	220	889	1 114
	2006	8	234	870	1 112
TOTAL	2008	231	1 070	816	2 117
	2007	344	1 361	1 296	3 001
	2006	531	2 128	1 170	3 828

DIB = Déchets Industriels Banals.

DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (400 tonnes en 2008) qui sont recyclés à près de 100 %.

Périmètre Gefco (hors déchets métalliques)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
DIB	2008	5 645	3 891	324	9 860
	2007	6 596	4 542	1 725	12 863
	2006	6 988	6 456	320	13 765
Boues + Liquides + DIS	2008	438	1 001	124	1 563
	2007	61	8	135	204
	2006	218	1 330	255	1 803
TOTAL	2008	6 083	4 892	448	11 423
	2007	6 657	4 550	1 860	13 067
	2006	7 206	7 786	576	15 568

DIB = Déchets Industriels Banals ;

DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (375 tonnes en 2008) qui sont recyclés à près de 95 %.

Les résultats Gefco présentés ci-dessus se rapportent en moyenne à 70 % des sites en 2008 (83 % en 2007 et 74 % en 2006).

Les sites qui n'ont pas renseignés ces informations sont pour la plupart des implantations de moindre importance à l'étranger où les déchets sont gérés par les services municipaux et dont les tonnages ne sont pas disponibles.

Les déchets dont le mode de traitement n'était pas connu ont été comptabilisés comme étant mis en décharge.

Périmètre Faurecia (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	TOTAL
TOTAL	2008	71 093	44 220	9 387	16 990	141 690
	2007	64 362	33 222	7 085	10 959	115 628
	2006	56 690	56 217	6 532	6 009	125 448

DIB = Déchets Industriels Banals.

DIS = Déchets Industriels Spéciaux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (71 800 tonnes en 2008) qui sont recyclés à près de 100 %.

→ 5.3.6 Assumer ses responsabilités à l'égard de la société

Agir pour la sécurité routière

Au-delà des avancées techniques, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN conduit des actions auprès de ses salariés et des communautés voisines afin de sensibiliser les populations à un comportement responsable lorsqu'ils sont en situation de conduite.

Soutenir des actions visant la responsabilité du conducteur

La sensibilisation à la sécurité routière fait partie des axes prioritaires de PSA en matière d'engagement citoyen. Ainsi,

en 2008, 12 sites industriels et tertiaires français ont mené des actions de sensibilisation tout au long de l'année. Les sites de Chine, du Brésil, et d'Argentine sont également très dynamiques sur le déploiement d'actions.

On note :

- des stages de conduite sécurisée ou de remise à niveau à Vesoul, à Metz ;
- des journées de sensibilisation auprès des élèves d'écoles primaires en Chine, au Brésil, et en Argentine ;

- des dons de véhicules pour procéder à des exercices de désincarcération à Vélizy, et Trémery ;
- des contrôles gratuits de pneumatiques et optiques offerts aux salariés sur leur voiture personnelle avant le départ en vacances à Caen, Valenciennes, et Trémery ;
- l'élaboration et la distribution de brochures d'information et de sensibilisation à Vélizy, Poissy, La Garenne, Aulnay, Paris, et également au Brésil et en Chine ;
- des expositions, animations, jeux vidéo, simulateurs de conduite, voiture tonneau, test de conduite sous l'emprise d'alcool, à Paris, Poissy ;
- à Aulnay, PSA PEUGEOT CITROËN a participé à la création d'une école de karting destinée aux enfants des salariés et des

communautés voisines ; ceci permet de sensibiliser les jeunes aux risques routiers ;

- en Chine, le Groupe a participé à la conception d'une « caravane » de la sécurité routière qui a été itinérante sur 6 villes, visitant à chaque fois 6 écoles, touchant ainsi plus de 5 000 enfants. PSA PEUGEOT CITROËN a également mis en place une exposition semi permanente au musée des sciences et techniques de Pékin.

Ces actions sont menées en partenariat avec le monde éducatif et avec des organismes tels que le Global Road Safety Partnership et le DENATRAN au Brésil, la MACIF, les brigades de sapeurs pompiers, et la Prévention Routière en France, etc.

Promouvoir la qualité des mobilités

La mobilité est l'un des axes de travail de PSA Peugeot Citroën. Composante indispensable à l'épanouissement personnel, la capacité à se déplacer est devenue un pré-requis comme savoir lire, écrire, et compter. C'est un élément fondamental du développement de la société moderne qui conditionne l'accès au travail, à la santé, à l'emploi, et à la culture.

Favoriser la mobilité durable

Favoriser la mobilité durable se traduit pour PSA PEUGEOT CITROËN par l'application des principes de développement durable dans la conception de produits respectueux de l'environnement et dotés des meilleurs équipements de sécurité. PSA PEUGEOT CITROËN s'est imposé comme un leader environnemental mondialement reconnu. En 2008, pour la troisième année consécutive, il a vendu plus d'un million de véhicules émettant moins de 140 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru. Favoriser la mobilité durable, c'est également favoriser l'accès de tous à la mobilité, veiller à l'équilibre entre tous les modes de transport, et promouvoir les technologies facilitant la fluidité du trafic automobile.

Aide au covoiturage pour les salariés : plusieurs sites de PSA PEUGEOT CITROËN mettent à disposition de leurs personnels des systèmes intranet dédiés au covoiturage afin de leur faciliter l'accès sur leur lieu de travail. Cette action existe sur les sites de Sochaux, Paris, Tremery, Rennes, Aulnay, Poissy pôle tertiaire. Des services, sous d'autres formes d'organisation, sont également à la disposition des salariés sur certains sites de province et/ou de région parisienne.

L'institut pour la ville en mouvement

L'IVM, créé en 2000 par PSA PEUGEOT CITROËN, initie et favorise des réflexions et expérimentations sur l'évolution des mobilités en milieu urbain. L'IVM associe dans ses projets des représentants du monde de l'entreprise, des chercheurs, des universitaires, des architectes, des urbanistes, des aménageurs, des transporteurs, des collectivités locales, des acteurs de la vie sociale, culturelle, et associative. Chaque partenaire est partie prenante sur un projet et contribue à la réalisation de la recherche-action soit par un financement, soit par la mise à disposition de ressources ou d'expertise.

Les 3 axes de travail de l'IVM sont :

- la mobilité des personnes en difficultés sociales ;
- la mobilité du point de vue urbanistique et architecturale ;
- la mobilité comme valeur à transmettre.

En 2008, l'exposition « La rue est à nous... tous ! », exposition itinérante internationale, a été traduite en trois langues et a été présentée en Chine, en Amérique latine et en Amérique du nord, chaque événement donnant lieu à l'organisation de conférences sur le thème du partage de la rue et sur les mobilités urbaines. Le projet « Mobilités quotidiennes des salariés » a été concrétisé par la publication de l'ouvrage « Domicile-travail, les salariés à bout de souffle ! » d'Eric Le Breton, directeur scientifique du projet. L'IVM a également co-organisé une journée sur le thème de la mobilité dans le cadre du « Grenelle de l'insertion ».

L'IVM a aussi fait publier 2 ouvrages écrits par le président de « La Chaire universitaire », Jean Pierre Orfeuill, « Une approche laïque de la mobilité » et « Mobilités urbaines, l'âge des possibles ».

En Chine et en Amérique latine, l'IVM a poursuivi ses réflexions novatrices sur le thème de la qualité de la vie en ville en ligne avec les priorités de ces régions du monde. Véritables centres de ressources, l'IVM/Chine et l'IVM/Amérique latine ont organisé plusieurs conférences scientifiques, tables rondes, présentation de travaux de design, etc.

Développer l'ancrage territorial

L'engagement avec les plans locaux de mécénat et d'actions sociétales

Les Plans Locaux de Mécénat et d'actions sociétales permettent aux sites de structurer les actions menées au bénéfice des communautés environnantes institutionnelles ou associatives. C'est un outil de dialogue externe et interne. Les axes de travail sont :

- l'environnement : actions en faveur de la préservation et de la réhabilitation des sites naturels, actions de sensibilisation, de formation ;
- la sécurité routière : sensibilisation au respect des règles, formation, information ;
- la mobilité urbaine : actions en faveur d'une mobilité sûre, propre, et accessible à tous ;
- le développement local : actions marquant l'ancrage dans les régions où le Groupe est implanté, avec notamment les trophées solidarité, concours visant à aider financièrement des salariés porteurs d'un projet de solidarité locale ou internationale à retombées collectives. En 2008, Rennes, Poissy et Madrid ont organisé ces trophées.

En 2008, le Groupe a conduit diverses actions en faveur des communautés voisines des implantations industrielles et tertiaires. On note :

- conseil auprès de PME/PMI situées autour des sites industriels (Rennes, Aulnay, Tremery, Sochaux, Mulhouse) en termes d'environnement ou d'organisation industrielle ;
- soutien d'associations locales à caractère social, culturel, sportif (Vesoul, Vigo, Douvrin, Valenciennes, Trnava, Sochaux, Poissy, Metz, Madrid, Aulnay) ;
- prêts de véhicules tout au long de l'année à diverses associations (Paris, Sochaux, Aulnay) ;
- don de véhicules, d'organes mécaniques, de coques de voitures, de lots de pièces de rechange (Vesoul, Valenciennes, Rennes, Mulhouse, Trnava, Madrid) ;
- soutien de la « Fondation de la 2^e chance » (Rennes) ;

- organisation de journées de sensibilisation sur le handicap (Valenciennes, Trnava La Garenne, Aulnay) ;
- récupération de bouchons plastique au bénéfice d'associations d'handicapés (Paris, La Garenne, Saint Ouen, Valenciennes, Vélizy) ;
- soutien d'associations œuvrant pour l'insertion de personnes en difficultés sociales (Madrid, Vélizy, Rennes, Poissy, Porto Real, Paris).

Par ailleurs, des actions spécifiques sont menées par les établissements :

- en Slovaquie, le Groupe soutient une action « la main à la pâte » depuis plusieurs années destinée à promouvoir l'enseignement des sciences dans les écoles primaires ;
- à Vélizy, l'établissement a participé à « la course du cœur », événement sportif et humanitaire visant à sensibiliser le grand public au don d'organes ;
- en Chine, PSA a manifesté son soutien aux victimes du tremblement de terre dans la province du Sichuan.

Lutter contre l'exclusion avec le Samu Social de Paris

PSA PEUGEOT CITROËN soutient le SAMU SOCIAL de PARIS en assurant la mise à disposition et l'entretien de la totalité des véhicules destinés à la maraude. Les équipes mobiles d'aide (EMA) du SAMU SOCIAL ont pour mission de sillonner les rues de la capitale et réalisent un diagnostic infirmier et social des personnes en situation de grande exclusion rencontrées. Elles les accompagnent à leur demande vers des centres d'hébergement ou de soins. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est membre du Conseil d'Administration du SAMU SOCIAL de PARIS.

En complément, le Groupe a poursuivi, par des dons de véhicules, sa politique de soutien à des associations œuvrant pour la mobilité des personnes en difficultés.

6

APERÇU DES ACTIVITÉS – INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS DIVISIONS

6.1	Activité automobile	56	6.3	Gefco	70
6.1.1	Les faits marquants de l'activité automobile	56	6.3.1	Les domaines d'expertise	71
6.1.2	Nos marchés	56	6.3.2	Les secteurs d'activité	71
6.1.3	Nos modèles de véhicules	57	6.3.3	Une présence mondiale	71
6.1.4	Quelques chiffres clés	59			
6.2	Faurecia	69	6.4	Banque PSA Finance	72
6.2.1	Les quatre métiers clés	69	6.4.1	Activité de financement à la clientèle finale	72
6.2.2	Le dispositif de production	70	6.4.2	Activité de financement des réseaux de distribution	72
6.2.3	Les clients	70	6.4.3	Répartition géographique de la clientèle de Banque PSA Finance	73
			6.5	Peugeot Motorcycles (PMTC)	73

Pour une information détaillée sur la répartition du chiffre d'affaires de PSA PEUGEOT CITROËN par activité et par zones géographiques, veuillez vous reporter aux Notes 4.1 et 4.2 des États Financiers 2008.

6.1 Activité automobile

Constructeur européen d'envergure internationale, PSA PEUGEOT CITROËN réunit deux marques aux gammes innovantes et aux styles différenciés : Peugeot et Citroën.

Présent commercialement dans 150 pays, le Groupe réalise plus du tiers de ses ventes hors d'Europe occidentale. Il développe son outil de production à proximité de ses marchés prioritaires, avec des usines en Amérique latine, en Chine et, prochainement, en Russie.

→ 6.1.1 Les faits marquants de l'activité automobile

- Décrochage important de l'ensemble des marchés mondiaux au 4^e trimestre.
- Baisse des ventes de véhicules et éléments détachés de 4,9 %, à 3 260 388 unités dans un marché mondial en baisse de 5,4 %.
- Maintien de la part de marché mondiale à 5 %.
- Maintien de la part de marché en Europe occidentale à 13,8 %.
- Succès des nouvelles Peugeot 308 et Citroën C5.
- Confirmation du leadership environnemental avec pour la 3^e année consécutive plus d'un million de véhicules vendus émettant moins de 140 g de CO₂/km.
- Renforcement du leadership sur le marché des véhicules utilitaires légers, avec une part de marché à 19,9 %.

En 2008, le marché automobile mondial a reculé de 5,4 % à 64 993 000 de voitures particulières et véhicules utilitaires légers. Au premier semestre, le marché automobile avait été marqué par un ralentissement des marchés d'Europe de l'Ouest et une croissance soutenue dans les zones à fort potentiel de développement. Dans la seconde partie de l'année, suite à la crise financière, les marchés ont fortement reculé avec un décrochage important au quatrième trimestre (- 21 % en Europe de l'Ouest, - 9 % dans les zones à fort potentiel de développement).

→ 6.1.2 Nos marchés

L'information relative aux parts de marchés est issue des statistiques de l'Association Auxiliaire de l'Automobile pour les pays d'Europe occidentale, et de divers organismes locaux pour les pays en dehors d'Europe occidentale.

Europe de l'Ouest : maintien des positions avec une part de marché stable à 13,8 %.

Sur un marché européen VP + VUL en chute de 8,8 % sur l'année 2008, les immatriculations de PSA PEUGEOT CITROËN sont en recul de 8,6 % à 2 130 900 unités (1 125 700 Peugeot et 1 005 200 Citroën). Sur la période, la part de marché du Groupe s'établit à 13,8 %, performance identique à celle de 2007.

En France, le Groupe atteint une part de marché de 31,6 % avec 794 200 véhicules immatriculés (VP + VUL), soit une croissance de 1,9 % dans un marché en baisse de 0,6 %. La part de marché du Groupe progresse de 0,8 point sur l'ensemble de l'année.

En Allemagne, la part de marché de PSA PEUGEOT CITROËN s'établit à 5,7 % en hausse de 0,2 point. Dans un marché en baisse de 1,7 %, les immatriculations du Groupe sont en progression de 2,1 % à 189 500 unités.

En Espagne, dans un marché sinistré à - 29,8 %, les immatriculations de PSA PEUGEOT CITROËN s'établissent à 254 300 unités, en baisse de 30 %. La part de marché du Groupe ressort à 19,1 %, performance comparable à celle de 2007 où la part de marché était de 19,2 %.



Au Royaume-Uni, contraint par un taux de change livre/euro défavorable, le Groupe a poursuivi au second semestre sa politique visant à limiter l'impact négatif sur ses ventes. Dans un marché en baisse de 11,7 %, les immatriculations du Groupe sont en conséquence en baisse de 17,1 % à 237 200 unités. La part de marché s'établit à 9,8 % contre 10,4 % en 2007.

En Italie, les immatriculations du Groupe, 235 700 unités (- 12,5 %), suivent la baisse du marché (- 12,7 %).

Europe centrale et orientale : maintien de la part de marché à 7,2 %.

En 2008, dans un marché en baisse de 1 % (+ 16 % au premier semestre ; - 14,9 % au second semestre), les immatriculations du groupe PSA PEUGEOT CITROËN s'établissent à 191 000 unités, en baisse de 3,3 %. La part de marché est de 7,2 % sur l'année.

Amérique latine : poursuite de la croissance.

En 2008, dans un contexte de faible croissance des marchés automobiles de + 2,0 % (S1 : + 14,4 % ; S2 : - 8,4 %), les immatriculations des marques Peugeot et Citroën ont augmenté de 5,4 %.

Le Groupe enregistre 259 000 immatriculations et affiche une part de marché en légère hausse à 5,4 %.

Au Mercosur, où les marchés progressent de 13 % (S1 : + 26,5 % ; S2 : + 1,7 %), les immatriculations des marques Peugeot et

Citroën ont augmenté de 11,9 %. Le Groupe enregistre 232 700 immatriculations et affiche une part de marché stable à 7,2 %.

Au Brésil, dans un marché en hausse de 14,1 %, les immatriculations du Groupe progressent de 17,7 % à 151 000 unités. Sur l'année la part de marché atteint 5,6 %, soit + 0,2 point par rapport à 2007.

En Argentine, dans un marché en hausse de 7,8 %, les immatriculations du Groupe progressent de 2,5 % à 81 700 unités et sa part de marché s'établit à 14,2 %.

Chine : une année difficile.

En 2008, dans un marché en croissance de 5,1 % (S1 : + 13,4 % ; S2 : - 2,6 %), Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) a immatriculé 178 100 véhicules, en baisse de 14,1 % par rapport à 2007. Au second semestre, le marché chinois a connu un retournement notamment dans le segment des véhicules de gamme moyenne qui représente le cœur de l'offre de DPCA. Cependant, 2008 a été marquée par le lancement réussi de la nouvelle Citroën C-Élysée, qui a permis à la marque de doubler ses ventes sur ce segment de marché.

Russie : des ventes en forte croissance.

En 2008, sur un marché porteur à + 13,6 % (S1 : + 32,9 % ; S2 : - 1,5 %) les immatriculations de PSA PEUGEOT CITROËN progressent de 67 % et s'établissent à 60 300 unités.

→ 6.1.3 Nos modèles de véhicules

Peugeot 107, 206, 207 et 1007

La Peugeot 207, lancée en avril 2006, a été vendue à 468 300 exemplaires. Troisième meilleure vente sur le marché européen, la 207 est aussi solide leader du segment B en Europe. Symbole de la performance de ce produit, la 207 CC a consolidé sa première place sur le marché européen des coupés cabriolets.

Avec 760 600 ventes mondiales, le couple 206 + 207 maintient un haut niveau de ventes et permet à Peugeot de se positionner comme le leader du segment des petites voitures en Europe.

Peugeot 308 et 307

La Peugeot 308, qui a succédé à la 307 en septembre 2007 a totalisé 290 100 ventes. Sa gamme s'est enrichie d'une nouvelle silhouette, la 308 SW lancée en mai 2008. La part de marché de

La 107, dont les ventes ont atteint 106 500 unités, a pleinement tiré avantage de son positionnement attractif, tant en termes de coût à l'usage maîtrisé que de faible niveau d'émissions de CO₂. Dans un contexte de marché en forte baisse, ses ventes mondiales sont en progression de 2,1 %.

La Peugeot 1007 a été vendue à 11 000 unités, en net recul.

Peugeot a ainsi progressé de 0,3 point sur le segment du M1 en Europe de l'ouest. La Peugeot 307 lancée en Chine au 1^{er} trimestre 2008 a été vendue dans le monde à 142 300 unités.

Peugeot 407, 607, 807 et 4007

Quatre autres gammes viennent compléter l'offre de la gamme Peugeot (407, 607, 807, 4007).

La Peugeot 407 restylée a été lancée pendant l'été. Elle a été vendue à 81 400 unités, en net repli, dans un contexte de marché marqué par la baisse importante des véhicules de son segment.

Les ventes de la Peugeot 607 ont atteint 3 900 unités. La Peugeot 4007, lancée en juillet 2007, a été vendue à 13 700 unités. La Peugeot 807 a été vendue à 13 500 unités.

Citroën C1, C2, C3

Les ventes de la gamme compacte de Citroën sont en recul de 11,7 % à 416 000 unités en 2008. Les ventes de Citroën C1 augmentent de 7,3 % à 106 700 unités. La Citroën C3 résiste bien dans sa huitième année de vie, avec 242 100 ventes. Les ventes de la Citroën C2 ont atteint 67 100 unités.

Citroën C4 Picasso

Pour la première année pleine de commercialisation du visiospace C4 Picasso (5 places), la famille C4 Picasso (5 et 7 places) est le leader du segment des monospaces compacts en Europe occidentale, avec près de 188 000 ventes.

La Citroën Xsara Picasso, lancée en 2000, a montré une bonne résistance avec 76 000 exemplaires vendus. Ainsi, sur le segment des monospaces de gamme moyenne, la marque Citroën confirme sa position de leader européen du segment en 2008.

Citroën C4

La Citroën C4 (hors Picasso) a été vendue à 194 500 unités, en recul de 17,3 %. La gamme C4 a bénéficié du renfort de la C Quatre lancée en Chine au 3^e trimestre et des C4 tricorps lancées au Mercosur mi-2007 (C4 Pallas au Brésil et C4 Sedan en Argentine). Restylée au second semestre, deux nouvelles motorisations équipent également la Citroën C4 et améliorent ses performances environnementales.

Citroën C5, C6, C8 et C-Crosser

La Citroën C5 a été vendue à 87 500 exemplaires. Commercialisée depuis avril pour la berline et depuis juin pour le Tourer, la Citroën C5 a dépassé ses objectifs de ventes dans un segment de marché en baisse.

Les ventes de la Citroën C6 ont atteint 2 800 unités. La Citroën C-Crosser, lancée en juillet 2007, a été vendue à 12 300 unités. La Citroën C8 a été vendue à 8 800 unités.

Véhicules utilitaires légers

Les lancements des Citroën Nemo et Peugeot Bipper en février et des nouveaux Citroën Berlingo et Peugeot Partner en mai ont permis au groupe PSA de renforcer son leadership en Europe de l'Ouest sur le marché des véhicules utilitaires légers, avec une part de marché en hausse de 1,3 point à 19,9 %.

Les ventes de véhicules utilitaires légers du Groupe progressent au total de 4,9 %, à 456 500 unités, dont 232 600 unités pour Peugeot (+ 6,2 %) et 223 900 unités pour Citroën (+ 3,6 %).



→ 6.1.4 Quelques chiffres clés

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Ventes mondiales consolidées

(véhicules montés et éléments détachés)	2008	2007	2006
Europe de l'Ouest	2 079 100	2 323 600	2 296 200
Peugeot	1 084 200	1 223 700	1 224 900
Citroën	994 900	1 099 900	1 071 300
Europe centrale orientale	204 100	217 500	193 000
Peugeot	115 500	126 200	112 900
Citroën	88 600	91 300	80 100
Russie	59 200	37 200	29 400
Peugeot	48 300	26 300	16 100
Citroën	10 900	10 900	13 300
Amérique latine	263 300	266 000	215 100
Peugeot	166 400	181 200	155 400
Citroën	96 900	84 800	59 700
Chine	179 100	208 900	202 500
Peugeot	77 100	93 200	81 900
Citroën	102 000	115 700	120 600
Reste du monde	166 800	180 600	179 200
Peugeot	121 400	135 200	132 200
Citroën	45 400	45 400	47 000
Total véhicules montés	2 951 600	3 233 800	3 115 400
Peugeot	1 612 900	1 785 800	1 723 400
Citroën	1 338 700	1 448 000	1 392 000
Total éléments détachés	308 800	195 000	250 400
Peugeot	291 400	181 000	236 200
Citroën	17 400	14 000	14 200
TOTAL VÉHICULES MONTÉS ET ÉLÉMENTS DÉTACHÉS	3 260 400	3 428 800	3 365 800
Peugeot	1 904 100	1 967 100	1 959 800
Citroën	1 356 300	1 461 300	1 406 100

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Ventes mondiales par modèle

(voitures particulières et véhicules utilitaires légers)	2008	2007	2006
Marque Peugeot			
107	108 200	104 600	98 700
1007	10 400	11 400	34 100
206	303 400	307 300	475 100
207	480 400	527 700	300 500
307	137 500	350 900	447 000
308	304 100	106 000	-
405	194 800	156 800	158 200
406	1 500	3 100	3 300
407	82 000	128 700	181 500
607	4 600	6 000	10 500
807	13 400	20 200	24 200
4007	17 800	8 400	-
Expert	44 100	43 000	33 100
Partner	156 700	161 200	148 500
Boxer	59 000	53 900	44 600
Bipper	29 500	3 300	-
Autres	500	-	500
Total	1 947 900	1 992 500	1 959 800
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	916 000	947 800	914 400
- dont véhicules particuliers	1 700 200	1 773 600	1 757 500
- dont véhicules utilitaires légers	247 700	218 900	202 300
Marque Citroën			
C1	108 100	98 600	90 300
C2	65 200	92 800	103 900
C3	240 100	272 600	286 700
ZX	59 200	62 900	92 900
Xsara	73 400	117 300	183 500
C4	389 700	451 700	262 400
Xantia	13 700	10 800	11 300
C5	98 600	50 200	73 200
C6	1 700	7 300	7 100
C8	8 500	12 000	20 300
C-Crosser	16 200	8 400	-
Jumpy	41 000	37 200	33 800
C15	-	-	1 300
Berlingo	171 400	182 400	194 600
Jumper	57 200	57 800	44 800
Nemo	33 500	2 900	1 300
Total	1 377 500	1 464 900	1 407 400
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	812 900	838 900	759 200
- dont véhicules particuliers	1 140 700	1 251 300	1 210 900
- dont véhicules utilitaires légers	236 800	213 600	195 200
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	3 325 400	3 457 400	3 367 200
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	1 728 900	1 786 700	1 673 600
- dont véhicules particuliers	2 840 900	3 024 900	2 968 400
- dont véhicules utilitaires légers	484 500	432 500	397 500



Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

	2008	2007	2006
France	2 050 300	2 064 500	2 000 600
Allemagne	3 090 000	3 148 200	3 468 000
Autriche	293 700	298 200	308 600
Belgique-Luxembourg	588 300	576 100	577 000
Danemark	149 000	159 400	154 400
Espagne	1 161 200	1 614 800	1 634 600
Finlande	139 600	125 300	145 700
Grèce	267 300	279 800	267 700
Irlande	151 600	186 300	178 500
Islande	9 000	15 900	17 100
Italie	2 160 100	2 493 100	2 326 000
Norvège	110 600	129 200	109 100
Pays-Bas	500 000	505 500	483 900
Portugal	213 400	201 800	194 700
Royaume-Uni	2 131 800	2 404 000	2 344 900
Suède	254 000	306 800	282 800
Suisse	287 800	284 700	269 400
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	13 557 700	14 793 600	14 763 000

Source : C.C.F.A.

Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2008	2007	2006
France	460 300	461 500	440 000
Allemagne	230 000	227 900	202 400
Autriche	32 900	32 500	30 500
Belgique-Luxembourg	72 500	72 300	64 100
Danemark	34 100	59 700	65 600
Espagne	167 000	276 700	274 600
Finlande	17 300	18 600	17 400
Grèce	22 800	24 500	24 100
Irlande	30 000	44 600	41 300
Islande	1 300	3 000	2 600
Italie	223 500	243 700	233 900
Norvège	36 100	46 600	43 900
Pays-Bas	84 700	81 000	65 100
Portugal	55 600	68 600	64 600
Royaume-Uni	299 500	348 200	334 100
Suède	39 800	44 600	40 000
Suisse	27 200	26 000	23 700
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	1 834 600	2 080 000	1 967 900

Source : C.C.F.A.

Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers en Europe par constructeur

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)
Marque Peugeot	1 125 300	7,3	1 226 100	7,3	1 233 400	7,4
Marque Citroën	1 005 200	6,5	1 104 500	6,5	1 078 800	6,4
PSA PEUGEOT CITROËN	2 130 500	13,8	2 330 600	13,8	2 312 200	13,8
Groupe Volkswagen	2 960 600	19,2	3 107 500	18,4	3 127 100	18,7
Groupe Ford	1 579 700	10,3	1 736 100	10,3	1 688 800	10,1
Groupe General Motors	1 418 500	9,2	1 657 200	9,8	1 647 300	9,8
Groupe Fiat	1 396 800	9,1	1 494 300	8,9	1 391 000	8,3
Renault	1 390 900	9,0	1 499 500	8,9	1 569 700	9,4
Daimler	934 600	6,1	978 700	5,8	964 200	5,8
Groupe Toyota	814 700	5,3	984 000	5,8	948 500	5,7
BMW	804 400	5,2	834 900	4,9	784 500	4,7
Hyundai	432 200	2,8	505 100	3,0	540 800	3,2
Chrysler LLC	91 700	0,6	118 500	0,7	110 100	0,7
Autres marques japonaises	1 231 800	7,9	1 359 600	8,1	1 374 600	8,2
Autres	205 800	1,4	267 700	1,6	272 200	1,8

Source : C.C.F.A./A.A.A.



Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)
France	633 300	30,9	626 700	30,4	614 800	30,7
Allemagne	168 000	5,4	166 600	5,3	194 600	5,6
Autriche	25 200	8,6	25 100	8,4	26 600	8,6
Belgique-Luxembourg	109 000	18,5	108 700	18,9	114 600	19,9
Danemark	27 800	18,7	32 700	20,5	29 200	18,9
Espagne	205 100	17,7	285 800	17,7	296 400	18,1
Finlande	11 300	8,1	11 700	9,4	13 500	9,3
Grèce	20 200	7,6	26 700	9,5	25 500	9,5
Irlande	7 900	5,2	9 800	5,2	10 900	6,1
Islande	200	2,1	400	2,7	600	3,8
Italie	210 400	9,7	246 100	9,9	227 000	9,8
Norvège	7 500	6,7	10 200	7,9	8 300	7,6
Pays-Bas	64 600	12,9	62 700	12,4	60 200	12,4
Portugal	31 600	14,8	32 600	16,1	32 900	16,9
Royaume-Uni	200 100	9,4	243 800	10,1	239 700	10,2
Suède	19 800	7,8	28 000	9,1	24 900	8,8
Suisse	23 300	8,1	25 200	8,8	23 700	8,8
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	1 765 300	13,0	1 942 800	13,1	1 943 400	13,2

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)
France	160 900	34,9	153 000	33,1	150 100	34,1
Allemagne	21 500	9,3	19 000	8,3	13 200	6,5
Autriche	4 200	12,8	3 400	10,6	3 200	10,6
Belgique-Luxembourg	20 600	28,5	18 500	25,6	16 400	25,6
Danemark	4 800	14,2	6 600	11,1	7 300	11,2
Espagne	49 200	29,4	77 400	28,0	79 400	28,9
Finlande	1 100	6,3	1 200	6,6	1 900	10,9
Grèce	1 000	4,5	1 100	4,5	900	3,6
Irlande	2 300	7,7	3 600	8,0	3 800	9,2
Islande	100	4,3	100	3,3	100	4,6
Italie	25 000	11,2	23 400	9,6	15 500	6,6
Norvège	5 100	14,2	6 100	13,1	5 400	12,3
Pays-Bas	10 000	11,8	8 500	10,4	6 300	9,7
Portugal	12 100	21,8	13 900	20,2	14 400	22,3
Royaume-Uni	37 100	12,4	42 200	12,1	41 200	12,3
Suède	5 800	14,4	6 200	13,9	6 600	16,6
Suisse	4 400	16,3	3 600	14,0	3 000	12,7
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	365 200	19,9	387 800	18,6	368 700	18,7



Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)
France	794 200	31,6	779 700	30,9	764 800	31,3
Allemagne	189 500	5,7	185 600	5,5	207 800	5,7
Autriche	29 500	9,0	28 600	8,6	29 900	8,8
Belgique-Luxembourg	129 600	19,6	127 200	19,6	131 100	20,4
Danemark	32 600	17,8	39 300	18,0	36 500	16,6
Espagne	254 300	19,1	363 200	19,2	375 800	19,7
Finlande	12 400	7,9	13 000	9,0	15 400	9,4
Grèce	21 200	7,3	27 800	9,1	26 400	9,0
Irlande	10 200	5,6	13 300	5,8	14 700	6,7
Islande	200	2,4	500	2,8	700	3,9
Italie	235 400	9,9	269 500	9,8	242 500	9,5
Norvège	12 600	8,6	16 300	9,3	13 700	9,0
Pays-Bas	74 600	12,8	71 200	12,1	66 600	12,1
Portugal	43 700	16,3	46 400	17,2	47 200	18,2
Royaume-Uni	237 200	9,8	286 000	10,4	280 900	10,5
Suède	25 500	8,7	34 200	9,7	31 500	9,8
Suisse	27 800	8,8	28 800	9,3	26 700	9,1
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	2 130 500	13,8	2 330 600	13,8	2 312 200	13,8

Marque Peugeot - Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)
France	426 200	17,0	430 400	17,0	432 100	17,7
Allemagne	103 500	3,1	100 600	3,0	116 000	3,2
Autriche	16 200	4,9	15 900	4,8	16 600	4,9
Belgique-Luxembourg	65 800	10,0	64 100	9,9	62 500	9,7
Danemark	18 100	9,9	22 300	10,2	21 000	9,6
Espagne	123 900	9,3	161 300	8,5	168 600	8,8
Finlande	6 300	4,0	6 600	4,6	8 800	5,4
Grèce	10 700	3,7	12 800	4,2	13 600	4,7
Irlande	6 400	3,5	9 000	3,9	9 200	4,2
Islande	100	0,9	300	1,4	300	1,8
Italie	105 900	4,4	125 700	4,6	111 900	4,4
Norvège	8 300	5,7	11 200	6,4	9 200	6,0
Pays-Bas	45 600	7,8	43 900	7,5	41 800	7,6
Portugal	22 700	8,4	24 000	8,9	26 500	10,2
Royaume-Uni	134 700	5,5	162 700	5,9	161 100	6,0
Suède	15 700	5,4	19 600	5,6	19 900	6,2
Suisse	15 200	4,8	15 700	5,1	14 200	4,9
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	1 125 300	7,3	1 226 100	7,3	1 233 300	7,4



Marque Citroën - Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

	2008		2007		2006	
	unités	part de marché (%)	unités	part de marché (%)	Unités	part de marché (%)
France	368 000	14,7	349 300	13,8	332 700	13,6
Allemagne	86 000	2,6	85 000	2,5	91 800	2,5
Autriche	13 300	4,1	12 700	3,8	13 300	3,9
Belgique-Luxembourg	63 800	9,7	63 200	9,7	68 600	10,7
Danemark	14 600	8,0	17 000	7,8	15 500	7,0
Espagne	130 400	9,8	201 900	10,7	207 200	10,9
Finlande	6 100	3,9	6 400	4,4	6 600	4,0
Grèce	10 600	3,6	14 900	4,9	12 800	4,4
Irlande	3 700	2,1	4 400	1,9	5 400	2,5
Islande	200	1,5	300	1,4	400	2,1
Italie	129 500	5,4	143 700	5,3	130 600	5,1
Norvège	4 200	2,9	5 100	2,9	4 500	3,0
Pays-Bas	29 000	5,0	27 300	4,7	24 700	4,5
Portugal	21 000	7,8	22 400	8,3	20 800	8,0
Royaume-Uni	102 500	4,2	123 300	4,5	119 800	4,5
Suède	9 800	3,3	14 600	4,2	11 600	3,6
Suisse	12 500	4,0	13 100	4,2	12 500	4,3
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)	1 005 200	6,5	1 104 600	6,5	1 078 800	6,4

Groupe PSA PEUGEOT CITROËN - Production par modèle

(voitures particulières et véhicules utilitaires légers)	2008	2007	2006
Marque Peugeot			
107	108 200	104 600	101 700
1007	10 400	11 400	22 600
206	303 400	307 300	465 500
207	480 400	527 700	335 300
307	137 500	350 900	434 400
308	304 100	106 100	100
405	194 800	156 800	162 000
406	1 600	3 000	3 000
407	82 000	128 700	162 700
607	4 600	6 000	9 600
807	13 400	20 200	24 000
4007	17 800	8 400	-
Bipper	29 500	3 300	-
Expert	44 100	43 000	34 700
Partner	156 700	161 200	148 900
J9	-	-	400
Boxer	59 000	53 900	45 600
Autres	400	-	-
Total	1 947 900	1 992 500	1 950 500
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	916 000	947 800	898 500
- dont voitures particulières	1 700 200	1 773 600	1 755 200
- dont véhicules utilitaires légers	247 700	21 8900	195 300
Marque Citroën			
C1	108 100	98 600	91 500
C2	65 200	92 800	105 200
C3	240 100	272 600	280 800
ZX	59 200	62 900	90 100
C4	389 700	451 700	266 200
Xsara	73 400	117 300	178 900
C5	98 600	50 200	69 000
Xantia	13 700	10 800	12 000
C6	1 700	7 300	9 100
C8	8 500	12 000	20 000
C-Crosser	16 200	8 400	-
Nemo	33 500	2 900	-
Jumpy	41 000	37 200	36 900
Berlingo	171 400	182 400	201 700
Jumper	57 200	57 800	45 100
Total	1 377 500	1 464 900	1 406 500
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	812 900	838 900	766 100
- dont voitures particulières	1 140 700	1 251 300	1 206 400
- dont véhicules utilitaires légers	236 800	213 600	200 100
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	3 325 400	3 457 400	3 357 000
- dont véhicules équipés de moteurs diesel	1 728 900	1 786 700	1 664 600
- dont voitures particulières	2 840 900	3 024 900	2 961 600
- dont véhicules utilitaires légers	484 500	432 500	395 400



6.2 Faurecia

Filiale PSA PEUGEOT CITROËN, Faurecia ⁽¹⁾ est détenu à 70,86 % par le Groupe.

Équipementier automobile, Faurecia est concentré sur un nombre ciblé d'activités clés de l'automobile. Dans chacun de ses métiers - Sièges, Intérieur véhicules, Bloc avant et Systèmes d'échappement - Faurecia occupe une place parmi les trois leaders mondiaux.

Avec 190 sites de production dans 28 pays, Faurecia est actif sur l'ensemble des continents. Sa stratégie industrielle s'articule autour de deux axes. D'une part, être capable d'accompagner les grands constructeurs automobiles dans leur stratégie mondiale,

notamment sur les marchés émergents à forte croissance. D'autre part, optimiser en permanence la répartition mondiale de ses sites pour offrir à ses clients les meilleures performances de coûts et de qualité.

Au 31 décembre 2008, Faurecia a réalisé un chiffre d'affaires de 12 011 millions d'euros, à comparer à 12 661 millions à fin 2007 (pour plus de détails sur le Chiffre d'affaires de Faurecia, veuillez vous reporter au paragraphe 9.2.3.2 ci-après).

→ 6.2.1 Les quatre métiers clés

1. Module Sièges

Faurecia conçoit et assemble des sièges et en fabrique les principaux composants que sont les armatures, les mécanismes de réglages, les mousses et les coiffes, les accessoires de confort et de sécurité. En 2008, cette activité représentait 41 % du chiffre d'affaires.

Architecte du siège, Faurecia oriente le design des structures de sièges autour de concept produits et process, qui sont adaptés aux plates-formes des constructeurs.

2. Module Intérieur véhicule

Faurecia conçoit et produit des planches de bord, des consoles centrales et des panneaux de porte répondant aux attentes et aux besoins des constructeurs automobiles. Il leur offre les solutions les plus avancées en matière de sécurité des passagers, d'aménagement de l'espace intérieur ou de réduction du poids.

En matière d'acoustique, Faurecia propose à ses clients des produits optimisant la performance d'insonorisation (isolation et absorption). En 2008, cette activité représentait 28 % du chiffre d'affaires.

3. Module Bloc avant

Faurecia est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de modules de bloc avant et de faces avant en matériaux composites. C'est aussi l'un des premiers fournisseurs de pare-chocs et de groupes

motoventilateurs en Europe. En 2008, cette activité représentait 8 % du chiffre d'affaires.

(1) Pour une information détaillée concernant Faurecia, veuillez vous reporter au site internet www.faurecia.com.

4. Module Système d'échappement

Faurecia développe, produit et commercialise des systèmes d'échappement complets répondant à toutes les exigences du marché. Pour satisfaire aux normes internationales, de plus en plus contraignantes, Faurecia travaille à réduire la pollution dès la phase de conception de ses produits et assiste les constructeurs

dans leur recherche de nouvelles configurations moteur en ouvrant la voie de solutions technologiques innovantes comme le filtre à particules Diesel. En 2008, cette activité représentait 23 % du chiffre d'affaires.

→ 6.2.2 Le dispositif de production

Faurecia travaille aujourd'hui avec la quasi-totalité des constructeurs automobiles, ce qui nécessite une implantation internationale. Avec 190 usines dans 28 pays, Faurecia est actif sur l'ensemble des continents et est en mesure, pour chacun de ses clients, d'assurer pour un produit donné, la fabrication sur plusieurs continents suivant un process industriel préétabli et des standards de qualité uniques.

Le chiffre d'affaire 2008 de Faurecia par zone géographique se répartit comme suit : 74 % en Europe, 15 % en Amérique du Nord, 6 % en Asie, 3 % en Amérique Latine et 2 % dans les autres pays.

Le Groupe adapte son dispositif de production en fonction des besoins et des attentes des constructeurs. En conséquence, si les deux tiers de ses usines sont des sites de composants, implantés de manière à optimiser les coûts de fabrication et de logistique, un tiers d'entre elles fonctionnent en mode juste-à-temps.

→ 6.2.3 Les clients

En 2008, Faurecia a poursuivi la diversification de son portefeuille client, avec une augmentation de la part de BMW et du Groupe Volkswagen qui devient le premier client de Faurecia représentant

23,9% du chiffre d'affaires. PSA PEUGEOT CITROËN représente 22,9 % du chiffre d'affaire de Faurecia, Renault Nissan 11,5 %, BMW 10,3 %, et Ford 10 % .

6.3 Gefco

Acteur majeur de la logistique, Gefco⁽²⁾ est une filiale de PSA PEUGEOT CITROËN détenue à 100 % par le Groupe.

Les services de Gefco couvrent toute la chaîne logistique : transport terrestre, transport maritime et aérien, logistique industrielle, gestion des contenants, préparation et distribution des véhicules, douane et représentation fiscale. La mondialisation

de l'industrie a conduit Gefco à proposer des expertises supply chain combinant différents services pour offrir des solutions de global sourcing, logistique amont, gestion des contenants et logistique aval automobile.

Gefco emploie 10 000 collaborateurs dans le monde.

(2) Pour une information détaillée concernant Gefco, veuillez vous reporter au site internet www.gefco.net.

→ 6.3.1 Les domaines d'expertise

Transport terrestre

L'offre de transport de Gefco s'appuie sur un savoir-faire développé dans trois métiers : la messagerie, le transport de lot et le transport urgent sur mesure. Avec 150 agences reliées par 600 lignes internationales, Gefco dispose du premier réseau de transport terrestre privé en Europe.

Transport maritime et aérien

Gefco conçoit et met en œuvre des solutions d'affrètement aérien ou maritime porte-à-porte. Les équipes Gefco livrent depuis le monde entier les différents composants nécessaires à la production (compétence amont) et distribuent les produits fabriqués dans tous pays (compétence aval).

Logistique industrielle

La logistique industrielle couvre un réseau international de plateformes, permettant aux clients de Gefco de fiabiliser leurs processus d'approvisionnement et de distribution, d'optimiser

continuellement les niveaux de stocks, de faciliter leurs opérations de manutention et de réaliser des gains de surfaces sur leurs sites.

Supports de manutention

Gefco décharge les entreprises de la gestion complexe des emballages industriels tels que bacs, conteneurs, palettes et coiffes. Il propose plusieurs types de prestations telles que l'optimisation et planification de flux, le transport, le lavage, la maintenance et la location d'emballages. Disposant d'un parc de 5 millions de supports de manutention, Gefco traite chaque année plus de 40 millions de flux à travers l'Europe.

Douane et représentation fiscale

Gefco fait bénéficier ses clients d'une expertise personnalisée et les accompagne dans la mise en place de processus sécurisés et leur permet de bénéficier des avantages offerts par les réglementations internationales.

→ 6.3.2 Les secteurs d'activité

L'expertise de Gefco s'affirme dans les principaux secteurs industriels tels que les constructeurs automobiles, les équipementiers automobiles, les deux roues, l'hygiène et la beauté, l'électronique grand public, ainsi que la distribution spécialisée. Dans le secteur automobile, en plus de PSA PEUGEOT CITROËN, Gefco bénéficie de la confiance de clients prestigieux tels que BMW, General Motors, Ford, Nissan, Renault, Mercedes Benz.

En 2008, plus de 60 % du chiffre d'affaires de Gefco a été réalisé avec le groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Les activités hors Groupe ont crû de 10,3 %.

→ 6.3.3 Une présence mondiale

Grâce à un maillage mondial de partenaires, Gefco est aujourd'hui présent dans plus de 100 pays et possède en propre 25 filiales, ainsi que 400 centres de profits.

En 2008, plus de 6 % de la croissance de Gefco a été réalisée hors France.

L'Europe de l'Ouest demeure le premier marché de Gefco, néanmoins c'est principalement hors d'Europe de l'Ouest, principalement en Asie, en Europe Centrale et orientale, ainsi qu'en Amérique Latine, que le développement du Groupe s'est fortement accéléré ces dernières années.

En 2008, tout en poursuivant sa stratégie d'expansion en Europe occidentale, Gefco s'est focalisé sur ces zones prioritaires de développement. Ainsi, par simple croissance organique, Gefco a progressé en Europe centrale et orientale de 32 % et au Mercosur de 28 %. En Asie, Gefco concentre aujourd'hui son développement sur les flux internationaux en provenance et en partance de Chine, entre la Chine et l'Europe et entre la Chine et l'Inde.

6.4 Banque PSA Finance

Contrôlée à 100 % par PSA PEUGEOT CITROËN, Banque PSA Finance ⁽¹⁾ est étroitement associée à la politique commerciale des deux marques, Peugeot et Citroën.

Banque PSA Finance assure dans les 24 pays où elle est implantée, le financement des ventes des véhicules Peugeot et Citroën. Elle finance les stocks de véhicules et des pièces de rechange des réseaux de concessionnaires des deux marques, et propose à leurs clients une gamme complète de financements et de services associés. Les décisions d'octroi de financement de Banque PSA Finance sont totalement indépendantes du réseau de distribution

et ne peuvent en aucun cas être influencés par ces derniers.

Au 31 décembre 2008, le produit net bancaire de Banque PSA Finance s'est établi 976 millions d'euros, en baisse de 0,5 % par rapport à 2007, après une hausse de 2,4 % au premier semestre 2008 par rapport à la même période de 2007. L'encours global de crédit a représenté 22,3 milliards d'euros, en léger recul par rapport à 2007 (23,5 milliards d'euros).

Pour une information détaillée sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance veuillez vous reporter au paragraphe 9.2.3.4 ci après.

→ 6.4.1 Activité de financement à la clientèle finale

L'activité de financement à la clientèle finale représente 80 % des encours totaux de Banque PSA Finance, soit 17 913 milliards d'euros au 31 décembre 2008 contre 17 850 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La clientèle finale est composée de particuliers et d'entreprises auxquels Banque PSA Finance propose :

- des crédits pour l'acquisition des véhicules neufs et d'occasion ;
- de la location longue durée ;
- du leasing (véhicules sous clause de rachat et location courte durée) ;

- des services associés tels que l'assurance, l'entretien, ou l'extension de garantie.

Animée d'une préoccupation toujours forte de fidélisation du client final, Banque PSA Finance propose des produits de financement et de services diversifiés, ainsi que des offres packagées permettant de constituer, conjointement avec les deux marques, une offre de mobilité complète. En termes de prestations de services, la banque propose à sa clientèle finale des services financiers et automobile ainsi que des prestations d'assurance automobile.

En 2008, le taux de pénétration de Banque PSA Finance sur les ventes de véhicules neufs Peugeot et Citroën a atteint 27,3 % en hausse par rapport à 2007 (26,1 %).

→ 6.4.2 Activité de financement des réseaux de distribution

Au 31 décembre 2008, l'activité Réseaux de distribution représente 20 % du total des encours de Banque PSA Finance, soit 4 370 millions d'euros.

Banque PSA Finance intervient principalement dans le financement des stocks de véhicules neufs, de véhicules de démonstration et de pièces de rechange.

Partenaire financier des réseaux Peugeot et Citroën, Banque PSA Finance s'attache également à gérer, suivre et maîtriser le risque financier des concessionnaires.

(1) Pour une information détaillée concernant Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au site internet www.banquepsafinance.com.



→ 6.4.3 Répartition géographique de la clientèle de Banque PSA Finance

Les principaux marchés de Banque PSA Finance se situent :

- en France ;
- en Europe occidentale : Allemagne, Autriche, Belgique et Luxembourg, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suisse ;
- en Amérique Latine : Argentine, Brésil, Mexique ;
- en Europe Centrale : Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie ;
- en Chine.

Soucieuse d'accompagner le développement des ventes de Peugeot et de Citroën, Banque PSA Finance poursuit son développement à l'international en s'associant à des partenaires bancaires. En 2008, les activités de financement à la clientèle finale ainsi qu'aux réseaux ont démarré en Slovénie et en Croatie. Une nouvelle filiale accompagne également le réseau en Algérie.

La répartition par pays des encours totaux de Banque PSA Finance est la suivante : France 38 %, Allemagne 15 %, Espagne 12 %, Italie 8 %, Royaume Uni 8 %, Benelux 5 %, autres pays européens 9 %, Amérique Latine 4 % et autres pays hors pays européens 1 %.

6.5 Peugeot Motocycles (PMTC)

Filiale de PSA PEUGEOT CITROËN, Peugeot Motocycles est détenue à 100 % par le Groupe.

PMTC propose une gamme complète avec quatorze modèles de scooters, multivitesses et cyclomoteurs disponibles en cylindrées de 50 à 500 cm³.

Peugeot Motocycles a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 204 millions d'euros en diminution de 9 % par rapport à 2007. La baisse du chiffre d'affaires est due principalement au mix produit vendu.

Parmi ses meilleures ventes, Ludix avec 5,4 % de part de marché, reste la première vente de scooter 50 cm³ en Europe. Satelis, fleuron technologique de la marque, profite de l'arrivée d'une nouvelle motorisation 125 cm³ pour s'imposer comme la troisième meilleure vente du marché français.

En 2008, Peugeot Motocycles a vendu 136 000 véhicules soit une baisse de 0,7 % par rapport à 2007. Sur le marché européen des scooters 50 cm³, Peugeot Motocycles passe de la troisième place à la deuxième place. Cette progression s'est faite grâce à l'arrivée du premier scooter de conception Peugeot fabriqué par une joint venture en République Populaire de Chine, à la reprise d'un scooter compact et au succès d'un véhicule entrée de gamme acheté chez un partenaire chinois. En Europe, alors que le marché du 50 cm³ enregistre une baisse de 9 %, la marque progresse de 4,5 %. La part de marché de Peugeot Motocycles est de 17,5 % contre 15,4 % en 2007. Sur le marché européen des scooters +50 cm³, Peugeot Motocycles conserve sa place de sixième ainsi que sa part de marché de 3,4 %.





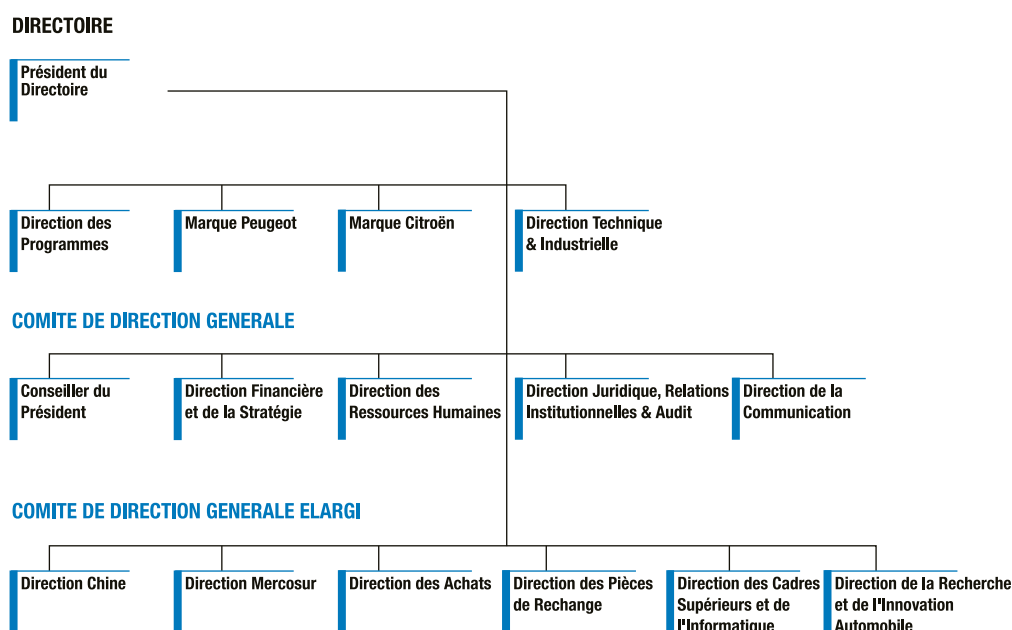
ORGANIGRAMME

7.1	Le Groupe	76	7.2	Les filiales et participations de la société	78
7.1.1	Organigramme fonctionnel du Groupe en 2008	76			
7.1.2	Fonctionnement du Groupe	76			
7.1.3	Relations société mère - filiales	77			

7.1 Le Groupe

→ 7.1.1 Organigramme fonctionnel du Groupe en 2008

Ci-dessous, l'organigramme fonctionnel simplifié du Groupe en 2008.



→ 7.1.2 Fonctionnement du Groupe

La direction exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Directoire, dont la présentation figure au chapitre 14.1.2 ci-après.

Le Directoire assume les fonctions de direction et de gestion. Il contribue à la définition, ainsi qu'à la mise en œuvre de la stratégie, et définit les politiques au niveau du Groupe. Le Directoire rend les arbitrages et alloue les ressources.

Le Directoire s'appuie sur le Comité de Direction Générale, composé d'un conseiller du Président et de quatre directions : direction financière et de la stratégie, direction des ressources

humaines, direction juridique, relations institutionnelle et audit, et enfin direction de la communication. Le Comité de Direction Générale compte ainsi dix membres.

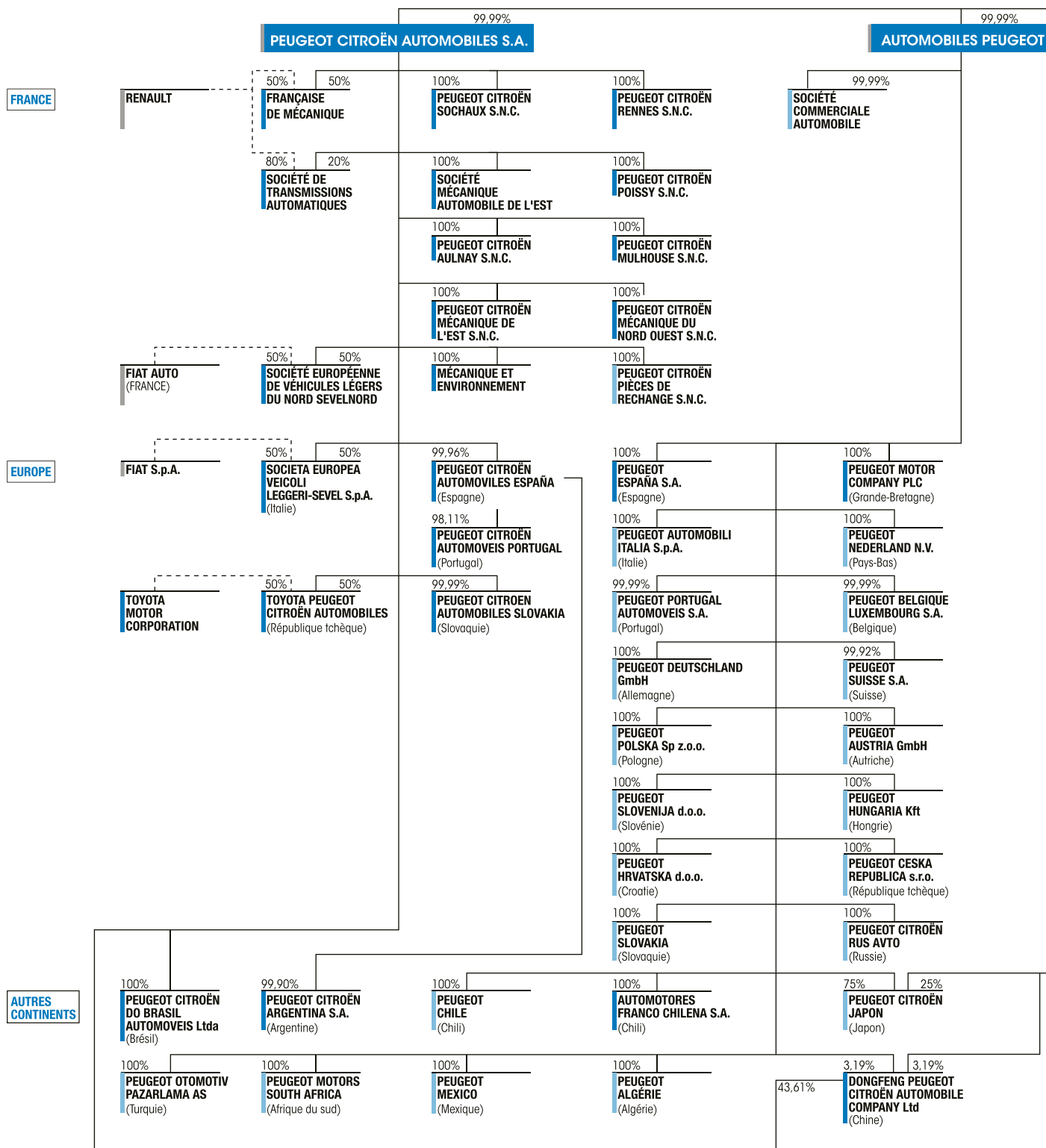
Le Comité de Direction élargi comprend, outre le Comité de Direction Générale, des fonctions opérationnelles : Chine, Mercosur, achats, pièces de rechange, auxquelles s'ajoutent la direction des cadres supérieurs et informatique et la direction de la recherche et de l'innovation automobile. Ces fonctions sont également rattachées au président du Directoire.

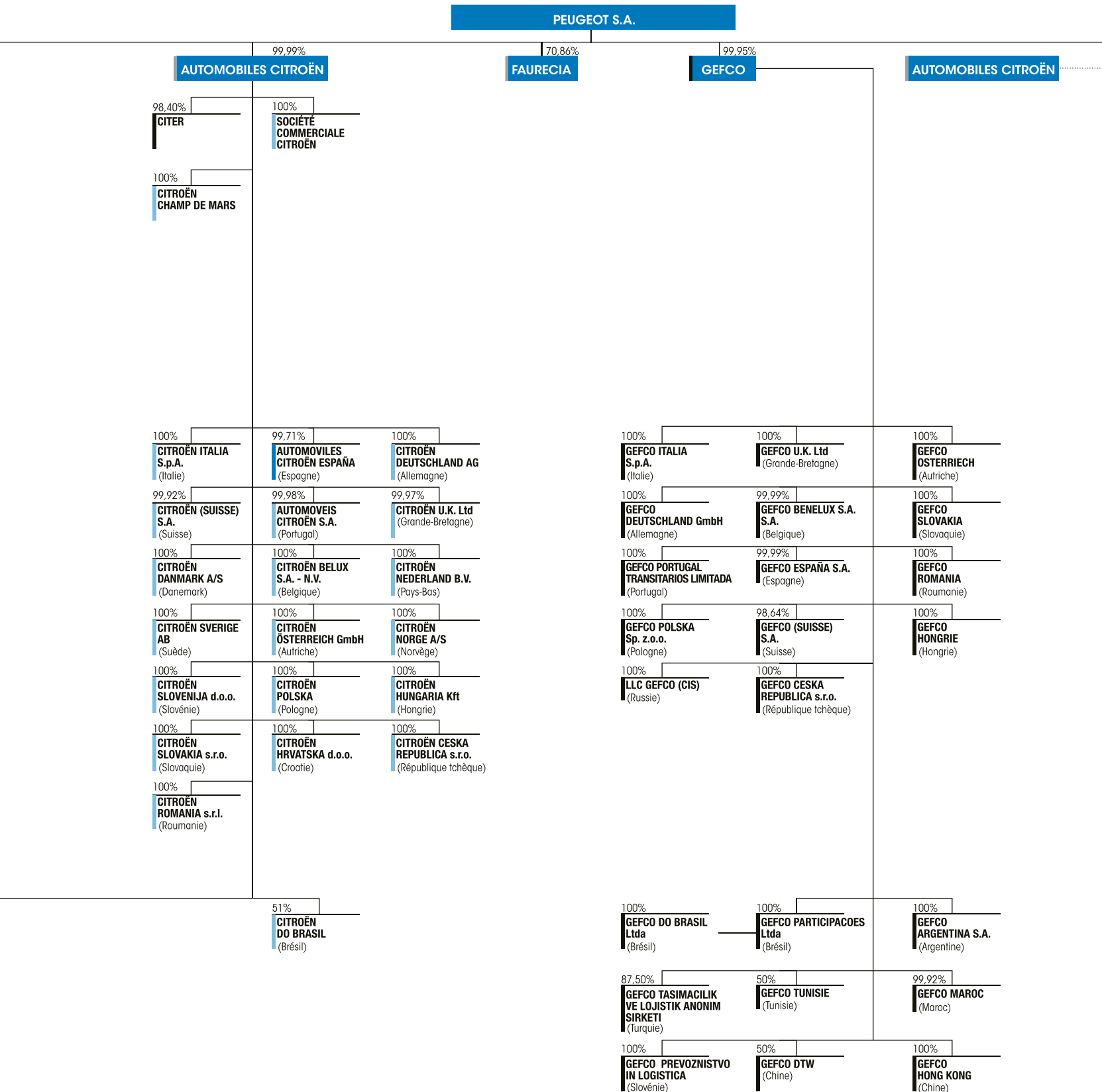
→ 7.1.3 Relations société mère - filiales

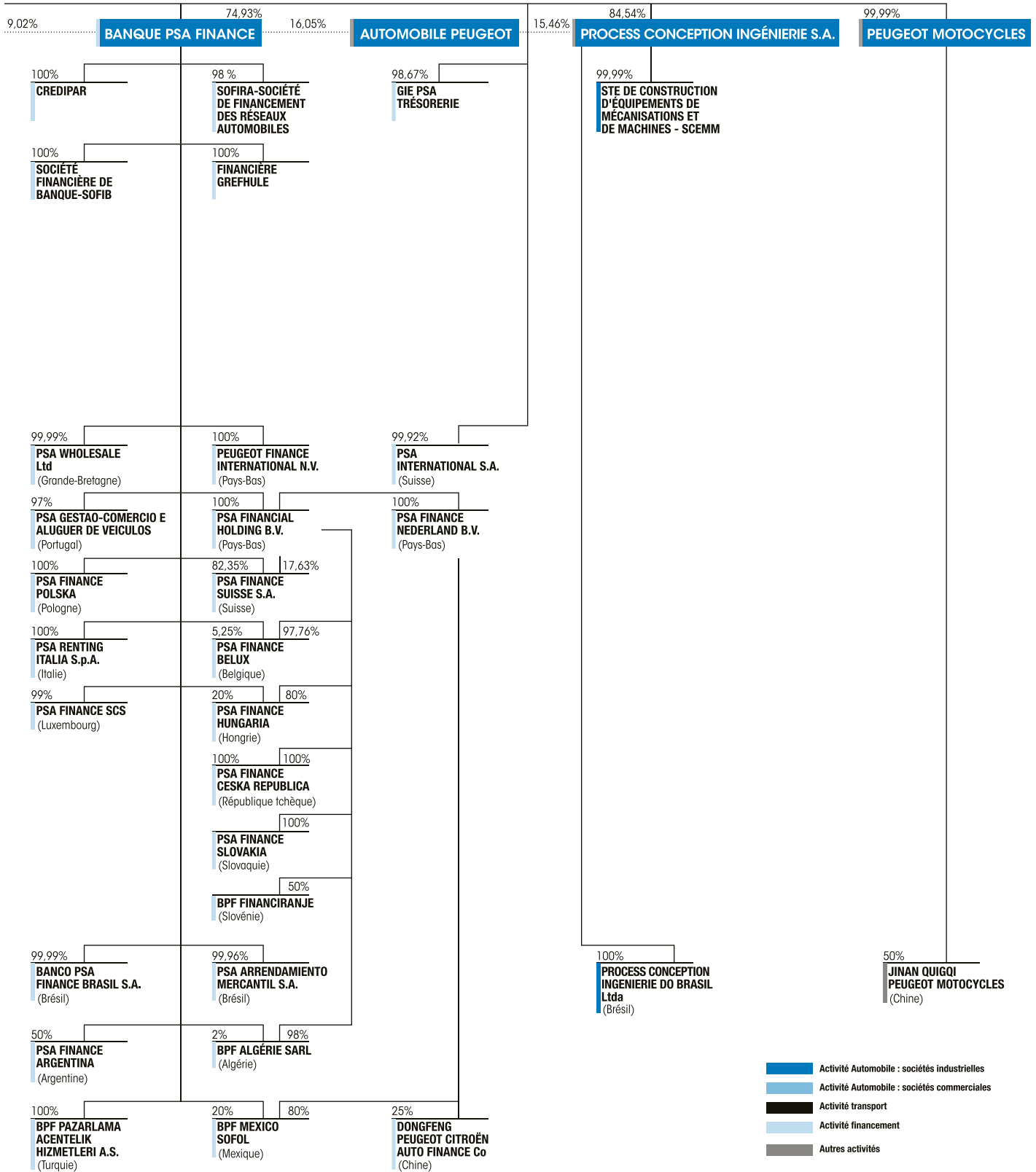
Peugeot S.A. est la holding du Groupe et n'exploite, en conséquence, pas directement d'activités opérationnelles significatives.

La société Peugeot S.A. entretient avec ses filiales des relations de type « Mère Filles », dont les principaux éléments intervenus au cours de l'exercice 2008, figurent dans les Etats financiers de Peugeot S.A. au chapitre 20.4.

7.2 Les filiales et participations de la société









PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES OU ÉQUIPEMENTS

8.1	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	82	8.2	Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ces immobilisations	84
8.1.1	Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Outil industriel	82			
8.1.2	Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Filiales communes avec d'autres constructeurs	83			
8.1.3	Pièces de rechange	84			

8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée

Les immobilisations corporelles sont détaillées dans la Note 16 aux États financiers.

La répartition géographique de la production du Groupe en 2008 est répartie comme suit : Europe 84,6 %, Amérique du Sud 8,6 % et Asie 6,8 %.

→ 8.1.1 Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Outil industriel

Usines terminales

Sites de montage	Modèles fabriqués au 31 décembre 2008	Production 2008
Aulnay (France)	C2, C3	248 500
Madrid (Espagne)	207, 207 CC, C3 Pluriel	114 700
Mangualde (Portugal)	Berlingo, Partner	61 400
Mulhouse (France)	206, 308, C4	276 000
Palomar (Argentine)	206, 207, 307, 307 Sedan, C4, C4 Sedan, Berlingo, Partner	132 100
Poissy (France)	1007, 207, 207 SW	198 400
Porto Real (Brésil)	206, 207, C3, Xsara Picasso	128 200
Rennes (France)	C5, C5 Tourer, C6, 407, 407 SW, 407 Coupé, 407 break, Xsara Picasso	229 900
Sochaux (France)	307, 307 break, 307 SW, 308 CC, 308 SW, 308 break, 607, 3008	287 800
Trnava (Slovaquie)	207, C3 Picasso	185 900
Vigo (Espagne)	Xsara Picasso, Grand C4 Picasso, C4 Picasso, Berlingo, Partner	439 600

Usines mécanique et bruts

Asnières (France)	Organes hydrauliques
Caen (France)	Liaisons au sol, transmissions, organes hydroliques et emboutissage
Charleville (France)	Fonderie d'aluminium et de ferreux
Hérimoncourt (France)	Moteurs, boîtes de vitesses
Jeppener (Argentine)	Moteurs diesel HDi, liaisons au sol
Metz (France)	Boîtes de vitesses
Mulhouse mécanique (France)	Liaisons au sol
Mulhouse métallurgie (France)	Fonderie d'aluminium sous pression, forge acier, outillage
Porto Real (Brésil)	Moteurs flex-fuel et essence
Saint-Ouen (France)	Emboutissage et ferrage
Sept-Fons (France)	Fonderie de ferreux
Sochaux mécanique (France)	Amortisseurs et liaisons au sol
Trémery (France)	Moteurs essence et moteurs diesel HDi
Valenciennes (France)	Boîtes de vitesses

→ 8.1.2 Groupe PSA PEUGEOT CITROËN – Filiales communes avec d'autres constructeurs

(SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008)

Filiales	Production	Production annuelle
FRANCE		
Française de Mécanique		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Fonderie de ferreux	
50 % Renault	Moteurs : *TU + TUF	369 500
	*DV	338 200
	*D (Renault)	320 400
	*ES/L	2 300
	*EP	259 800
Sevelnord		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 807	13 400
50 % Fiat	Peugeot Expert	44 100
	Citroën C8	8 400
	Citroën Jumpy	41 000
	Fiat Ulysse	2 700
	Fiat Scudo	35 900
	Lancia Phedra	2 700
ÉTRANGER		
Società Europea Veicoli Leggeri (Italie)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot Boxer	59 000
50 % Fiat	Citroën Jumper	57 200
	Fiat Ducato	
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (Chine)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 307 Sedan	64 400
50 % DongFeng Motors	Peugeot 206	16 700
	Citroën C-Triomphe	22 800
	Citroën Fukang, Citroën Elysée	59 200
	Citroën Xsara Picasso	2 500
	Citroën C2 Chine	6 200
	TOTAL	171 800
Toyota Peugeot Citroën Automobiles – TPCA (République tchèque)		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 107	108 200
50 % Toyota Motor Corporation	Citroën C1	108 100
	Toyota Aygo	-

→ 8.1.3 Pièces de rechange

Au 31 décembre 2008, quinze magasins de pièces de rechange gèrent 230 000 références. Ils représentent près d'un million de mètres carrés de stockage :

- Copenhague (Danemark) ;
- Koper (Slovénie) ;
- Melun (France) ;
- Moscou (Russie) ;
- Oosterhout (Pays-Bas) ;
- Pinto (Espagne) ;
- Prégna (Italie) ;
- Sarrebruck (Allemagne) ;
- Spillern (Autriche) ;
- Tile Hill (Royaume-Uni) ;
- Vesoul (France) ;
- Barueri (Brésil) ;
- Natolin (Pologne) ;
- Pacheco (Argentine) ;
- Rieste (Allemagne).

8.2 Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ces immobilisations

Veillez vous reporter au chapitre 5.



EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1	Situation financière	86	9.3	Autres éléments du compte de résultat	92
9.1.1	Principes comptables	86	9.3.1	Résultat opérationnel	92
9.1.2	Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	86	9.3.2	Résultat Financier	93
9.2	Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2007 et l'exercice 2008	87	9.3.3	Impôts sur les résultats	93
9.2.1	Chiffre d'affaires du Groupe	87	9.3.4	Résultat net des sociétés mises en équivalence	94
9.2.2	Résultat opérationnel courant du Groupe	88	9.3.5	Résultat net consolidé	94
9.2.3	Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division	88	9.3.6	Résultat net consolidé – part du Groupe	94
			9.3.7	Résultat net par action	94



Cette section doit être lue conjointement avec les Notes aux États financiers des comptes consolidés au 31 décembre 2008.

9.1 Situation financière

→ 9.1.1 Principes comptables

Veillez vous reporter à la Note 1 – Principes comptables figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

→ 9.1.2 Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

PSA PEUGEOT CITROËN a révisé la présentation comptable de certains éléments relatifs aux chiffres précédemment publiés, afin de mieux refléter la réalité économique de ses transactions. Ces changements sont sans incidence sur le résultat opérationnel courant et sur le résultat net, mais ils ont pour conséquence notamment une baisse du chiffre d'affaires de la division Automobile et de ce fait, du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 2 – *Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

9.2 Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2007 et l'exercice 2008

→ 9.2.1 Chiffre d'affaires du Groupe

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité pour les exercices 2007 et 2008.

(en millions d'euros)	2008	2007	%
Automobile	41 643	45 519	- 8,5 %
Faurecia	12 011	12 661	- 5,1 %
Gefco	3 536	3 554	- 0,5 %
Banque PSA Finance	2 088	1 999	4,5 %
Éliminations interactivités et autres activités	(4 922)	(5 057)	- 2,6 %
TOTAL	54 356	58 676	- 7,4 %

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé et sa répartition relative par zones géographiques.

En 2008, le Groupe a procédé à des modifications dans le périmètre de consolidation par zones géographiques. Veuillez vous reporter à la Note 4.3 – *Zones géographiques* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

(en millions d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires de PSA PEUGEOT CITROËN	54 356	58 676
Contribution nette au chiffre d'affaires de PSA PEUGEOT CITROËN		
Europe occidentale	76 %	78 %
Europe centrale et orientale	8 %	7 %
Amérique latine	7 %	6 %
Reste du monde	9 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %

Sur l'ensemble de l'année 2008, le chiffre d'affaires du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est en recul de 7,4 % à 54 356 millions d'euros par rapport à 58 676 millions d'euros en 2007. L'évolution du chiffre d'affaires a été contrastée sur l'année, avec une hausse

de 0,7 % sur les six premiers mois de l'année suivie d'un recul de 16 % au second semestre du fait de la généralisation de la baisse des marchés automobiles mondiaux.

→ 9.2.2 Résultat opérationnel courant du Groupe

Le tableau ci-après indique le résultat opérationnel courant par activité pour les exercices 2007 et 2008.

(en millions d'euros)	2008	2007	%
Automobile	(225)	858	- 126,2 %
Faurecia	91	121	- 24,8 %
Gefco	127	155	- 18,1 %
Banque PSA Finance	557	608	- 8,4 %
Éliminations interactivités et autres activités	0	10	-
TOTAL	550	1 752	- 68,6 %

Le résultat opérationnel courant du Groupe pour 2008 s'établit à 550 millions d'euros, soit 1,0 % du chiffre d'affaires, à comparer à 1 752 millions d'euros et 3,0 % pour 2007. Cette baisse provient essentiellement de l'impact de la chute des marchés automobiles, les réductions de volumes de vente consécutives, ainsi que les frais fixes non absorbés pendant les programmes d'arrêt de production. Ces arrêts de productions ont été mis en place à la fin 2008 compte tenu de l'effondrement des marchés automobiles. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi avec succès son programme CAP 2010, dont les économies générées ont atteint 1 414 millions d'euros en 2008.

Sur l'ensemble de l'année, l'évolution du résultat opérationnel courant a été contrastée entre le premier et le second semestre.

Au premier semestre, le résultat opérationnel courant du Groupe a été en forte progression de 32,4 % à 1 115 millions. La marge

opérationnelle s'est située à 3,7 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 2,7 % sur la même période de 2007. Les économies générées par le programme CAP 2010 ont plus que compensé l'impact négatif du fort ralentissement de certains marchés automobiles européens, de la hausse des coûts des matières premières ainsi que de l'effet de change négatif, conséquence de la forte dépréciation de la livre sterling.

Le résultat opérationnel courant du second semestre a été fortement touché par le retournement des marchés automobiles mondiaux. Les économies réalisées grâce à CAP 2010 (532 millions d'euros sur la période) n'ont pas permis de neutraliser l'impact négatif de la baisse des volumes et des arrêts de production qui s'est élevé à 1 519 millions d'euros. L'impact négatif de la hausse des matières premières et la dépréciation de la livre sterling (701 millions d'euros sur la période) ont fortement contribué à une perte opérationnelle courante de 565 millions d'euros au second semestre 2008.

→ 9.2.3 Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division

9.2.3.1 Activité automobile

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'automobile, à 41 643 millions d'euros, est en recul de 8,5 % par rapport à 2007. Le chiffre d'affaires véhicules neufs, à 31 640 millions d'euros contre 34 495 millions d'euros en 2007, est en recul de 8,3 % sous l'effet, principalement, de la variation (- 8,3 %) des volumes de ventes de véhicules montés hors Chine (l'activité Chine est consolidée par mise en équivalence), du mix géographique (- 0,2 %) et de l'effet change (- 1,1 %). Les effets de prix et de mix produit ont contribué positivement au chiffre d'affaires (respectivement 1,0 % et + 0,3 %).

En 2008, le Groupe a résisté à la forte chute des marchés automobiles, mais a évolué dans un environnement contrasté selon les pays.

La dégradation a été particulièrement hétérogène en Europe occidentale. Au premier trimestre, seul le marché espagnol montrait des signes de ralentissement, avant de chuter sur l'ensemble du premier semestre. Cette évolution a été suivie par l'Italie, le Royaume-Uni et dans une moindre mesure par l'Allemagne.

Le marché français a bénéficié de l'initiative bonus/malus lancée par le gouvernement en début d'année pour encourager l'achat des véhicules à faible consommation et émission de CO₂. Ainsi, la baisse constatée sur l'ensemble de l'année a été de moindre ampleur que sur les autres marchés européens.

Le marché d'Europe centrale et orientale a été marqué par un ralentissement tout au long de l'année, tandis que la Chine a connu une année difficile, avec un retournement au second semestre notamment dans le segment des véhicules de gamme moyenne, cœur de l'offre de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA).

Dans cet environnement économique très difficile, le Groupe a disposé de leviers importants. Peugeot 308 a connu une progression sur l'ensemble de l'année, et Citroën C5 a dépassé ses objectifs de ventes dans un segment de marché en baisse. La gamme de véhicules respectueux de l'environnement a permis à PSA PEUGEOT CITROËN de confirmer son leadership environnemental et a fortement contribué aux ventes du Groupe. Le leadership européen sur le marché des véhicules utilitaires légers a été renforcé par les lancements de nouveaux modèles.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant automobile à - 225 millions d'euros en 2008 et - 0,5 % du chiffre d'affaires est en baisse par rapport à 2007 (858 millions d'euros et 1,9 % du chiffre d'affaires). Il a été affecté par la forte détérioration des marchés ainsi que par la baisse de production mise en place en réaction à la dégradation de la conjoncture économique mondiale.

Les facteurs ayant contribué à la variation du résultat opérationnel courant de la division Automobile sont les suivants :

- la baisse des volumes de vente et de production pour l'essentiel a eu un impact négatif de 1 707 millions d'euros (- 188 millions d'euros au premier semestre et - 1 519 millions d'euros au

9.2.3.2 Faurecia

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Faurecia s'élève en 2008 à 12 011 millions d'euros en baisse de 5,1 % et de 3,4 % à taux de change constants. Hors ventes de monolithes, le chiffre d'affaires est de 10 535 millions d'euros en baisse de 3,7 % à taux de change constants. Les variations de change ont représenté un effet négatif de 1,2 %. Le recul du chiffre d'affaires, qui était hors monolithes et à données comparables en progression de 2,7 % au premier semestre et de 1,6 % à fin septembre 2008, est dû à un décrochage important de l'activité au quatrième trimestre 2008. La baisse à données comparables est ainsi de 20,9 % sur le dernier trimestre de l'exercice et de 10,6 % au second semestre.

Par principales zones géographiques, le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 se répartit comme suit :

- en Europe, le chiffre d'affaires est de 8 935 millions d'euros (74,4 % du chiffre d'affaires total) en baisse à taux de change

second semestre). Le mix géographique est favorable. Le Mercosur et les autres Business Units ont eu un impact négatif de 141 millions d'euros. Les arrêts de production ont été initiés par le Groupe en réaction à la forte dégradation des marchés, afin de limiter les stocks de véhicules, principalement au sein des réseaux de distribution. Ces arrêts ont conduit à une sous-absorption des frais fixes ;

- la composante « réduction de coûts » du plan CAP 2010 a eu un effet positif de 1 414 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant de 2008 par rapport à 2007, après un impact positif de 932 millions d'euros en 2007. Cet effet positif s'explique d'une part par la productivité industrielle (achats et production) qui permet 670 millions d'euros de réduction de coût, et par la baisse des dépenses de garantie et des frais de structure conduisant à un impact positif de 744 millions d'euros (275 millions d'euros en 2007). La réduction des frais de structure s'est confirmée en 2008 et a bénéficié d'une réduction des frais généraux et d'une poursuite de la réduction des effectifs du Groupe ;
- l'impact de « l'inflation et la R&D » pèse sur la variation du résultat opérationnel courant 2008 avec un effet négatif de 789 millions d'euros. Le principal effet provient de la hausse des matières premières qui a eu un impact négatif de 377 millions d'euros, tandis que l'impact de la hausse des rémunérations ressort à 52 millions d'euros contre 250 millions d'euros en 2007 justifiée par la diminution des provisions liées à la participation et à l'intéressement.

Les variations des cours des monnaies ont eu un effet négatif de 324 millions d'euros principalement dû à la dépréciation de la livre par rapport à l'euro.

constant de 7,0 % et de 6,5 % hors monolithes. Le recul enregistré au second semestre est de 12,1 % avec une forte baisse au dernier trimestre de 22,8 % correspondant à un écart de chiffre d'affaires à données comparables de 516 millions d'euros. Ce recul a touché la totalité des clients de Faurecia ;

- en Amérique du Nord, le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 s'élève à 1 778 millions d'euros (14,8 % du chiffre d'affaires total) et augmente de 2,9 % à taux de change constants (effet de change négatif de 7,2 %). Hors monolithes et à taux de change constants, la progression est de 3,9 %. Le maintien de l'activité en dépit d'un fort recul avec Chrysler est principalement lié à une quasi-absence de Faurecia sur les gros véhicules du marché américain et à un positionnement sur des véhicules qui ont correctement résisté avec notamment les Chevrolet Malibu et Cadillac CTS chez General Motors et la BMW X6 ;
- en Asie, le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 est de 707 millions d'euros (5,9 % du chiffre d'affaires total) en hausse à taux de change constants de 1,2 % (effet de change négatif

de 6,6 %) et de 3,4 % hors monolithes. Hors monolithes, la baisse à données comparables est de 5,7 % au second semestre et de 10,9 % au quatrième trimestre. Les ventes en Chine s'élèvent en 2008 à 452 millions d'euros en progression de 6,9 % hors monolithes et à taux de change constants. Le recul au quatrième trimestre est de 15,5 %. En Corée, le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 est de 226 millions d'euros en baisse à taux de change constants de 7,6 % et de 5,9 % hors monolithes ;

- dans les autres pays, le chiffre d'affaires est de 590 millions d'euros en 2008. Il progresse de 21,1 % à données comparables hors monolithes sur l'exercice et est en léger retrait de 1,9 % au quatrième trimestre. Il comprend principalement le chiffre d'affaires réalisé en Amérique du sud qui s'élève en 2008 à 321 millions d'euros en croissance à taux de change constants de 16,4 % (effet de change négatif de 2,2 %) et de 16,8 % hors monolithes.

Par activité, le chiffre d'affaires du secteur des modules de l'intérieur s'élève à 8 309 millions d'euros en 2008 en recul de 3,7 % à taux de change constant (effet de change négatif de 1 %). Au second semestre et quatrième trimestre, les baisses sont respectivement de 10,6 % et 21,3 %.

Le chiffre d'affaires du secteur des Autres modules est en 2008 de 3 702 millions d'euros. Il recule de 6,0 % et de 2,8 % à taux de change constants (effet de change négatif de 3,2 %). Hors monolithes, le chiffre d'affaires est de 2 226 millions d'euros, en baisse de 3,6 % à taux de change constants (effet de change négatif de 1,8 %). Au second semestre et quatrième trimestre, les baisses hors monolithes et à taux de change constants sont respectivement de 10,4 % et 19,3 %.

Pour une information plus détaillée sur le Chiffre d'affaires de Faurecia veuillez vous reporter au rapport annuel de Faurecia disponible sur www.faurecia.fr.

9.2.3.3 Gefco

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Gefco s'est élevé en 2008 à 3 536 millions d'euros, en recul de 0,5 % par rapport à 2007. Les ventes de Gefco au groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont stables à 2 171 millions d'euros. Les prestations vendues aux clients hors Groupe s'élèvent à 1 365 millions d'euros, en recul de 2,7 %.

Dans un contexte particulièrement difficile, Gefco a mis en œuvre, tout au long de l'année, les plans d'actions appropriés à la situation et guidés par les objectifs stratégiques de l'entreprise. À cet égard, l'année 2008 a été à la source de nouveaux progrès en termes de développement international, de diversification des activités et de développement de solutions à forte valeur ajoutée.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Faurecia s'élève en 2008 à 91,2 millions d'euros et représente 0,8 % du chiffre d'affaires. Au premier semestre 2008, le résultat opérationnel courant a atteint 90,3 millions d'euros, en augmentation de 0,4 point de chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2007 ; au second semestre il était légèrement positif de 0,9 million d'euros à comparer à 58,3 millions d'euros au second semestre 2007. La baisse de 57,4 millions d'euros au second semestre par rapport à 2007 traduit principalement l'effet des baisses de volumes.

Concernant la marge variable sur coûts directs, l'effet des baisses de volume est estimé à 150 millions d'euros. Les coûts indirects ont pu être réduits mais dans une proportion moindre.

On notera une confirmation du redressement opérationnel de l'Amérique du Nord qui dégage un résultat opérationnel positif et en amélioration au quatrième trimestre.

En Europe, la baisse brutale des volumes n'a pu être compensée par une baisse équivalente des frais indirects.

Par secteur d'activité, le résultat opérationnel courant des modules de l'intérieur véhicule est en perte de 24,6 millions d'euros en 2008, soit 0,3 % du chiffre d'affaires, à comparer à une perte de 15,6 millions d'euros en 2007 et 0,2 % du chiffre d'affaires. Le secteur des autres modules, avec un résultat opérationnel courant de 115,8 millions d'euros en 2008 et 3,1 % du chiffre d'affaires, est en recul de 20,8 millions d'euros par rapport à 2007 (136,6 millions d'euros et 3,5 % du chiffre d'affaires).

Pour une information plus détaillée sur le Résultat opérationnel courant de Faurecia veuillez vous reporter au rapport annuel de Faurecia disponible sur www.faurecia.fr.

Résultat opérationnel courant

Dans un contexte de hausse du prix du pétrole sur les sept premiers mois et la chute du marché automobile, premier marché de Gefco, le résultat opérationnel courant de Gefco s'est établi à 127 millions d'euros, soit 3,6 % du chiffre d'affaires (4,4 % en 2007). Une meilleure maîtrise des coûts, ainsi que des plans d'actions rapides, ont permis à Gefco de compenser partiellement l'inflation des coûts.

9.2.3.4 Banque PSA Finance

Chiffre d'affaires

L'année 2008 s'est déroulée dans un environnement de crise financière et de liquidité qui a conduit au tarissement des sources de financement et une pression accrue sur le coût de mobilisation des ressources financières. La prise d'ampleur de la crise économique a conduit à une forte dégradation de nombreux marchés automobiles avec pour conséquence, une baisse des volumes de vente.

Dans ce contexte, Banque PSA Finance est parvenue à maintenir ses résultats commerciaux à un niveau satisfaisant, et limiter les effets sur sa rentabilité de la hausse du coût du refinancement et de la montée des risques.

La part de marché de Banque PSA Finance a été portée de 26,1 % à 27,3 % en 2008, le taux de pénétration de la banque a ainsi atteint son plus haut niveau depuis la création de la banque et permis de limiter les effets de la crise sur son volume d'activité.

En baisse de 1 %, le volume des financements de véhicules neufs a atteint 653 545 unités en 2008 sur un marché en retrait de 5,5 % sur le périmètre d'intervention de la Banque.

Le volume des financements des véhicules d'occasion est en progression de 2,1 % par rapport à 2007. Cette croissance du financement des véhicules d'occasion a été réalisée grâce aux efforts conjoints de Banque PSA Finance, des deux marques du groupe PSA et des réseaux de distribution.

Au total, la production totale de financements à la clientèle finale a porté en 2008 sur 848 077 véhicules neufs et d'occasion, en léger retrait de 0,3 % sur 2007.

Les plus fortes progressions en Europe occidentale ont concerné l'Autriche (+ 11,4 %), l'Allemagne (+ 6,5 %), la Pologne (+ 17,5 %) et la Slovaquie (+ 30,7 %). En Espagne, en Italie et au Mexique dans un contexte de marchés automobiles sinistrés, les sociétés financières de Banque PSA Finance supportent des baisses importantes de leurs volumes de financements.

En Argentine et au Brésil, le dynamisme commercial des deux marques du Groupe ainsi que le renforcement des actions conjointes ont permis une forte croissance sur ces marchés. Ainsi, les volumes de financement véhicules neufs au Brésil et en Argentine progressent respectivement de 45,8 % et 35,8 % des volumes marques en progression de 18 % et 2,5 %.

En montant, les financements consentis à la clientèle finale en 2008 s'établissent à 9 135 millions d'euros, contre 9 253 millions d'euros en 2007, en retrait de 1,3 %. Hors Europe de l'Ouest, la croissance des financements en valeur est de 27,1 %.

Les encours de crédit à la clientèle finale s'élèvent à 17 913 millions d'euros à fin décembre 2008, contre 17 850 millions d'euros à fin décembre 2007, en hausse de 0,3 %. La part hors d'Europe de l'ouest est en hausse de 22,1 % à 1 090 millions d'euros.

L'encours de financement aux réseaux de distribution s'établit à fin décembre 2008 à 4 370 millions d'euros, à comparer à 5 606 millions d'euros à fin décembre 2007 soit un retrait de 22 %. Cette baisse sensible des encours de crédit aux réseaux reflète les efforts importants entrepris par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN dans la gestion des stocks.

Au total, l'encours de crédit de Banque PSA Finance est en retrait de 5 % pour s'établir à 22 283 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 23 456 millions d'euros à fin décembre 2007.

Le développement des ventes de prestations de services diffusées auprès de la clientèle reste au cœur de la stratégie de Banque PSA Finance. Les volumes d'assurance automobile vendus ont progressé de 14,3 % en raison de l'accroissement des ventes de solutions « packagées » intégrant à la fois financement et services.

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Encours de crédit (y compris encours titrisés)			
• à la clientèle finale	17 913	17 850	17 249
• aux réseaux de distribution	4 370	5 606	5 650
TOTAL BANQUE PSA FINANCE	22 283	23 456	22 899
Encours de crédit (y compris encours titrisés)			
• Europe occidentale	20 761	22 150	21 998
• hors Europe occidentale	1 494	1 306	901
TOTAL BANQUE PSA FINANCE*	22 283	23 456	22 899

* Hors réévaluation des portefeuilles couverts en taux.

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit en 2008 à 2 088 millions d'euros, stable par rapport à 2007 (1 999 millions d'euros). Il correspond aux produits bruts d'intérêt sur ses créances et inclut également les produits financiers générés par la réserve de liquidité permanente constituée dans le bilan de Banque PSA Finance dans le cadre de sa stratégie de financement.

Le produit net bancaire, à 976 millions d'euros contre 981 millions d'euros en 2007, est en très léger retrait (0,5 %), pénalisé en 2008 par des variations de *fair value* de - 11,7 millions d'euros comparé à - 0,8 millions d'euros en 2007. Retraité de cet impact, le produit net bancaire de Banque PSA Finance serait en légère progression sur 2008.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 557 millions d'euros, à comparer à 608 millions d'euros en 2007.

De 2007 à 2008 :

- la hausse de l'encours moyen de crédit (+ 2,0 % à 23 548 millions d'euros) a eu un impact de 29 millions d'euros ;
- les marges sur encours moyen se sont légèrement dégradées, du fait de la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers et de l'impact de cette hausse sur les coûts de refinancement de la banque. Cette hausse des coûts de refinancement sur la nouvelle production a été suivie par une politique active de gestion de marges tout au long de 2008. D'autre part, la politique de couverture a atténué cet impact par l'exercice des *swaptions* qui avaient été acquises pour plafonner le coût de refinancement de la banque sur les nouvelles opérations du premier semestre 2008 ;

- la hausse des frais opérationnels a été limitée à 3,1 millions d'euros, soit une progression de 0,41 % par rapport à l'année précédente, inférieure à la progression des encours nets moyens (2 %) ;
- le coût du risque courant est ressorti en 2008 à 114 millions d'euros, soit 0,48 % des encours nets moyens, niveau supérieur à celui enregistré en 2007 (51 millions d'euros). Cet écart sur le coût du risque trouve son origine dans trois principales causes :
 - un accroissement du risque sur les concessionnaires de 9 millions d'euros,
 - une hausse du coût du risque sur la clientèle finale de 26 millions d'euros (principalement en Espagne),
 - un retrait de 16 millions d'euros des éléments exceptionnels positifs impactant le coût du risque (13,5 millions d'euros au titre de 2007 contre 27 millions d'euros en 2007).

Banque PSA Finance, dans ce contexte mouvementé de crise économique, a renforcé son dispositif de recouvrement sur les pays d'Europe du sud en particulier, ainsi que sur la Grande Bretagne. Spécialisation des acteurs, centralisation des flux, gestion proactive des impayés sont les axes renforcés par la Banque.

Parallèlement, la politique de sélection des risques est régulièrement revue pour tenir compte des évolutions rapides du contexte économique et financier.

2008 s'achève sur un renforcement des positions commerciales, une stabilité du produit net bancaire et un maintien du coût du risque inférieur à 0,5 % des encours nets moyens.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site www.banquespsafinance.com

9.3 Autres éléments du compte de résultat

→ 9.3.1 Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles non courantes s'établissent à 917 millions d'euros à comparer à une charge de 632 millions d'euros en 2007. Fin 2008, le Groupe a annoncé des plans d'action visant à contrer l'impact de l'effondrement du marché automobile. Ainsi, des nouveaux plans de départ ont été mis en œuvre, sous la forme d'un programme de départs volontaires dans l'activité automobile et un plan de restructuration chez Faurecia. Les charges relatives à ces plans s'élèvent à 512 millions d'euros. La forte dégradation du marché automobile a également entraîné la dépréciation de certains véhicules et de l'activité Intérieur Véhicule de Faurecia, pour un montant total de 405 millions d'euros.

Pour plus de détail, veuillez vous reporter à la Note 9 – *Produits et charges opérationnels non courants* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel s'établit à - 367 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2008 par rapport à 1 120 millions d'euros en 2007.



(en millions d'euros)	2008	2007
Automobile	(685)	510
Faurecia	(353)	(105)
Gefco	127	113
Banque PSA Finance	556	608
Autres activités et holding	(12)	(6)
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	(367)	1 120

→ 9.3.2 Résultat Financier

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financiers, représente pour 2008 une charge de 286 millions d'euros, à comparer à une charge de 40 millions d'euros en 2007. Cette augmentation importante s'explique par :

- l'utilisation de liquidité entraînant une réduction des placements de trésorerie au second semestre ;
- l'augmentation des coûts de financement suite à l'élargissement des spreads dans un contexte de crise de liquidité sur les marchés financiers ;

- l'augmentation de la dette de Faurecia ;
- la variation de la part inefficace des instruments financiers (cf. Note 12 des Notes aux états financiers consolidés).

Par rapport à 2007, le rendement attendu pour 2008 sur les actifs financiers sur engagements sociaux est en diminution, de sorte que ce rendement ne compense plus complètement la charge de l'actualisation financière sur ces mêmes engagements.

Pour plus de détail, veuillez vous reporter aux *Notes 10, 11 et 12* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

→ 9.3.3 Impôts sur les résultats

Le montant de l'impôt courant ressort à 293 millions d'euros du fait que le Groupe est en situation de payer l'impôt au Brésil, ainsi qu'au titre des résultats de Banque PSA Finance. Les pertes enregistrées au niveau du Groupe ont conduit à constater un produit d'impôt différé de 389 millions d'euros.

Pour plus de détail, veuillez vous référer à la *Note 13* dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

→ 9.3.4 Résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat net des sociétés mises en équivalence pour l'exercice 2008 est un produit de 57 millions d'euros à comparer à un produit de 48 millions d'euros en 2007. Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel, d'une part, Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), d'autre part, les coopérations avec d'autres constructeurs automobiles lorsqu'elles font l'objet d'une structure juridique spécifique, ce qui est le cas pour les coopérations avec Fiat, Toyota et Renault.

Après une prise en compte des retraitements et écritures de consolidation, la contribution de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) aux résultats du Groupe est positive de 8 millions d'euros, à comparer à une contribution positive de 31 millions d'euros en 2007. Dans un contexte de guerre des prix, DPCA a enregistré en 2008 une baisse de ses ventes, à 179 100 unités contre 207 300 en 2007. La détérioration du marché au dernier trimestre de 2008 a conduit à des arrêts de la production durant la période. Le chiffre d'affaires de DPCA toutes activités

s'est ainsi établi à 15 357 millions de yuans, contre 19 248 millions de yuans en 2007, en baisse de 20 % sur l'exercice précédent. Le résultat opérationnel courant de DPCA s'établit pour 2008 à - 573 millions de yuans hors subvention gouvernementale, soit - 3,7 % du chiffre d'affaires à comparer à un résultat opérationnel courant de 463 millions de yuans en 2007.

Hors exploitation, l'appréciation du yuan a permis d'enregistrer un écart de change (profit) de 447 millions de yuans sur dettes en dollars et en euros, à comparer à 226 millions de yuans en 2007.

Le résultat net social de DPCA est un profit net de 102 millions de yuans à comparer à un profit net de 706 millions de yuans en 2007.

Pour plus de détail sur le résultat net des sociétés mises en équivalence, veuillez vous référer à la Note 17 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008.

→ 9.3.5 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est une perte de 500 millions d'euros en 2008 à comparer à un profit de 826 millions d'euros à fin 2007.

→ 9.3.6 Résultat net consolidé - part du Groupe

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à - 343 millions d'euros en 2008 à comparer à 885 millions d'euros à fin 2007.

→ 9.3.7 Résultat net par action

Par action, le résultat net, part du Groupe, s'élève à - 1,51 euros, à comparer à 3,88 euros à fin 2007.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1	Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe	96	10.3	Financement et ressources de liquidité	99
10.1.1	Actif	96	10.3.1	Activités industrielles et commerciales	99
10.1.2	Provisions pour garantie	96	10.3.2	Banque PSA Finance	100
10.1.3	Engagements de retraites et assimilés	96			
10.1.4	Position financière nette consolidée et ratio d'endettement net	96	10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société	101
10.1.5	Capitaux propres	97			
10.2	Source et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux	97	10.5	Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements	101
10.2.1	Flux de trésorerie consolidés	97			
10.2.2	Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales	97			
10.2.3	Trésorerie nette de clôture des activités de financement	99			

10.1 Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe

→ 10.1.1 Actif

Le total de l'actif s'élève à 61 720 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 68 975 millions d'euros à fin 2007. L'écart s'explique par :

- l'augmentation des stocks, passés de 6 913 millions d'euros à 7 757 millions d'euros (voir Note 23 des Notes aux États financiers consolidés) ;
- la diminution de la trésorerie, de 5 979 millions d'euros à 3 230 millions d'euros (voir Note 27 des Notes aux États financiers consolidés) ;
- la réduction des prêts et créances de Banque PSA Finance (voir Note 21 des Notes aux États financiers consolidés) ;
- la diminution des investissements à court terme de Banque PSA Finance (voir Note 22 des Notes aux États financiers consolidés).

→ 10.1.2 Provisions pour garantie

L'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe permet de revoir à la baisse la provision pour garantie. Au 31 décembre 2008, la provision pour garantie s'élevait à 939 millions d'euros, en baisse par rapport aux 1 246 millions d'euros provisionnés en 2007. Cette réduction provient des

reprises de provisions devenues sans objet et du moindre besoin de nouvelles provisions pour garantie sur les ventes de voitures neuves (voir Note 29.2. des Notes aux États financiers consolidés).

→ 10.1.3 Engagements de retraites et assimilés

Le déficit du Groupe lié aux engagements de retraites a peu augmenté, passant de - 745 millions d'euros au 31 décembre 2007 à - 819 millions d'euros en 2008, (voir Note 30.1. D des

Notes aux États financiers consolidés). Les provisions liées aux engagements de retraite ont diminué de - 885 millions d'euros en 2007 à - 699 millions d'euros au 31 décembre 2008.

→ 10.1.4 Position financière nette consolidée et ratio d'endettement net

Les passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales sont restés globalement stables, à 6 184 millions d'euros contre 6 244 millions d'euros au 31 décembre 2007 (voir Note 31 des Notes aux États financiers consolidés).

La position financière nette des activités industrielles et commerciales au 31 décembre 2008 est négative, à - 2 906 millions d'euros, à comparer à une position financière nette positive de + 1 404 millions d'euros à fin 2007 (voir Note 38.1. des Notes aux États financiers consolidés).

Le ratio d'endettement net à la fin 2008 s'est situé à 21 %.

→ 10.1.5 Capitaux propres

À 13 277 millions d'euros au 31 décembre 2008, les capitaux propres du Groupe sont à un niveau inférieur à celui atteint à fin 2007, compte tenu du résultat net consolidé négatif de - 500 millions d'euros, et des dividendes versés au cours de l'exercice pour un montant de - 342 millions d'euros sur les résultats 2007.

Au 31 décembre 2008, le capital social se compose de 234 048 798 actions d'une valeur nominale d'un euro. Le différentiel par rapport au nombre d'actions en circulation à fin 2007 provient

de l'annulation de 231 500 actions en juillet 2008. Le Groupe détient 7 188 214 titres d'autocontrôle, qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options. En 2008, le Groupe a racheté 1 345 000 actions pour couvrir le plan de stock-option 2008 (voir Note 28.3 et 28.4. des Notes aux États financiers consolidés).

Pour une information détaillée sur les capitaux propres du Groupe, veuillez vous reporter à la Note 28 des États financiers consolidés.

10.2 Source et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux

→ 10.2.1 Flux de trésorerie consolidés

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au tableau de *Flux de trésorerie consolidés* dans les *Notes aux États financiers consolidés* au 31 décembre 2008.

→ 10.2.2 Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales aux 31 décembre 2007 et 2008 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	
	31/12/2007	31/12/2008
Résultat net consolidé	405	(858)
Marge brute d'autofinancement	3 515	2 380
Variation des actifs et passifs d'exploitation	920	(2 924)
Flux liés à l'exploitation	4 435	(544)
Flux liés aux investissements	(2 833)	(3 221)
Flux des opérations financières	(745)	695
Augmentation (diminution) de la trésorerie	835	(3 126)
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	5 143	2 017

10.2.2.1 Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 2 380 millions d'euros en 2008, essentiellement générés au premier semestre de l'exercice, contre 3 515 millions d'euros en 2007. La génération de marge brute d'autofinancement a été très limitée au second semestre en raison de l'effondrement des marchés automobiles qui s'est traduit par un résultat opérationnel négatif. Le besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales a fortement augmenté en 2008 (+ 2 924 millions d'euros), après une réduction de 920 millions d'euros en 2007. Cette évolution négative du besoin en fonds de roulement s'explique par deux facteurs :

d'un côté le niveau trop élevé des stocks de véhicules neufs au regard de la situation dégradée des marchés automobiles mondiaux ; de l'autre, l'impact des arrêts de production dans le Groupe fin 2008, qui ont entraîné une baisse des commandes fournisseurs et donc une augmentation du besoin en fonds de roulement pour couvrir le crédit fournisseurs.

En conséquence, les flux liés à l'exploitation des activités industrielles et commerciales présentent un solde négatif de 544 millions d'euros pour 2008.

Le tableau ci-dessous illustre les niveaux de stock de voitures neuves du Groupe et du réseau indépendant :

(en milliers d'unités)	31/12/2006	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2008
Groupe	287	275	366	367
Réseau indépendant	333	329	301	261
TOTAL	620	604	667	628

Des actions immédiates ont été mises en place au niveau de l'outil industriel du Groupe pour réduire les stocks, dont le niveau avait augmenté au cours du premier semestre. Ces mesures, qui ont notamment consisté à réduire massivement la production, ont certes eu un impact négatif sur la marge opérationnelle courante et le besoin en fonds de roulement du Groupe, mais se sont

révélées relativement efficaces pour faire baisser les stocks. En outre, des efforts particuliers ont été consentis pour maintenir les stocks au sein du Groupe afin d'éviter d'accroître la pression sur les concessionnaires – ce qui a par ailleurs permis de réduire les besoins de liquidités du Groupe affectés au financement du réseau indépendant.

10.2.2.2 Flux d'investissement des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent en 2008 à 3 221 millions d'euros, à comparer à 2 833 millions d'euros en 2007. Cette augmentation s'explique par l'accélération du rythme de développement produit

et l'augmentation globale des investissements corporels. Les investissements corporels s'élèvent à 3 149 millions d'euros, dont 1 065 millions d'euros de dépenses de développement capitalisées (voir Note 8 des Notes aux États financiers consolidés).

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008
Automobile	2 306	2 696
Faurecia	464	474
Gefco	55	50
Autres activités	8	1
TOTAL	2 833	3 221

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses de développement capitalisées :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008
Automobile	595	921
Faurecia	159	144
TOTAL	754	1 065

Les dépenses de développement brutes ont progressé de 12 % en 2008 afin d'accompagner la dynamique de lancement des nouveaux modèles. L'augmentation des dépenses de développement capitalisées reflète les gains de productivité

obtenus grâce au programme CAP 2010, puisque 44 % des projets de développement ont réuni les conditions d'activation de ces coûts, contre 36 % en 2007.

10.2.2.3 Flux des opérations financières des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux opérations financières des activités industrielles et commerciales s'établissent à + 695 millions d'euros contre - 745 millions d'euros en 2007. Les dividendes versés s'élèvent à 342 millions d'euros pour 2008, à comparer à 309 millions d'euros en 2007, le dividende par action étant passé de 1,35 euro en 2006

à 1,50 euro en 2007. La variation des actifs et passifs financiers des activités industrielles et commerciales est positive de 929 millions d'euros pour refléter l'évolution des marchés financiers, contre - 559 millions d'euros en 2007.

10.2.2.4 Trésorerie nette de clôture des activités industrielles et commerciales

L'utilisation de trésorerie des activités industrielles et commerciales au 31 décembre 2008 s'établit à 3 126 millions d'euros, contre une génération de trésorerie de 835 millions d'euros en 2007.

La trésorerie nette de clôture s'élève à 2 017 millions d'euros, contre 5 143 millions d'euros en 2007.

→ 10.2.3 Trésorerie nette de clôture des activités de financement

Banque PSA Finance a enregistré une augmentation de la trésorerie générée par les activités opérationnelles en 2008, à 590 millions d'euros, contre 512 millions d'euros en 2007, grâce notamment, au bénéfice consolidé enregistré sur l'exercice.

Banque PSA Finance a amélioré sa position financière nette de 337 millions d'euros, pour clore l'exercice avec 1 280 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

10.3 Financement et ressources de liquidité

→ 10.3.1 Activités industrielles et commerciales

Les activités industrielles et commerciales du Groupe présentent une trésorerie de clôture sensiblement inférieure à celle de l'exercice 2007. L'augmentation des besoins en fonds de roulement au second semestre a entraîné une diminution de la trésorerie, qui s'établit à 1 135 millions d'euros, à comparer à 4 115 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008, les activités industrielles et commerciales disposaient de 2 400 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées à échéance 2011.

Compte tenu de l'environnement économique actuel, le Groupe anticipe des besoins de refinancement d'environ 4 milliards pour 2009 pour l'ensemble de ses activités industrielles et commerciales. Le Groupe a obtenu un soutien financier de l'état de 3 milliards d'euros sous forme d'emprunt à long terme (pour une information plus détaillée veuillez vous reporter à la Note 43 des États Financiers consolidés). Par ailleurs l'ouverture de nouveaux crédits bancaires syndiqués à moyen terme est d'ores et déjà à l'étude avec des chances raisonnables de réalisation.

→ 10.3.2 Banque PSA Finance

Le financement de Banque PSA Finance était assuré au 31 décembre 2008 à 40 % par des crédits bancaires, 39 % sur les marchés de capitaux et 21 % par la titrisation.

En ce qui concerne les crédits bancaires, l'année 2008 a été marquée par un recours accru à ses banques pour compenser la défaillance des possibilités d'émissions obligataires. Les principales d'entre elles ont largement assumé des renouvellements de lignes bilatérales confirmées à moyen terme et la poursuite régulière de tirages sur les lignes de crédit interbancaire à court terme.

Le recours aux émissions à moyen terme dans le cadre du programme EMTN de Banque PSA Finance a été peu élevé durant l'année 2008 du fait de la fermeture du marché pendant de longs mois, notamment pour les émetteurs financiers, et au « *flight to quality* » qui l'a caractérisé au fur et à mesure des mauvaises nouvelles entourant la crise financière. Ces émissions ont porté sur 1 034 millions d'euros. L'encours d'émissions obligataires de

Banque PSA Finance a ainsi été réduit de 7 780 millions d'euros au 31 décembre 2007 à 5 118 millions d'euros 31 décembre 2008.

La baisse de la part des marchés de capitaux à long terme a été partiellement compensée par une nouvelle opération de titrisation sur le portefeuille de ventes à crédit en Allemagne placée dans le marché en juillet 2008 pour 1 000 millions d'euros. Les titrisations de Banque PSA Finance n'ont pas été structurellement impactées par la crise, ni sur le plan d'une dégradation du risque des actifs sous-jacents, ni sur le plan de la mise en évidence de faiblesses au niveau de la structuration.

Enfin, le dispositif de financement de Banque PSA Finance a été complété au dernier trimestre par un concours de 446 millions d'euros, avec une maturité de deux ans pour l'essentiel, consenti par la Société de Financement de l'Économie Française, en contrepartie de remise en garantie de prêts à la consommation et de prêts à nos concessionnaires en France.

Sécurité de la liquidité

Dans un contexte de crise financière, Banque PSA Finance a recherché le compromis le plus juste entre le surcoût du financement entraîné par l'élargissement des « *spreads* » de crédit et la sécurité de sa liquidité.

La gestion prudente de liquidité de Banque PSA Finance a permis de faire face au tarissement des sources de refinancement dû à la crise financière, sans nuire dans une trop large proportion à la liquidité de Banque PSA Finance et sans lui faire supporter de coût additionnel significatif lié à l'augmentation considérable des marges de crédit.

La couverture de risque de liquidité à terme de la banque reste solide. La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus représente 75 % des financements au 31 décembre 2008 contre 68 % au 31 décembre 2007.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail.

Au-delà des financements tirés, Banque PSA Finance dispose de lignes de crédit syndiquées d'un montant de 6 000 millions d'euros, réparties en trois échéances de 2 000 millions d'euros de maturités respectives juillet 2010, juin 2012 et juin 2014. Ces lignes de crédit ont été conclues auprès de deux syndicats de banques, constitués d'établissements bancaires de tout premier plan. Ces lignes de *backups* syndiquées n'ont pas été tirées.

Au total, le dispositif en place permet d'assurer durant plus de six mois le financement de la production des activités détail et réseaux sur la base d'encours constants.

Les réserves de liquidité, constituées d'actifs de trésorerie disponibles à tout moment, ont été réduites en fin d'année du fait du renouvellement plus difficile des ressources à court terme, mais ont été maintenues au-delà d'un milliard d'euros : elles s'élèvent à 1 140 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Pour financer sa nouvelle production d'environ 5 milliards d'euros Banque PSA Finance dispose de différentes solutions dont la probabilité de mise en œuvre n'apparaît pas remise en cause par le contexte financier actuel :

- renouvellement des lignes de crédit bancaire venant à échéance ;
- programmes de titrisation sur les créances détail de certains pays, notamment dans le cadre des appels d'offres de banques centrales ;
- recours éventuel au marché de capitaux longs.

Pour une information détaillée veuillez vous reporter au rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site www.banquepsafinance.com.

10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société

Veillez-vous reporter à la Note 28.1 des États financiers consolidés.

10.5 Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements

Veillez-vous reporter au chapitre 10.3 ci-dessus.



INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

11.1	Améliorer la sécurité sous toutes ses formes	104
11.2	Réduire la consommation et respecter l'environnement	105
11.3	Proposer une nouvelle vie à bord et un confort de plus en plus sensoriel	106
11.4	Augmenter l'offre produit	106
11.5	Des investissements maîtrisés	106

Un savoir-faire automobile allié à des technologies utiles

Dans un secteur où l'offre produit devient extrêmement riche, l'innovation est l'occasion unique de créer les avantages concurrentiels indispensables à la croissance. L'innovation est une priorité pour PSA PEUGEOT CITROËN qui doit convaincre chaque jour des milliers de clients dans le monde de choisir ses produits parmi une offre abondante et ainsi faire la différence.

L'innovation permet également de répondre aux évolutions des normes réglementaires et d'anticiper un certain nombre d'entre elles. PSA PEUGEOT CITROËN a ainsi été précurseur dans le domaine du filtre à particules (FAP) et a déjà commercialisé à ce jour plus de trois millions de véhicules diesel équipés de FAP avant même que la réglementation Euro V imposant cet équipement n'entre en vigueur en septembre 2009.

Quatre centres de recherche et développement sont implantés en France, à Vélizy, Sochaux-Belchamp, La Garenne et Carrières-sous-Poissy. Des équipes en Chine et au Brésil sont également dédiées à la conception des véhicules locaux. Deux centres d'essais sont implantés à Belchamp et à la Ferté-Vidame. Enfin le groupe dispose d'un centre de style à Vélizy, l'ADN (*Automotive Design Network*), inauguré en octobre 2004. Il regroupe l'ensemble des studios de style et les équipes d'innovation et d'architecture véhicule (près de 1 000 personnes), soit tous les métiers de l'ingénierie automobile.

La voiture est le résultat d'une démarche de conception et de développement unique au sein du Groupe : plus de 17 000 ingénieurs et techniciens s'y consacrent chaque jour. Soutenus par un important budget – 2,117 milliards d'euros en 2008 dans la division auto incluant les développements sur véhicules existants, 2 372 milliards d'euros pour le groupe (*Note 8 des Etats financiers du Groupe au 31 décembre 2008 – Frais d'études, de recherche et de développement*) – les efforts consacrés à la R&D, permettent de préparer l'avenir, de proposer des concepts inédits, ainsi que des gammes riches et innovantes.

Pour créer cet avantage concurrentiel, PSA PEUGEOT CITROËN est à l'écoute des besoins, exprimés ou latents, des clients et de la société. En parallèle, le Groupe cherche à assimiler et à intégrer dans ses projets automobiles les possibilités offertes par les nouvelles technologies dont l'évolution a été exponentielle ces dernières années. C'est en effet par le rapprochement de ces deux démarches que naissent les propositions d'innovation.

PSA PEUGEOT CITROËN a ainsi défini les axes stratégiques d'innovation suivants, sur lesquels il concentre ses travaux :

→ 11.1 Améliorer la sécurité sous toutes ses formes

La protection des occupants d'un véhicule mais aussi de son environnement direct est une priorité pour le Groupe, qui a défini trois niveaux de sécurité :

- la sécurité primaire ou la prévention de l'accident, grâce notamment à l'excellence des fondamentaux des véhicules (tenue de route, freinage, etc.) et au développement des systèmes d'assistance à la conduite (VCCF, éclairage adaptatif, AFIL, limiteur de vitesse, etc.) ;
- la sécurité secondaire ou la protection des occupants en cas de choc, en faisant progresser les systèmes de protection et les structures des véhicules ;

- la sécurité tertiaire ou gestion de l'après-accident : le véhicule équipé de techniques informatiques innovantes peut, sans réaction du conducteur, contacter automatiquement les secours ou les services d'assistance. Plus de 650 000 voitures du Groupe sont ainsi déjà équipés de ce dispositif d'appel d'urgence, faisant de PSA PEUGEOT CITROËN le précurseur dans ce domaine nouveau de la sécurité.

PSA se situe aujourd'hui au meilleur niveau européen avec 12 modèles cotés 5* à l'EURO NCAP en 2008 grâce à son approche de sécurité intégrée. Son expertise est également reconnue en matière de comportement routier.

→ 11.2 Réduire la consommation et respecter l'environnement

Soucieux de s'inscrire dans un développement durable, PSA PEUGEOT CITROËN oriente ses recherches pour diminuer la consommation des véhicules, réduire les émissions des gaz à effet de serre, et respecter l'environnement.

À court terme, nos travaux visent à améliorer le rendement des moteurs thermiques essence et diesel et mettre au point de nouveaux procédés de dépollution.

Le déploiement des moteurs essence 1,4 l et 1,6 l s'accélère au sein des gammes Peugeot et Citroën. À l'horizon 2011, l'introduction d'une nouvelle famille de petits moteurs essence 3 cylindres particulièrement économes permettra d'atteindre, sur un petit véhicule urbain, un niveau d'émissions de CO₂ inférieur à 100 g/km sans technologie additionnelle.

À moyen terme, et dans un premier temps, l'objectif est de développer la fonction Stop & Start sur les véhicules essence et diesel, puis d'augmenter le niveau d'hybridation.

Prévue dès 2010 pour la quasi-totalité des gammes Peugeot et Citroën, la technologie Stop&Start met le moteur en veille lorsque le véhicule est immobilisé. Ce dispositif de deuxième génération améliore sensiblement la récupération de l'énergie du véhicule lorsqu'il ralentit et permet jusqu'à 15 % de gain en CO₂ en ville. Compte tenu des volumes prévus, son coût sera abordable pour le plus grand nombre.

Le Groupe a également lancé un programme de développement de la Technologie full hybride diesel.

Cette technologie, améliorée par rapport à celle présentée sur Peugeot 308 et Citroën C4, bénéficie toujours de la faible consommation des diesel HDi sur route et autoroute et de l'intérêt de l'hybridation électrique en zone urbaine ou périurbaine. Elle y ajoutera la possibilité d'un mode « traction intégrale » grâce au moteur électrique positionné sur le train arrière. Introduite dans un premier temps sur des véhicules « distinctifs » des marques Peugeot et Citroën en 2011, elle apportera des prestations d'exception avec des consommations et émissions de CO₂ fortement réduites. Dans un 2^e temps, lorsque les coûts de l'hybridation auront approché le seuil économique acceptable pour la majorité des clients Peugeot et Citroën, la technologie hybride diesel sera déployée sur des véhicules du milieu de gamme à plus grande diffusion. Cette technologie a été dévoilée au Mondial sur Peugeot Prologue et Citroën Hypnos.

Préparation de futurs véhicules ZEV (Zero émission véhicule)

Précurseur du véhicule électrique, avec 10 000 voitures vendues entre 1995 et 2005, le Groupe a relancé ses travaux dans ce domaine. Il souhaite ainsi être présent sur un marché qui se développera, dans un premier temps, au travers des flottes et de l'auto-partage. PSA Peugeot Citroën a signé avec Mitsubishi le 2 mars 2009 un nouvel accord de coopération pour entreprendre la mise au point d'un véhicule électrique pour l'Europe.

En parallèle, pour étendre l'usage et l'accessibilité de ces véhicules au grand public, le Groupe travaille sur un Véhicule Électrique Polyvalent de type « hybride plug-in ». Ce véhicule permet de rouler en tout électrique sur environ 50 km, une distance qui répond à l'utilisation quotidienne de la majorité des automobilistes. Il bénéficie ainsi des avantages du véhicule électrique et autorise, en mode hybride, tous les trajets de plus grande distance, lors des week-ends ou pour les vacances par exemple.

À plus long terme, le Groupe étudie les applications possibles de la technologie émergente de la pile à combustible, qui repose sur l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur d'énergie.

Au cours des dix dernières années, la direction de la recherche de PSA PEUGEOT CITROËN a pu, au travers de 7 démonstrateurs technologiques utilisant l'hydrogène associé à la pile à combustible (PAC), tester plusieurs solutions. Ces différentes réalisations ont forgé sa conviction que le véhicule hydrogène PAC (pile à combustible) de type « *Range Extender* » constituera, à moyen et long terme, une voie prometteuse pour les véhicules zéro émission (ZEV) nécessitant une autonomie accrue par rapport au véhicule électrique. Le démonstrateur Peugeot Partner H2Origin, présenté en avril 2008, a ainsi illustré cette voie. Néanmoins la maturité technique et économique du véhicule hydrogène PAC est loin du stade industriel permettant une commercialisation en grande série. Mais afin d'être aux avant-postes des solutions techniques en rupture pouvant accélérer l'avènement des véhicules hydrogènes, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN développe des partenariats ciblés (CEA pour la pile à combustible) ou s'associe aux projets de recherche de la Commission européenne.

Ces axes permettront au Groupe de maintenir son avance globale dans le domaine environnemental. PSA PEUGEOT CITROËN reste en 2008 le leader européen des véhicules à faible consommation et émission de CO₂. Pour la troisième année consécutive, il a vendu plus d'un million de véhicules émettant moins de 140 g de CO₂/km. Sa part de marché en Europe occidentale sur le segment des véhicules émettant moins de 120 g de CO₂/km a atteint 27 % en 2008.

Pour plus d'informations se reporter au chapitre 5.3 sur le développement durable.

→ 11.3 Proposer une nouvelle vie à bord et un confort de plus en plus sensoriel

En faisant progresser l'accessibilité au véhicule, la modularité et la luminosité de l'habitacle, l'ergonomie des interfaces et en développant la voiture communicante, PSA PEUGEOT CITROËN anticipe les attentes des automobilistes en leur proposant un **nouveau mode de vie à bord**.

La voiture de demain passe également par une redécouverte des sens, c'est-à-dire par un design poly-sensoriel permettant de faire évoluer la relation émotionnelle des passagers avec la voiture, et donc de leur offrir un environnement apte à générer plaisir et bien-être.

→ 11.4 Augmenter l'offre produit

Les automobilistes s'orientent de plus en plus vers des voitures différenciées, plus compactes et multi-usages (pick-up, monospace, coupé cabriolet...). Les petites voitures urbaines

voient aussi leur demande progresser. Dans ce contexte, PSA PEUGEOT CITROËN veut proposer un nombre croissant de nouvelles silhouettes.

→ 11.5 Des investissements maîtrisés

Dans un contexte difficile, le Groupe va poursuivre ses investissements et ses dépenses de R&D en 2009 afin de préparer l'avenir. Le niveau des dépenses liées à l'activité automobile sera réduit néanmoins de 3,816 milliards d'euros en 2008 à 3,500 milliards d'euros. Ceci permettra au Groupe de poursuivre le développement des produits stratégiques, les solutions innovantes en termes de technologie et l'expansion géographique.

Le Groupe concentrera ses efforts sur le cœur de ses gammes en s'efforçant de réduire la diversité.

La dynamique de lancements de nouveaux produits se poursuivra en 2009. La C3 Picasso, la Peugeot 308 CC et la C-Elysée

bicorps en Chine ont été lancés au 1^{er} trimestre. La Peugeot 3008 Crossover, la 206 + et la 207 Chine seront commercialisées au second trimestre. D'autres modèles enrichiront également la gamme de Peugeot et Citroën au second semestre comme un nouveau monospace compact chez Peugeot.

PSA PEUGEOT CITROËN poursuivra la construction de sa nouvelle usine à Kaluga, en Russie. La première pierre a été posée le 10 juin 2008. En Chine, à Wuhan, une seconde usine est en cours de construction. Elle sera dédiée à la fabrication des véhicules de la plateforme du segment de gamme moyenne et sera opérationnelle courant 2009.

12

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Informations sur les tendances 108

12.2 Informations sur le chiffre
d'affaires du premier trimestre 2009 109

12.1 Informations sur les tendances

Le Groupe retient l'hypothèse d'un nouveau repli, de l'ordre de 20 % par rapport à 2008, des marchés automobiles en Europe occidentale en 2009 et sur un marché stable en 2010. Le 1^{er} semestre 2009 sera particulièrement difficile. 2009 devrait être une année de perte pour le Groupe, avec un *free cash flow* négatif, dans la mesure où les effets des actions CASH 2009 ne suffiront pas à compenser la chute des marchés et les coûts de restructuration du Groupe.

Dans une perspective de récession prolongée, les priorités du Groupe sont claires. Tous nos efforts seront orientés vers la réduction des stocks et la préservation de la trésorerie au travers de notre programme CASH 2009. Le Groupe poursuivra les initiatives de réduction des coûts dans le cadre de CAP 2010, afin de renouer avec la rentabilité au cours de l'année 2010.

Parallèlement, le Groupe poursuivra la préparation de l'avenir en ciblant les dépenses d'investissements et de Recherche et Développement sur le développement de nouveaux véhicules et de nouvelles solutions environnementales qui garantiront à PSA PEUGEOT CITROËN une croissance pérenne et rentable dès lors que la crise sera derrière nous. En 2009 le niveau des investissements et les dépenses de Recherche et Développement pour l'automobile est attendu autour de 3,5 milliards d'euros.

Afin de renouer avec la rentabilité tout en préparant son avenir, le Groupe mènera une politique de refinancement proactive et une politique de gestion prudente des liquidités. Les besoins de financement du Groupe pour les activités industrielles et commerciales devraient se situer autour de 4 milliards d'euros en 2009. Le prêt de 3 milliards d'euros déjà consenti par l'État, combiné à la mise en place d'autres sources de financement, couvrira ces besoins.

La dynamique commerciale sera maintenue en 2009 et le Groupe procédera à tous les lancements prévus. Ces nouveaux modèles ont vu le jour grâce aux actions de CAP 2010 et au raccourcissement du cycle de développement des véhicules. Peugeot a lancé au premier trimestre la nouvelle 308 CC et élargira sa gamme avec la 3008-son premier crossover, ainsi que son premier monospace compact. Citroën a déployé sa nouvelle image de marque « Creative Technologie » et a lancé la C3 Picasso début 2009.

12.2 Informations sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009

Les résultats du premier trimestre reflètent, conformément aux attentes, l'ampleur de la crise que traverse l'industrie automobile mondiale.

<i>(en millions d'euros)</i>	T1 2008	T1 2009	Variation
Automobile	11 269	8 678	-23,0%
Faurecia	3 245	2 008	-38,1%
Gefco	925	664	-28,2%
Banque PSA Finance	524	462	-11,8%
Autres activités et Éliminations inter-activités	(1 346)	(839)	
PSA PEUGEOT CITROËN	14 615	10 973	-24,9%

Division Automobile

Le chiffre d'affaires de la division Automobile au premier trimestre 2009 s'inscrit en repli de 23,0 % à 8 678 millions d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des volumes lié à la faiblesse des marchés et l'impact de la politique de réduction des stocks dans le réseau. Le chiffre d'affaires généré par les ventes de véhicules neufs recule de 27,4 %, sous l'effet conjugué d'une baisse des volumes (-24,9 %), d'une évolution du mix en faveur de véhicules plus petits (-2,5 %), d'un taux de change défavorable (-2,2 %) partiellement compensé par un mix pays favorable (+1,1%).

Faurecia

À 2 008 millions d'euros, le chiffre d'affaires de Faurecia a chuté de 38,1 % au premier trimestre, suite aux réductions massives de production chez les constructeurs automobiles. Faurecia poursuit le déploiement de son plan d'économies « Challenge 2009 ». La première étape de sécurisation de son plan de financement a été achevée en avril 2009.

Gefco

Le chiffre d'affaires de Gefco ressort à 664 millions d'euros, en baisse de 28,2 %, la crise économique réduisant les besoins logistiques de ses clients. La dégradation de son chiffre d'affaires correspond à celle des marchés de ses clients, à savoir -25 % à -30 % pour l'automobile et -10 % à -15 % pour les autres secteurs industriels. Elle s'explique également par une évolution défavorable des taux de change.

Banque PSA Finance

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'inscrit en baisse de 11,8 %, à 462 millions d'euros. La banque a continué de renforcer sa performance commerciale, a augmenté son taux de pénétration de 3,6 points, à 28,3 %.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Le Groupe n'a publié aucune prévision ni estimation précises du bénéfice et de la marge opérationnelle pour 2009.

Compte tenu des informations concernant les tendances renseignées au chapitre 12, aucun objectif pour 2010, préalablement publié, n'est adapté au contexte conjoncturel, ni réalisable en 2010.

14

ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1	Informations et enseignements sur les organes de direction et de surveillance	114	14.3	Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance	122
14.1.1	Le Conseil de Surveillance	114	14.3.1	Mission du Conseil de Surveillance	122
14.1.2	Le Directoire et l'exécutif du Groupe	118	14.3.2	Activité du Conseil de Surveillance en 2008	122
14.1.3	Sanctions applicables aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	121	14.3.3	Fonctionnement du Conseil de Surveillance	122
14.2	Conflits d'intérêt au niveau des organes de direction et de surveillance	121	14.4	Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	123
			14.4.1	Le comité stratégique	123
			14.4.2	Le comité des rémunérations et des nominations	124
			14.4.3	Le comité financier	125

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire, qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion, assumées par le Directoire, et les fonctions de contrôle, dévolues au Conseil de Surveillance.

Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise.

14.1 Informations et renseignements sur les organes de direction et de surveillance

→ 14.1.1 Le Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de douze membres, auxquels sont adjoints deux censeurs ; les membres du Conseil et les censeurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans. Les autres mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs figurent ci-dessous, de même que les dates de nomination et d'expiration des mandats en cours au sein du Conseil de Surveillance de

Peugeot S.A. Il est rappelé qu'aux termes de la loi sur les sociétés commerciales, c'est l'Assemblée Générale des actionnaires qui est seule compétente pour révoquer un membre du Conseil de Surveillance.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir au moins 25 actions Peugeot S.A.

Informations et renseignements sur les membres du Conseil de Surveillance

Mandats exercés au 31 décembre 2008

Thierry Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 19 décembre 2002
Échéance du mandat en cours : 2010

Né le 19 août 1957

Président du Conseil de Surveillance

Président du comité des rémunérations et des nominations

Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2008, M. Thierry Peugeot est également :

Vice-président d'Établissements Peugeot Frères, et directeur général Délégué Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, LFPF – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Immeubles et Participations de l'Est, Faurecia, Compagnie Industrielle de Delle, Air Liquide.
Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil d'Administration de LIISI.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président d'Immeubles et Participation de l'Est.
Administrateur d'AMC Promotion. Gérant de la SCI du Doubs.
Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Thierry Peugeot a exercé des fonctions de directeur général d'entreprises, notamment du secteur automobile, et possède une expérience de gestion de sociétés à l'étranger.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 900 actions.

Jean-Philippe Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 7 mai 1953

Vice-président du Conseil de Surveillance

Président du comité stratégique

Membre du comité des rémunérations et des nominations

Adresse professionnelle :
Établissements Peugeot Frères
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN

Président d'Établissements Peugeot Frères

Au 31 décembre 2008, M. Jean-Philippe Peugeot est également :

Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.
Administrateur de LFPF – La Française de Participations Financières, Immeubles et Participations de l'Est, Linedata Services.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Président du Conseil d'Administration de Nutrition et Communication SAS.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Philippe Peugeot a effectué toute sa carrière chez Automobiles Peugeot. Il a notamment été directeur d'une filiale commerciale d'Automobiles Peugeot pendant huit ans et directeur de Peugeot Parc Alliance pendant quatre ans.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Jean-Louis Silvant

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2006
Échéance du mandat en cours : 2012

Né le 7 février 1938

Vice-président du Conseil de Surveillance

Membre du comité stratégique

Membre du comité des rémunérations et des nominations

Adresse professionnelle :
La Martinerie
35, rue de la Fontaine
37370 Neuvy-le-Roi
France

Vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN

Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2008, M. Jean-Louis Silvant est également :

Président de la Closerie des Tilleuls.
Gérant de Silvant-Invest. Administrateur de Peugeot Suisse, Résidéal Santé.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Directeur général puis directeur général délégué de Peugeot Citroën Automobiles. Président du Conseil d'Administration de Peugeot Suisse.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Louis Silvant a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1961. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production des ressources humaines et des Études, a été directeur général adjoint de la société Peugeot de 1992 à 1998 et membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2002.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Marc Friedel

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 26 juin 1996
Échéance du mandat en cours : 2014

Né le 21 juillet 1948

Membre du Conseil de Surveillance

Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
1, rue Ballu
75009 Paris
France

Consultant

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB).
Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Marc Friedel a été président directeur général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Jean-Louis Masurel

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 27 août 1987
Échéance du mandat en cours : 2011
Né le 18 septembre 1940

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
Arcos Investissement
10 A, rue de la Paix
75002 Paris
France

Président d'Arcos Investissement

Au 31 décembre 2008, M. Jean-Louis Masurel est également :

Vice-président du Conseil de Surveillance de Oudart S.A.
Administrateur de la Société des Bains de Mer (Monaco), Compagnie de Transports Financière et Immobilière – Cotrafi, Oudart Gestion S.A., Gondrand (filiale de Cotrafi), Banque J. Safran (Monaco).

Membre du Conseil de Surveillance de 21 Centrale Partners S.A.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Louis Masurel a exercé les fonctions de vice-président directeur général de Moët-Hennessy puis de LVMH de 1983 à 1989. Depuis 1995, il est administrateur et président du comité financier de la Société des Bains de Mer (Monaco).

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 600 actions

Jean-Paul Parayre

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 11 décembre 1984
Échéance du mandat en cours : 2011
Né le 5 juillet 1937

Membre du Conseil de Surveillance
Président du comité financier
Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
203, avenue de Molière
1050 Bruxelles
Belgique

Président du Conseil de Surveillance de Vallourec

Au 31 décembre 2008, M. Jean-Paul Parayre est également :

Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime.

Administrateur de Bolloré S.A., SNEF.

Gérant B Stena International Sarl.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de SDV Cameroun, Stena Line, Seabulk, Sea-invest France, Carillion plc, Stena International BV.

Membre du Conseil Consultatif de V&M do Brasil.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Paul Parayre a exercé plusieurs fonctions de direction dans des groupes industriels et de services. Entre 1977 et 1984, il préside le Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN. Entre 1984 et 1990, il est directeur général puis président du Directoire de Dumez avant de devenir vice-président directeur général de Lyonnaise des Eaux Dumez de 1990 à 1992. Il intègre le groupe Bolloré en 1994 en tant que vice-président directeur général jusqu'en 1999. Il occupe également la fonction de président directeur général de Saga entre 1996 et 1999.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 41 396 actions.

Robert Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 6 février 2007
Échéance du mandat en cours : 2013
Né le 25 avril 1950

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
FFP
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2008, M. Robert Peugeot est également :

Président du Conseil d'Administration de Simante, SL.

Membre du Conseil de Surveillance d'Hermès International.

Administrateur de B-1998 SL, FCC Construcción S.A., Établissements Peugeot Frères, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, LFPF – La Française de Participations Financières, Sanef, Holding Reignier S.A., WRG – Waste Recycling Group Limited, Alpine Holding, Faurecia.

Gérant de CHP Gestion, Rodom.

Représentant permanent de FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac.

Représentant statutaire de FFP, à la Financière Guiraud.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Membre du Conseil de Surveillance du groupe Taittinger, Citroën Deutschland Aktiengesellschaft et d'Aviva France.

Administrateur de l'IFP (Institut Français du Pétrole), Société du Louvre,

Peugeot Automobiles United Kingdom Ltd, Citroën Danemark A/S, Fomentos de Construcciones y Contratas S.A. FCC, Aviva Participations, GIE de recherche et d'études PSA Renault, Citroën UK Ltd.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Robert Peugeot a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et a exercé les fonctions de directeur innovation et qualité de PSA PEUGEOT CITROËN entre 1998 et 2007. Depuis 2002, il est également président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Henri Philippe Reichstul

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007
Échéance du mandat en cours : 2013
Né le 12 avril 1949

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
Av Pedroso de Morais,
n° 1553, 8th floor, 05419-001
São Paulo, SP
Brasil

Président directeur général de Brenco, Companhia Brasileira de Energia Renovavel

Au 31 décembre 2008, M. Henri Philippe Reichstul est également :

Administrateur de Prisma Energy International, Repsol YPF S.A.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de TAM – Linhas Aéreas S.A., Holdings/Vivo, Pao de Açucar Group.

Expertise et expérience professionnelle :

Diplômé en économie de l'université de São Paulo, post graduate work à Oxford, puis professeur d'économie dans l'enseignement supérieur, M. Henri Philippe Reichstul a exercé au Brésil plusieurs postes au sein de la haute fonction publique avant d'occuper divers postes de président et administrateur de sociétés, dont la présidence de Petrobras (1999-2001).

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 25 actions.

Marie-Hélène Roncoroni

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 2 juin 1999
Échéance du mandat en cours : 2011
Née le 17 novembre 1960

**Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité financier**

Adresse professionnelle :
FFP 75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP

Au 31 décembre 2008, Mme Marie-Hélène Roncoroni est également :
Administrateur de LFPF – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Établissements Peugeot Frères, Immeubles et Participations de l'Est, SIMANTE SL.
Représentant permanent de Société Anonyme de Participation – SAPAR au Conseil d'Administration de la Société des Immeubles de Franche-Comté, de Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de la société Anonyme Comtoise de Participation, de la société Assurances Mutuelles de France au Conseil d'Administration d'Azur – GMF Mutuelles d'Assurances Associées.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :
Représentant permanent de Covéa Ré aux Conseils d'Administration de MMA Iard Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles, MMA Iard S.A., MMA Vie S.A. et MMA Coopérations.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
Mme Marie-Hélène Roncoroni a débuté sa carrière dans un cabinet d'audit anglo-saxon avant d'occuper des fonctions à la direction financière du groupe PSA PEUGEOT CITROËN durant 7 années.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Geoffroy Roux de Bézieux

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007
Échéance du mandat en cours : 2013
Né le 31 mai 1962

Membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle :
Virgin Mobile France
40, boulevard Henri Sellier
92150 Suresnes

Président de Virgin Mobile France

Au 31 décembre 2008, M. Geoffroy Roux de Bézieux est également :
Membre du Conseil de Surveillance de Seloger.com.
Administrateur de Parrot.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Administrateur de Nocibé, Fromagers Plus, Micromania, Budget Telecom

Expertise et expérience professionnelle :
Diplômé de l'ESSEC, M. Geoffroy Roux de Bézieux a exercé diverses fonctions au sein du groupe L'Oréal de 1986 à 1996. Il est le président fondateur de The Phone House, premier réseau indépendant de vente de téléphones mobiles, revendu à Carphone Warehouse dont il a été directeur général Europe (2000-2003), puis Chief Operating Officer (2003-2006). Il est depuis 2006 président fondateur de Virgin Mobile.
Il est également président de l'association CroissancePlus depuis 2005.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 1 000 actions.

Ernest-Antoine Seillière

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 22 juin 1994
Échéance du mandat en cours : 2012
Né le 20 décembre 1937

**Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité des rémunérations
et des nominations**

Adresse professionnelle :
Wendel Investissement
89, rue Taitbout
75009 Paris
France

Président du Conseil de Surveillance de Wendel

Au 31 décembre 2008, M. Ernest-Antoine Seillière est également :
Président du Conseil d'Administration et directeur général de Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS.
Président du Conseil de Surveillance de Oranje – Nassau Groep B.V.
Membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, Editis Holding, Gras-Savoie, Hermès International S.A.
Administrateur de Legrand et Sofisamc (Suisse).

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Président directeur général de CGIP, Marine-Wendel, Legrand Holding.
Vice-président du Conseil d'Administration de Cap Gemini.
Administrateur d'Editis.
Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'Administration de Bureau Veritas.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
M. Ernest-Antoine Seillière a exercé divers postes de président et administrateur de sociétés.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 600 actions.

Joseph F. Toot Jr

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2000
Échéance du mandat en cours : 2012
Né le 13 juin 1935

Membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle :
The Timken Company
1835 Dueber Ave.
SW P.O. Box 6928 Canton,
OH 44706-0926
United States

Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company

Au 31 décembre 2008, M. Joseph F. Toot Jr. est également :
Administrateur de Rockwell Automation, Rockwell Collins, The Timken Company.
Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

François Michelin

Date du premier mandat de censeur :
25 juillet 2006

Échéance du mandat en cours : 2012

Né le 15 juin 1926

Censeur

Adresse professionnelle :
Pardevi

23, place des Carmes Déchaux
63040 Clermont-Ferrand
France

Président de Participation et Développement Industriels S.A. – Pardevi

Au 31 décembre 2008, M. François Michelin est également :

Gérant associé indéfiniment responsable de la Compagnie Financière Michelin (Suisse).
Vice-président de l'ANSA.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Gérant commandité de : Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM),
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM).
Associé indéfiniment responsable de Michelin Reifenwerke (MRW).

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Durant sa période à la gérance de la CGEM, Michelin est devenu l'un des trois premiers
manufacturiers mondiaux alors qu'il était au dixième rang mondial.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 150 actions.

Bertrand Peugeot

Date du premier mandat de censeur
au Conseil de Surveillance : 8 juin 1999

Né le 30 octobre 1923

M. Bertrand Peugeot est décédé en
février 2009.

Censeur

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Ancien vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2008, M. Bertrand Peugeot était également :

Administrateur de Paris Loire.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, Établissements
Peugeot Frères, LFPF – La Française de Participations Financières.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Bertrand Peugeot a occupé diverses fonctions de président et administrateur
de sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et notamment président
de Cycles Peugeot jusqu'en 1987, de Peugeot Motocycles jusqu'en 1989 et vice- président
du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN de 1972 à 1999.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 492 actions.

Roland Peugeot

Date du premier mandat de censeur
au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 20 mars 1926

Censeur

Adresse professionnelle :
Établissements Peugeot Frères
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

Président d'honneur d'Établissements Peugeot Frères

Au 31 décembre 2008, M. Roland Peugeot est également :

Président d'honneur du Football Club Sochaux Montbéliard – FC SM.
Représentant permanent d'Établissements Peugeot Frères au Conseil d'Administration
de LFPF – La Française de Participations Financières.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Roland Peugeot a occupé plusieurs postes de président à l'intérieur du groupe
PSA PEUGEOT CITROËN, et notamment la présidence du Conseil de Surveillance
de 1972 à 1998. Il a été membre du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot
de 1982 à 1996.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 20 041 actions.

→ 14.1.2 Le Directoire et l'exécutif du Groupe

Composition du Directoire

En 2008, le Directoire a été composé de M. Christian Streiff, président, M. Grégoire Olivier, M. Jean-Philippe Collin, M. Gilles Michel (*) et M. Roland Vardanega. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance pour quatre ans. Les membres du Directoire peuvent être révoqués, conformément aux statuts de la société, par le Conseil de Surveillance et, conformément à la loi, par l'Assemblée Générale des actionnaires.

En 2009, le Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN du 29 mars 2009 a mis fin au mandat de membre et de président du Directoire de M. Christian Streiff. M. Philippe Varin a été nommé président du Directoire à effet du 1^{er} juin 2009. M. Roland Vardanega, déjà membre du Directoire, a été nommé président du Directoire pour la période du 30 mars 2009 au 31 mai 2009.

Les autres mandats exercés par les membres du Directoire figurent ci-dessous, de même que les dates de nomination et d'expiration des mandats en cours au sein du Directoire de Peugeot S.A.

(*) Membre du Directoire jusqu'au 1^{er} janvier 2009

La direction exécutive du Groupe

La direction exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Directoire complété du Comité de Direction Générale, composé de dix membres en 2008. Au 1er avril 2009 (suite au départ de M. Christian Streiff, MM. Gilles Michel et Jean-Luc Vergne), ce comité est composé de :

M. Roland Vardanega, président du Directoire, M. Jean-Philippe Collin, membre du Directoire (Marque Peugeot) , M. Grégoire Olivier, membre du Directoire (Programmes), M. Frédéric Saint-Geours (conseiller du président), Mme Isabel Marey-Semper (Finance et Stratégie), M. Denis Martin (Ressources Humaines),

M. Jean-Claude Hanus (Juridique, Relations Institutionnelles et Audit), Mme Liliane Lacourt (Communication).

Ce Comité de Direction Générale est complété de M. Claude Vajsman (Chine), M. Vincent Rambaud (Mercosur), M. Jean-Christophe Quémard (achats), M. Daniel Marteau (services et pièces), M. Alain Sartoris (cadres supérieurs et informatique) et M. Pascal Henault (recherche et innovation automobile), chacun étant directement rattaché au président du Directoire pour former le Comité de Direction élargi.

Informations et renseignements sur les membres du Directoire

Mandats exercés au 31 décembre 2008

Christian Streiff

Date du premier mandat au Directoire : 6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 21 septembre 1954

Président du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris

Monsieur Christian Streiff a cessé d'exercer les fonctions de membre et de président du Directoire le 29 mars 2009 et a démissionné de tous ses mandats au sein du groupe PSA PEUGEOT CITROËN à compter du 31 mars 2009.

Président du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2008, M. Christian Streiff est également :

Président d'Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën.
Vice-président de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Ltd (Chine).
Administrateur de Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles, Gefco, Faurecia, Thyssen-Krupp, Continental AG, PCMA Holding B.V.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général d'Airbus Holding, Saint-Gobain Advanced Ceramics Corp, Carborundum Ventures Inc.
Directeur général délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.
Président du Conseil d'Administration de la Société Européenne des Produits Réfractaires-SEPR, Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc., Saint-Gobain Performance Plastics Corp., Saint-Gobain Abrasivos S.A.
Administrateur de PAM Colombia S.A., Grindwell Norton Ltd., Kure-Norton Ltd., Saint-Gobain Corporation, Saint-Gobain Pipe Systems Plc.
Administrateur délégué de Saint-Gobain KK.
Gérant associé d'Argos Conseil.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Christian Streiff a effectué l'essentiel de sa carrière (1979-2005) dans le groupe Saint-Gobain où il a acquis une très large expérience industrielle et internationale dans des métiers différents, tant en Europe (Allemagne, Italie) qu'aux États-Unis, au Brésil, en Chine.
Il est devenu directeur général délégué de Saint-Gobain en 2004 puis président d'Airbus en 2006.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 1 action en nominatif chez Peugeot S.A.

Gilles Michel

Date du premier mandat au Directoire : 6 février 2007

Né le 10 janvier 1956

Monsieur Gilles Michel a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire ainsi que de tous ses mandats au sein du groupe PSA PEUGEOT CITROËN au 1er janvier 2009.

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
Automobiles Citroën Immeuble
Colisée III
12, rue Fructidor
75017 Paris
France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN

Directeur général de la société Automobiles Citroën

Au 31 décembre 2008, M. Gilles Michel est également :

Président de Citer.
Président du Conseil d'Administration de Citroën Danemark A/S, Citroën Italia, Citroën UK Ltd, Citroën Belux, Citroën (Suisse) S.A.
Président du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland B.V.
Vice-Président de Citroën Deutschland
Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland AG.
Administrateur de Automoveis Citroën, Automoviles Citroën España, Autotransporte Turístico Español S.A., Comercial Citroën S.A., Citroën Sverrige AB.
Administrateur délégué de PCMA Holding B.V.
Représentant permanent d'Automobiles Citroën
À la présidence du Conseil d'Administration d'Automoveis Citroën,
Au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles, Process Conception Ingénierie.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Après avoir occupé plusieurs postes de directeur général de filiales du groupe Saint-Gobain, M. Gilles Michel a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 2002. En charge de la direction des plates-formes, des techniques et des achats, il a été membre du comité exécutif entre 2002 et 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 12 actions.

Grégoire Olivier

Date du premier mandat au Directoire :
6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 19 octobre 1960

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN ADN
Route Nationale 118
78140 Vélizy-Villacoublay
France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur des programmes****Au 31 décembre 2008, M. Grégoire Olivier est également :**

Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles.
Membre du Conseil de Surveillance de Wendel.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président du Conseil d'Administration et directeur général de Faurecia.
Président directeur général de Sagem Communication.
Président du Directoire de Sagem.
Membre du Directoire de Safran.
Vice-président du comité de direction de Club Sagem.
Administrateur de Snecma, Sagem Défense et Sécurité, Imerys

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Grégoire Olivier a exercé plusieurs fonctions de direction générale au sein d'entreprises industrielles.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 0 action.

Jean-Philippe Collin

Date du premier mandat au Directoire :
1^{er} janvier 2008

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 25 mai 1956

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
Automobiles Peugeot
75, Avenue de la Grande-Armée
75016 Paris
France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur général de la société Automobiles Peugeot****M. Jean-Philippe Collin est également :**

Administrateur de Peugeot Motocycles et de Peugeot España.
Représentant permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration
de Banque PSA Finance.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général de Keymro.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Philippe Collin a occupé plusieurs fonctions de responsabilité dans le domaine de la technologie, de la qualité et des achats chez IBM, Valeo puis Thomson avant de devenir, en 2004, directeur des achats du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Il devient membre du Comité de Direction Élargi du Groupe en février 2007. Il sera ensuite nommé directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Directoire le 1^{er} janvier 2008.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 0 action.

Roland Vardanega

Date du premier mandat au Directoire :
6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 27 juin 1943

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
Centre technique Vélizy A
Route de Gisy
78140 Vélizy-Villacoublay
France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur technique et industriel****Au 31 décembre 2007, M. Roland Vardanega est également :**

Président de Peugeot Citroën Automoviles Portugal S.A..
Administrateur de Esso – SAF, Peugeot Citroën Automobiles, Peugeot Citroën Automoviles España S.A., Peugeot Citroën Automoviles Portugal S.A.,
Résidence de Chantilly, Résidéal Santé, la Closerie des Tilleuls.
Mandataire de la Gérance de Société Mécanique Automobile de l'Est, Peugeot Citroën Poissy, Peugeot Citroën Sochaux S.N.C, Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C, Peugeot Citroën Aulnay, Peugeot Citroën Rennes, Peugeot Citroën Mécanique du Nord Ouest, Peugeot Citroën Mécanique de l'Est.
Gérant de Vardanega Invest.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président de Societa Europea Veicoli Leggeri-Sevel Spa, Peugeot Citroën Automobiles UK Ltd, la Closerie des Tilleuls.
Administrateur de Société Européenne de Véhicules Légers du Nord- Sevelnord.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Roland Vardanega a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1967. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, et a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2008 : 0 action.

Monsieur Roland Vardanega a été nommé président du Directoire à compter du 30 mars 2009 et laissera cette présidence à Monsieur Philippe Varin le 1^{er} juin 2009.

→ 14.1.3 Sanctions applicables aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

À la connaissance de la société, aucun mandataire social de Peugeot S.A. n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucune n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou

sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucune n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

14.2 Conflits d'intérêt au niveau des organes de direction et de surveillance

À la connaissance de la société, il n'y a aucun conflit d'intérêt entre les obligations envers Peugeot S.A. des mandataires sociaux et leurs intérêts personnels ou leurs autres obligations.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Le Conseil de Surveillance considère que sa composition reflète de manière appropriée la présence de l'actionnaire de référence constitué par le groupe familial Peugeot dans le capital de Peugeot S.A.

Au 1^{er} mars 2009, le Conseil de Surveillance comprend cinq membres qui représentent l'actionnaire de référence : M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot, Mme Marie-Hélène Roncoroni et M. Marc Friedel. Mme Marie-Hélène Roncorini est la sœur de M. Thierry Peugeot et MM. Thierry Peugeot, Jean-Philippe Peugeot, Robert Peugeot et Marc Friedel sont cousins issus de cousins germains. Il n'existe aucun lien familial entre les autres mandataires sociaux de Peugeot S.A.

M. Jean-Louis Masurel, M. Henri Philippe Reichstul, M. Geoffroy Roux de Bézieux, M. Ernest-Antoine Seillière et M. Joseph F. Toot Jr. n'ont aucun lien avec la société, son groupe ou sa direction et apportent au fonctionnement du Conseil de Surveillance leur expérience de gestion dans un environnement international.

M. Jean-Louis Silvant est ancien membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et fait bénéficier le Conseil de son expérience professionnelle acquise intégralement au sein du Groupe, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines.

M. Jean-Paul Parayre, ancien président du Directoire de Peugeot S.A. et président du Conseil de Surveillance de Vallourec, apporte sa contribution au Conseil de Surveillance grâce à sa connaissance de l'industrie automobile et du fonctionnement du Groupe, ainsi que des pratiques de la gouvernance anglo-saxonne.

En application du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF publié dans sa version consolidée de décembre 2008, le Conseil de Surveillance a procédé à un examen de sa composition et considère que peuvent être qualifiés d'indépendants MM. Jean-Louis Masurel, Henri Philippe Reichstul, Geoffroy Roux de Bézieux, Ernest-Antoine Seillière et Joseph F. Toot Jr. Au regard de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance, et par référence aux critères proposés, le Conseil de Surveillance retient les critères d'indépendance proposés, à l'exception toutefois de celui concernant la durée limitée à douze ans pour les mandats successifs, ainsi que celui concernant le fait de ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, mandataire d'une société consolidée.

Il apparaît en effet au Conseil que l'expérience de l'industrie automobile acquise au Conseil est particulièrement souhaitable, s'agissant en particulier d'une activité reposant sur le moyen et le long terme et que le fait d'avoir été, à une époque récente, administrateur d'une société du Groupe n'emporte aucun risque quant aux conflits d'intérêts que les règles sur l'indépendance entendent prévenir. Il est précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce une fonction de direction générale ou une fonction salariée dans une société du Groupe.

Lorsque, dans le futur, des nominations de nouveaux membres du Conseil de Surveillance seront proposées à l'Assemblée des actionnaires, le Conseil de Surveillance, se fondant sur les travaux du comité des rémunérations et des nominations, apportera toute l'attention requise dans la sélection du ou des candidats retenus, notamment au regard des critères d'indépendance sus-indiqués.

14.3 Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance

→ 14.3.1 Mission du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, conformément à la loi, nomme le Directoire et a une mission de contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Il tient des statuts de la société le pouvoir de mettre fin au mandat du Directoire, d'autoriser les opérations sur capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises analogues engageant l'avenir de la société, ainsi que toute opération majeure de nature à modifier de manière

substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du Groupe qu'elle contrôle. Enfin, le Conseil de Surveillance s'assure que la stratégie mise en œuvre par le Directoire est conforme aux orientations à long terme du Groupe telles que le Conseil de Surveillance les a définies. Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour établi par son président.

→ 14.3.2 Activité du Conseil de Surveillance en 2008

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2008 ; le taux de présence de ses membres aux réunions a été de 98 %.

Lors de chacune de ses réunions, le Conseil de Surveillance a pris connaissance du rapport du Directoire sur l'activité du Groupe en termes de qualité, ventes, production, résultats et ressources

humaines ; les principales orientations de développement stratégique du Groupe ont été exposées.

Le Directoire a présenté le budget 2009 au Conseil de Surveillance lors de sa séance de décembre 2008.

Le Conseil de Surveillance a été tenu informé à chacune de ses séances des travaux de chacun de ses comités.

→ 14.3.3 Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance précise notamment ses missions de contrôle permanent ainsi que les missions de contrôle périodique à l'occasion de l'examen du rapport d'activité du Directoire et de la présentation par le Directoire des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de gestion destiné à l'Assemblée des actionnaires.

Le règlement rappelle que le Conseil de Surveillance doit, conformément à l'article 9 des statuts de Peugeot S.A., donner son autorisation préalable pour les actes suivants du Directoire :

- réaliser toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves ainsi que toute réduction de capital, autorisées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- réaliser toute émission d'obligations, convertibles ou non ;
- établir tout projet de traité de fusion ou d'acte d'apport partiel d'actif ;

- passer ou dénoncer tout accord industriel ou commercial engageant l'avenir de la société Peugeot S.A. avec toute autre entreprise ayant un objet analogue ou connexe à celui de la société, et plus généralement réaliser toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle.

En outre, le Directoire ne peut accomplir que sur décision prise à l'unanimité de ses membres ou, à défaut, sur autorisation préalable du Conseil de Surveillance, certains actes dépassant des seuils fixés par le Conseil de Surveillance à 50 millions d'euros pour l'achat, la vente, l'échange ou l'apport de tout immeuble d'exploitation et fonds de commerce de la société Peugeot S.A., 50 millions d'euros pour l'achat, l'acquisition ou cession de toute participation dans d'autres entreprises et représentant directement ou indirectement un investissement, une dépense ou une garantie de crédit ou de passif, immédiats ou différés et 100 millions d'euros pour tout emprunt, autre qu'obligataire, de Peugeot S.A.

Le règlement intérieur précise les modes d'information du Conseil de Surveillance, d'établissement de son ordre du jour, les missions de chacun des comités spécialisés du Conseil de Surveillance, ainsi que les obligations incombant aux membres du Conseil de Surveillance, notamment celles tenant à leur qualité d'initiés permanents.

Enfin, le Conseil de Surveillance est saisi de toutes les autorisations d'octroi de garanties que la société pourrait être amenée à fournir pour l'une quelconque de ses filiales, lorsque ces garanties portent sur des montants unitaires supérieurs à 25 000 000 euros ou dépassent un plafond global annuel de 125 000 000 euros (hors cautions douanières ou fiscales).

Le Conseil de Surveillance a réalisé, en février 2008, une nouvelle évaluation de son fonctionnement et de sa structure. Cette évaluation a permis de constater l'amélioration de la qualité des échanges au cours des réunions et de la connaissance du groupe. Le nombre de réunions du Conseil de Surveillance a été fixé à cinq par an. Il a été également souligné l'intérêt des membres du Conseil de Surveillance à traiter de manière plus approfondie des sujets concernant des questions stratégiques ou à long terme. Enfin, l'amélioration de la connaissance du groupe doit être renforcée par des présentations thématiques faites par des membres du Directoire ou des cadres dirigeants et par des rencontres avec des opérationnels lors de visites de sites. Cette évaluation a également porté sur les attributions et le compte rendu des travaux des comités du Conseil.

14.4 Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a institué trois comités spécialisés : un comité stratégique, un comité des rémunérations et des nominations et un comité financier.

Ces comités ont un rôle d'étude et de préparation de certaines délibérations du Conseil de Surveillance. Ils n'ont donc qu'un pouvoir consultatif et émettent, dans leur domaine de compétence respectif, des propositions ou des avis qui sont portés à la connaissance du Conseil de Surveillance lors de ses réunions.

→ 14.4.1 Le comité stratégique

Mission

Ce comité, a pour mission de réfléchir à l'avenir à long terme et aux grandes orientations du Groupe. Dans ce cadre, il traite de tous les sujets d'importance stratégique et prend connaissance du plan stratégique à long terme proposé par le Directoire. Il est

saisi des projets d'opérations importantes et prépare notamment les délibérations du Conseil prises en application de l'article 9 des statuts, qui prévoit une autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour certaines opérations stratégiques.

Composition

Le comité stratégique est composé de sept membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Jean-Philippe Peugeot, président ;
- M. Jean-Paul Parayre ;
- M. Robert Peugeot ;
- M. Thierry Peugeot ;
- M. Henri Philippe Reichstul ;
- M. Ernest-Antoine Seillière ;
- M. Jean-Louis Silvant.

Activité en 2008

Le comité stratégique s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2008. Lors de ces réunions, il a été traité principalement du plan produit automobile du Groupe, de la stratégie du Groupe

en Chine, de la stratégie de développement de Gefco et des principales orientations prises pour répondre à la crise financière et économique.

→ 14.4.2 Le comité des rémunérations et des nominations

Mission

Ce comité est chargé de préparer les décisions du Conseil de Surveillance en ce qui concerne la rémunération des membres du Directoire, des membres du Conseil de Surveillance et des comités ainsi que, le cas échéant, l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le comité se tient également informé de l'évolution des rémunérations et des attributions d'options d'achat d'actions aux autres dirigeants du Groupe. Sa mission

ayant été élargie en 2003, ce comité a également un rôle de préparation des délibérations du Conseil de Surveillance en ce qui concerne les nominations de nouveaux membres du Directoire ou du Conseil ; il a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement.

Composition

Le comité des rémunérations et des nominations est composé de quatre membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Thierry Peugeot, président ;
- M. Jean-Philippe Peugeot ;
- M. Ernest-Antoine Seillière ;
- M. Jean-Louis Silvant.

Activité en 2008

Le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni à six reprises en 2008, notamment sur la détermination de la partie fixe et de la partie variable de la rémunération du Directoire et sur l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le comité a pris connaissance des plans de succession

des principaux dirigeants du Groupe. Le comité a également traité de l'application des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 et fait la recommandation au Conseil de Surveillance de les adopter.

→ 14.4.3 Le comité financier

Mission

Le comité financier donne son avis au Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de la société. Il peut être saisi pour examen de tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil, notamment en cas d'opérations ayant une incidence sur le capital. Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du Groupe les plus significatives et à la revue du tableau de bord financier du Groupe. Il suit les engagements hors

bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le Groupe.

Le comité financier, qui a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, rencontre, comme le Président du Conseil de Surveillance, tant le responsable de l'audit interne que les Commissaires aux Comptes, avec ou sans la présence des responsables opérationnels du Groupe.

Composition

Le comité financier est composé de cinq membres, qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- M. Jean-Paul Parayre, président ;
- M. Marc Friedel ;

- M. Jean-Louis Masurel ;
- M. Robert Peugeot ;
- Mme Marie-Hélène Roncoroni.

Activité en 2008

Le comité financier a tenu six réunions en 2008. Il a examiné à chaque réunion les éléments du tableau de bord financier du Groupe et s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le directeur financier du Groupe pour l'examen des comptes annuels de 2007, puis des comptes semestriels de 2008.

Le Comité a particulièrement suivi au dernier trimestre de 2008 la situation de trésorerie et le financement des activités industrielles et commerciales et de la Banque PSA Finance. Il a également consacré une réunion spécifique au plan d'audit interne du Groupe et au suivi des plans d'action mis en place à la suite de la fraude survenue en 2007 au préjudice de Banque PSA Finance. Il a en outre examiné avec attention le renforcement du contrôle interne

de cette Banque tel que décrit dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne.

En présence des Commissaires aux Comptes, il s'est également réuni le 6 février 2009 pour examiner les modalités d'arrêté des comptes sociaux et consolidés de Peugeot S.A. pour l'exercice 2008, avant leur présentation au Conseil de Surveillance le 10 février 2009, pour étudier la situation financière de Faurecia et le financement en cours de négociation avec l'État et les institutions bancaires.

15

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

15.1	Rémunération du Directoire	128		
15.2	Rémunération des membres du Conseil de Surveillance	130		
15.3	Montant des rémunérations et avantages versés en euros	130		
	Tableaux 1 : Synthèse des rémunérations et des options attribuées aux membres du Directoire	130		
	Tableaux 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du Directoire	132		
	Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs	134		
			Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2008 aux membres du Directoire	136
			Tableau 5 : Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2008 par les membres du Directoire	136
			Tableau 6 : Actions de performance attribuées aux membres du Directoire	136
			Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice par les membres du Directoire	136
			Tableau 8 : Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions des membres du Directoire	137
			Tableau 9 : Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux et options levées par ces derniers	138
			Tableau 10 : Engagements de retraite concernant les membres du Directoire	138

15.1 Rémunération du Directoire

→ Rémunération fixe et variable

Principes de rémunération

La rémunération de chacun des membres du Directoire est déterminée par le Conseil de Surveillance après examen des propositions du comité des rémunérations et des nominations.

La rémunération annuelle des membres du Directoire comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs.

Les cinq membres du Directoire ont des objectifs qui leur sont communs et des objectifs qui sont en relation avec leurs fonctions exécutives respectives, chaque objectif étant qualifié et quantifié. Le Président du Directoire a une part variable de rémunération qui,

sauf circonstances exceptionnelles ne peut pas être inférieure à 50 % et peut atteindre 110 % de sa rémunération fixe ; les autres membres du Directoire ont un plafond de rémunération variable de 100 % de leur rémunération fixe.

Le Conseil de Surveillance détermine en fin d'année la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'année suivante et, en début d'année, la part variable de cette rémunération sur la base de l'évaluation de l'atteinte au cours de l'année précédente, des objectifs fixés à chacun. Lors de ce même Conseil de début d'année, les objectifs de chacun des membres du Directoire pour l'année en cours sont déterminés.

Rémunérations relatives à l'exercice 2008

La part fixe de la rémunération des membres du Directoire est restée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

La part variable de la rémunération du Président du Directoire était assise pour 45 % sur le Résultat Opérationnel Courant du Groupe (en valeur absolue et en pourcentage du chiffre d'affaires) et pour 55 % sur le niveau de qualité des produits mesuré notamment par la baisse du coût de la garantie et sur la préparation de l'avenir par la mise en œuvre des plans stratégiques de l'entreprise.

La part variable de la rémunération des autres membres du Directoire était assise pour 25 % sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Courant du Groupe, et pour 75 % sur des objectifs directement liés à leur domaine respectif de responsabilité.

Pour l'année 2008, M. Christian Streiff a décidé de ne pas percevoir la part variable de sa rémunération. Les autres membres du Directoire ont vu la part variable de leur rémunération ramenée à 30 % de la part fixe pour MM. Olivier et Vardanega et à 20 % de la part fixe pour MM. Collin et Michel.

→ Convention d'assurance collective

Chacun des membres du Directoire bénéficie, en outre, d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Le complément de retraite est divisé en deux parties : une partie fixe

qui complète les régimes de retraite obligatoires et conventionnels à hauteur de 30 % et au-delà, un complément de 2 % du traitement de référence par année de présence au sein du Groupe. Ce régime particulier est octroyé à la condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant et quitte le Groupe pour faire valoir ses droits à la retraite.

→ Contrat de travail

Chacun des membres du Directoire bénéficie d'un contrat de travail, suspendu lors de leur nomination comme mandataire social et qui reprendra effet lors de la cessation de ce mandat social. Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social étant alors considérée comme temps de présence

dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. Le bénéfice de ce dispositif est conditionné par l'atteinte de la performance suivante : obtention d'une rémunération variable au moins égale à 60 % de la rémunération fixe en moyenne sur les années du mandat en cours. Ce dispositif sera supprimé le moment venu pour le Président du Directoire lors du renouvellement de son mandat ou lors de son remplacement en application des recommandations AFEP-MEDEF.

→ Options d'achat d'actions

Le Directoire, en plein accord avec le Conseil de Surveillance et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale des actionnaires, a fixé pour règle, à compter de 2002, pour l'attribution éventuelle dans une année donnée d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, que le cours de référence de ce plan d'options serait la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse suivant la publication par Peugeot S.A. de ses résultats consolidés du premier semestre et de n'effectuer aucun rabais sur ce cours moyen.

En 2008, le Directoire, faisant usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a mis en place le 20 août un plan d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. portant sur 1 345 000 actions à un prix de 33,08 euros par option. Le nombre d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. allouées aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 a été le suivant : 140 000 options attribuées à M. Christian STREIFF et 60 000 options attribuées à chacun des quatre autres membres du Directoire.

Le Conseil de Surveillance a déterminé en juillet 2007, et conformément à la loi, les modalités de conservation par les mandataires sociaux des actions levées dans le cadre d'éventuels plans d'options d'achat d'action futurs ; il a fixé à 15 % de la plus-value variable théorique brute la valeur en actions Peugeot S.A. que chacun des membres du Directoire sera tenu de conserver jusqu'à la fin de son mandat à chaque fois qu'il opérera une vente d'actions acquises par levée d'options. Ces modalités de conservation ont été reconduites pour le plan d'options d'achat d'actions d'août 2008.

Le détail des plans d'options d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2008, est exposé dans la note 28.3 aux Etats financiers consolidés figurant dans le chapitre 20 du présent Document de référence. Le nombre global des options attribuées aux dix plus

importants bénéficiaires non-mandataires sociaux du plan d'option d'achat 2008, est donné dans le tableau 9, ci-après. En outre, le détail des options d'achat d'actions Peugeot S.A. allouées aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 figurent au présent chapitre 15 dans les tableaux 4 et 8 figurant ci-après. Le tableau 5 précise qu'aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2008. Au titre des trois derniers exercices, dans le cadre d'une politique modérée d'allocation d'options d'achat d'actions, la part réservée au Directoire a toujours été inférieure à un tiers du total d'options émises.

Les options consenties aux membres du Directoire en 2008 l'ont été en août 2008 à une date où la recommandation AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux n'était pas encore établie. En conséquence, ces attributions d'options n'ont pas été assorties de conditions de performance.

Faurecia met en place ses propres plans d'attribution d'options. Le principe d'attribution d'une tranche d'options de souscription ou d'achat d'actions ne peut être décidé qu'une fois par an, sans aucun rabais sur la moyenne des cours de Bourse prise en considération, au cours de la réunion du Conseil qui se tient au mois de février en vue d'arrêter les comptes annuels. La liste des bénéficiaires d'options ainsi que le nombre d'options attribuées à chacun et le prix des options, à partir de la moyenne des premiers cours cotés durant les vingt dernières séances de Bourse précédant l'attribution effective, sont déterminés dans le courant du mois d'avril, lors de la réunion du Conseil devant convoquer l'Assemblée. En 2008, Faurecia a mis en place le 10 avril un plan d'options de souscription d'actions Faurecia portant sur 297 500 actions à un prix de 33,78 euros par option.

→ Autres avantages

Les membres du Directoire ne bénéficient d'aucun avantage en nature autre que la mise à disposition d'un véhicule de fonction. En particulier, il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant des avantages dus à l'occasion de la cessation de leur mandat.

Le détail des rémunérations, engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2008 sont présentés dans les tableaux 1, 2 et 10 ci-après.

15.2 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les censeurs, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le montant des jetons de présence a été fixé jusqu'à nouvelle décision à 600 000 euros par l'Assemblée Générale de Peugeot S.A. du 28 mai 2008.

En 2008, sur l'enveloppe de 600 000 euros décidée par l'Assemblée Générale, chaque membre du Conseil de Surveillance bénéficie d'un montant de 20 000 euros et chaque censeur d'un montant de 15 000 euros. En outre, un montant de 10 000 euros est attribué à chaque membre d'un Comité, ce montant étant porté à 15 000 euros pour la présidence de chacun des Comités.

Le Président du Conseil de Surveillance a par ailleurs perçu pour 2008 une rémunération de 425 000 euros, inchangée par rapport à la rémunération 2007, chacun des vice-président du Conseil de Surveillance percevant 30 000 euros.

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature à l'exception du Président du Conseil de Surveillance qui dispose d'un véhicule de fonction.

Le détail des rémunérations allouées à ses membres au titre de l'exercice 2008 ainsi que l'ensemble des engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Conseil de Surveillance figurent au présent chapitre 15 dans les tableaux ci-après.

Par ailleurs M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot et Mme Marie-Hélène Roncorini perçoivent une rémunération pour les fonctions ou les mandats sociaux qu'ils exercent dans les sociétés du groupe familial Peugeot ; ces rémunérations figurent dans le rapport de gestion de la société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

15.3 Montant des rémunérations et avantages versés en euros

→ Tableaux 1 : Synthèse des rémunérations et des options attribuées aux membres du Directoire

	Exercice 2007	Exercice 2008
	06/02/2007 au 31/12/2007	
Christian Streiff Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 927 861	1 053 020
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	2 611 000	1 335 600
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	4 538 861	2 388 620

Grégoire Olivier Directeur des programmes	Exercice 2007	Exercice 2008
	16/02/2007 au 31/12/2007	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 047 099	806 620
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	1 119 000	572 400
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	2 166 099	1 379 020

Jean-Philippe Collin Directeur marque Peugeot	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	-	742 800
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	-	572 400
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL		1 315 200

Gilles Michel Directeur marque Citroën	Exercice 2007	Exercice 2008
	06/02/2007 au 31/12/2007	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 055 194	744 820
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	1 119 000	572 400
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	2 174 194	1 317 220

Roland Vardanega Directeur technique et industriel	Exercice 2007	Exercice 2008
	06/02/2007 au 31/12/2007	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 115 194	806 620
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	1 119 000	572 400
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	2 234 194	1 379 020

Frédéric Saint-Geours Directeur marque Peugeot	Exercice 2007	Exercice 2008
	01/01/2007 au 31/12/2007	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	923 876	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillés au tableau 4)	1 119 000	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	2 042 876	-

→ Tableaux 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du Directoire

Ancien Directoire du 01/01/2007 au 31/12/2007

	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	du 01/01/2007 au 31/12/2007			
	dus	versés	dus	versés
Frédéric Saint-Geours Directeur marque Peugeot				
Rémunération fixe	590 896	590 896	-	-
Rémunération variable	330 000	123 000	-	330 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantage en nature voiture	2 980	2 980	-	-
TOTAL	923 876	716 876	-	330 000

Nouveau Directoire à compter du 06/02/2007

	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	du 06/02/2007 au 31/12/2007			
	dus	versés	dus	versés
Christian Streiff Président du Directoire				
Rémunération fixe	904 167	904 167	1 030 000	1 027 801
Rémunération variable	1 000 000	-	-	1 000 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence ⁽¹⁾	21 000	21 000	19 800	19 800
Avantage en nature voiture	2 694	2 694	3 220	3 220
TOTAL	1 927 861	927 861	1 053 020	2 050 821

(1) M. Christian STREIFF a perçu une rémunération de 21 000 euros pour l'année 2007 et 19 800 euros pour l'année 2008 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia

	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	du 16/02/2007 au 31/12/2007			
	dus	versés	dus	versés
Grégoire Olivier Directeur des programmes				
Rémunération fixe	522 500	522 500	618 000	618 000
Rémunération variable	522 000	-	185 400	522 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantage en nature voiture	2 599	2 599	3 220	3 220
TOTAL	1 047 099	525 099	806 620	1 143 220

Jean-Philippe Collin Directeur marque Peugeot	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008 du 01/01/2008 au 31/12/2008	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	-	-	618 000	618 000
Rémunération variable	-	-	123 600	258 640
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantage en nature voiture	-	-	1 200	1 200
TOTAL	-	-	742 800	877 840

Gilles Michel Directeur marque Citroën	Montants au titre de l'exercice 2007 du 06/02/2007 au 31/12/2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	542 500	542 500	618 000	618 000
Rémunération variable	510 000	-	123 600	673 200
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantage en nature voiture	2 694	2 694	3 220	3 220
TOTAL	1 055 194	545 194	744 820	1 294 420

Roland Vardanega Directeur technique et industriel	Montants au titre de l'exercice 2007 du 06/02/2007 au 31/12/2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	542 500	542 500	618 000	618 000
Rémunération variable	570 000	-	185 400	679 480
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantage en nature voiture	2 694	2 694	3 220	3 220
TOTAL	1 115 194	545 194	806 620	1 300 700

→ Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs

	Montants versés au cours de l'exercice 2007	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Mandataires sociaux non-dirigeants		
Thierry Peugeot, président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	15 000	25 000
Autres rémunérations (présidence du Conseil de Surveillance)	425 000	425 000
Jean Boillot, vice-président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	8 500	-
Jetons de présence (participation aux comités)	2 500	-
Autres rémunérations (vice-présidence du Conseil de Surveillance)	11 430	-
Jean-Philippe Peugeot, vice-président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	15 000	25 000
Autres rémunérations (vice-présidence du Conseil de Surveillance)	22 860	30 000
Jean-Louis Silvant, vice-président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	20 000
Autres rémunérations (vice-présidence du Conseil de Surveillance)	11 430	30 000
Pierre Banzet, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	8 500	-
Marc Friedel, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	7 500	10 000
Jean-Louis Masurel, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	5 000	10 000
Jean-Paul Parayre, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	12 500	25 000
Robert Peugeot, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	5 000	20 000
Autres rémunérations ⁽¹⁾	159 040	83 250
Henri Philippe Reichstul, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	8 500	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	2 500	10 000

	Montants versés au cours de l'exercice 2007	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Mandataires sociaux non-dirigeants		
Marie-Hélène Roncoroni, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	5 000	10 000
Geoffroy Roux de Bezieux, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	8 500	20 000
Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	20 000
Joseph F. Toot, membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	17 000	20 000
Bertrand Peugeot, censeur		
Jetons de présence	8 500	15 000
François Michelin, censeur		
Jetons de présence	8 500	15 000
Roland Peugeot, censeur		
Jetons de présence	8 500	15 000
TOTAL	949 260	1 028 250

Monsieur Thierry PEUGEOT a perçu en 2008, 13 000 euros au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Monsieur Robert PEUGEOT a perçu en 2008, 13 000 euros au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

(1) Le montant versé au cours de l'année 2007 à Monsieur Robert PEUGEOT correspond principalement à sa rémunération de Dirigeant (Directeur Innovation et Qualité) du 01/01/2007 au 28/02/2007.

Le montant versé au cours de l'exercice 2008 correspond principalement à la Part Variable liée à la Performance Annuelle 2006 payée en 2008.

→ Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2008 aux membres du Directoire

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
C. Streiff	20/08/2008	achat	1 335 600 euros	140 000	33,08 euros	20/08/2011 au 19/08/2016
G. Olivier	20/08/2008	achat	572 400 euros	60 000	33,08 euros	20/08/2011 au 19/08/2016
J. P. Collin	20/08/2008	achat	572 400 euros	60 000	33,08 euros	20/08/2011 au 19/08/2016
G. Michel	20/08/2008	achat	572 400 euros	60 000	33,08 euros	20/08/2011 au 19/08/2016
R. Vardanega	20/08/2008	achat	572 400 euros	60 000	33,08 euros	20/08/2011 au 19/08/2016

→ Tableau 5 : Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2008 par les membres du Directoire

Aucune option levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2008.

→ Tableau 6 : Actions de performance attribuées aux membres du Directoire

Néant.

→ Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice par les membres du Directoire

Néant.

→ Tableau 8 : Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions des membres du Directoire

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Date du Directoire	05/10/2000	20/11/2001	20/08/2002	21/08/2003	24/08/2004	23/08/2005	23/08/2006	22/08/2007	20/08/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	709 200	798 600	860 100	996 500	1 004 000	943 000	983 500	1 155 000	1 345 000
Christian Streiff, président du Directoire								140 000	140 000
Grégoire Olivier, directeur des programmes								60 000	60 000
Jean-Philippe Collin, directeur marque Peugeot						8 000	12 000	20 000	60 000
Gilles Michel, directeur marque Citroën			24 000	35 000	40 000	40 000	60 000	60 000	60 000
Roland Vardanega, directeur technique et industriel	15 000	24 000	24 000	30 000	30 000	30 000	45 000	60 000	60 000
Point de départ d'exercice des options	05/10/2002	20/11/2004	20/08/2005	21/08/2006	24/08/2007	23/08/2008	23/08/2009	22/08/2010	20/08/2011
Date d'expiration	05/10/2008	20/11/2008	21/08/2009	21/08/2011	24/08/2012	23/08/2013	23/08/2014	22/08/2015	20/08/2016
Prix de souscription ou d'achats	35,45	46,86	46,28	39,09	47,59	52,37	41,14	60,43	33,08
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)									
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	526 093	389 400	317 800	289 393	12 000	10 000	15 000	-	-
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	183 107	409 200	17 000	18 000	29 000	14 000	23 000	14 000	-
Options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-	-	525 300	689 107	963 000	919 000	945 500	1 141 000	1 345 000

→ Tableau 9 : Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	330 000	33,08
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	-	-

→ Tableau 10 : Engagements de retraite concernant les membres du Directoire

	Contrat de Travail (*) (maintenu mais suspendu pendant le mandat)		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui (2)	Non	Oui	Non (3)	Oui	Non
Dirigeants Mandataires Sociaux								
Christian Streiff Président du Directoire depuis le 06/02/2007	oui (1)		oui			non		non
Grégoire Olivier Directeur des programmes depuis le 16/02/2007	oui		oui			non		non
Jean-Philippe Colin Directeur marque Peugeot depuis le 01/01/2008	oui		oui			non		non
Gilles Michel Directeur marque Citroën depuis le 06/02/2007 jusqu'au 31/12/2008	oui		oui			non		non
Roland Vardanega Directeur technique et industriel depuis le 06/02/2007	oui		oui			non		non

(1) Ce dispositif est maintenu jusqu'au renouvellement du mandat du Président du Directoire ou jusqu'à son remplacement conformément aux recommandations AFEP/MEDEF.

(2) Chacun des membres du Directoire bénéficie d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Ce régime particulier est octroyé à la condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant (au sens de la Note 42 de l'annexe aux comptes consolidés) et quitte le Groupe pour partir en retraite.

(3) Il n'existe aucun avantage autres que ceux résultant des éléments décrits dans les deux colonnes précédentes.

(*) Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social sera considérée comme durée de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. Conformément à la loi, le Conseil de Surveillance a accordé le bénéfice de ce dispositif sous condition de performance. Cette condition est celle d'avoir obtenu une rémunération variable au moins égale à 60 % de la rémunération fixe en moyenne sur les années du mandat en cours.

Il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant d'autres avantages dus à l'occasion de la cessation de leur mandat.

16

FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1	Mandats des administrateurs et des dirigeants	140	16.5	Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne	141
16.2	Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages	140	16.5.1	Rapport du président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne	141
16.3	Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	140	16.5.2	Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance	152
16.4	Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise	140			

16.1 Mandats des administrateurs et des dirigeants

Il convient de se reporter au chapitre 14.1 du présent document de référence.

16.2 Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages

Il n'existe pas de contrat de service liant l'un quelconque des mandataires sociaux à Peugeot S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

16.3 Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance

Il convient de se reporter au chapitre 14.4 du présent document de référence.

16.4 Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 16 décembre 2008 a décidé d'adopter le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF après transposition pour application à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. Les éléments particuliers d'application de ce code par la société figurent dans le Rapport du président du Conseil de Surveillance sur les

conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Il convient de se reporter au chapitre 16.5.1 du présent document de référence.

16.5 Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe est mis en œuvre en prenant en compte tant le fonctionnement opérationnel du Groupe que sa structure juridique. Les dispositifs de contrôle du Groupe sont

exposés dans le rapport du président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne.

→ 16.5.1 Rapport du président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne

1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

1.1 Composition et missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. comprend douze membres et trois censeurs. Aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce de fonction salariée dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Le Conseil de Surveillance nomme le Directoire et peut mettre fin à son mandat. Conformément à la loi, il a une mission de contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et tient de l'article 9 des statuts de la société détaillé ci-dessous, la mission d'autoriser les opérations sur capital, d'émissions obligataires, de passation ou dénonciation d'accords avec d'autres entreprises analogues engageant l'avenir de la société, ainsi qu'en cas d'opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du Groupe qu'elle contrôle. Enfin, le Conseil de Surveillance s'assure que la stratégie mise en œuvre par le Directoire est conforme aux orientations à long terme du Groupe, telles que le Conseil de Surveillance les a définies.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance rappelle que le Conseil de Surveillance doit, conformément à l'article 9 des statuts de Peugeot S.A., donner son autorisation préalable pour les actes suivants du Directoire :

- réaliser toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves ainsi que toute réduction de capital, autorisées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- réaliser toute émission d'obligations, convertibles ou non ;

- établir tout projet de traité de fusion ou d'acte d'apport partiel d'actif ;
- passer ou dénoncer tout accord industriel ou commercial engageant l'avenir de la société Peugeot S.A. avec toute autre entreprise ayant un objet analogue ou connexe à celui de la société, et plus généralement réaliser toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du Groupe qu'elle contrôle.

En outre, le Directoire ne peut accomplir que sur décision prise à l'unanimité de ses membres ou, à défaut, sur autorisation préalable du Conseil de Surveillance, certains actes dépassant des seuils fixés par le Conseil de Surveillance à 50 millions d'euros pour l'achat, la vente, l'échange ou l'apport de tout immeuble d'exploitation et fonds de commerce de la société Peugeot S.A., 50 millions d'euros pour l'achat, l'acquisition ou cession de toute participation dans d'autres entreprises et représentant directement ou indirectement un investissement, une dépense ou une garantie de crédit ou de passif, immédiats ou différés et 100 millions d'euros pour tout emprunt, autre qu'obligataire, de Peugeot S.A.

Enfin, le Conseil de Surveillance est saisi de toutes les autorisations d'octroi de garanties que la société pourrait être amenée à fournir pour l'une quelconque de ses filiales, lorsque ces garanties portent sur des montants unitaires supérieurs à 25 000 000 euros ou dépassent un plafond global annuel de 125 000 000 euros (hors cautions douanières ou fiscales).

1.2 L'exercice des missions

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour établi par son président. Il s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2008 ; le taux de présence de ses membres aux réunions a été de 98 %.

1.3 Les comités

Le Conseil de Surveillance est assisté de trois comités, qui ont chacun établi leur règlement intérieur.

Le comité des rémunérations et des nominations

Ce comité est chargé de préparer les décisions du Conseil de Surveillance en ce qui concerne la rémunération des membres du Directoire et celle des membres du Conseil de Surveillance et des comités ainsi que, le cas échéant, l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le comité se tient également informé de l'évolution des rémunérations et des attributions d'options d'achat d'actions aux autres dirigeants du Groupe.

Depuis février 2003, ce comité a également un rôle de préparation des délibérations du Conseil de Surveillance en ce qui concerne les nominations de nouveaux membres du Directoire ou du Conseil ; il a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement.

Ce comité est aujourd'hui composé de quatre membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter. Il a délibéré six fois en 2008, sur la détermination de la partie fixe et de la partie variable de la rémunération du Directoire et sur l'attribution d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire. Le Comité a pris connaissance de la préparation des plans de succession des principaux dirigeants du Groupe. Le Comité a également traité de l'application des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 et fait la recommandation au Conseil de Surveillance de les adopter.

Le comité stratégique

Ce comité a pour mission de réfléchir à l'avenir à long terme et aux grandes orientations du Groupe. Dans ce cadre, il traite de tous les sujets d'importance stratégique et prend connaissance du plan stratégique à long terme proposé par le Directoire. Il prépare notamment les délibérations du Conseil prises en application de l'article 9 des statuts, qui prévoit une autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour certaines opérations stratégiques.

Ce comité est aujourd'hui composé de sept membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2008. Lors de ces réunions, il a été traité principalement du plan produit automobile du Groupe, de la stratégie du Groupe en Chine, de la stratégie de développement de Gefco et des principales orientations prises pour répondre à la crise financière et économique.

Le comité financier

Le comité financier est composé de cinq membres. Les membres sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

Le comité financier donne son avis au Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de la société. Il peut être saisi, pour examen, de tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil, notamment en cas d'opérations ayant une incidence sur le capital. Son rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières du Groupe les plus significatives et à la revue du tableau de bord financier du Groupe. Il suit les engagements hors bilan et les éléments permettant d'apprécier les risques encourus par le Groupe.

Le comité financier, qui a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, rencontre, comme le président du Conseil de Surveillance, le responsable de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes, avec ou sans la présence des responsables opérationnels du Groupe.

Le comité financier a tenu six réunions en 2008. Il a examiné à chaque réunion les éléments du tableau de bord financier du Groupe et s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le directeur financier du Groupe pour l'examen des comptes annuels de 2007, puis des comptes semestriels de 2008. Le Comité a particulièrement suivi au dernier trimestre de 2008 la situation de trésorerie et le financement des activités industrielles et commerciales et de la Banque PSA Finance. Il a également consacré une réunion spécifique au plan d'audit interne du Groupe et au suivi des plans d'action mis en place à la suite de la fraude survenue en 2007 au préjudice de Banque PSA Finance. Il a en outre examiné avec attention le renforcement du contrôle interne de cette Banque tel que décrit au paragraphe 2.3 du présent Rapport. En présence des Commissaires aux Comptes, il s'est également réuni le 6 février 2009 pour examiner les modalités d'arrêté des comptes sociaux et consolidés de Peugeot S.A. pour l'exercice 2008, avant leur présentation au Conseil de Surveillance le 10 février 2009, pour étudier la situation financière de Faurecia et le financement en cours de négociation avec l'État et les institutions bancaires.

1.4 Les principes de rémunération du Conseil de Surveillance et du Directoire

Les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les censeurs, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

La rémunération annuelle des membres du Directoire comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs.

Les cinq membres du Directoire ont des objectifs qui leur sont communs et des objectifs qui sont en relation avec leurs fonctions exécutives respectives, chaque objectif étant qualifié et quantifié. Le président du Directoire a une part variable de rémunération qui, sauf circonstances exceptionnelles ne peut pas être inférieure à 50 % et peut atteindre 110 % de sa rémunération fixe ; les autres membres du Directoire ont un plafond de rémunération variable fixée à 100 % de leur rémunération fixe.

Le Conseil de Surveillance détermine en fin d'année la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'année suivante et, en début d'année, la part variable de cette rémunération sur la base de l'évaluation de l'atteinte au cours de l'année précédente, des objectifs fixés à chacun. Lors de ce même Conseil de début d'année, les objectifs de chacun des membres du Directoire pour l'année en cours sont déterminés.

Chacun des membres du Directoire bénéficie, en outre, d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels.

Il convient de préciser que le contrat de travail de chacun des membres du Directoire, suspendu lors de leur nomination comme mandataire social, reprendra effet lors de la cessation de ce mandat social. Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social étant alors considérée comme temps de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. Le bénéfice de ce dispositif est conditionné par l'atteinte de la performance suivante : obtention d'une rémunération variable au moins égale à 60 % de la rémunération fixe en moyenne sur les années du mandat en cours. Ce dispositif sera supprimé pour le président du Directoire lors du renouvellement de son mandat ou lors de son remplacement en application des recommandations AFEP-MEDEF.

Il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant d'autres avantages dus à l'occasion de la cessation de leur mandat.

Le Conseil de Surveillance décide également de l'attribution éventuelle d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire et détermine conformément à la loi leurs modalités de conservation en cas d'exercice. Le Directoire, en plein accord avec le Conseil de Surveillance et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale des actionnaires, a fixé pour règle, à compter de 2002, pour l'attribution éventuelle dans une année donnée d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, que le cours de référence de ce plan d'options serait la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse suivant la publication par Peugeot S.A. de ses résultats consolidés du premier semestre et de n'effectuer aucun rabais sur ce cours moyen. En 2008, le Directoire, faisant usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a mis en place le 20 août un plan d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. portant sur 1 345 000 actions à un prix de 33,08 euros par option.

Le Conseil de Surveillance a déterminé en juillet 2007, et conformément à la loi, les modalités de conservation par les mandataires sociaux des actions levées dans le cadre d'éventuels plans d'options d'achat d'action futurs ; il a fixé à 15 % de la plus-value variable théorique brute la valeur en actions Peugeot S.A. que chacun des membres du Directoire sera tenu de conserver jusqu'à la fin de son mandat à chaque fois qu'il opérera une vente d'actions acquises par levée d'options. Ces modalités de conservation ont été reconduites pour le plan d'options d'achat d'actions d'août 2008.

Le nombre d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. allouées aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 a été le suivant : 140 000 options attribuées à M. Christian Streiff et 60 000 options attribuées à chacun des quatre autres membres du Directoire.

Les délibérations du Conseil sur l'ensemble des questions touchant aux rémunérations sont dans chaque cas préparées par le comité des rémunérations et des nominations du Conseil de Surveillance.

Au fur et à mesure de la survenance des événements qui justifient leur mise en œuvre, les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 seront appliquées au président du Directoire et aux autres membres du Directoire.

1.5 L'adoption du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 16 décembre 2008 a décidé d'adopter le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF après transposition pour application à une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Ce code peut être consulté au siège de Peugeot S.A. ou sur les sites internet de l'AFEP ou du MEDEF sous la forme de la version consolidée publiée en décembre 2008.

Peugeot S.A. applique les recommandations qui y figurent à l'exception des éléments suivants :

- au regard de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance, le Conseil retient les critères d'indépendance proposés, à l'exception de celui concernant la durée limitée à douze ans pour les mandats successifs, ainsi que celui concernant le fait de ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, mandataire d'une société consolidée.

Il apparaît en effet au Conseil que l'expérience de l'industrie automobile acquise au Conseil est particulièrement souhaitable, s'agissant en particulier d'une activité reposant sur le moyen et le long terme et que le fait d'avoir été, à une époque récente, administrateur d'une société du Groupe n'empêche aucun risque quant aux conflits d'intérêts que les règles sur l'indépendance entendent prévenir. Il est précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce une fonction de direction générale ou une fonction salariée dans une société du Groupe.

Par dérogation aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, la composition du Comité Financier et du Comité des Rémunérations et des Nominations prend en compte les critères d'indépendance retenus par le Groupe ainsi que la présence au sein du Conseil de l'actionnaire de référence constitué par le Groupe familial Peugeot ;

- la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est fixée à six ans et non à quatre ans comme le propose le code ; le Conseil fait observer à cet égard que la durée du mandat du Directoire est de quatre ans et qu'il apparaît qu'un organe de surveillance et de contrôle doit avoir la stabilité nécessaire à l'exercice efficace de sa mission ;
- enfin, instaurer une partie variable dans les jetons de présence, liée à l'assiduité aux séances du Conseil et des comités n'apparaît ni utile ni souhaitable : Avec un taux de participation aux séances du Conseil de Surveillance et des Comités de 98 % en 2008 et de 95 % en 2007, il n'apparaît pas nécessaire de rémunérer particulièrement l'assiduité des membres du Conseil de Surveillance. En outre, suivant l'activité du Groupe et de manière permanente, les membres du Conseil sont sollicités hors des réunions, notamment par le président du Conseil de Surveillance, ou prennent l'initiative de lui faire part de leurs avis ou recommandations.

1.6 Participation des actionnaires aux Assemblées Générales de Peugeot S.A.

Chaque actionnaire de Peugeot S.A. peut participer aux Assemblées Générales de la société sans restriction liée au nombre d'actions à détenir. L'article 11 des statuts relatif aux Assemblées Générales ne prévoit aucune modalité particulière de participation.

1.7 Publication des informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont publiés dans le document de référence au titre des informations requises par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce (cf. page 348).

2 Procédures de contrôle interne

2.1 Objectifs et limites du contrôle interne du groupe PSA PEUGEOT CITROËN

Dans le cadre de la couverture des risques internes et externes auxquels le Groupe fait face, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place des dispositifs de contrôle interne (organisations et procédures), qui visent à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

- la fiabilité des informations financières ;
- et d'une façon générale, contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Au sein des sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, l'accent est mis plus particulièrement sur le contrôle interne comptable et financier, qui est un élément majeur du contrôle interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière du Groupe et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par un dispositif spécifique défini et mis en œuvre par la direction financière en vue de répondre aux objectifs définis précédemment.

Le contrôle interne vise à assurer l'atteinte des objectifs cités, sans qu'il puisse être considéré cependant comme apportant une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

2.2 Cadre de référence utilisé par PSA PEUGEOT CITROËN

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, dans le périmètre défini au paragraphe 2.3, s'est fixé pour objectif de posséder un dispositif de contrôle interne correspondant au cadre de référence de l'AMF et à son guide d'application dès fin 2007. Cet objectif s'applique d'une part aux processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée et d'autre part à l'organisation générale des directions opérationnelles du Groupe.

L'année 2008 a vu la consolidation du dispositif de contrôle interne associé à la nouvelle organisation du Groupe mise en place en 2007.

D'une manière générale, les directions opérationnelles et de supports de la division Automobile détiennent des référentiels de procédures destinés à garantir la pérennité des modes de fonctionnement et la conformité des modes opératoires aux bonnes pratiques identifiées. Ces directions disposent également d'évaluations des risques auxquels elles sont confrontées et des contrôles compensatoires mis en œuvre. Ces bases d'informations et d'analyses sont mises à jour périodiquement.

2.3 Périmètre d'application du cadre de référence

Le contrôle interne du Groupe est mis en œuvre en prenant en compte tant le fonctionnement opérationnel du Groupe que sa structure juridique.

Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place décrites dans le présent rapport se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur les informations financières et comptables publiées par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Trois sociétés utilisent des cadres de références particuliers soit en raison de leur domaine d'activité et de la réglementation stricte

qui y est attachée (Banque PSA Finance), soit en raison de la mise en place d'un référentiel propre répondant à leur organisation décentralisée (Faurecia et Gefco). Ces trois entités ne sont donc pas intégrées dans le périmètre d'application du cadre de référence.

Banque PSA Finance

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Banque PSA Finance s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Banque PSA Finance a défini dans une Charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La Charte de contrôle interne de la banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la banque.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE PERMANENT

Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ceux-ci se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des collaborateurs dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Ces contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

Le contrôle permanent

Contrôle de 2^e niveau, ses différentes missions concernent le contrôle de la conformité ainsi que le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières et des structures centrales, y compris celui des prestations assurées par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN pour le compte de Banque PSA Finance.

La fonction conformité assure la prévention des risques de non-conformité, le contrôle et la surveillance permanente de ces risques.

En 2008, les travaux réalisés par la fonction Conformité ont porté pour l'essentiel sur les domaines suivants :

- la poursuite des actions de formation aux risques de non-conformité, en particulier dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la protection des données personnelles ;
- le déploiement des contrôles dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et l'amélioration des outils ;
- le renforcement de la fonction de veille réglementaire sur

l'ensemble du périmètre.

Les missions du contrôle des risques opérationnels portent sur :

- l'évaluation récurrente du niveau de maîtrise des risques opérationnels dans les structures de la banque, ainsi que chez les prestataires ;
- l'exercice de contrôles spécifiques de deuxième niveau dans l'ensemble des structures de la banque.

Les contrôles ont principalement porté en 2008 sur l'évaluation des dispositifs de contrôle permanent couvrant les risques opérationnels des filiales et succursales recensés depuis 2006 dans la cartographie des risques de BPF.

Un département spécialement créé pour le contrôle des risques opérationnels relevant de la comptabilité, des prestations informatiques, du refinancement et de la trésorerie a été mis en place au cours du dernier trimestre de l'année 2007, et s'est déployé progressivement au cours de l'année 2008. Il a consacré une importante partie de son temps au pilotage de la mise en œuvre des recommandations issues d'un audit spécifique conduit au sein de la direction du financement et de la trésorerie, à la suite de la découverte d'une fraude commise par un collaborateur de cette direction.

En complément de l'approche par les cartographies, un dispositif de suivi des contrôles de 1^{er} niveau récurrents a été mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2008. Il a pour objet de rendre compte trimestriellement à l'organe exécutif de la banque du niveau de maîtrise des risques opérationnels dans chacune des structures de la Banque.

Fonction management du risque

Rattachée à la direction du contrôle de gestion, elle a la responsabilité de la mesure et de la surveillance globale des risques financiers auxquels la Banque est exposée. Elle en assure le suivi consolidé et contribue à leur pilotage.

Elle intègre dans le pilotage global des risques de la Banque les éléments afférant aux piliers II et III du dispositif de Bâle.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Le contrôle périodique, contrôle de 3^e niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il exerce son activité sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la banque, y compris la sous-traitance.

LA SURVEILLANCE DU DISPOSITIF PAR LES ORGANES DÉLIBÉRANT ET EXÉCUTIF

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif notamment par la tenue de comités.

Le Conseil d'administration veille à la maîtrise des principaux risques encourus par la banque et s'assure de la fiabilité du

dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire du comité d'audit, il examine les principaux enseignements issus de la surveillance des risques et des travaux des contrôles périodiques et permanents. Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2008.

L'organe exécutif est responsable de la définition et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. Il en surveille le bon fonctionnement et veille à l'adéquation des missions et des moyens. Il exerce sa mission dans ce domaine au moyen notamment de la réunion de contrôle interne, instance centrale d'animation opérationnelle du contrôle interne.

LA BASE ORGANISATIONNELLE DU CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE

Les processus de contrôle s'appuient sur un ensemble de contrôles réguliers. Ceux-ci s'exercent au moyen de délégations applicables aux entités opérationnelles ainsi qu'aux directions centrales. Celles-ci concernent notamment les opérations bancaires et financières, les accords de crédit, les conditions appliquées à la clientèle, les nouveaux produits et les engagements de dépenses.

S'agissant des opérations bancaires et des opérations financières, le principe de la double signature, également applicable aux mandataires sociaux, a été renforcé au début de l'année 2008.

Dans le cadre de comités opérationnels, réunis régulièrement au niveau des directions centrales, les principales orientations de la banque sont précisées et mises en œuvre. Ces comités spécifiques concernent notamment :

- les risques de crédit, où sont examinés les évolutions des impayés et des pertes, analysées les performances des outils de sélection du risque ;
- les marges relatives à l'activité de financement ;
- les produits et processus ;
- les dossiers de financement des réseaux et des flottes d'entreprises examinés dans un comité de crédit Groupe ;
- le suivi et l'examen des résultats de la politique mise en œuvre dans le cadre du refinancement et de la gestion du risque de taux de la banque ;
- le suivi de la politique de sécurité en matière informatique ;
- les travaux de la conformité.

Faurecia

Le Conseil d'Administration de Faurecia est composé de onze administrateurs. Cinq d'entre eux sont indépendants au sens du code du gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Cinq représentent directement les intérêts de l'actionnaire majoritaire Peugeot S.A. Monsieur Yann Delabrière exerce les fonctions de président et Directeur Général depuis le 16 février 2007. Afin d'aider le Conseil d'Administration dans sa mission, deux comités ont été créés en 2003, (i) le comité des nominations et des rémunérations qui a notamment pour mission de préparer les décisions du Conseil concernant la rémunération des mandataires sociaux, l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, la préparation de la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement des administrateurs, et (ii) le

comité des comptes, dont le rôle est de procéder à un examen détaillé de l'élaboration des comptes semestriels et annuels, des opérations financières significatives et à la revue du tableau de bord financier du Groupe.

Le contrôle interne est régi par un ensemble de procédures, accessibles par tous les personnels du Groupe à travers le réseau intranet, concernant notamment le contrôle des programmes qui vise à suivre, en conception puis en fabrication, tous les contrats de fourniture d'équipements complexes à un constructeur automobile, et le contrôle comptable et financier, qui a pour objectif de garantir le bon traitement de l'information financière et comptable et d'assurer ainsi à l'entreprise la réactivité nécessaire.

Le groupe Faurecia est doté d'un département d'audit interne qui a vocation à promouvoir un niveau d'efficacité optimal de l'ensemble des systèmes de contrôle interne financier. En 2008, Faurecia a poursuivi l'amélioration de son contrôle interne via un chantier de création d'une cartographie des risques et un développement de l'activité d'audit interne visant à s'assurer de la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Gefco

Le contrôle interne fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise de Gefco. Le Groupe a retenu la définition du contrôle interne établie par le cadre de référence de l'AMF en janvier 2007.

Afin de garantir son exhaustivité et son efficacité, le contrôle interne de Gefco s'exerce à chaque niveau de l'organisation – en agence, au siège des filiales et au siège du Groupe – et dans les différentes activités du Groupe. Il prend en compte des aspects comptables, financiers et opérationnels.

LE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

Les processus comptables, au cœur du contrôle interne comptable et financier de Gefco, représentent un ensemble d'activités permettant de transformer les opérations économiques en informations comptables. Ils incluent un système de production comptable, d'arrêté des comptes et d'actions de communication reposant sur les normes et principes retenus par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Chaque agence est organisée en centre de profit et établit un compte de résultat mensuel. À ce titre, elle est garante que les prestations réalisées sont correctement enregistrées et facturées au tarif convenu. Des contrôles portent notamment sur la marge commerciale, les frais de personnel et les frais d'exploitation.

Chaque filiale agrège les comptes d'exploitation de ses agences et s'assure que les flux financiers sont conformes aux procédures en vigueur dans le Groupe.

Enfin, le siège du Groupe contrôle les comptes et les résultats de chaque filiale en s'appuyant sur le système d'information – SAP – couvrant 95 % des activités de Gefco.

Les contrôles permettant de garantir la qualité de l'information

comptable et financière reposent notamment sur des critères de réalité, d'exhaustivité, d'exactitude et de respect des classifications.

LE CONTRÔLE INTERNE OPÉRATIONNEL

Le contrôle interne implique également chaque manager de Gefco au niveau des directions et des agences. Il s'agit pour chacun d'eux de réfléchir sur la conduite des activités dont ils ont la responsabilité, en s'appuyant sur un cadre structuré de réflexion. Cette démarche constitue une opportunité de vérifier que les objectifs sont compris et partagés, et que les moyens mis en œuvre pour les atteindre sont optimisés.

En 2008, le contrôle interne opérationnel a impliqué vingt-trois filiales de Gefco et près de trois cent quatre-vingt agences et directions. Le reporting issu de ces évaluations a été établi et adressé à chaque entité au cours du troisième trimestre. Un portail intranet met également à disposition de l'ensemble des managers des informations régulièrement mises à jour sur le contrôle interne.

Dans l'ensemble du Groupe, le pilotage des actions de progrès issues du contrôle interne est effectué au moyen d'un outil également dédié au pilotage du système qualité. La convergence entre les deux démarches vise à accroître la qualité du service rendu aux clients de Gefco.

Les résultats du contrôle interne opérationnel et les actions engagées par chaque entité font également l'objet d'une évaluation lors des missions menées par la direction de l'Audit dans l'ensemble du Groupe.

Enfin, Gefco a mis en œuvre en 2008 un ambitieux projet d'amélioration de ses processus administratifs contribuant directement au renforcement du contrôle interne dans l'entreprise.

2.4 Description des dispositifs du contrôle interne mis en place au niveau des différentes directions

2.4.1 Organisation

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DES DIVISIONS DU GROUPE

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion assumées par le Directoire et les fonctions de contrôle dévolues au Conseil de Surveillance, qui s'appuie pour préparer ses décisions sur trois comités spécialisés (cf. paragraphe 1.3). Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise. Dans le cadre de cette organisation, le contrôle interne relève de la direction générale assurée par le Directoire.

Les activités de la division Automobile sont structurées autour

de directions opérationnelles disposant des compétences et ressources adéquates à l'accomplissement de leur mission. Au cours de l'année 2008, la nouvelle organisation mise en place en 2007 a été pleinement opérationnelle.

Pour assurer la pertinence des dispositifs mis en place et dans un souci de responsabilisation et d'adhésion des équipes vis-à-vis des problématiques de contrôle interne, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a choisi de placer au cœur de chaque direction la responsabilité de son contrôle interne opérationnel. Ainsi, chacune dispose d'un ou plusieurs collaborateurs en charge de l'animation, de la mise à jour et du suivi du contrôle interne.

Cette organisation opérationnelle et décentralisée est coordonnée et soutenue par des départements fonctionnels transversaux.

Le directeur juridique des relations institutionnelles et de l'audit, sous la responsabilité duquel est placée la fonction contrôle interne, est membre du Comité de Direction Générale du Groupe et directement rattaché au président du Directoire.

Le directeur de l'audit interne est rattaché hiérarchiquement au directeur juridique des relations institutionnelles et de l'audit. Il a autorité hiérarchique sur l'audit interne central, et autorité fonctionnelle sur l'ensemble des autres services d'audit du Groupe (Banque PSA Finance et Gefco). Il a un accès direct au président du Directoire, ce qui lui confère une totale indépendance vis-à-vis de l'ensemble des directions du Groupe. Il lui rapporte deux fois par an sur l'ensemble de ses missions. Il rend compte également au comité financier du Conseil de Surveillance à la demande de celui-ci.

Le plan d'audit interne annuel est réalisé à partir de l'identification et de l'évaluation de la couverture des risques. Le plan, défini en toute indépendance par l'audit interne, est soumis pour examen à la direction générale. En 2008, l'audit interne a réalisé 73 missions dont les conclusions générales ont été transmises à la direction générale du Groupe et aux auditeurs externes pour les rapports d'audits comptables et financiers.

Point clef pour l'atteinte des objectifs de PSA PEUGEOT CITROËN, la gestion des investissements est assurée par la direction des programmes et la direction financière. Les analyses financières et de gestion sont menées de manière à s'assurer que les opérations d'investissement sont conformes aux objectifs du Groupe en termes de performance et de rentabilité. Ces analyses sont présentées aux membres du Comité de Direction Générale pour validation.

Enfin, la structure générale des délégations et des subdélégations de pouvoirs prend en compte l'organisation mise en place dans le Groupe. Afin de conférer des pouvoirs aux personnes disposant de l'autorité, des moyens et de la compétence dans leur domaine d'activité, les choix opérés prennent en considération les fonctions exercées d'une part, et les niveaux hiérarchiques d'autre part. Les pouvoirs précisent les rôles et les responsabilités, ainsi que les réglementations auxquelles il faut veiller et les pratiques qu'il convient de mettre en œuvre.

ORGANISATION RELATIVE À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Le contrôle interne comptable et financier est centralisé à la direction financière qui a nommé un coordinateur en charge de son animation et de son suivi.

L'élaboration des états financiers consolidés du Groupe est un processus assuré par la direction de la comptabilité et la direction de la consolidation (en charge également des normes comptables du Groupe). La direction de la comptabilité s'assure de la justification et de la validation des comptes sociaux et des comptes retraités en liaison avec les directions opérationnelles et la direction du contrôle de gestion (co-validation systématique). La direction de la consolidation établit mensuellement de manière complète les comptes consolidés du Groupe, qui répondent à la fois aux besoins de gestion interne et aux besoins de publication externe.

Le contrôle de gestion au sein du Groupe repose sur un maillage de la fonction à trois niveaux :

- une direction centrale qui a autorité sur l'ensemble du dispositif et qui assure la normalisation des règles et des standards de gestion (méthodologies, procédures, outil, planning) ;
- la gestion de chacune des divisions du Groupe, déclinée pour la division Automobile en ses principales entités (marques, production, recherche et développement) ;
- la gestion de chaque unité opérationnelle, telle qu'usine de production ou filiale commerciale pour la division Automobile.

2.4.2 Diffusion interne d'informations sur les normes et procédures

INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES DES DIVISIONS DU GROUPE

Chaque direction opérationnelle, de nature commerciale ou industrielle, a mis en place des bases d'informations générales et de description des modes de fonctionnement qui permettent aux collaborateurs de disposer des informations nécessaires pour la correcte réalisation des tâches de leur périmètre. Chacune de ces bases est accessible *via* l'intranet du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Ainsi, au sein de la division Automobile, dans le cadre de certification ISO des Systèmes de Management de la Qualité, la direction technique et industrielle a mis en place des procédures et des modes opératoires qui visent d'une manière générale à une correcte adéquation entre les responsabilités des collaborateurs et le flux d'information nécessaire pour ces responsabilités. L'ensemble de ces données est référencé dans un site intranet « Cascade » disponible pour tous les salariés.

Enfin, une Charte Éthique, qui formalise les principes d'action et de comportement auxquels chacun dans le Groupe doit se conformer, est à la disposition des membres du personnel sur le site intranet du Groupe depuis mars 2003.

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

La direction financière dispose d'un référentiel technique et organisationnel « Nordic » comprenant : les normes comptables et de consolidation Groupe, les bonnes pratiques comptables, les normes de comptabilité intégrée, les normes de gestion finance, les normes de financement et trésorerie et les normes liées à la fiscalité. Ce référentiel est accessible à tous les collaborateurs du Groupe de manière à garantir l'uniformisation de l'application des normes. Chaque nature de norme dispose d'un correspondant responsable de la mise à jour.

En particulier, le référentiel de bonnes pratiques comptables a été créé par la direction de la comptabilité de façon à démultiplier l'application des bonnes pratiques identifiées au sein du Groupe en termes de qualité comptable et de contrôle interne. Il est lui aussi accessible à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

L'établissement des comptes consolidés est basé sur des réunions périodiques d'informations et de validation entre les différentes directions actrices (comptabilité, contrôle de gestion, consolidation). Les états financiers des filiales sont mis à disposition à l'aide du logiciel Magnitude implanté dans toutes les filiales consolidées afin de garantir la sécurité et la traçabilité des données. En matière de piste d'audit, les procédures d'archivage et de sauvegarde des données informatisées permettent de respecter la traçabilité de l'information.

Pour la bonne information en interne des managers, les résultats mensuels font l'objet d'un reporting, établi à chaque niveau par les entités de contrôle de gestion sur la base des comptes consolidés mensuels complets du Groupe et examiné mensuellement par la direction générale.

2.4.3 Système visant à recenser et analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques

Une auto-évaluation des dispositifs de contrôle interne est menée chaque année au niveau des unités significatives, en France comme à l'étranger, des différentes directions de la division Automobile et des filiales hors automobile (à l'exception de Faurecia et de ses filiales, qui ont entrepris une démarche spécifique) : services centraux, unités de production, filiales commerciales d'importation, succursales de vente, directions financières locales, comptabilités établissements...

Cette démarche conduit, au niveau de chaque entité, à une appréciation de la maîtrise des différents risques et à l'identification des actions nécessaires.

Des travaux ont été menés en 2006 de manière à consolider les risques identifiés par les différentes directions et créer une cartographie des principaux risques auxquels le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé. Cette cartographie, synthétique et exhaustive, a permis d'identifier une vingtaine de risques qui sont déclinés dans chaque direction de manière plus détaillée. Ainsi, ces travaux ont permis de s'assurer de la couverture satisfaisante des principaux risques du Groupe en les reliant aux organisations et procédures opérationnelles mises en place sur le terrain.

En ce qui concerne la gestion des risques majeurs susceptibles d'affecter la sécurité physique des personnes, l'environnement, la continuité de l'exploitation ou les biens matériels ou immatériels du Groupe, l'entité Maîtrise des Risques et Assurances, rattachée à la direction juridique, relations institutionnelles et audit, est responsable de la définition et du déploiement de la politique de la prévention et gestion des risques pour le groupe PSA, ainsi que de son animation. Elle s'appuie pour ce faire sur un réseau de Responsables Prévention et Gestion des Risques, en charge de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques au niveau d'une direction ou d'un établissement. L'entité Maîtrise des risques et Assurances dispose par ailleurs d'experts dans les domaines de l'environnement, de l'incendie et des risques naturels, de la sécurité physique et de l'assurance pour :

- assurer la veille technique et réglementaire ;
- assister et conseiller les Responsables Prévention et Gestion des Risques et les opérationnels ;
- vérifier la prise en compte des risques dans les projets et leur conformité vis-à-vis de la réglementation ;
- définir et préconiser la mise en œuvre de moyens de prévention et de protection face aux risques.

En ce qui concerne la gestion des risques de marché, principalement assurée par la direction financière, les risques identifiés (change, taux, actions, matières premières, contreparties et liquidité) et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la note 37 de l'annexe des comptes consolidés qui détaille également les couvertures mises en place au 31 décembre de chacun des derniers exercices.

2.4.4 Activités de contrôle

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES DES DIVISIONS DU GROUPE

Chaque direction opérationnelle a mis en place les contrôles nécessaires pour couvrir les principaux risques identifiés dans la cartographie de ses risques.

Afin de couvrir les risques de pilotage des projets de développement et d'industrialisation des nouveaux véhicules, la direction des programmes s'appuie sur un processus complet de conception et de développement, le schéma opérationnel de développement, qui est régulièrement mis à jour. Pour chaque projet véhicule sont définis des objectifs de prestations produit, de rentabilité, de qualité et de délais. La réalisation de ces objectifs est suivie par des jalons, au cours desquels la direction générale réalise une revue de l'ensemble des indicateurs permettant le suivi de la tenue des objectifs tant financiers que techniques. De plus, la direction de la qualité a autorité pour autoriser la commercialisation de chaque véhicule produit et pour faire procéder aux contrôles et aux modernisations des véhicules éventuellement défectueux qui auraient déjà été livrés aux réseaux ou aux clients.

Pour ce qui a trait à la fabrication, le contrôle interne de la direction technique et industrielle s'appuie sur trois piliers : le système de production PSA, le système de Prévention et Gestion des Risques et le Contrôle de Gestion Économique Industriel. Ces

trois composantes permettent de couvrir l'ensemble des risques majeurs identifiés au sein de la direction technique et industrielle. Le contrôle interne est intégré dans l'animation opérationnelle de la direction technique et industrielle et un suivi est assuré tout au long de l'année. De plus, chacun des trois systèmes de contrôle interne est audité régulièrement de façon à vérifier la bonne application des dispositions de contrôle, juger de leur pertinence et émettre le cas échéant des recommandations.

Ainsi, les unités terminales sont, en ce qui concerne la qualité, certifiées ISO 9001/2000 par l'UTAC, pour répondre aux exigences de l'annexe X de la directive européenne 2001/116. La quasi-totalité des sites industriels est certifiée ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Elles assurent l'amélioration permanente de la sécurisation de l'outil industriel ; ils motivent et forment l'ensemble de leur personnel au respect des règles de sécurité. Des démarches d'ergonomie sont engagées dès la conception des produits et des moyens de production pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers.

En ce qui concerne le commerce, le contrôle interne des deux marques Peugeot et Citroën s'appuie sur la description des procédures de contrôle visant à couvrir les risques liés aux processus opérationnels dans les directions centrales, les filiales d'importation et les points de vente et s'articule autour d'un pilotage opérationnel par la direction générale, relayé dans chaque direction, filiale et point de vente, et d'un système de contrôle et d'amélioration continue. Chaque entité dispose d'un Plan de Qualité de Service détaillant les plans d'action en cours et visant à l'amélioration du contrôle interne et de l'organisation en général. Ces suivis de PQS sont animés et contrôlés par les directions centrales du commerce. Pour améliorer la performance des réseaux propres, les filiales de vente détail ont été rattachées à des entités spécifiques dont les directeurs rapportent respectivement aux Directeurs Généraux des Marques Peugeot et Citroën.

La direction des achats s'appuie sur une forte expertise en analyse des coûts de production et des prix matières ainsi que sur une connaissance approfondie des marchés mondiaux, lui permettant d'animer la mise en concurrence et maîtriser la relation fournisseurs, dans le cadre de sa politique d'achat. Une attention particulière est portée sur les risques fournisseurs, notamment dans les domaines de la logistique et de la défaillance d'entreprise. Ainsi, la direction des achats a centralisé dans un service unique la sécurisation industrielle et le risque financier fournisseur à partir de juillet 2007. Ce service a pour mission de veiller, à partir de l'analyse des états financiers des fournisseurs (*rating* financier) et des informations des acheteurs, à la couverture des risques pouvant être engendrés par la défaillance d'un sous-traitant.

Les engagements contractuels vis-à-vis des fournisseurs sont strictement respectés. Les commandes, réceptions et factures sont enregistrées de manière systématique. Des moyens de paiement pour régler les fournisseurs ne sont émis que si les factures sont conformes aux commandes et à la réglementation en vigueur et si elles reflètent les réceptions.

La conformité des factures émises, d'une part aux réglementations en vigueur (douanières, fiscales...) tant du pays d'origine que de celui de destination, et d'autre part, aux clauses contractuelles (prix, incoterm, transfert de propriété...) est systématiquement vérifiée par des contrôles applicatifs ou manuels. Des inventaires périodiques ou tournants permettent de s'assurer de l'exhaustivité de la facturation des marchandises livrées.

Les ventes de véhicules et de pièces de rechange de la division Automobile dans les pays où Banque PSA Finance est présente sont réalisées au comptant, Banque PSA Finance assurant le financement éventuellement demandé par les clients. Dans les autres cas, une norme définit les conditions de règlements (délais de paiement et encours de financement) à appliquer par la division Automobile aux différents clients en fonction du type de flux facturé (voitures neuves, voitures d'occasion, pièces de rechange, éléments détachés, organes...). En outre, la politique définie par le Groupe en matière de sécurisation des paiements vise à éviter tout risque de crédit. Un reporting mensuel permet de s'assurer de leur respect.

L'organisation du Groupe repose sur une centralisation des décisions de financement et des relations bancaires. La continuité de ces activités, même en cas de survenance d'un sinistre majeur, est assurée par l'existence de salles de *back-up*.

Au niveau de la direction générale, la gouvernance de la sécurité informatique est assurée par la Commission Sécurité des Systèmes d'Information. La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information du groupe PSA, validée conjointement en 2004 par la direction des systèmes d'information et la direction juridique, Relations Institutionnelles et Audit, fait l'objet des amendements nécessaires en fonction des évolutions techniques et réglementaires. Cette politique concerne les branches automobiles et financement ; elle est cohérente avec les bonnes pratiques recommandées dans la norme ISO 27001. Les règles sont déployées au travers d'un réseau transversal aux différentes directions.

À partir des analyses de risques et des audits internes ou externes menés régulièrement au sein du Groupe, la direction des systèmes d'information, en liaison avec les directions Métier, conduit des actions relatives à la sécurité selon trois axes : amélioration de l'administration des droits (séparation des tâches, revues périodiques des droits, réduction du nombre des intervenants...); réponse aux besoins d'ouverture de nos systèmes à des tiers, ces besoins étant induits par un fonctionnement en « Entreprise Étendue »; poursuite des activités essentielles des branches automobiles et financement en cas de sinistre majeur dans l'un des centres informatiques du Groupe.

Ces plans d'action concourent au respect des réglementations bancaire et financière.

PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

La direction financière est responsable des procédures de contrôle interne utiles à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable publiée. Afin de garantir l'atteinte des objectifs du contrôle interne dans son domaine, la direction

financière met en œuvre chaque année plusieurs campagnes d'identification des risques, de leur couverture et des procédures de contrôle liées.

La consolidation des comptes est réalisée par une équipe dédiée. L'ensemble des sociétés consolidées transmettent chaque mois à cette équipe dédiée leurs états financiers détaillés établis conformément aux normes du Groupe (compte de résultat, bilan, tableau de trésorerie et états analytiques) pour intégration aux comptes consolidés. Chaque filiale est responsable de l'établissement régulier d'un état de rapprochement entre ses capitaux propres sociaux et ses capitaux propres établis conformément aux normes du Groupe et cet état est contrôlé par l'équipe de consolidation. Toutes les écritures de consolidation sont contrôlées et tracées. Une analyse globale des variations des principaux postes de compte de résultat, bilan ou tableau des flux de trésorerie consolidés est réalisée et diffusée chaque mois à la direction générale.

La fiabilité des données transmises par les filiales est contrôlée à la fois par leurs équipes de contrôle de gestion et par les équipes de synthèse comptable au sein de la direction centrale de la consolidation.

Les engagements hors bilan sont identifiés au sein de chacune des sociétés du Groupe et sont transmis au service de consolidation des comptes.

Les dispositifs de contrôle des actifs sont basés sur des inventaires annuels de la totalité des stocks détenus par PSA PEUGEOT CITROËN, mais aussi par des inventaires des immobilisations corporelles détenues sur les sites du Groupe, organisés par rotation une fois tous les trois ans. Ces inventaires sont réalisés selon des procédures strictes en termes de séparation des tâches et de contrôle des comptages, qui en garantissent la fiabilité.

Afin de garantir le maintien et l'amélioration de la qualité comptable et du contrôle interne au sein de la direction financière, il a été institué pour chaque service comptable de la division Automobile un « plan de qualité comptable ». Ce dernier rassemble l'ensemble des plans d'actions menés en interne afin de mettre en œuvre les recommandations issues des audits internes et externes mais aussi les améliorations identifiées par les équipes elles-mêmes. Tous les trimestres, une réunion de suivi du plan de qualité comptable est présidée par le directeur financier du Groupe, durant laquelle les opérationnels décrivent l'avancée des plans d'actions.

L'information financière mise par le Groupe à la disposition de tiers procède des états financiers consolidés du Groupe, arrêtés par le Directoire et soumis au Conseil de Surveillance, et des analyses de gestion de ces états financiers.

Le système de contrôle de gestion du Groupe comprend également l'établissement et l'analyse détaillée des prix de revient de fabrication des produits automobiles et l'analyse de leur évolution ainsi que le contrôle et l'analyse des marges par produit ; l'ensemble de ces éléments est mis à disposition des responsables opérationnels pour orienter leur gestion.

Enfin, les orientations de placement et de financement ainsi que l'évaluation de l'ensemble des risques de contreparties auxquelles le Groupe est exposé du fait de ses opérations sur les marchés financiers sont validées par la direction financière.

2.4.5 Animation et surveillance interne

La surveillance permanente et l'examen régulier du fonctionnement du système de contrôle interne sont du ressort du Directoire s'appuyant, le cas échéant, sur la fonction d'audit interne, qui lui rend compte des résultats de ses contrôles. Le comité financier du Conseil de Surveillance est informé des principaux résultats des audits menés dans le cadre de revues régulières ou à l'initiative du directeur de l'audit interne.

Chaque direction opérationnelle est responsable de la bonne maîtrise des risques dans son périmètre de responsabilité. Cependant, l'entité Maîtrise des Risques et Assurances anime et surveille l'ensemble des dispositifs visant à protéger le Groupe contre des risques majeurs susceptibles de porter atteinte à la sécurité du personnel, à l'environnement, à la continuité de l'activité ou aux biens matériels et immatériels du Groupe. Les risques de non-qualité des produits et services sont eux animés par la direction de la qualité (DQ). Ces directions sont dotées d'équipes d'auditeurs qualité menant des contrôles dédiés visant à apprécier la couverture des risques.

Le suivi des autres risques est placé sous la responsabilité de chacune des directions du Groupe. Au niveau de chaque direction opérationnelle, un responsable est ainsi en charge de l'animation du dispositif de contrôle interne et de ses évolutions.

Pour assurer la cohérence des actions entreprises au niveau de chaque direction opérationnelle animer et coordonner, au niveau du Groupe, les démarches de contrôle interne menées dans chaque direction, une direction centrale du contrôle interne a été créée fin 2008 au sein de la direction juridique, relations institutionnelles

et audit. Pour sa vision consolidée, cette direction s'appuiera en particulier sur l'entité Maîtrise des Risques et Assurances pour tous les risques pouvant affecter les actifs du Groupe et la continuité d'exploitation. La nouvelle organisation, le processus d'animation et les évolutions éventuelles de méthodologie de contrôle interne seront officialisés début 2009.

L'audit interne à travers ses missions permet de s'assurer de la pertinence et du caractère opérationnel du contrôle interne. Dans cette optique, les audits à thème du plan d'audit 2009 ont été établis en retenant les domaines présentant les risques majeurs, quel que soit le niveau de maîtrise ressortant de l'auto-évaluation du contrôle interne.

2.5 Diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à :

- recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles du Groupe concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyses des risques ainsi que leur mise à jour périodique ;
- vérifier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne du Groupe avec les principes généraux posés par le cadre de référence du contrôle interne établi sous l'égide de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- de manière plus détaillée, s'assurer, au niveau de la direction financière et avec le soutien des équipes comptables, de consolidation, de communication financière et de gestion, que les processus de production et d'arrêté des comptes du Groupe respectent les critères de qualité définis pour chaque catégorie d'opérations par le guide d'application intégré au cadre de référence.

→ 16.5.2 Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Peugeot S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 13 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Riou

Mazars

Loïc Wallaert

17

SALARIÉS

17.1	Notre exigence sociale	154	17.2	Options d'achat d'actions	176
17.1.1	Une gestion responsable des emplois et des compétences	154	17.2.1	Politique d'attribution	176
17.1.2	Une gestion des Ressources Humaines alliant performance, compétitivité et progrès humain	156	17.2.2	Options d'achat d'actions	176
17.1.3	La responsabilité sociale mondiale	159	17.3	Actionnariat salarié	176
17.1.4	Indicateurs sociaux (Loi NRE)	163	17.3.1	Le plan d'épargne Groupe	176
			17.3.2	La participation des actionnaires salariés dans le capital	176

17.1 Notre exigence sociale

En 2008, PSA PEUGEOT CITROËN emploie près de 201 700 collaborateurs dans le monde, dont 129 890 dans l'automobile⁽¹⁾.

→ 17.1.1 Une gestion responsable des emplois et des compétences

La crise financière et économique a entraîné une forte réduction des volumes de vente, en particulier aux 3^e et 4^e trimestres 2008. Cette situation a conduit l'entreprise à développer tout au long de

l'année 2008 de nouveaux plans d'action et à poursuivre la mise en œuvre de Cap 2010 dès 2009.

Faire face à une conjoncture très difficile

Des mesures très rapides ont été prises à compter de juillet 2008 pour ajuster la production dans tous les sites industriels : réductions du temps d'ouverture des installations, arrêts d'équipes supplémentaires, baisses de cadence, ajustements des calendriers de travail et le recours au chômage partiel.

Tous les sites de production hors France ont également eu recours à des journées non travaillées. Les accords de modulation (bourse d'heures) ont permis, en 2008, le maintien des rémunérations.

Le chômage partiel indemnisé, alternative aux suppressions d'emplois

Le recours au chômage partiel constitue une mesure alternative aux licenciements pour motif économique. En France, le recours au chômage partiel s'est élevé en 2008 à près de 4 400 000 heures pour la division Automobile. L'application de l'accord de modulation signé le 8 mars 2005 a permis le maintien des rémunérations des salariés en chômage à 100 % jusqu'à 25 jours chômés cumulés, grâce à une compensation partielle avec les heures supplémentaires effectuées (ou à effectuer dans les deux ans). Cette compensation sur la base de 40 % permet de compléter l'indemnisation conventionnelle de 60 %.

La mobilité interne pour redéployer les emplois et les compétences

Dans le contexte actuel, la mobilité interne est plus que jamais nécessaire. En 2008, environ 10 % des salariés dans le monde ont bénéficié d'une mobilité interne (22 % pour les cadres).

Pour encourager cette dynamique, la direction des ressources humaines a mis en place de nouvelles actions telles que la Charte de mobilité (afin de faciliter le dialogue entre les collaborateurs et leur hiérarchie), des « Espaces Mobilité interne » (ces espaces de rencontre offrent aux directions du Groupe la possibilité de présenter et de valoriser leurs filières, leurs métiers et leurs postes à pourvoir), des Forums, des cellules Emploi Mobilité...

Assurer la cohésion sociale tout en réduisant les frais fixes

Face à la crise financière et économique, PSA PEUGEOT CITROËN a été amené à accélérer la réduction des effectifs de structure engagée depuis deux ans.

Comme en 2007, le choix est fait de mener ces adaptations, en assurant la cohésion sociale, par des plans de redéploiement des emplois et des compétences fondés sur des mesures d'aide aux départs préalablement négociées avec les partenaires sociaux.

⁽¹⁾ Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 70,86 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie, dans son propre rapport annuel, sa politique de Ressources Humaines. Ainsi, la politique décrite dans ce chapitre ne concerne pas Faurecia.

Il s'agit principalement d'accélérer des départs à venir (départs en retraite à taux plein, départs pour projets professionnels, congés de reconversion professionnelle, mobilités interne ou externe...), en évitant les ruptures brutales et le recours aux préretraites.

Dans tous les pays, les mesures incitatives aux départs sont préalablement négociées avec les organisations syndicales ou issues d'accords sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, avec un accompagnement fort des salariés concernés (France, Espagne, Allemagne, Argentine, Pays-Bas, Portugal, Chine...).

La mise en œuvre de ces plans se traduit par une baisse des effectifs de la division Automobile en Europe de 5 660 salariés

sur l'année 2008. Au global, les effectifs du Groupe ont diminué de 6 150 personnes sur l'année (y compris Gefco et Faurecia). Ces réductions d'effectifs ont été menées rapidement, sans heurt, sans conflit et de façon responsable.

Pour l'année 2009, des plans de réductions d'effectifs ont été consolidés et s'élèvent à 11 272 pour l'ensemble du Groupe. Parmi ces 11 272, Faurecia est concerné par 5 145 départs. L'essentiel des 6 120 autres départs prévus concernent le plan de redéploiement des compétences fondé sur le volontariat, annoncé en décembre 2008 pour PCA France (3 550 départs auxquels s'ajoute un redéploiement de 900 opérateurs du site de Rennes vers d'autres sites).

Préparer les métiers et les compétences de demain

Anticiper la transformation des métiers

Pour anticiper la transformation des métiers, mieux gérer les compétences et donner aux salariés une visibilité sur les évolutions et les mutations industrielles et technologiques, deux instances de dialogue et d'échanges avec les partenaires sociaux ont été créées au niveau du Groupe et permettent de faire converger l'ensemble des politiques RH (formation, mobilité, gestion des compétences...):

Le Comité Paritaire Stratégique International

Ce comité a été élargi en 2008 aux principales organisations syndicales non françaises (accord signé le 19 juin 2008 avec IGMETALL, T&GWU, SIT-FSI, UGT et CC-OO). Instance de diagnostic, de dialogue et d'échanges, ce comité permet d'approfondir des sujets liés à la situation et à l'évolution de l'entreprise aux politiques et aux stratégies mises en œuvre (les produits, les marchés, les évolutions technologiques, les nouveaux projets d'implantation à l'international...).

L'Observatoire des Métiers

L'Observatoire des Métiers vise à établir une vision prospective et qualitative sur les métiers. Il s'appuie sur des grilles d'analyse distinguant les métiers dits « sensibles » ou « excédentaires » (métiers dont les perspectives d'évolutions économiques, organisationnelles ou technologiques vont entraîner une baisse des effectifs, nécessitant des mesures d'adaptation), et les métiers « en tension » ou « émergents » (métiers présentant des difficultés à pourvoir les postes ou qui nécessitent une période longue d'apprentissage ; métiers qui existent peu dans l'entreprise et qui sont amenés à se développer). La démarche est aujourd'hui initialisée dans les principaux pays en Europe (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni...).

Les métiers stratégiques de l'automobile sont également identifiés dans ce cadre. Il peut s'agir de métiers liés aux futurs véhicules dans des technologies de pointes telles que les nouvelles chaînes de traction, la gestion de l'énergie, les systèmes de post-traitement intégrés... L'Observatoire a également identifié des besoins plus classiques (moteurs, combustion interne, mesures physiques, calcul, CAO...) dans des niveaux intermédiaires, type licence ou diplôme technique supérieur.

La démarche filières métiers et la valorisation de l'expertise

Pour préparer les compétences et les emplois de demain, 21 filières de compétences d'envergures mondiales et transversales aux directions opérationnelles, ont été mises en place en 2005, permettant à l'entreprise de gérer ses expertises quantitativement et qualitativement dans tous les pays où le Groupe est implanté. Les filières permettent de dresser une vision prospective des compétences de demain. Des viviers de candidats ont été constitués dans chaque filière permettant ainsi d'améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Préparer l'avenir avec la formation

Le Groupe propose à tous les salariés un large éventail de formations qui contribuent au renforcement des compétences et aux opportunités de carrière. Près de 4 100 stages de formation sont proposés. Ils sont structurés par filière et par métier, dans le cadre d'une offre de formation professionnalisante. Ils sont prioritairement dédiés aux redéploiements des compétences dans le cadre de l'Observatoire des Métiers.

Tous les grands projets techniques ou managériaux font l'objet d'un accompagnement spécifique des collaborateurs en leur apportant les compétences indispensables. Les opérateurs des usines sont ainsi formés aux innovations liées aux lancements des nouveaux véhicules et des nouvelles motorisations.

Pour améliorer sa performance en fabrication et en ingénierie, PSA PEUGEOT CITROËN déploie dans tous ses sites un nouveau système de production. Chaque manager est formé pendant cinq jours sur les principes de ce système. Les agents de maîtrise sont formés dans un cursus de plusieurs semaines avant d'être titularisés.

Pour toutes les techniques, des cursus de formation allant jusqu'à 14 jours, ont été créés pour permettre aux opérateurs de maîtriser les compétences indispensables avant leur prise de poste.

Des partenariats actifs de formation professionnelle avec les systèmes éducatifs nationaux en France permettent de mener de nombreuses actions destinées à préparer les jeunes aux métiers industriels et commerciaux de l'automobile et à aider à l'insertion à travers des cursus d'adaptation à l'emploi.

Se mobiliser pour l'insertion

Un volet « insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi » a été intégré en 2008 dans le nouvel accord sur la diversité et la cohésion sociale (accord du 6 octobre 2008 signé

avec toutes les organisations syndicales). Il s'agit de favoriser localement l'insertion professionnelle des personnes handicapées, de donner une véritable chance aux jeunes, d'aider les personnes en difficulté qui ont rencontré des obstacles dans leur parcours, en leur proposant des emplois durables. À titre d'exemple, plus de 170 actions collectives d'insertion ont été recensées en France en 2008.

Le Groupe a accueilli dans le monde près de 4 400 stagiaires conventionnés. En permettant de leur faire découvrir l'entreprise, PSA PEUGEOT CITROËN facilite l'insertion des jeunes dans l'univers professionnel.

→ 17.1.2 Une gestion des Ressources Humaines alliant performance, compétitivité et progrès humain

Innover durablement par un dialogue social riche

Un dialogue social dense est développé dans tous les pays. Il s'appuie sur une information et une participation des salariés.

Une forte dynamique contractuelle

En 2008, près de 240 accords, dont 140 à l'international, ont été signés. Ils portent sur les principaux sujets de la vie de l'entreprise et de ses salariés (développement international, nouvelles organisations...). La politique contractuelle répond aussi aux attentes des salariés concernant leurs conditions d'emploi (salaire, évolution de carrières, durée du travail...). Elle est le fondement de l'évolution de la culture de l'entreprise et des mentalités, par la prise en compte des enjeux sociétaux, comme l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou la diversité.

Les changements majeurs prévus dans le Groupe font l'objet de procédures d'information et de consultation auprès des organisations syndicales et instances représentatives des salariés. De même, une procédure d'information est appliquée pour les salariés.

Une participation des salariés et un dialogue social au quotidien

Pour faciliter le dialogue et l'animation dans les équipes, tous les sites industriels dans le monde sont organisés en unités élémentaires de production (UEP), qui font appel à la participation des salariés.

Sur ce modèle, des unités élémentaires de conception (UEC) sont également mises en place dans les sites et les secteurs de recherche et développement.

Des démarches participatives encouragent les initiatives et favorisent l'implication des salariés, à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité, pour contribuer à l'amélioration continue. Ainsi, près de 151 000 suggestions individuelles ont été déposées par le personnel ouvrier en 2008 (système DECLIC).

Des rémunérations fondées sur la compétitivité et la performance

Préserver le pouvoir d'achat des salariés, rémunérer la performance, pratiquer des rémunérations compétitives au regard des marchés du travail, associer à la création de valeur ceux qui y contribuent : la politique de rémunération de PSA PEUGEOT CITROËN répond aux mêmes objectifs, dans tous les pays.

En 2008, plus de 50 accords salariaux ont été signés avec les partenaires sociaux en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Argentine, au Brésil, en Slovaquie, en France... S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat des collaborateurs, en particulier pour les bas salaires, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires.

Au-delà des mesures d'augmentations générales, les augmentations individuelles sont déterminées chaque année pour toutes les catégories professionnelles en fonction de l'évaluation de la performance, des niveaux de maîtrise des fonctions et des évolutions professionnelles.

Un suivi rigoureux des processus permet d'assurer l'absence de discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la nationalité, la culture, la religion, les convictions politiques ou syndicales, l'état de santé, les caractéristiques physiques ou l'orientation sexuelle dans la détermination de la rémunération des collaborateurs.

Des dispositifs de rémunération variable individuelle existent pour tous les salariés au travers de l'intéressement auquel s'ajoute une rémunération complémentaire pour les cadres occupant des postes à responsabilité et ayant une contribution déterminante sur les résultats. Ces compléments de rémunération traduisent la volonté de favoriser la culture du résultat et d'adopter des pratiques cohérentes et compétitives avec les marchés.

Le personnel associé aux résultats du Groupe

Afin d'associer les salariés aux résultats, PSA PEUGEOT CITROËN verse un intéressement aux résultats opérationnels à l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde. Au titre de l'année 2008, 11 millions d'euros (Division automobile, financement, transport et logistique) seront distribués en 2009 aux salariés dans le monde au titre des dispositifs de participation et d'intéressement. Ces résultats s'inscrivent dans un contexte très défavorable marqué par une dégradation de l'environnement économique au cours du 2^e semestre.

Afin d'associer les femmes et les hommes du Groupe aux résultats de l'entreprise et de les soutenir plus efficacement dans leurs projets personnels, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différents pays.

Des dispositifs de retraite supplémentaire

Pour préparer l'avenir des salariés, PSA PEUGEOT CITROËN met en place des régimes de retraite supplémentaires à cotisations définies dans tous les pays où il est implanté et où cela peut s'avérer nécessaire compte tenu du niveau des retraites obligatoires et des pratiques du marché. De tels dispositifs ont déjà été mis en place en Allemagne, au Brésil, en Espagne, au Japon, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovaquie et au Royaume-Uni.

Mis en place en France en 2002, le régime de retraite supplémentaire concerne les salariés des principales sociétés françaises des branches automobile, transport & logistique (Gefco) ainsi que financement (Banque PSA Finance). Depuis 2005, un plan d'épargne retraite entreprise (PERE) permet également aux salariés du Groupe de se constituer un supplément de retraite, sur la base du volontariat, dans des conditions favorables en matière de fiscalité, de frais d'assurance et de gestion financière.

Gérés par des commissions paritaires sous des formes locales, ces systèmes n'ont pas vocation à se substituer aux régimes de retraite par répartition là où ils existent. Leur but est, entre

autres, de procurer aux bénéficiaires un supplément de retraite leur permettant de combler la baisse escomptée du taux de remplacement et d'harmoniser les avantages de retraite des différentes filiales, dans chaque pays.

Un haut niveau de protection sociale

Dans tous les pays où il est implanté, PSA PEUGEOT CITROËN met en place des systèmes de prévoyance couvrant au minimum les risques liés au décès, à l'invalidité et à l'incapacité.

Des carrières individualisées s'appuyant sur les compétences

Le Groupe a généralisé l'utilisation d'outils (entretien d'objectifs, référentiel de compétences...) fondés sur l'évaluation des compétences, de la performance individuelle et des modes de sélection objectifs. Ceux-ci renforcent l'efficacité des processus de promotion et d'égalité des chances. Dans ce cadre, la gestion des carrières est plus individualisée tout en optimisant les compétences et en valorisant les savoirs collectifs.

Un accord signé le 16 janvier 2009 va offrir aux ETAM de nouvelles perspectives d'évolution, basées sur la maîtrise de la fonction et la performance individuelle et non sur des critères d'ancienneté ou de diplôme. Il renforce ainsi l'égalité des chances, en rendant objectives et lisibles les décisions de promotion. Avec les deux accords signés précédemment sur l'évolution de carrière des ouvriers de production et des ouvriers professionnels, ce sont trois accords d'entreprise majeurs qui structurent à présent la carrière des ouvriers et ETAM de l'entreprise. Ces démarches sont étendues progressivement dans tous les pays (Espagne pour les ouvriers, Royaume-Uni pour les ETAM...).

La gestion individualisée des carrières des cadres s'appuie sur la connaissance de leurs aspirations, de leurs résultats, de leurs compétences et de leurs expériences passées. Au-delà des échanges permanents du cadre avec sa hiérarchie les possibilités d'évolution de carrière des cadres sont examinées annuellement lors des Comités Carrières organisés dans chaque direction, dans toutes les entités du Groupe.

Les comités de carrière permettent d'identifier des cadres à haut potentiel. Ces derniers suivent des formations managériales adaptées à leurs futures missions et des parcours professionnels qui élargissent leurs responsabilités.

La détection des cadres à haut potentiel

Pour chaque cadre détecté comme haut potentiel, le pronostic de carrière s'apprécie à partir des réalisations et des résultats, des capacités à évoluer, des compétences managériales et d'expertise, des capacités d'adaptation, notamment dans les contextes internationaux, de la motivation et des aspirations.

L'Institut Supérieur du Management (ISM) de PSA PEUGEOT CITROËN dispense une formation de haut niveau destinée aux futurs dirigeants de l'ensemble des activités et directions du Groupe.

Ce programme s'adresse à des cadres de 35-40 ans, et a pour ambition de former et de préparer les hauts potentiels du Groupe.

La mobilité internationale

En 2008, le Groupe a mis en place un comité mobilité internationale composé de responsables de ressources humaines, afin de mieux

anticiper les retours des détachés internationaux et valoriser leur expérience internationale. En 2008, plus de 750 salariés sont en détachement pour une durée moyenne de 36 mois.

En vue d'anticiper les besoins et de prendre en compte plus efficacement les souhaits de mobilité internationale, un accompagnement particulier est mis en place pour les salariés concernés.

Préserver le capital santé des salariés : un objectif prioritaire

La santé et la sécurité des salariés constituent un enjeu social et économique majeur pour le Groupe.

Une politique de santé active

Dès 2005, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place un « plan santé » qui vise à aider les salariés à maintenir leur capital santé.

Les maladies susceptibles d'avoir une origine professionnelle sont traitées en priorité. Elles font l'objet de démarches préventives sur tous les sites du Groupe. Des actions axées sur la limitation des postes dits « lourds » et le développement de postes dits « légers » ont été engagées depuis plusieurs années. Celles-ci sont essentielles dans la prévention des maladies professionnelles telles que les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Les services médicaux de PSA PEUGEOT CITROËN sont également très impliqués dans la lutte contre certaines pathologies et le diagnostic de facteurs de risques extraprofessionnels, susceptibles d'affecter la santé des salariés du Groupe. Ces services sont en veille permanente dans le dépistage de certains cancers, du glaucome ou de l'hépatite C. Ils mettent aussi en place des actions de prévention sanitaire comme la vaccination antigrippale ou l'aide au sevrage tabagique.

La sécurité au travail : une priorité absolue

PSA PEUGEOT CITROËN a élaboré un « Système unique de management de la sécurité au travail », aujourd'hui déployé sur tous les sites du Groupe dans le monde. Direction, encadrement, salariés et partenaires sociaux sont mobilisés et responsabilisés sur l'amélioration et la prévention de la sécurité. Des comités de sécurité dressent régulièrement un état des lieux.

Au même titre que les résultats économiques ou le niveau de qualité, le respect des objectifs de sécurité fait partie des critères d'évaluation de la rémunération variable des cadres occupant des postes à responsabilité.

Le « Système de management de la sécurité au travail » et la mobilisation de l'ensemble du personnel, ont permis de maintenir depuis 3 ans, un taux de fréquence des accidents déclarés avec arrêt pour l'ensemble des activités automobiles du Groupe, inférieur à 4 points. Pour 2008, le résultat est de 3,43 points. Il est obtenu de manière homogène sur les activités industrielles et commerciales.

PSA PEUGEOT CITROËN s'engage également à optimiser la maîtrise des risques chimiques grâce à une base de données « Hygiène Sécurité Protection » ainsi qu'un plan de surveillance de la qualité de l'air. À la pointe de ces techniques, le Groupe applique des mesures de prévention qui répondent au mieux à son besoin de protection des salariés.

Des exigences étendues aux entreprises partenaires

L'exigence en matière de sécurité est étendue aux entreprises extérieures et aux entreprises de travail temporaire. L'organisation du travail tient compte de la présence de salariés d'entreprises extérieures (activités de services et de maintenance d'installations techniques, entreprises de chantiers, fournisseurs) dans les établissements.

Sans se substituer à leur responsabilité juridique, le Groupe s'assure que ces entreprises respectent les règles sociales et de sécurité.

Une procédure unique formalise les règles et les exigences sociales et de sécurité qui leur sont applicables. Des règles dans le choix des entreprises, l'accueil des personnels, la coordination des chantiers et la responsabilité des donneurs d'ordres ont été mises en place et des audits sont réalisés. Les conditions de sécurité s'en sont trouvées fortement améliorées.

Un effort important en faveur de la sécurité a également été engagé avec les entreprises de travail temporaire en France, dans le cadre de la charte sur le travail temporaire.

Une sensibilisation des collaborateurs à la sécurité routière

PSA PEUGEOT CITROËN accorde une attention particulière à la prévention du risque routier. En effet, il s'agit de la première cause nationale d'accidents mortels au travail. Par son métier de constructeur automobile, PSA PEUGEOT CITROËN est particulièrement sensibilisé à cet enjeu.

En collaboration avec les partenaires sociaux, PSA PEUGEOT CITROËN a élaboré en 2008 une charte de prévention du risque routier professionnel. Elle définit les principes à respecter pour prévenir le risque routier des salariés. Elle vise également à les sensibiliser aux règles d'utilisation de véhicules dans le cadre de

missions professionnelles ou lors du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Elle est accompagnée d'un plan d'action qui sera déployé dans tous les sites et les directions du Groupe.

Prévenir les risques psychosociaux

Le Groupe se mobilise aussi pour prévenir les risques psychosociaux et le stress au sein de l'entreprise. Parmi les plans d'action engagés, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place des cellules de veille dans tous les sites (industriels, tertiaires et amont-technico-industriels) et un dispositif d'aide et de soutien psychologique pour les salariés en détresse sous forme de « numéro vert ». Le Groupe a d'autre part mené une étude pour évaluer les facteurs de stress professionnel, le niveau de stress des salariés et déterminer les axes d'action pour réduire le stress professionnel.

Les principaux résultats obtenus par cette étude, montrent que les niveaux de stress, d'anxiété et de dépression des personnes interrogées sont inférieurs aux données du panel de référence et à celles issues d'études internationales. Néanmoins, sur la base des résultats, des plans d'actions ont été élaborés en liaison avec les organisations syndicales.

L'amélioration des conditions de travail

PSA PEUGEOT CITROËN entend assurer un environnement et des conditions de travail correspondant aux meilleurs standards internationaux.

Dans tous les pays où le Groupe est implanté, PSA PEUGEOT CITROËN veille à ce que les aménagements des espaces de travail soient de qualité : aménagement des bureaux, espace de travail, espace de repos...

Certaines entités proposent des services afin que les salariés puissent concilier au mieux la vie au travail et la vie privée (aménagements du temps de travail, de nouvelles initiatives dans le domaine des services de proximité aux salariés : services de conciergerie, crèches interentreprises, activités sociales sportives et culturelles financées par l'entreprise...).

En production, l'amélioration ergonomique des postes de travail s'appuie sur une méthodologie maîtrisée « METEO » et une prise en compte dès les phases de projets industriels. L'ensemble de la démarche est assuré par des équipes pluridisciplinaires, composées de médecins du travail, d'ingénieurs, de techniciens sécurité, d'ergonomes et de managers. La conjonction de leurs rôles est essentielle dans la réduction de la pénibilité de certains postes de travail.

Dans la division Automobile, la priorité est de réduire le nombre de postes dits « lourds ». De 1999 à fin 2008, la proportion de ces postes est passée de 35 % à 11 %. La part de postes dits « légers » (postes qui peuvent être tenus par tous les salariés) est passée de 26 % en 1999 à 49 % fin 2008. Ces postes favorisent l'employabilité et permettent de maintenir en activité des personnes présentant des restrictions médicales.

→ 17.1.3 La responsabilité sociale mondiale

Assurer l'égalité des chances et promouvoir la diversité

La diversité consiste à faire travailler ensemble et à faire évoluer les meilleurs talents, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, de religion, de convictions politiques ou syndicales, de différences d'expériences, de caractéristiques physiques, de parcours professionnel, d'âge, d'état de santé ou d'orientation sexuelle.

Le Groupe applique et promeut, au-delà des règles légales, les meilleures pratiques et lutte contre le racisme, la xénophobie et l'homophobie et, plus généralement, contre l'intolérance à l'égard des différences. Il garantit le respect de la vie privée. Sur l'ensemble des pays, une sensibilisation à ces thèmes a été organisée auprès des équipes d'encadrement (Comité de Direction, managers...).

En France, en Espagne et au Royaume-Uni, des observatoires paritaires de la diversité et de l'égalité ont été mis en place pour s'assurer que les accords sont bien appliqués. En France,

l'observatoire vérifie que la répartition des augmentations individuelles et des promotions est équivalente à la représentation des différentes catégories qui font l'objet d'un suivi (nationalité étrangère, salariés de plus de 50 ans, handicapés...).

Au terme de quatre années riches en avancées majeures, un nouvel accord sur la Diversité et la Cohésion Sociale a été signé le 6 octobre 2008 entre la direction et toutes les organisations syndicales.

PSA PEUGEOT CITROËN s'est vu décerner par l'AFNOR le label diversité au regard de sa politique en matière d'égalité des chances et de prévention des discriminations.

L'ensemble de la démarche a été étendu à l'international dans le cadre de l'accord-cadre mondial sur la responsabilité sociale.

Garantir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

La mixité professionnelle est un atout pour la performance du Groupe : elle lui permet de bénéficier de nouvelles compétences et favorise la confrontation des idées.

En 2008, l'AFAQ AFNOR Certification a renouvelé le label Égalité Professionnelle de PSA PEUGEOT CITROËN, compte tenu de sa politique volontariste et des résultats probants obtenus en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les avancées de notre politique en faveur de l'égalité professionnelle sont reconnues par l'organisme de certification comme particulièrement significatives tant pour l'accès des femmes à l'emploi, la mixité des métiers, que pour l'égalité salariale, l'évolution de carrière ou la conciliation des vies professionnelle et personnelle.

Une féminisation des cadres dirigeants qui progresse

Un processus de détection et de développement des cadres dirigeants de demain a été conçu et déployé. Il vise à identifier les hauts potentiels au sein du Groupe, élaborer avec eux des perspectives professionnelles personnalisées, en lien avec les besoins du Groupe. Un comité mobilité prépare et met en œuvre les étapes de carrière prévues, assurant un pilotage inter-directions des évolutions. En 2008, 9 % des hauts potentiels identifiés sont des femmes, contre 5 % l'année précédente.

Le Comité de Direction Générale comprend 2 femmes sur 9 membres.

Donner aux personnes handicapées toute leur place dans le monde du travail

PSA PEUGEOT CITROËN favorise l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés, qui sont actuellement plus de 6 300 à travailler dans le Groupe (divisions automobile,

financement, transport & logistique) contre 6 085 en 2007. Soucieux de renforcer son engagement dans ce domaine, le Groupe a également contribué au développement et au lancement du site de recrutement « hanploi.com ».

L'accord signé le 21 juillet 2008 renouvelle et améliore les engagements de l'accord du 22 septembre 2005 en faveur du maintien dans l'emploi, la prévention du handicap et l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Il permet de donner une nouvelle impulsion à cette politique et de sensibiliser tous les acteurs de l'entreprise à l'intégration et à la reconnaissance des personnes handicapées. Il participe aux actions en faveur de l'égalité des chances dans l'entreprise.

Des accords ont également été conclus en Argentine et au Brésil.

En France, dans la division Automobile, le niveau d'emploi de personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le secteur dit protégé, représente un taux d'emploi de 8 %, pour un taux incitatif national de 6 %.

Maintenir l'emploi et la motivation des seniors

Les collaborateurs âgés de plus de 50 ans représentent environ 22 % des effectifs du Groupe.

L'emploi et la motivation des « seniors » constituent un engagement conforme à la responsabilité sociale de l'entreprise. Il figure, à cet égard, dans l'accord mondial et dans les accords sur la diversité et l'égalité des chances.

Il procède d'une juste reconnaissance de leur expérience et de leur savoir-faire, en continuant de proposer de réelles opportunités de développement individuel pour les années d'activité restant à effectuer, et en assurant des évolutions salariales.

Des indicateurs de suivi (augmentations salariales, accès à la formation, bilans d'orientation...) sont régulièrement analysés avec les partenaires sociaux pour garantir cet engagement.

Le respect des droits de l'homme : une valeur fondamentale du Groupe

PSA PEUGEOT CITROËN fonde son développement sur des principes d'action et de comportement socialement responsables, dans tous les pays où il est implanté et dans ses différentes branches d'activité. Par son adhésion au Global Compact en 2003, PSA PEUGEOT CITROËN s'est engagé à respecter et à promouvoir ses dix principes, inspirés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration sur les Principes et Droits Fondamentaux dans le Travail, de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

PSA PEUGEOT CITROËN veille, d'autre part, au respect de la liberté d'association et de représentation des salariés partout dans le monde, à l'indépendance et au pluralisme des organisations syndicales. Il entretient avec elles, un dialogue social permanent, dans tous les pays où il est implanté.

L'accord-cadre mondial déployé dans toutes les filiales

L'accord mondial sur la responsabilité sociale, qui intègre les principes développés dans le Global Compact, a été signé le 1^{er} mars 2006 par la FIOM (Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie) et la FEM (Fédération Européenne des Métallurgistes) ainsi qu'avec les organisations syndicales des principaux pays. Cet accord concerne toutes les filiales des divisions automobile, financement ainsi que transport & logistique. La signature de cet accord engage ainsi l'entreprise et près de 85 organisations syndicales dans le monde.

Par cet accord, PSA PEUGEOT CITROËN formalise ses engagements en faveur des droits humains fondamentaux, des bonnes pratiques en matière de ressources humaines, des exigences sociales vis-à-vis des partenaires industriels, des fournisseurs ou réseaux de distribution et à l'égard des territoires où il est implanté.

L'implication des partenaires sociaux dans la démarche permet de garantir à la fois l'application de l'engagement et le respect de la culture locale.

Respecter les droits humains fondamentaux

Cinq engagements de l'accord portent sur les droits humains : la promotion des droits de l'homme, la non-complicité dans la violation des droits humains, la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession, la lutte contre la corruption et la prévention des conflits d'intérêt.

Étendre les meilleures pratiques de ressources humaines dans tous les pays

Sept engagements de l'accord ont pour objectif de faire appliquer et de promouvoir, dans tous les pays, les meilleures pratiques en matière de ressources humaines.

Des exigences sociales partagées avec les fournisseurs, les sous-traitants, les réseaux de distribution et les partenaires industriels

Au même titre que la qualité, les délais et les coûts, PSA PEUGEOT CITROËN entend faire du respect des exigences sociales un axe fort de sa politique d'achats. Ainsi, le respect des principes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) est un des critères déterminants pour la sélection de nos fournisseurs. Le non-respect

des droits humains entraîne des obligations correctrices immédiates. La non mise en œuvre de ces actions entraîne des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait du panel fournisseurs.

Un référentiel détaillant précisément les exigences en matière de responsabilité sociale et environnementale de PSA PEUGEOT CITROËN a été diffusé aux 1 000 fournisseurs les plus importants du Groupe par note signé du directeur des achats en janvier 2007. Les Fournisseurs doivent s'engager formellement à respecter le référentiel, notamment les exigences relatives au respect de la légalité, à la promotion et au respect des droits de l'homme, à la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit à la négociation, à l'élimination de toute forme de discrimination, à l'élimination de toute forme de travail forcé et obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants... À fin décembre 2008, 71 % du chiffre d'affaires achats série monde du Groupe est couvert par un accord des fournisseurs contre 43% du chiffre d'affaire série au 31 décembre 2007. Environ 305 fournisseurs (série et hors série confondus) se sont maintenant engagés dans la démarche.

Un questionnaire d'autoévaluation est envoyé aux fournisseurs jugés « potentiellement à risque » (20 questionnaires ont été envoyés en 2008).

Des processus d'audit sont également déclenchés. Trois audits pilotes ont été réalisés en Chine en décembre 2008.

En parallèle, une opération de sensibilisation/information des acteurs du domaine achats a été mise en place sur l'année 2008. Par exemple, des auditeurs qualité peuvent être amenés à alerter en cas d'anomalies constatées sur les sujets relatifs aux Droits Humains fondamentaux.

PSA PEUGEOT CITROËN a également informé les réseaux de concessionnaires et les partenaires industriels de son engagement pris en matière de responsabilité sociale, leur demandant un strict respect des droits de l'homme.

Des partenariats dans les territoires d'implantation

L'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale prévoit la contribution du Groupe au développement économique et social des territoires où il est implanté, notamment par un recours prioritaire aux ressources humaines locales et une coopération avec les pouvoirs publics locaux en cas d'évolution d'activité.

Désireux de répondre à cette exigence, le Groupe a signé de nombreux partenariats avec les services nationaux de l'emploi et de la formation professionnelle, ou encore avec des associations d'insertion.

Un audit social : un outil de progrès et de cohésion sociale

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale de PSA PEUGEOT CITROËN fait l'objet d'un suivi régulier. Les informations fournies chaque année par l'ensemble des filiales du Groupe dans le monde au travers d'un outil de reporting social dédié permettent de répondre aux exigences de la loi NRE et du Global Reporting Initiative.

La création d'un audit social interne à la direction des ressources humaines en 2005 répond à la nécessité de s'assurer du niveau de conformité aux exigences légales ou réglementaires, à nos engagements contractuels, ainsi qu'aux principes de responsabilité sociale, et ce dans tous les pays où le Groupe est implanté. Les audits sociaux sont menés par une équipe d'audit social certifiée par le Centre de Certification Internationale d'Auditeurs Spécialisés (C.C.I.A.S). L'audit social s'appuie aussi sur les équipes d'audit interne du Groupe pour mener les missions : 17 personnes à plein temps réalisent des missions d'audit social et 115 personnes dans le monde y contribuent.

Ce système d'audit interne est complété par des audits extérieurs sur la conformité des informations sociales et sur le respect des engagements en matière de responsabilité sociale.

L'audit n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de l'amélioration continue de nos processus internes. Par les actions préconisées à l'issue de la mission, puis leur suivi à fréquence

régulière, l'audit social stimule une démarche de progrès permanent, véritable outil s'inscrivant dans la culture de l'entreprise.

L'audit social a aussi pour objectif de renforcer l'homogénéité des pratiques sociales à l'intérieur du Groupe et de proscrire ainsi toute pratique ou modalité d'application contraire à nos engagements et à notre responsabilité sociale.

La démarche donne aussi une place importante à l'autoévaluation par les RH des sites, des pays et des directions. Dans ce cadre, l'auditeur :

- procède à des missions d'audit ciblées sur les thèmes retenus prioritaires ;
- oriente les directions et établissements dans leurs démarches d'autoévaluation ;
- établit à cet effet des grilles d'audit ;
- décide avec les sites de la mise en œuvre rapide des actions correctives nécessaires.

Au cours de l'année 2008, 19 sites ou entités ont été audités. Les thèmes traités portaient notamment sur l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale du Groupe, aux procédures de recrutement et la non-discrimination, au recours au travail temporaire, et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Un engagement social renforcé dans certains pays

PSA PEUGEOT CITROËN veille à ce que les meilleures pratiques RH soient développées dans l'ensemble des pays dans lequel le Groupe est implanté en intégrant les champs sociétaux et civiques, y compris dans les pays suivis par les agences de notation sociales ou encore par « *Transparency International* ».

Développer les meilleures pratiques de Ressources Humaines :
Le Groupe a mené de nombreuses actions :

- en Chine :
 - augmentation du niveau de cotisation des « *housing funds* », dispositif d'épargne à effort équivalent entre salariés et employeurs,
 - visite médicale biennale proposée au personnel de Pékin et couvertures maladies harmonisées entre les sites de Pékin et Shanghai, offrant une meilleure prestation pour certaines maladies lourdes ;
- en Algérie :
 - mise en place d'un Comité d'Entreprise.

Promouvoir l'emploi et la formation de la population active locale : PSA PEUGEOT CITROËN s'engage à promouvoir l'emploi et la formation de la population active locale, contribuant ainsi au développement économique et social. Le Groupe entretient et développe depuis plusieurs années des relations avec le monde de l'Éducation nationale, avec les étudiants, les professeurs, les inspecteurs des sciences et techniques industrielles et d'économie-gestion. Le Groupe s'est engagé en signant la Charte des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'Éducation.

PSA PEUGEOT CITROËN et l'Éducation nationale française mettent en place, avec des partenaires éducatifs locaux, des centres de formation. C'est par exemple le cas en Slovaquie, en Chine, au Brésil ou au Mexique pour les métiers industriels ou du commerce. Dans ce cadre, en 2008, plus de 2 500 salariés locaux du Groupe, plus de 500 étudiants, plus de 20 formateurs et professeurs techniques locaux ont été formés.

Par ailleurs, à la demande de la marque Citroën, des professeurs techniques « sans frontière » tiennent régulièrement des actions ponctuelles de formation. Ainsi, 14 missions ont été effectuées par 11 professeurs sans frontière en cinq langues dans 11 pays, dont la Tunisie, la Turquie, le Cameroun et au Madagascar.

Sensibilisation à la sécurité routière : Dans le domaine de la sensibilisation à la sécurité routière, des actions d'envergure ont été menées dans plusieurs pays où le Groupe est implanté :

- en Chine une action de sensibilisation auprès de plus de 5 000 enfants des écoles maternelles et primaires, plus de 60 000 familles ont reçu des manuels éducatifs sur la sécurité routière ;

- en Turquie, Gefco a sensibilisé les automobilistes à la sécurité routière (formation de conduite dans les situations dangereuses).

→ 17.1.4 Indicateurs sociaux (Loi NRE)

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale de PSA PEUGEOT CITROËN fait l'objet d'un suivi régulier. Les informations fournies chaque année par l'ensemble des filiales du Groupe dans le monde, à travers un outil de reporting social dédié, permettent de répondre aux exigences de la loi NRE.

Les indicateurs sociaux détaillés ci-dessous correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002. Ils ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, hors Faurecia (division Équipements automobiles du Groupe) – à l'exception des tableaux relatifs à l'emploi (effectifs et recrutements).

Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 71,33 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie, dans son propre rapport annuel, les indicateurs relevant de son activité.

Les effectifs de la société holding Peugeot S.A. sont intégrés à ceux de la division Automobile.

Les indicateurs sociaux trouvent leur complément dans le chapitre 17.1 « Notre exigence sociale ». Par ailleurs, des informations complémentaires sont présentes dans le Rapport d'Activité et Développement Durable.

17.1.4.1 Effectifs

La crise financière et économique a entraîné une forte réduction des volumes de vente. Cette situation a conduit l'entreprise à accélérer la réduction des effectifs de structure engagée depuis deux ans.

Dans tous les pays, les mesures incitatives aux départs sont préalablement négociées avec les organisations syndicales ou issues d'accords sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, avec un accompagnement fort des salariés concernés. La mise en œuvre de ces plans se traduit par une baisse des effectifs de 6 150 personnes sur l'année.

Effectif total

Effectifs du Groupe inscrits en CDI et CDD sur trois ans par division

(Périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2006	2007	2008
Automobile ⁽¹⁾	140 000	134 345	129 890
Banque PSA Finance	2 365	2 330	2 390
Gefco	9 900	9 980	10 060
Faurecia	57 810	59 765	58 140
Autres activités ⁽²⁾	1 675	1 430	1 220
TOTAL	211 750	207 850	201 700

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Effectifs du Groupe inscrits en CDI et CDD sur trois ans par zone géographique

(Périmètre monde, situation au 31 décembre).

	2006	2007	2008
France	121 940	113 710	108 620
Europe hors France	68 435	68 540	66 050
Reste du monde	21 375	25 600	27 030
TOTAL	211 750	207 850	201 700

Le renforcement de la présence du Groupe dans le monde se traduit par une internationalisation croissante des effectifs. Plus de 46 % des effectifs travaillent aujourd'hui hors de France (33 % en Europe et 13 % hors Europe).

Effectifs du Groupe inscrits en CDI et CDD par catégorie socioprofessionnelle et par zone géographique

(Périmètre monde, situation au 31 décembre 2008).

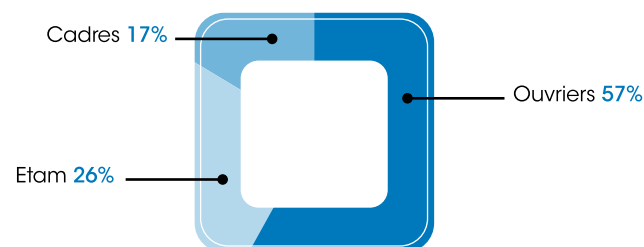
	France			Europe (hors France)			Hors Europe			TOTAL		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile ⁽¹⁾	48 895	21 035	15 920	18 305	10 815	3 905	6 580	2 995	1 440	73 780	34 845	21 265
Banque PSA Finance	0	500	320	0	1 220	250	0	60	40	0	1 780	610
Gefco	1 820	2 420	800	1 195	2 530	260	560	440	35	3 575	5 390	1 095
Faurecia	9 000	3 135	3 600	19 435	4 600	3 485	9 820	2 015	3 050	38 255	9 750	10 135
Autres activités ⁽²⁾	670	330	175	0	35	10	0	0	0	670	365	185
TOTAL	60 385	27 420	20 815	38 935	19 200	7 910	16 960	5 510	4 565	116 280	52 130	33 290

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

- Sont considérés dans la catégorie « Cadres » les ingénieurs et managers ayant une évaluation de poste équivalente aux cadres en France.
- Sont considérés dans la catégorie « ETAM » les employés, techniciens et agents de maîtrise.

Répartition des effectifs du Groupe inscrits en CDI et CDD par catégorie socioprofessionnelle



(En %, périmètre monde, situation au 31 décembre 2008).

Recrutements

Recrutements en CDI en 2008 et cumul 2002/2008

(Périmètre monde, situation au 31 décembre)

	France	Europe Hors France	Hors Europe	TOTAL	Cumul 2002/2008
Automobile ⁽¹⁾ 2008	1 995	3 155	1 695	6 845	57 700
2007	1 320	2 605	2 870	6 795	
2006	2 620	4 635	1 100	8 355	
Banque PSA Finance 2008	45	170	10	225	1 435
2007	20	130	5	155	
2006	35	150	10	195	
Gefco 2008	315	875	580	1 770	9 280
2007	305	765	400	1 470	
2006	520	825	190	1 535	
Faurecia 2008	625	5 405	4 160	10 190	57 135
2007	740	4 975	4 540	10 255	
2006	525	5 550	5 760	11 835	
Autres activités ⁽²⁾ 2008	0	0	0	0	280
2007	15	10	0	25	
2006	15	10	10	35	
TOTAL 2008	2 980	9 605	6 445	19 030	125 830
2007	2 400	8 485	7 815	18 700	
2006	3 715	11 170	7 070	21 955	
CUMUL 2002/2008	38 550	49 810	31 970	125 830	

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Répartition des recrutements en CDI par catégorie socioprofessionnelle

(Périmètre monde, situation au 31 décembre 2008)

	France			Europe (hors France)			Hors Europe			TOTAL		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile ⁽¹⁾	780	880	335	1 910	985	260	810	760	125	3 500	2 625	720
Banque PSA Finance	0	40	5	0	155	15	0	5	5	0	200	25
Gefco	75	150	90	335	510	30	405	170	5	815	830	125
Faurecia	155	75	395	4 410	625	370	2 980	515	665	7 545	1 215	1 430
Autres activités ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1 010	1 145	825	6 655	2 275	675	4 195	1 450	800	11 860	4 870	2 300

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Recrutements en CDD

(Périmètre monde, situation au 31 décembre 2008)

	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
Automobile ⁽¹⁾	2 390	3 410	555	6 355
Banque PSA Finance	5	175	5	185
Gefco	115	170	5	290
Faurecia	475	3 110	3 375	6 960
Autres activités ⁽²⁾	40	0	0	40
TOTAL	3 025	6 865	3 940	13 830

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Les départs

Taux de départs en nombre de salariés et % par tranche d'âge, sexe et zone géographique

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2008)

En 2008, le taux de départ est de 8,3 % pour le Groupe (hors Faurecia). Il intègre les départs dans le cadre du plan de redéploiement des emplois et des compétences.

Il est calculé en rapportant l'ensemble des départs (les démissions

CDI, les départs pour motif économique CDI + CDD, les licenciements individuels CDI + CDD et le turnover naturel CDI + CDD -retraites, décès...) à l'effectif CDI et CDD du Groupe (hors Faurecia).

	<20 ans		20/29 ans		30/39 ans		40/49 ans		> 50 et +		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Démissions (CDI)	90	25	1 360	485	1 210	435	415	110	65	25	3 140	1 080
Licenciements individuels (CDI + CDD)	20	5	480	90	565	130	250	60	495	110	1 810	395
Rupture de contrat pour motif économique (CDI + CDD)	5	0	260	55	615	160	430	130	1 220	230	2 530	575
Retraites et décès (CDI + CDD)			25	5	40	10	50	5	1 880	340	1 995	360
TOTAL	115	30	2 125	635	2 430	735	1 145	305	3 660	705	9 475	2 410
Taux	9,5 %	12,7 %	10,3 %	11,1 %	7,3 %	8,2 %	3,9 %	4,8 %	11,6 %	11,3 %	8,2 %	8,8 %

	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
Démissions (CDI)	1 315	2 400	505	4 220
Licenciements individuels (CDI + CDD)	915	760	530	2 205
Rupture de contrat pour motif économique (CDI + CDD)	2 520	485	100	3 105
Retraites et décès (CDI + CDD)	1 750	575	30	2 355
TOTAL	6 500	4 220	1 165	11 885
Taux	7,0 %	11,0 %	9,6 %	8,3 %

Heures supplémentaires

Heures supplémentaires

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France	Europe Hors France	Hors Europe	TOTAL
Automobile ⁽¹⁾ 2008	969 920	815 035	1 656 370	3 441 325
2007	1 416 330	1 408 955	1 774 030	4 599 315
2006	1 390 185	1 065 445	615 190	3 070 820
Banque PSA Finance 2008	12 240	22 545	0	34 785
2007	1 175	19 255	50	20 480
2006	2 520	17 855	0	20 375
Gefco 2008	195 515	212 925	181 260	589 700
2007	335 210	183 445	144 630	663 285
2006	390 835	189 650	55 125	635 610
Autres activités ⁽²⁾ 2008	10 615	0	0	10 615
2007	16 050	0	0	16 050
2006	48 290	0	0	48 290
TOTAL 2008	1 188 290	1 050 505	1 837 630	4 076 425
2007	1 768 765	1 611 655	1 918 710	5 299 130
2006	1 831 830	1 272 950	670 315	3 775 095

*(1) Activité automobile et Peugeot S.A.**(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.*

Dans la plupart des pays, le temps de travail s'apprécie dans un cadre de modulation, annuelle ou pluriannuelle selon les pays.

Les salariés d'entreprises extérieures intervenant chez PSA PEUGEOT CITROËN

Nombre de salariés d'entreprises extérieures - équivalent temps plein intervenant dans les sites

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France		Europe hors France		Hors Europe		TOTAL	
	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents	Ponctuels	Permanents
Automobile ⁽¹⁾ 2008	11 460	6 130	1 240	2 590	3 020	4 750	15 720	13 470
2007	14 605	7 130	4 840	2 660	2 460	4 900	21 905	14 690
2006	12 705	7 085	1 575	2 500	1 280	1 630	15 560	11 215
Banque PSA Finance 2008	5	25	15	40	30	35	50	100
2007	0	0	20	60	0	0	20	60
2006	0	20	10	20	40	40	50	80
Gefco 2008	40	220	260	265	5	95	305	580
2007	150	365	215	705	240	60	605	1 130
2006	40	190	285	600	25	50	350	840
Autres activités ⁽²⁾ 2008	10	20	0	0	0	0	10	20
2007	35	25	0	0	0	0	35	25
2006	5	40			0	0	5	40
TOTAL 2008	11 515	6 395	1 515	2 895	3 055	4 880	16 085	14 170
2007	14 790	7 520	5 075	3 425	2 700	4 960	22 565	15 905
2006	12 750	7 335	1 870	3 120	1 345	1 720	15 965	12 175

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Sont comptabilisés en « ponctuels » les salariés dont la durée de mission est supérieure à un mois. Lorsqu'il n'a pas été possible de distinguer les prestataires en fonction de la durée, ils ont été considérés en « ponctuels ».

Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Plan de redéploiement des emplois et des compétences Ouvrier et ETAM 2008 France

(Périmètre France, division Automobile PCA + PSA, situation au 31 décembre 2008)

	Ouvriers	ETAM	TOTAL
Projets Personnels	154	19	173
Congé de reclassement	61	7	68
TOTAL	215	26	241

Dans le cadre de ce plan, 94 ouvriers et sept ETAM ont également eu une mobilité.

Ce plan concerne les sites de Rennes, Mulhouse, Metz, Aulnay, Asnières.

Par ailleurs, en 2008, compte tenu de l'exécution des préavis ou de la durée des congés de reclassement, 2 800 salariés ont quitté le Groupe dans le cadre du plan de redéploiement des emplois et des compétences mené en 2007.

Plan de redéploiement des emplois et des compétences hors France

En 2008, des plans de redéploiement des emplois et des compétences ont été mis en place en Allemagne, au Royaume-Uni,

aux Pays-Bas, en Espagne, au Danemark et au Portugal. Ainsi, dans le cadre de ces plans, près de 400 salariés ont adhéré à une mesure d'aide aux départs volontaires et quitté le Groupe en 2008.

17.1.4.2 Organisation du temps de travail

Salariés à temps plein

Dans tous les pays, le Groupe pratique des durées de travail toujours inférieures ou égales aux durées légales et professionnelles.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a appliqué en France les dispositions réglementaires relatives à la réduction du temps de travail, dès 1999.

Des dispositifs de réduction du temps de travail préservant et améliorant la compétitivité de l'entreprise ont également été mis en place dans les autres pays.

Salariés à temps partiel

Un salarié à temps partiel est un salarié dont la durée normale de travail, calculée sur une base hebdomadaire ou en moyenne sur une période d'emploi pouvant aller jusqu'à un an, est inférieure à celle d'un travailleur à temps plein comparable.

Chaque fois que cela est possible, l'entreprise répond favorablement aux demandes des salariés souhaitant travailler à temps partiel. Ces aménagements individualisés s'effectuent en conciliant les souhaits des salariés et le bon fonctionnement des services. Des solutions adaptées sont donc recherchées : temps partiel à la journée ou demi-journée, temps partiel en heures, travail une semaine sur deux, etc.

Effectifs du Groupe inscrits en CDI et CDD à temps partiel

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France	Europe Hors France	Hors Europe	TOTAL
Automobile ⁽¹⁾ 2008	2 940	5 130	215	8 285
2007	3 060	5 275	0	8 335
2006	2 255	4 760	25	7 040
Banque PSA Finance 2008	45	240	0	285
2007	40	215	0	255
2006	40	220	0	260
Gefco 2008	290	175	0	465
2007	260	175	0	435
2006	270	220	0	490
Autres activités ⁽²⁾ 2008	25	5	0	30
2007	90	5	0	95
2006	10	0	0	10
TOTAL 2008	3 300	5 550	215	9 065
2007	3 450	5 670	0	9 120
2006	2 575	5 200	25	7 800

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

En 2008, le Groupe (hors Faurecia) comptait au 31 décembre 9 065 salariés travaillant à temps partiel dans le monde (dont près de 1 280 à mi-temps), répartis en un pourcentage de 43 % de femmes et de 57 % d'hommes.

Absentéisme et ses motifs

Heures d'absences rémunérées hors congés

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France		Europe hors France		Hors Europe		TOTAL	
	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences
Automobile⁽¹⁾ 2008	4 209 145	976 715	1 760 045	736 225	550 145	52 520	6 519 335	1 765 460
2007	4 398 975	982 850	1 815 755	676 030	328 915	51 095	6 543 645	1 709 975
2006	4 053 610	869 370	1 901 775	778 805	218 645	68 560	6 174 030	1 716 735
Banque PSA Finance 2008	34 035	21 870	50 380	30 205	0	720	84 415	52 795
2007	30 835	13 375	78 645	34 430	115	590	109 595	48 395
2006	29 205	21 520	63 690	33 445	1 000	2 260	93 895	57 225
Gefco 2008	238 830	92 305	184 405	79 830	8 595	5 945	431 830	178 080
2007	286 495	166 020	166 180	34 495	7 855	6 340	460 530	206 855
2006	289 670	183 655	222 740	40 635	8 760	3 160	521 170	227 450
Autres activités⁽²⁾ 2008	86 905	7 815	2 840	95	0	0	89 745	7 910
2007	83 890	12 960	2 520	1 625	0	0	86 410	14 585
2006	84 860	16 450	675	2 190	0	0	85 535	18 640
TOTAL 2008	4 568 915	1 098 705	1 997 670	846 355	558 740	59 185	7 125 325	2 004 245
2007	4 800 195	1 175 205	2 063 100	746 580	336 885	58 025	7 200 180	1 979 810
2006	4 457 345	1 090 995	2 188 880	855 075	228 405	73 980	6 874 630	2 020 050

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Au total, on compte 9 129 570 heures d'absences rémunérées hors congés, dont 7 125 325 heures d'absences maladies, 893 905 heures d'absences maternité, 541 595 heures d'absences liées aux accidents et 568 745 heures pour divers motifs.

Sur plus de 294 millions d'heures travaillées, l'absentéisme global s'établit autour de 3,1 % (contre 3,5 % en 2007).

17.1.4.3 Rémunérations

Masse salariale

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

En 2008, les rémunérations versées par les sociétés du Groupe, à l'exclusion de Faurecia, ont représenté 4 693 145 milliers d'euros et les charges sociales afférentes ont représenté 1 846 186 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
2006	5 074 551	1 557 954	147 167	6 779 672
2007	5 114 073	1 569 748	210 104	6 893 925
2008	4 776 909	1 492 919	269 504	6 539 331

Dans les pays où il est implanté, le Groupe vise à préserver le pouvoir d'achat, rémunérer la performance, pratiquer des rémunérations compétitives au regard des marchés du travail et à associer la création de valeur à ceux qui y contribuent.

De nombreux accords salariaux sont signés chaque année dans la plupart des pays. En 2008, plus de 50 accords salariaux ont été signés. S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat, en particulier pour les bas salaires, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires au bénéfice des salariés les plus performants.

Rapport de salaire minimum pratiqué par le Groupe/salaire minimum légal du pays en 2008

(Périmètre monde, hors Faurecia et Gefco)

Pays	Salaire minimum pratiqué par le Groupe/ salaire minimum légal du pays <i>(base indice 100)</i>	Nature du salaire minimum légal du pays
Allemagne	NA	Pas de salaire minimum légal
Autriche	NA	Pas de salaire minimum légal
Argentine	153	Salaire minimum légal (vital y mobil del pais)
Belgique	123	Salaire minimum de la CP218
Brésil	253	Salaire minimum légal pays
Espagne	106	Salaire minimum légal pays
Grande-Bretagne	100	Salaire minimum pays (référence personnes > 22 ans)
France	125	Smic
Italie	112	Salaire minimum de la branche
Pays-Bas	100	Salaire minimum pays (référence personnes > 23 ans)
Pologne	160	Salaire minimum légal pays
Portugal	106	Salaire minimum légal pays
Slovaquie	228	Salaire minimum légal pays
Suisse	NA	Pas de salaire minimum légal, ni accord de branche
République Tchèque	300	Salaire minimum légal pays

L'information est donnée pour les pays représentatifs de l'organisation du Groupe (hors Faurecia), de plus de 300 salariés.

Le rapport est calculé par rapport au salaire minimum légal en vigueur dans le pays -quand celui-ci existe- et ne tient pas compte des spécificités pratiquées pour certaines régions.

Intéressement

Afin d'associer les salariés aux résultats, PSA PEUGEOT CITROËN verse un intéressement aux résultats opérationnels à l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde.

Plan d'épargne salariale

PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différents pays. Les plans d'épargne salariale constituent des supports d'investissement qui peuvent être alimentés par des versements volontaires des salariés.

Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Personnel féminin inscrit en CDI et CDD

(Périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Augmentation 2002/2008 (en %)
Ouvriers	16 235	16 295	19 105	19 060	21 065	22 365	21 635	33,3 %
ETAM	14 420	15 510	16 655	16 395	16 175	15 650	15 610	8,2 %
Cadres	4 245	4 580	5 325	5 945	6 320	6 255	6 310	48,7 %
TOTAL	34 900	36 385	41 085	41 400	43 560	44 270	43 555	24,8 %

L'accord sur le développement de l'emploi féminin et de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, signé le 12 novembre 2003, concrétise les engagements du Groupe en la matière. Ainsi, le choix a été fait de prendre l'année 2002 comme année de référence.

Évolution du taux de féminisation des effectifs inscrits au sein du Groupe

(Périmètre monde, situation au 31 décembre)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
EN % DE L'EFFECTIF TOTAL	17,6	18,2	19,8	19,8	20,6	21,3	21,6

Le taux de féminisation atteint 19 % pour les ingénieurs et cadres, 29,9 % pour les ETAM et 18,6 % pour les ouvriers.

Renforcement de la mixité des effectifs cadres – part des femmes dans l'effectif cadres par tranche d'âge

(Périmètre monde, situation au 31 décembre 2008)

	<30 ans	30/39	40/49	>= 50
Effectif femmes cadres	1 130	2 965	1 435	780
Effectif total cadres	3 775	12 900	10 010	6 605
% FEMMES CADRES	29,9 %	23,0 %	14,3 %	11,8 %

La féminisation des recrutements et des effectifs a progressé dans toutes les catégories. Ainsi, chez les cadres, la part des femmes âgées de moins de 30 ans atteint près de 29,9 %, contre près de 11,8 % chez les cadres de plus de 50 ans.

Instances dirigeantes

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2008)

La direction exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Directoire complété du Comité de Direction Générale. Ils regroupent neuf personnes, dont deux femmes.

La population dite des « cadres supérieurs » est constituée des cadres dirigeants ou supérieurs ayant en charge la déclinaison et la mise en œuvre de la stratégie des politiques et programmes du Groupe.

	30/49 ans	>= 50 ans	TOTAL
Hommes	392	352	744
Femmes	17	21	38
TOTAL	409	373	782

Nationalité	Nombre de personnes
Française	680
Espagnole	33
Anglaise	14
Argentine	11
Belge	9
Brésil	5
Allemande	9
Italienne	7
Suisse	5
Portugaise	2
Autrichienne	2
Néerlandaise	2
Polonaise	1
Marocaine	1
Danoise	1
TOTAL	782

17.1.4.4 Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Le Comité de Groupe, une instance de dimension internationale

Instauré en 1996, le Comité de Groupe assure la représentation de tous les salariés en Europe ainsi qu'au Brésil et en Argentine. Instance privilégiée d'information des représentants du personnel, le Comité de Groupe permet d'aborder la stratégie de l'entreprise, ses résultats et ses perspectives.

Il est également associé à la politique contractuelle, notamment à travers l'application de l'accord-cadre mondial sur la responsabilité sociale.

Le Comité Paritaire Stratégique International

Ce comité a été élargi en 2008 aux principales organisations syndicales non françaises (accord signé le 19 juin 2008 avec IGMETALL, T&GWU, SIT-FSI, UGT et CC-OO). Instance de diagnostic, de dialogue et d'échanges, ce comité permet d'approfondir des sujets liés à la situation et à l'évolution de l'entreprise aux politiques et aux stratégies mises en œuvre (les

produits, les marchés, les évolutions technologiques, les nouveaux projets d'implantation à l'international...)

Une forte dynamique contractuelle

En 2008, près de 240 accords, dont 140 à l'international, ont été signés. Ils portent sur les principaux sujets de la vie de l'entreprise et de ses salariés (développement international, nouvelles organisations...). La politique contractuelle répond aussi aux attentes des salariés concernant leurs conditions d'emploi (salaire, évolution de carrières, durée du travail...). Elle est le fondement de l'évolution de la culture de l'entreprise et des mentalités, par la prise en compte des enjeux sociétaux, comme l'égalité entre les femmes et les hommes ou la diversité. Le nombre important d'accords signés traduit la volonté du Groupe de définir et de mettre en œuvre la politique sociale en concertation avec les organisations syndicales et les instances représentatives des salariés. Par ailleurs, le renouvellement des conventions collectives, notamment en Espagne, a contribué à la forte augmentation du nombre d'accords signés en 2008.

17.1.4.5 Conditions d'hygiène et de sécurité

La politique du Groupe a été formalisée dans l'accord-cadre mondial sur la responsabilité sociale dans lequel l'entreprise s'engage à appliquer les meilleurs standards et pratiques en matière de conditions de travail et fait de la santé et de la prévention sécurité une priorité. Plusieurs accords d'entreprise nationaux reprennent

la politique du Groupe en matière de conditions de travail.

Se référer au chapitre 17.1.2, dans le paragraphe « Préserver le capital santé des salariés : un objectif prioritaire ».

17.1.4.6 Formation

Évolution du nombre d'heures de formation par zone géographique

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	Nombre d'heures total de formation (en milliers d'heures)			Nombre d'heures moyen de formation par salarié		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
France	1 932	1 750	1 665	18,5	18,0	17,9
Europe hors France	1 529	1 143	890	36,8	28,3	23,1
Hors Europe	375	719	380	47,0	67,1	31,3
TOTAL	3 835	3 612	2 935	24,9	24,4	20,4

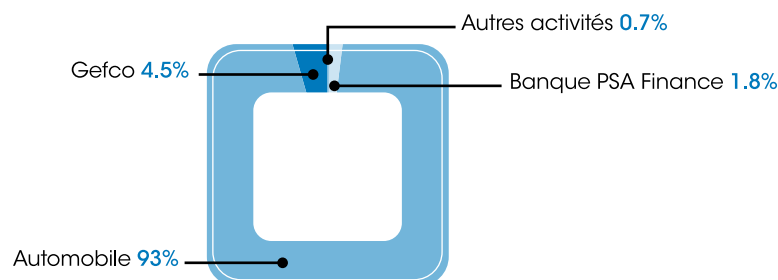
La moyenne des heures de formation par salariés représente 20,4 heures de formation durant l'année 2008.

Près de 3 millions d'heures de formation ont été dispensées par le Groupe, représentant une dépense de près de 123 millions d'euros.

À titre indicatif, 1,4 millions d'heures de formation ont été dispensées chez Faurecia, représentant une moyenne de 25 heures de formation et une dépense de près de 27 millions d'euros.

Répartition des dépenses de formation par division

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2008)



Durant l'année 2008, dans le Groupe au niveau mondial, près de 4 400 jeunes ont été accueillis comme stagiaires.

L'intégration des jeunes dans l'entreprise se concrétise également par les formules en alternance (contrat de professionnalisation, apprentissage). Plus de 2 500 jeunes ont conclu un contrat en 2008, dont près de 28 % de femmes.

Pourcentage des salariés ayant eu un entretien individuel au cours de l'année 2008

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2008)

% de salariés ayant eu un entretien individuel	France	Europe (hors France)	Reste du monde	TOTAL
Ouvriers	86,3 %	70,3 %	42,6 %	79,1 %
ETAM	62,0 %	67,5 %	56,9 %	63,4 %
Cadres	90,0 %	81,8 %	67,1 %	87,0 %
TOTAL	80,6 %	70,6 %	50,6 %	75,7 %

Au cours de leur entretien individuel, les salariés font part de leur souhait d'évolution professionnelle (mobilité, orientation, formation...) à leur hiérarchie.

17.1.4.7 Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Personnel handicapé

(Périmètre monde, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

	France	Europe Hors France	Hors Europe	TOTAL
Automobile ⁽¹⁾ 2008	5 515	515	55	6 085
2007	5 890	635	55	6 580
2006	5 590	720	35	6 345
Banque PSA Finance 2008	5	15	-	20
2007	5	15	-	20
2006	5	15	-	20
Gefco 2008	100	45	-	145
2007	125	50	-	175
2006	105	40	-	145
Autres activités ⁽²⁾ 2008	65	-	-	65
2007	95	-	-	95
2006	95	-	-	95
TOTAL 2008	5 685	575	55	6 315
2007	6 115	700	55	6 870
2006	5 795	775	35	6 605

(1) Activité automobile et Peugeot S.A.

(2) SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne, PMTC Italie.

Dans le monde, le Groupe (hors Faurecia) emploie 6 315 salariés handicapés. La notion de salarié handicapé est définie par les différentes législations locales. 82 % des salariés handicapés sont des ouvriers, 15 % des ETAM et 3 % des cadres.

En France, dans la division Automobile, le niveau d'emploi de

personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le secteur dit protégé, représente, un taux d'emploi de 8 %, pour un taux incitatif national de 6 %.

À titre indicatif, Faurecia emploie directement 1 040 salariés handicapés, non compris dans ce tableau.

17.1.4.8 Œuvres sociales

L'ensemble des sociétés et des sites appartenant au Groupe contribue aux activités sociales et culturelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie au travail (restauration, transport, aide sociale, conciergeries d'entreprise, crèches), en fonction des contraintes nationales et locales.

Plus de 2,4 millions d'euros ont été versés en 2008 dans le Groupe (divisions automobile, financement, transport & logistique) au titre

des avantages sociaux. Représentant plus de 3,7 % de la masse salariale, cette somme comprend les versements de l'employeur au titre du logement, des transports, de la restauration, des services médicaux et sociaux, des mutuelles, des couvertures de prévoyance et des subventions aux Comités d'Entreprise et d'Établissement pour l'organisation des œuvres sociales.

17.1.4.9 Importance de la sous-traitance

Se référer au chapitre 17.1.3, dans le paragraphe « Le respect des droits de l'homme : une valeur fondamentale pour le Groupe ».

17.2 Options d'achat d'actions

→ 17.2.1 Politique d'attribution

Veillez vous reporter au chapitre 15.1 ci-dessus.

→ 17.2.2 Options d'achat d'actions

Veillez vous reporter au paragraphe 15.1 ci-dessus.

17.3 Actionnariat salarié

→ 17.3.1 Le plan d'épargne Groupe

PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différent pays. Les plans d'épargne salariale constituent des supports d'investissement qui peuvent

être alimentés par des versements volontaires des salariés et les placements de quote-part de participation et/ou d'intéressement.

→ 17.3.2 La participation des actionnaires salariés dans le capital

Part du capital détenu par les salariés dans le cadre des dispositifs d'actionnariat salarié dans le monde

(France, Allemagne, Espagne, Grande Bretagne, Portugal)

	2006	2007	2008
Taux	2,67	2,52	2,76

Près de 47 000 salariés, ou d'anciens salariés du Groupe, sont actionnaires de Peugeot S.A.

18

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition du capital et des
droits de vote au 31 décembre 2008 178

18.2 Droits de vote différents 179

18.3 Informations sur le contrôle
du capital social de la société 180

18.4 Changement de contrôle 180

18.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2008

Le groupe familial Peugeot dont la composition est précisée dans le tableau ci-après détient, au 31 décembre 2008, 30,30 % du capital de la société et 45,10 % des droits de vote exerçables.

Principaux actionnaires identifiés ⁽¹⁾	31 décembre 2008				31 décembre 2007				31 décembre 2006			
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques
Établissements Peugeot Frères	6 923 760	2,96	4,64	4,53	6 923 760	2,96	4,72	4,62	6 923 760	2,95	4,73	4,62
La Française de Participations Financières (LFPF)	12 156 000	5,19	7,64	7,47	12 156 000	5,19	7,33	7,18	12 156 000	5,18	6,98	6,83
Foncière, Financière et de Participations (FFP) ⁽²⁾	51 792 738	22,13	32,79	32,02	51 792 738	22,11	33,33	32,65	51 792 738	22,08	33,39	32,66
Comtoise de Participation	36 000	0,02	0,02	0,02	36 000	0,02	0,02	0,02	36 000	0,02	0,02	0,02
Groupe familial Peugeot	70 908 498	30,30	45,10	44,04	70 908 498	30,27	45,4	44,48	70 908 498	30,22	45,12	44,13
Autres Individuels	14 246 389	6,09	4,89	4,78	10 797 076	4,61	3,80	3,72	11 501 717	4,90	4,04	3,96
Salariés	6 468 981	2,76	3,80	3,71	5 900 338	2,52	2,01	1,97	6 253 162	2,67	2,13	2,09
Groupe BNP Paribas	2 641 800	1,13	1,77	1,73	2 641 800	1,13	1,8	1,76	2 641 800	1,13	1,80	1,76
Autres institutionnels français	55 383 993	23,66	18,56	18,12	41 207 290	17,59	14,04	13,75	46 629 058	19,87	15,91	15,57
Barclays Plc (total holding)	5 574 298	2,38	1,87	1,82	14 270 910	6,09	4,86	4,76	-	-	-	-
Autres institutionnels étrangers	71 636 625	30,61	24,01	23,44	82 456 672	35,20	28,09	27,52	90 149 556	38,42	30,99	30,31
Autodétention	7 188 214	3,07	-	2,35	6 097 714	2,60	-	2,03	6 534 475	2,79	-	2,18
TOTAL	234 048 798	100	100	100	234 280 298	100	100	100	234 618 266	100	100	100

(1) Sources : Euroclear France et Phoenix Investor Relations.

(2) Créée en 1929, la société Foncière, Financière et de Participations est, aux côtés des autres sociétés du groupe familial et à la suite de la réorganisation du groupe Peugeot en 1966, le premier actionnaire. La participation de 22,13 % dans le capital du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est l'actif historique et essentiel de FFP. Elle s'intègre dans la participation du groupe familial Peugeot, premier actionnaire de Peugeot S.A. avec 30,30 % du capital.

Répartition des droits de vote théoriques au 31 décembre 2008.

Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, les droits de vote sont présentés selon leur calcul « théorique »,

sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées un droit de vote, y compris les actions privées de droit de vote (autocontrôle). Ces droits de vote théoriques sont retenus pour le calcul des franchissements de seuils de participation.

Identification des actionnaires (article 7 des statuts)

La société est en droit de demander l'identification des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Rachats d'actions

Conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2008, le Groupe a racheté 1 345 000 actions à un cours moyen de 32,99 euros au cours de l'année 2008, dans le but de couvrir les programmes d'options d'achat d'actions mis en place en juillet et août 2008.

Le Groupe détient 7 188 214 titres au 31 décembre 2008, soit 3,07 % du capital, dont 6 527 907 au titre des options en cours et 660 307 au titre des options futures.

Annulation d'actions

Conformément aux autorisations accordées par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, le Directoire de Peugeot S.A. a décidé le 17 juillet 2008 l'annulation de 231 500 actions du capital social, laquelle a été effectuée le 29 juillet 2008.

18.2 Droits de vote différents

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

Ce dispositif a été maintenu lors de la transformation en 1972 de la société en Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 1987 a porté la durée de détention de deux à quatre ans. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, le droit de vote double sera conféré

dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Il est rappelé que, conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété, sauf si ce transfert résulte d'une succession, d'une liquidation de communauté entre époux ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

18.3 Informations sur le contrôle du capital social de la société

Autres actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

18.4 Changement de contrôle

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires entre les sociétés composant le groupe familial Peugeot. Ces sociétés ont toutefois signé un engagement de conservation de leurs actions Peugeot S.A. dans

les termes des articles 787-B et 885-I *bis* du Code général des impôts.



OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Rapport spécial des Commissaires
aux Comptes sur les conventions
et engagements réglementés

182

Veillez vous reporter à la Note 41 des États financiers consolidés figurant au chapitre 20.3.

Par ailleurs, le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés est présenté ci-dessous.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

→ Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

→ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice 2008

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance au cours de l'exercice 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Prêt consenti par Peugeot SA à sa filiale Faurecia

Le Conseil de Surveillance de Peugeot SA a autorisé lors de sa séance du 21 octobre 2008 l'octroi d'un prêt au profit de sa filiale Faurecia pour un montant maximum de 250 millions d'euros aux mêmes conditions de taux d'intérêt et de durée (deux tranches de trois et cinq ans) que le crédit bancaire accordé à Faurecia.

Au 31 décembre 2008, le montant utilisé par Faurecia s'élève à 194 millions d'euros. Le montant des intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2008 s'élève à 363 milliers d'euros.

Messieurs Robert et Thierry Peugeot étaient intéressés à cette convention lors de son autorisation en leur qualité de membres du Conseil de Surveillance de Peugeot SA et en leur qualité de membres du Conseil d'Administration de Faurecia.

Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

Nous vous rappelons que notre rapport spécial du 21 avril 2008 faisait déjà état des conventions suivantes relatives aux engagements pris envers les membres du directoire en fonction à cette date (Messieurs Streiff, Olivier, Collin, Michel et Vardanega), lesquelles ont été approuvées par les assemblées générales du 23 mai 2007 et du 28 mai 2008 :

Octroi à chacun des membres du directoire du bénéfice de la convention d'assurance collective souscrite pour les cadres dirigeants du groupe afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un plafond de 50% d'une rémunération de référence égale à la moyenne des rémunérations brutes, part variable incluse, des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Le bénéfice de ce régime n'est cependant acquis qu'à la condition d'avoir occupé une fonction de cadre dirigeant dans le groupe pendant au moins 5 ans, notamment.

A l'issue du mandat de membre du directoire de la société, le contrat de travail de chaque membre du directoire avec Peugeot SA, suspendu pendant la durée dudit mandat, retrouve ses effets avec une rémunération portée à un montant égal à la somme de la dernière rémunération fixe annuelle et de la moyenne des trois dernières rémunérations variables, la durée passée à l'exercice du mandat social étant considérée par ailleurs comme durée de présence dans l'entreprise pour calculer l'ancienneté au titre du contrat de travail. En application des dispositions de l'article 225-42-1 du Code de commerce, cette disposition est soumise à la condition de l'obtention effective par le membre du directoire retrouvant le bénéfice de son contrat de travail d'une prime variable moyenne sur la durée de son mandat au moins égale à 60% de la moyenne de sa rémunération fixe calculée sur la même période.

→ Conventions et engagements précédemment approuvés dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2008

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, précédemment approuvés, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Mise en œuvre en 2008 des engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux.

Les conventions relatives aux engagements pris au bénéfice des cinq membres du directoire désignés, ci-avant, n'ont pas eu d'application directe au cours de l'exercice 2008. En effet, Monsieur Gilles Michel ayant démissionné de ses fonctions avec effet au 31 décembre 2008, son contrat de travail antérieur n'a pas retrouvé ses effets et aucune rémunération additionnelle ne lui a été versée au titre de son départ. Il ne bénéficiera pas non plus de la convention d'assurance collective souscrite pour les cadres dirigeants du groupe afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels.

Ces conventions se poursuivent pour les quatre autres membres du directoire en fonction au 31 décembre 2008.

Avals, cautions et garanties

Nous résumons, ci-dessous, sous forme de tableau, les avals, cautions et garanties antérieurement donnés par votre société, en y indiquant le montant des encours au 31 décembre 2008 et les rémunérations perçues au cours de l'exercice.

Nature	Bénéficiaire de la garantie	Bénéficiaire du Prêt	Montant initial du prêt dans sa devise d'origine	En cours sous garantie au 31.12.08	Rémunération au cours de l'exercice
Caution solidaire et irrévocable et garantie par nantissement de titres	B.E.I	GIE Vulcain Energie	1 300 000 000 FRF	14 000 000 GBP	31 412 €
Caution solidaire et irrévocable	JBIC	TPCA	78 750 000 €	78 750 000 €	47 283 €
Caution solidaire et irrévocable	JBIC	TPCA	78 750 000 €	26 250 000 €	39 139 €

Participation aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du Groupe

Les sommes reçues au titre de la participation des filiales aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du groupe se sont élevées pour l'exercice 2008 à 88 415 834 euros.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Mazars
Loïc Wallaert

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou



INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS

20.1 Informations financières historiques	186		
Pour l'exercice 2007	186		
Pour l'exercice 2006	186		
20.2 Informations pro forma	186		
20.3 États financiers consolidés au 31 décembre 2008	187		
20.3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	187		
20.3.2 Comptes de résultats consolidés	190		
20.3.3 Bilans consolidés	192		
20.3.4 Tableaux de flux de trésorerie consolidés	194		
20.3.5 Variations des capitaux propres consolidés	196		
20.3.6 Notes aux états financiers consolidés	197		
20.4 États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2008	298		
20.4.1 Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	298		
20.4.2 Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.	300		
20.4.3 Comptes de résultats	302		
20.4.4 Tableaux de flux de trésorerie	303		
20.4.5 Bilans au 31 décembre 2008	304		
20.4.6 Notes annexes aux comptes de Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2008	306		
20.4.7 Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	321		
20.4.8 Filiales et participations au 31 décembre 2008	322		
20.4.9 Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille au 31 décembre 2008	324		
20.5 Vérification des informations historiques annuelles	325		
20.5.1 Rapports des Commissaires aux Comptes	325		
20.6 Date des dernières informations financières	325		
20.7 Informations financières intermédiaires et autres	325		
20.8 Politique de distribution du dividende	326		
20.9 Procédures contentieuses	326		
20.10 Changement significatif et tendance	326		

20.1 Informations financières historiques

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

→ Pour l'exercice 2007

Les comptes consolidés figurent au chapitre 9, et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant figure au chapitre 14 du document de référence de l'exercice 2007 qui a été enregistré

auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23 avril 2008, sous le numéro de dépôt D. 08-0281.

→ Pour l'exercice 2006

Les comptes consolidés figurent au chapitre 9 et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant figure au chapitre 14 du document de référence de l'exercice 2006 qui a été enregistré

auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23 avril 2007, sous le numéro de dépôt D. 07-0375.

20.2 Informations *pro forma*

Sans objet.

20.3 États financiers consolidés au 31 décembre 2008

→ 20.3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 2 de l'annexe qui précise les reclassements opérés au compte de résultat consolidé entre les rubriques de Chiffre d'affaires, de Coûts des biens et services vendus et de Frais généraux et commerciaux. Ce changement de présentation comptable n'a aucune incidence sur le résultat net consolidé ni sur les capitaux propres des exercices présentés.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de crise économique et financière pesant fortement sur le secteur automobile et également caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le tableau de flux de trésorerie consolidés faisant apparaître une diminution significative de la trésorerie sur l'exercice 2008, nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée sur la situation financière actuelle et prévisible de la société ainsi que sur sa gestion du risque de liquidité de ses différentes activités (Notes 37.1.F et 38) ;

- dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables appliqués par votre société, nous avons, notamment, examiné les modalités d'inscription à l'actif et d'amortissement des frais de développement décrites en Note 1.11 A et les modalités de traitement comptable des ventes de véhicules neufs avec clause de rachat (Note 1.5.A.a) ;
- comme indiqué dans la Note 1.10, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an selon les modalités précisées en Note 1.13, qui concernent également les autres éléments de l'actif immobilisé. En 2008, les tests ainsi réalisés ont conduit à enregistrer une dépréciation des actifs affectés à deux Unités Génératrices de Trésorerie de la division Automobile (Note 9.1) et de certains actifs de la division Équipement automobile (Groupe Faurecia) (Note 9.2), notamment l'intégralité des écarts d'acquisition résiduels de l'activité Intérieur Véhicule. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié la conformité de l'approche retenue avec le référentiel IFRS ainsi que la correcte application des modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur décrites dans l'annexe. Nous avons également examiné la documentation disponible comprenant notamment les prévisions de flux de trésorerie et les autres hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 13 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

Mazars
Loïc Wallaert

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

→ 20.3.2 Comptes de résultats consolidés

	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires (Note 5)	52 705	2 088	(437)	54 356
Coûts des biens et services vendus	(44 146)	(1 211)	437	(44 920)
Frais généraux et commerciaux	(6 521)	(320)	-	(6 841)
Frais d'études, de recherche et de développement (Note 8)	(2 045)	-	-	(2 045)
Résultat opérationnel courant	(7)	557	-	550
Produits et (charges) opérationnels non courants (Note 9)	(916)	(1)	-	(917)
Résultat opérationnel	(923)	556	-	(367)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (Note 10)	247	-	-	247
Charges de financement (Note 11)	(343)	-	-	(343)
Produits et (charges) à caractère financier (Note 12)	(189)	(1)	-	(190)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(1 208)	555	-	(653)
Impôts courants	(156)	(137)	-	(293)
Impôts différés	449	(60)	-	389
Impôts sur les résultats (Note 13)	293	(197)	-	96
Résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 17)	57	-	-	57
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	(858)	358	-	(500)
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(699)</i>	<i>356</i>	<i>-</i>	<i>(343)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>(159)</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>(157)</i>
<i>(en euros)</i>				
Résultat net par action de 1 euro (Note 14)				(1,51)
Résultat net dilué par action de 1 euro (Note 14)				(1,51)

Les Notes figurant aux pages 193 à 293 font partie intégrante des états financiers consolidés.

2007				2006			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
57 132	1 999	(455)	58 676	53 789	1 761	(365)	55 185
(46 909)	(1 064)	455	(47 518)	(44 002)	(833)	365	(44 470)
(7 007)	(327)	-	(7 334)	(7 255)	(324)	-	(7 579)
(2 072)	-	-	(2 072)	(2 017)	-	-	(2 017)
1 144	608	-	1 752	515	604	-	1 119
(632)	-	-	(632)	(808)	-	-	(808)
512	608	-	1 120	(293)	604	-	311
283	-	-	283	178	-	-	178
(306)	-	-	(306)	(234)	-	-	(234)
(16)	(1)	-	(17)	(48)	(1)	-	(49)
473	607	-	1 080	(397)	603	-	206
(218)	(149)	-	(367)	(101)	(178)	-	(279)
102	(37)	-	65	150	(27)	-	123
(116)	(186)	-	(302)	49	(205)	-	(156)
48	-	-	48	20	-	-	20
405	421	-	826	(328)	398	-	70
467	418	-	885	(211)	394	-	183
(62)	3	-	(59)	(117)	4	-	(113)
			3,88				0,80
			3,86				0,80

→ 20.3.3 Bilans consolidés

Actif	31 décembre 2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Écarts d'acquisition (Note 15)	1 237	75	-	1 312
Immobilisations incorporelles (Note 15)	4 061	96	-	4 157
Immobilisations corporelles (Note 16)	14 064	41	-	14 105
Titres mis en équivalence (Note 17)	732	14	-	746
Titres de participation (Note 18)	48	13	-	61
Autres actifs financiers non courants (Note 19)	848	46	(25)	869
Autres actifs non courants (Note 20)	152	1	-	153
Actifs d'impôts différés (Note 13)	468	75	-	543
Total des actifs non courants	21 610	361	(25)	21 946
Actifs d'exploitation				
Prêts et créances des activités de financement (Note 21)	-	22 495	(136)	22 359
Titres de placement des activités de financement (Note 22)	-	1 182	-	1 182
Stocks (Note 23)	7 757	-	-	7 757
Clients des activités industrielles et commerciales (Note 24)	2 001	-	(146)	1 855
Impôts courants (Note 13)	189	35	(17)	207
Autres débiteurs (Note 25)	1 897	1 028	(256)	2 669
	11 844	24 740	(555)	36 029
Actifs financiers courants (Note 26)	515	-	-	515
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 27)	2 040	1 280	(90)	3 230
Total des actifs courants	14 399	26 020	(645)	39 774
TOTAL ACTIF	36 009	26 381	(670)	61 720

Passif	31 décembre 2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Capitaux propres (Note 28)				
Capital social				234
Titres d'autocontrôle				(303)
Réserves et résultats nets – Part du Groupe				13 212
Intérêts minoritaires				134
Total des capitaux propres				13 277
Passifs financiers non courants (Note 31)	4 491	-	-	4 491
Autres passifs non courants (Note 32)	2 793	-	-	2 793
Provisions non courantes (Note 29)	876	24	-	900
Passifs d'impôts différés (Note 13)	1 321	450	-	1 771
Total des passifs non courants	9 481	474	-	9 955
Passifs d'exploitation				
Dettes des activités de financement (Note 33)	-	21 864	(118)	21 746
Provisions courantes (Note 29)	2 053	27	-	2 080
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 428	-	(11)	8 417
Impôts courants (Note 13)	76	27	(17)	86
Autres créanciers (Note 34)	3 795	1 070	(399)	4 466
	14 352	22 988	(545)	36 795
Passifs financiers courants (Note 31)	1 818	-	(125)	1 693
Total des passifs courants	16 170	22 988	(670)	38 488
TOTAL PASSIF				61 720

Les Notes figurant aux pages 193 à 293 font partie intégrante des états financiers consolidés.

31 décembre 2007				31 décembre 2006			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
1 488	75	-	1 563	1 488	75	-	1 563
3 885	94	-	3 979	3 947	87	-	4 034
14 652	44	-	14 696	15 221	47	-	15 268
725	12	-	737	687	12	-	699
47	3	-	50	53	-	-	53
1 121	47	-	1 168	1 321	47	-	1 368
126	1	-	127	96	1	-	97
428	37	-	465	499	36	-	535
22 472	313	-	22 785	23 312	305	-	23 617
-	23 393	(170)	23 223	-	22 802	(99)	22 703
-	3 310	-	3 310	-	2 818	-	2 818
6 913	-	-	6 913	6 826	-	-	6 826
2 857	-	(157)	2 700	3 043	-	(193)	2 850
169	37	(44)	162	210	29	(26)	213
1 782	772	(134)	2 420	1 719	617	(68)	2 268
11 721	27 512	(505)	38 728	11 798	26 266	(386)	37 678
1 483	-	-	1 483	1 132	-	-	1 132
5 185	943	(149)	5 979	6 339	620	(292)	6 667
18 389	28 455	(654)	46 190	19 269	26 886	(678)	45 477
40 861	28 768	(654)	68 975	42 581	27 191	(678)	69 094

31 décembre 2007				31 décembre 2006			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
			234				235
			(271)				(261)
			14 282				13 744
			310				388
			14 555				14 106
4 294	-	-	4 294	4 125	-	-	4 125
2 886	1	-	2 887	2 759	-	-	2 759
1 109	23	-	1 132	1 383	23	-	1 406
1 689	364	-	2 053	1 854	329	-	2 183
9 978	388	-	10 366	10 121	352	-	10 473
-	24 670	(148)	24 522	-	23 259	(215)	23 044
2 132	29	-	2 161	1 747	38	-	1 785
10 600	-	(29)	10 571	10 481	-	(25)	10 456
158	55	(44)	169	152	43	(26)	169
4 241	732	(292)	4 681	4 075	847	(261)	4 661
17 131	25 486	(513)	42 104	16 455	24 187	(527)	40 115
2 091	-	(141)	1 950	4 551	-	(151)	4 400
19 222	25 486	(654)	44 054	21 006	24 187	(678)	44 515
			68 975				69 094

→ 20.3.4 Tableaux de flux de trésorerie consolidés

	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat net consolidé	(858)	358	-	(500)
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
• Dotations aux amortissements et pertes de valeur	3 664	15	-	3 679
• Dotations nettes aux provisions non courantes	(136)	1	-	(135)
• Variation des impôts différés	(447)	63	-	(384)
• Résultats sur cessions et autres	124	-	-	124
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(37)	-	-	(37)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	70	-	-	70
Marge brute d'autofinancement	2 380	437	-	2 817
Variations des actifs et passifs d'exploitation (Note 35.2)	(2 924)	153	16	(2 755)
Flux liés à l'exploitation	(544)	590	16	62
Cessions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Cessions de titres de participation	-	-	-	-
Acquisitions de sociétés consolidées	(2)	-	-	(2)
Acquisitions de titres de participation	(25)	(12)	-	(37)
Cessions d'immobilisations corporelles	69	10	-	79
Cessions d'immobilisations incorporelles	9	-	-	9
Investissements en immobilisations corporelles	(2 080)	(14)	-	(2 094)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 069)	(11)	-	(1 080)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(1)	-	-	(1)
Autres	(122)	5	-	(117)
Flux liés aux investissements	(3 221)	(22)	-	(3 243)
Dividendes versés :				
• Aux actionnaires de Peugeot S.A.	(342)	-	-	(342)
• Intragroupe	168	(168)	-	-
• Aux minoritaires des filiales intégrées	(17)	(2)	-	(19)
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	(43)	-	-	(43)
Variations des autres actifs et passifs financiers (Note 35.4)	929	-	42	971
Autres	-	3	-	3
Flux des opérations financières	695	(167)	42	570
Mouvements de conversion	(56)	(64)	1	(119)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3 126)	337	59	(2 730)
Trésorerie nette au début de l'exercice	5 143	943	(149)	5 937
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE (NOTE 35.1)	2 017	1 280	(90)	3 207

Les Notes figurant aux pages 193 à 293 font partie intégrante des états financiers consolidés.

2007				2006			
Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
405	421	-	826	(328)	398	-	70
3 559	14	-	3 573	3 686	12	-	3 698
(227)	1	-	(226)	(148)	(1)	-	(149)
(114)	38	-	(76)	(139)	29	-	(110)
(94)	-	-	(94)	(54)	2	-	(52)
(46)	-	-	(46)	(17)	-	-	(17)
32	1	-	33	11	4	-	15
3 515	475	-	3 990	3 011	444	-	3 455
920	37	134	1 091	424	(234)	(37)	153
4 435	512	134	5 081	3 435	210	(37)	3 608
-	-	-	-	2	-	-	2
11	-	-	11	-	-	-	-
-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
(7)	(3)	-	(10)	(19)	(13)	-	(32)
148	9	-	157	155	6	-	161
8	-	-	8	3	-	-	3
(1 924)	(13)	-	(1 937)	(2 520)	(11)	-	(2 531)
(789)	(14)	-	(803)	(937)	(16)	-	(953)
(132)	-	-	(132)	(101)	-	-	(101)
(148)	1	-	(147)	(54)	-	-	(54)
(2 833)	(20)	-	(2 853)	(3 472)	(34)	-	(3 506)
(309)	-	-	(309)	(309)	-	-	(309)
157	(157)	-	-	161	(161)	-	-
(11)	-	-	(11)	(6)	(32)	-	(38)
(23)	-	-	(23)	(39)	-	-	(39)
(559)	-	8	(551)	205	-	(23)	182
-	-	-	-	-	-	-	-
(745)	(157)	8	(894)	12	(193)	(23)	(204)
(22)	(12)	1	(33)	45	2	(2)	45
835	323	143	1 301	20	(15)	(62)	(57)
4 308	620	(292)	4 636	4 288	635	(230)	4 693
5 143	943	(149)	5 937	4 308	620	(292)	4 636

→ 20.3.5 Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capital social	Titres d'autocontrôle	Réserves et résultats nets – Part du Groupe	Résultats accumulés – Part du Groupe	Écarts d'évaluation – Part du Groupe		
							Couvertures des flux futurs	Titres « disponibles à la vente »	Conversion
Au 31 décembre 2005	14 446	542	235	(220)	13 889	13 527	5	174	183
Résultat net de l'exercice	70	(113)	-	-	183	183	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(25)	-	-	-	(25)	-	(6)	(19)	-
Évaluations directes par capitaux propres	(14)	(6)	-	-	(8)	2	33	64	(107)
Valorisation des options d'achat d'actions	12	-	-	-	12	12	-	-	-
Résultat global de l'exercice *					162				
Variations de périmètre	3	3	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (Note 28.4)	(39)	-	-	(41)	2	2	-	-	-
Dividendes versés (1,35 euro par action de 1 euro)	(347)	(38)	-	-	(309)	(309)	-	-	-
Au 31 décembre 2006	14 106	388	235	(261)	13 744	13 417	32	219	76
Résultat net de l'exercice	826	(59)	-	-	885	885	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(22)	-	-	-	(22)	-	(22)	-	-
Évaluations directes par capitaux propres	(14)	1	-	-	(15)	(7)	33	(31)	(10)
Valorisation des options d'achat d'actions	12	1	-	-	11	11	-	-	-
Résultat global de l'exercice *					859				
Variations de périmètre	(10)	(10)	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (Note 28.4)	(23)	-	(1)	(10)	(12)	(12)	-	-	-
Dividendes versés (1,35 euro par action de 1 euro)	(320)	(11)	-	-	(309)	(309)	-	-	-
Au 31 décembre 2007	14 555	310	234	(271)	14 282	13 985	43	188	66
Résultat net de l'exercice	(500)	(157)	-	-	(343)	(343)	-	-	-
Évaluations reprises en résultat	(60)	-	-	-	(60)	-	(60)	-	-
Évaluations directes par capitaux propres	(337)	(7)	-	-	(330)	-	34	(148)	(216)
Valorisation des options d'achat d'actions	17	1	-	-	16	16	-	-	-
Résultat global de l'exercice *					(717)				
Variations de périmètre	6	6	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle (Note 28.4)	(43)	-	-	(32)	(11)	(11)	-	-	-
Dividendes versés (1,50 euro par action de 1 euro)	(361)	(19)	-	-	(342)	(342)	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2008	13 277	134	234	(303)	13 212	13 305	17	40	(150)

* Le résultat global regroupe toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non-actionnaires.

Les Notes figurant aux pages 193 à 293 font partie intégrante des états financiers consolidés.

→ 20.3.6 Notes aux états financiers consolidés

GÉNÉRALITÉS	198	Note 23	Stocks	236	
Note 1	Principes comptables	198	Note 24	Clients des activités industrielles et commerciales	236
Note 2	Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	206	Note 25	Autres débiteurs	237
Note 3	Périmètre de consolidation	208	Note 26	Actifs financiers courants	237
Note 4	Information sectorielle	208	Note 27	Trésorerie et équivalents de trésorerie	238
			Note 28	Capitaux propres	239
COMPTES DE RÉSULTATS	212	BILANS - PASSIF	244		
Note 5	Chiffre d'affaires	212	Note 29	Provisions courantes et non courantes	244
Note 6	Coûts opérationnels courants par destination	213	Note 30	Engagements de retraites et assimilés	245
Note 7	Coûts opérationnels courants par nature	213	Note 31	Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales	250
Note 8	Frais d'études, de recherche et de développement	214	Note 32	Autres passifs non courants	253
Note 9	Produits et charges opérationnels non courants	214	Note 33	Dettes des activités de financement	254
Note 10	Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	218	Note 34	Autres créanciers	255
Note 11	Charges de financement	218	Note 35	Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	256
Note 12	Produits et charges à caractère financier	219	Note 36	Instruments financiers	258
Note 13	Impôts sur les résultats	219			
			INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	262	
BILANS - ACTIF	222	Note 37	Gestion des risques de marché	262	
Note 14	Résultat net par action	222	Note 38	Position financière nette des activités industrielles et commerciales	277
Note 15	Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	222	Note 39	Rentabilité des capitaux employés	278
Note 16	Immobilisations corporelles	224	Note 40	Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels	279
Note 17	Titres mis en équivalence	226	Note 41	Transactions avec les parties liées	281
Note 18	Titres de participation	230	Note 42	Rémunération des dirigeants	282
Note 19	Autres actifs financiers non courants	231	Note 43	Événement postérieur à la clôture	283
Note 20	Autres actifs non courants	232	Note 44	Honoraires des Commissaires aux Comptes	284
Note 21	Prêts et créances des activités de financement	233	Note 45	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2008	285
Note 22	Titres de placement des activités de financement	235			

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 y compris les notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 5 février 2009, à l'exception des notes 42 et 43 qui tiennent compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 10 février 2009.

Note 1 Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne ⁽¹⁾.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Nouveaux textes d'application obligatoire

Au 31 décembre 2008, seul le nouveau texte suivant est d'application obligatoire dans l'Union européenne :

- Amendement aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » qui permet le reclassement des instruments financiers sous certaines conditions restrictives.

Le Groupe n'a pas utilisé ces possibilités de reclassements au 31 décembre 2008.

Textes appliqués par anticipation

Le Groupe avait déjà appliqué par anticipation au 31 décembre 2007, la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » applicable obligatoirement au 1^{er} janvier 2009 et adoptée par l'Union européenne dès novembre 2007.

Cette norme exige la publication de l'information sectorielle correspondant aux indicateurs suivis en interne par la direction pour évaluer la performance du Groupe. Les secteurs d'activité répondant aux critères de la nouvelle norme sont les mêmes que ceux déterminés auparavant selon IAS 14 – Information sectorielle. L'information est donnée dans la Note 4, avec les données comparatives ajustées suite aux modifications décrites en Note 2. La révision des segments opérationnels n'a pas eu d'effet sur le niveau d'allocation des écarts d'acquisition dans le cadre des tests de perte de valeur.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation

Le Groupe n'a anticipé au 31 décembre 2008 aucun des textes suivants adoptés par l'Union européenne à la date d'arrêté et dont

l'application est obligatoire au plus tôt pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- *IAS 23 : amendement de la norme sur les coûts d'emprunts.* Ces derniers devront être intégrés obligatoirement au coût des actifs qualifiés (qui nécessitent une période longue avant de pouvoir être utilisés). Cette modification est d'application prospective ce qui générera en 2009 une amélioration du résultat financier et du résultat net puis une dégradation progressive du résultat opérationnel courant au fur et à mesure de l'amortissement de cette composante financière activée. Le Groupe n'attend pas d'effet significatif sur 2009 ;
- *IAS 1 révisée – présentation des états financiers :* cette norme requiert notamment une présentation du résultat global sous la forme d'un seul état, ou sous la forme de deux états distincts. Le Groupe a choisi de maintenir le libellé actuel de ses états financiers et de présenter l'état de résultat global sous deux sections en maintenant le compte de résultat tel qu'il existe aujourd'hui ;
- *plan d'amélioration annuel 2008 des normes IFRS :* en mai 2008, l'IASB a publié 35 amendements relatifs à 20 normes avec une application généralement prévue pour le 1^{er} janvier 2009. Il s'agit d'amendements qui seront sans impact significatif sur les états financiers du Groupe et qui portent principalement sur :
 - les reprises de dépréciations constatées sur des participations dans les entreprises associées mises en équivalence, y compris sur le *goodwill* intégré à cette valeur d'équivalence,
 - l'obligation de fournir des informations identiques à celles requises concernant la détermination de la valeur d'utilité, lorsque la juste valeur nette des coûts de vente est retenue et déterminée par une technique d'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Le Groupe ne sera pas concerné par les autres textes adoptés par l'Union européenne.

1.1. Consolidation

Le nom générique PSA PEUGEOT CITROËN est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Sont consolidées les sociétés qui dépassent l'un des seuils suivant :

- chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 1.14. B (a). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

A. Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture ; leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

B. Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en euro, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en Note 1.14. D. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales ;
- directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée, en résultat, en Produits (et charges) à caractère financier.

1.4. Utilisations d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en Notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites ;
- provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration et litiges) ;
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité ;
- valeur recouvrable des créances de financement des ventes, des stocks et autres créances ;
- juste valeur des instruments financiers dérivés ;
- actifs d'impôts différés ;
- programmes d'incitation aux ventes.

1.5. Chiffre d'affaires

A. Activités industrielles et commerciales

(a) Division automobile

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend les ventes de biens et services, constituées en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition à des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un simple intermédiaire ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

(b) Division équipement automobile

Dans la division équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (voir Note 1.11.A) et les outillages en immobilisations corporelles (voir Note 1.12.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

B. Activités de financement

Les sociétés de financement du Groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (voir Note 1.14.A). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

1.6. Programmes d'incitation aux ventes

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

1.7. Frais généraux et commerciaux

Les frais généraux et commerciaux comprennent uniquement les frais généraux de structure, les moyens commerciaux indirects et la garantie.

Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

1.8. Frais d'étude, de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés lorsqu'ils remplissent certaines conditions décrites en Note 1.11.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en Note 1.11. A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.9. Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant, précédemment dénommé « marge opérationnelle », comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants, qui comprennent principalement l'effet :
 - des frais de rationalisation et départs anticipés,
 - des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- du résultat financier qui comprend :
 - des produits sur prêts et placements de trésorerie, y compris leurs effets de couverture de taux et de change,
 - des charges de financement, y compris leurs effets de couverture de taux et de change,
 - des autres produits et charges à caractère financier ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

1.10. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Dans les cas où un écart d'acquisition se rattache en outre à une zone géographique distincte, un test de perte de valeur est réalisé à ce niveau de détail plus fin. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 1.13. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les écarts d'acquisition se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.11. Immobilisations incorporelles

A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ; et
- que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

(a) Division automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et sur dix ans pour les organes. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant facturée aux partenaires). Toutes les dépenses de développement effectuées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées. À compter de 2007, l'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution sont suivis par projet et sont également immobilisés.

(b) Division équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks et travaux en cours.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus (voir Note 1.8).

B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

1.12. Immobilisations corporelles**A. Valeur brute**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nette des refacturations aux partenaires. Toutes les dépenses d'outillages spécifiques facturées au Groupe par ses partenaires sont également immobilisées.

Le coût des emprunts est exclu du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 1.5.A.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

B. Amortissement**(a) Cas général**

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

(en années)

Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	4 - 16
Matériels informatiques	3 - 4
Matériels de transport et de manutention	4 - 7
Agencements et installations	10 - 20

(b) Outillages spécifiques

Dans la division automobile, ils sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur trois ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

1.13. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (voir Note 1.11. A). Les UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition) constituent l'UGT Division Automobile.

Dans la division équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles (correspondant aux coûts de développement) et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Intérieur véhicule, Systèmes d'échappement, Bloc avant) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent.

Au sein du groupe Banque PSA Finance, les actifs immobilisés exploités dans un pays considéré constituent un ensemble homogène d'actifs (UGT).

Pour les sociétés du groupe Gefco, les actifs corporels et incorporels sont alloués à deux UGT : Automotive et Intégration Logistique.

1.14. Actifs et passifs financiers

A. Définitions

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des prêts et créances, des titres disponibles à la vente, des titres de transaction et des actifs comptabilisés selon l'option juste valeur. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les titres de participation (Note 18), les autres actifs financiers non courants (Note 19), les prêts et créances des activités de financement (Note 21), les titres de placement des activités de financement (Note 22), les clients des activités industrielles et commerciales (Note 24), les actifs financiers courants (Note 26), et la trésorerie (Note 27).

Le Groupe n'utilise pas la catégorie d'actifs « détenus jusqu'à l'échéance ».

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les passifs financiers courants et

non courants (Note 31), les dettes des activités de financement (Note 33) et les fournisseurs.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39. Cette norme a été adoptée en partie seulement par l'Union européenne. Cependant, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN n'est pas concerné par les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture de juste valeur d'un portefeuille de taux d'intérêt qui ont été rejetées par l'Union européenne.

B. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

(a) Titres de participation

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés qui ne sont ni consolidées, ni mises en équivalence. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(b) Prêts et créances

Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts « aides à la construction », les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition, surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

(c) Titres de placement

Ils sont, suivant leur nature, classés en titres « disponibles à la vente » ou en titres « comptabilisés selon l'option juste valeur ».

(C1) TITRES DE PLACEMENT « DISPONIBLES À LA VENTE »

Ils correspondent à des actions cotées sur les marchés financiers que le Groupe a l'intention de conserver durablement ou cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le Groupe estime représenter leur juste valeur. Les variations de valeur sont généralement enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Seule la contrepartie des pertes de valeurs jugées durables est enregistrée au compte de résultat.

(C2) TITRES DE PLACEMENT « COMPTABILISÉS SELON L'OPTION DE JUSTE VALEUR »

Ces titres sont :

- des titres à revenu fixe faisant l'objet d'une couverture par des swaps de taux ; ou
- des titres à revenus variables sans couverture.

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques de juste valeur des swaps associés.

(d) Prêts et créances des activités de financement

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits qui augmentent les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit-bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (voir 1.14. D Instruments dérivés).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est-à-dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé ; elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées ;
- la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisé, sur la base duquel sont calculées les provisions sur créances douteuses et douteuses compromises.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), en cas de risques avérés, les pertes de valeur sont calculées au cas par cas.

(e) Trésorerie

Elle comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous ses composants sont évalués à leur juste valeur.

C. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers**(a) Passifs financiers comptabilisés au coût amorti**

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des swaps.

(b) Passifs financiers « comptabilisés selon l'option de juste valeur »

De façon exceptionnelle, l'option de comptabilisation des passifs financiers à la juste valeur est exercée dans la mesure où elle rend plus claire la présentation des états financiers ; c'est-à-dire quand elle permet de comptabiliser de façon symétrique la variation de valeur des dettes et celle des dérivés qui en couvrent économiquement le risque de taux. Dans ce cas, la valeur de ces dettes prend en compte le coût du risque propre à l'émetteur.

D. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés**(a) Cas général**

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

(b) Instruments de couverture

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts. La part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'impacte pas le coût d'entrée des stocks de matières premières.

1.15. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Au sein de la division équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

1.16. Créances commerciales

Les créances des sociétés industrielles et commerciales font l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où le Groupe estime être en risque de ne pas recouvrer ces créances. Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

1.17. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ; et
- qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

1.18. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

1.19. Engagements de retraites et assimilés

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (Note 30.1). Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge

qui correspond à ces cotisations est prise en compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour leur part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Les fonds externes sont appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite y compris la partie non reconnue du fait de l'étalement des écarts actuariels. Ainsi, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés, générant un actif en « Autres valeurs immobilisées ». La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté (Note 30.2) ;
- pour certaines filiales implantées aux États-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux (Note 30.3).

1.20. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi, soit à la date de décision du Directoire approuvant l'ouverture du plan. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur durée de vie moyenne, soit six ans. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. En conséquence, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont ni évalués, ni comptabilisés.

1.21. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Note 2

Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Afin de mieux refléter la réalité économique de ses transactions, le Groupe a révisé la présentation comptable de certains éléments relatifs au chiffre d'affaires, ce qui a pour conséquence une baisse du chiffre d'affaires de la division automobile et de ce fait du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

- Les ventes aux sous-traitants de matières premières, de pièces et d'organes mécaniques destinés à être rachetés sans marge ne sont plus comptabilisées en chiffre d'affaires. Elles sont

enregistrées en réduction des coûts des biens et services vendus ;

- Les refacturations à l'identique de biens ou de services achetés à l'origine pour le compte de tiers, antérieurement comptabilisées dans le chiffre d'affaires, sont présentées en minoration directe des charges correspondantes ;
- Les opérations promotionnelles accordées hors facture à la clientèle, antérieurement présentées en frais généraux et commerciaux, sont désormais comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, dans le but de se rapprocher des pratiques observées auprès d'autres émetteurs du secteur automobile, le Groupe a également revu le contenu du poste « frais généraux et commerciaux » qui, dorénavant, comprend uniquement les moyens commerciaux indirects, les charges de garantie et les

frais généraux de structure. En conséquence de cette nouvelle définition, les « frais généraux et commerciaux » ont été réduits de 562 millions d'euros en 2007 et de 445 millions d'euros en 2006, en contrepartie des « coûts des biens et services vendus ».

L'incidence de l'ensemble de ces reclassements est récapitulée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2007 publié en février 2008		Reclassements	31/12/2007 corrigé publié en février 2009	
	Activités industrielles et commerciales	Total Groupe		Activités industrielles et commerciales	Total Groupe
Chiffre d'affaires	59 069	60 613	(1 937)	57 132	58 676
Coût des biens et services vendus	(47 826)	(48 435)	917	(46 909)	(47 518)
Frais généraux et commerciaux	(8 027)	(8 354)	1 020	(7 007)	(7 334)
Frais d'études, de recherche et de développement	(2 072)	(2 072)	-	(2 072)	(2 072)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 144	1 752	-	1 144	1 752
Marge opérationnelle consolidée (en % du chiffre d'affaires)		2,9 %			3,0 %

(en millions d'euros)	31/12/2006 publié en février 2008		Reclassements	31/12/2006 corrigé publié en février 2009	
	Activités industrielles et commerciales	Total Groupe		Activités industrielles et commerciales	Total Groupe
Chiffre d'affaires	55 198	56 594	(1 409)	53 789	55 185
Coût des biens et services vendus	(44 758)	(45 226)	756	(44 002)	(44 470)
Frais généraux et commerciaux	(7 908)	(8 232)	653	(7 255)	(7 579)
Frais d'études, de recherche et de développement	(2 017)	(2 017)	-	(2 017)	(2 017)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	515	1 119	-	515	1 119
Marge opérationnelle consolidée (en % du chiffre d'affaires)		2,0 %			2,0 %

Le chiffre d'affaires net total de la division automobile s'élève après reclassements à 45 519 millions d'euros pour 2007 et 43 157 millions d'euros pour 2006 contre respectivement 47 456 et 44 566 millions d'euros publiés. La marge opérationnelle de la

division automobile ressort, après reclassements, à 1,9 % pour 2007 (contre 1,8 % publiés) et demeure inchangée à 0,6 % pour 2006.

Note 3 Périètre de consolidation**3.1. Nombre de sociétés consolidées****A. Ventilation à la clôture**

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Intégration globale			
Sociétés industrielles et commerciales	287	290	288
Sociétés de financement	37	36	34
	324	326	322
Mise en équivalence			
Sociétés industrielles et commerciales	37	37	33
Sociétés de financement	1	1	1
	38	38	34
NOMBRE DE SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE	362	364	356

B. Évolution durant l'exercice

	2008
Nombre de sociétés à l'ouverture	364
Nouvelles sociétés :	
• Automobile	2
• Équipementiers	4
• Transporteurs	2
• Autres sociétés industrielles et commerciales	1
• Sociétés de financement	4
Sociétés cédées et déconsolidées	(3)
Sociétés absorbées et autres	(12)
NOMBRE DE SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE	362

3.2. Évolution significative du périmètre en 2008

Aucune évolution significative du périmètre de consolidation n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

Note 4 Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

4.1. Secteurs d'activité

Le Groupe est géré en cinq secteurs principaux :

- la division automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;

- la division équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des pièces d'intérieur véhicule, des sièges d'automobiles, des blocs avant et des systèmes d'échappement ;
- la division transport et logistique, constituée du groupe Gefco spécialisé dans la logistique et le transport de véhicules et de marchandises ;
- la division activités de financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du Groupe incluent notamment celle de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat des mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur. La colonne « Éliminations et réconciliations » regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe.

Toutes les relations commerciales interactives sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au Groupe.

(en millions d'euros)	2008						TOTAL
	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	
Chiffre d'affaires net							
• de l'activité (hors Groupe)	41 621	9 532	1 365	1 651	187	-	54 356
• ventes interactives (groupe)	22	2 479	2 171	437	89	(5 198)	-
TOTAL	41 643	12 011	3 536	2 088	276	(5 198)	54 356
Résultat opérationnel courant	(225)	91	127	557	3	(3)	550
Frais de rationalisation ⁽¹⁾	(335)	(166)	(1)	-	(10)	-	(512)
Pertes de valeur des UGT	(138)	(265)	-	-	(2)	-	(405)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	13	(13)	1	(1)	-	-	-
Résultat opérationnel	(685)	(353)	127	556	(9)	(3)	(367)
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		15		-		232	247
Charges de financement		(129)		-		(214)	(343)
Produits et (charges) à caractère financier		(81)		(1)		(108)	(190)
Résultat financier		(195)		(1)		(90)	(286)
Impôts sur les résultats		(29)		(197)		322	96
Résultat net des sociétés mises en équivalence	53	8	(2)	-	(2)	-	57
Résultat net consolidé		(569)		358			(500)
Actifs sectoriels	28 610	5 185	1 053	26 381	(1 218)	(1 579)	58 432
dont titres mis en équivalence	686	40	1	14	5	-	746
Passifs sectoriels	(17 186)	(2 940)	(730)	(23 462)	490	1 569	(42 259)
Capitaux employés (Note 39.1.)	11 424	2 245	323	2 919	(728)	(10)	16 173
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 620	483	45	25	1	-	3 174
Dotations aux amortissements	(2 656)	(465)	(56)	(15)	-	-	(3 192)

(1) Les frais de rationalisation des secteurs « Automobile » et « Équipement automobile » comprennent respectivement 79 millions d'euros et 3 millions d'euros de dépréciations d'actifs.

En 2008, du fait d'une réorganisation interne, les activités de conception de biens d'équipements industriels ont été transférées du secteur « Autres activités » au secteur « Automobile ». Ce changement n'a aucune incidence significative sur les données chiffrées de la division Automobile.

	2007						TOTAL
(en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	
Chiffre d'affaires net							
• de l'activité (hors Groupe)	45 471	10 028	1 403	1 544	230	-	58 676
• ventes interactivités (Groupe)	48	2 633	2 151	455	266	(5 553)	-
TOTAL	45 519	12 661	3 554	1 999	496	(5 553)	58 676
Résultat opérationnel courant	858	121	155	608	10	-	1 752
Frais de rationalisation	(229)	(105)	(42)	-	(4)	-	(380)
Pertes de valeur des UGT	(216)	(61)	-	-	(12)	-	(289)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	97	(60)	-	-	-	-	37
Résultat opérationnel	510	(105)	113	608	(6)	-	1 120
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		16		-		267	283
Charges de financement		(121)		-		(185)	(306)
Produits et (charges) à caractère financier		(10)		(1)		(6)	(17)
Résultat financier		(115)		(1)		76	(40)
Impôts sur les résultats		(13)		(186)		(103)	(302)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	46	2	-	-	-	-	48
Résultat net consolidé		(231)		421			826
Actifs sectoriels	27 544	6 228	1 203	28 768	(560)	(1 847)	61 336
dont titres mis en équivalence	677	45	3	12	-	-	737
Passifs sectoriels	(20 040)	(3 415)	(844)	(25 874)	141	1 855	(48 177)
Capitaux employés (Note 39.1)	7 504	2 813	359	2 894	(419)	8	13 159
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 182	472	53	27	6	-	2 740
Dotations aux amortissements	(2 728)	(479)	(55)	(14)	(8)	-	(3 284)

(en millions d'euros)	2006						TOTAL
	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	
Chiffre d'affaires net							
• de l'activité (hors Groupe)	43 035	9 199	1 272	1 396	283	-	55 185
• ventes interactivités (Groupe)	122	2 450	1 973	365	370	(5 280)	-
TOTAL	43 157	11 649	3 245	1 761	653	(5 280)	55 185
Résultat opérationnel courant	267	69	151	604	17	11	1 119
Frais de rationalisation ⁽¹⁾	(245)	(169)	(6)	-	(9)	-	(429)
Pertes de valeur des UGT	(194)	(234)	-	-	(41)	-	(469)
Autres produits et (charges) opérationnels non courants	64	17	9	-	-	-	90
Résultat opérationnel	(108)	(317)	154	604	(33)	11	311
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		11		-		167	178
Charges de financement		(86)		-		(148)	(234)
Produits et (charges) à caractère financier		(15)		(1)		(33)	(49)
Résultat financier		(90)		(1)		(14)	(105)
Impôts sur les résultats		(35)		(205)		84	(156)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	16	4	-	-	-	-	20
Résultat net consolidé		(438)		398			70
Actifs sectoriels	27 710	6 462	1 160	27 191	(155)	(1 850)	60 518
dont titres mis en équivalence	644	40	3	12	-	-	699
Passifs sectoriels	(19 612)	(3 337)	(790)	(24 539)	(100)	1 991	(46 387)
Capitaux employés (Note 39.1)	8 098	3 125	370	2 652	(255)	141	14 131
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 852	515	70	27	20	-	3 484
Dotations aux amortissements	(2 547)	(530)	(54)	(12)	(15)	-	(3 158)

(1) Les frais de rationalisation de la Division Automobile comprennent 71 millions de pertes de valeur liés à la cessation d'activité du site de Ryton.

4.2. Rapprochement avec le bilan consolidé

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Actifs sectoriels à la clôture	58 432	61 336	60 518
Autres actifs financiers non courants ⁽¹⁾	823	1 121	1 321
Actifs financiers courants	515	1 483	1 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 950	5 035	6 123
Actifs au bilan consolidé	61 720	68 975	69 094
Passifs sectoriels à la clôture	42 259	48 177	46 387
Capitaux propres	13 277	14 555	14 106
Passifs financiers non courants	4 491	4 294	4 125
Passifs financiers courants ⁽¹⁾	1 693	1 949	4 476
Passifs au bilan consolidé	61 720	68 975	69 094

(1) Y compris éliminations.

4.3. Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

<i>(en millions d'euros)</i>	2008				TOTAL
	Europe Occidentale	Europe Centrale et Orientale	Amérique latine	Reste du monde	
Chiffre d'affaires	41 429	4 314	3 617	4 996	54 356
Actifs non courants hors impôts et financiers	16 332	1 028	707	346	18 413

Depuis 2008, le chiffre d'affaires de la Turquie, classé jusqu'à présent en « Reste du monde », est désormais présenté en « Europe Centrale et Orientale ». Ce changement conduit à augmenter le

chiffre d'affaires « Europe Centrale et Orientale » 2007 et 2006 de respectivement 579 et 377 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	2007				TOTAL
	Europe Occidentale	Europe Centrale et Orientale	Amérique latine	Reste du monde	
Chiffre d'affaires	45 821	4 047	3 377	5 431	58 676
Actifs non courants hors impôts et financiers	16 807	1 066	610	316	18 799

<i>(en millions d'euros)</i>	2006				TOTAL
	Europe Occidentale	Europe Centrale et Orientale	Amérique latine	Reste du monde	
Chiffre d'affaires	43 805	3 159	2 760	5 461	55 185
Actifs non courants hors impôts et financiers	17 493	1 054	483	366	19 396

Note 5 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Ventes de biens	49 969	53 815	50 643
Prestations de services	2 736	3 317	3 146
Activités de financement	1 651	1 544	1 396
TOTAL	54 356	58 676	55 185

Note 6 Coûts opérationnels courants par destination

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Coûts des biens et services vendus	(44 920)	(47 518)	(44 470)
Frais généraux et commerciaux	(6 841)	(7 334)	(7 579)
Frais d'études, de recherche et de développement	(2 045)	(2 072)	(2 017)
TOTAL	(53 806)	(56 924)	(54 066)

Note 7 Coûts opérationnels courants par nature

Conformément à IAS 1, les charges liées aux avantages au personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont explicitées ci-dessous. Les autres

coûts opérationnels courants sont suivis par division de façon appropriée à chacune d'elle et ne permettent pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

7.1. Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du Groupe se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Automobile	(5 904)	(6 225)	(6 147)
Équipement automobile	(2 059)	(2 104)	(2 104)
Transport et logistique	(406)	(413)	(390)
Financement	(123)	(126)	(123)
Autres activités	(106)	(131)	(120)
TOTAL	(8 598)	(8 999)	(8 884)

Le détail des charges liées aux plans d'option d'achat d'actions est donné en Note 28.3. D, celui des charges de retraites en Note 30.1. F.

7.2. Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Frais de développement	(738)	(752)	(704)
Autres immobilisations incorporelles	(61)	(60)	(70)
Outillages spécifiques	(786)	(811)	(748)
Autres immobilisations corporelles	(1 607)	(1 661)	(1 636)
TOTAL	(3 192)	(3 284)	(3 158)

La dotation aux amortissements enregistrée est affectée par l'effet de la réduction des durées d'utilité estimées de certains actifs. Ce changement d'estimation a entraîné un accroissement de la

charge d'amortissement de l'exercice 2008 de 76 millions d'euros par comparaison au plan d'amortissement antérieurement pris en compte (132 millions d'euros pour l'exercice 2007).

Note 8 Frais d'études, de recherche et de développement

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Total des dépenses engagées	(2 372)	(2 074)	(2 195)
Frais de développement activés (Note 15.1)	1 065	754	882
Frais non activés	(1 307)	(1 320)	(1 313)
Amortissement des frais de développement activés (Note 15.1)	(738)	(752)	(704)
TOTAL	(2 045)	(2 072)	(2 017)

Les pertes de valeurs sur frais de développement activés sont indiquées en Note 9.

Note 9 Produits et charges opérationnels non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Perte de valeur des UGT de la division Automobile (Note 9.1.)	(138)	(216)	(194)
Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia (Note 9.2.)	(268)	(65)	(234)
Provisions pour risques et charges du groupe Faurecia	(2)	(56)	-
Perte de valeur des UGT des autres secteurs (Note 9.3.)	(2)	(12)	(41)
Frais de rationalisation des structures (Note 9.4.)	(512)	(380)	(429)
Résultat de cession de biens immobiliers (Note 9.5.)	7	95	93
Autres	(2)	2	(3)
TOTAL	(917)	(632)	(808)

9.1. Perte de valeur des UGT de la division Automobile

Conformément au principe énoncé en Note 1.13., la valeur comptable de chaque UGT Véhicule et de l'UGT globale division Automobile a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, calculés à partir des données issues du Plan à Moyen Terme (PMT 2009-2012) et du plan stratégique à dix ans pour les véhicules en développement. La sensibilité aux hypothèses de volume a été appréciée en tenant compte d'une possible diminution du marché automobile européen de l'ordre de 20 % dans le contexte actuel de crise économique. Pour les deux UGT dépréciées, le test prend en compte les dernières estimations de volumes attendus.

En 2008, l'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen du capital après impôts de 8 % déterminé en 2008 en suivant la méthode mise en œuvre en 2006 par un expert indépendant. Ce taux repose sur des taux de marché et une prime de risque de 5 % en ligne avec les données historiques. Le

taux d'actualisation ainsi déterminé est identique à celui pratiqué en 2007 et 2006.

En 2006, ces tests avaient conduit à déprécier les actifs immobilisés de deux UGT Véhicules, à hauteur de 194 millions d'euros. Cette dépréciation était essentiellement due à la baisse des volumes constatée sur ces modèles. Les pertes de valeur ont été imputées en priorité sur les frais de développement activés (108 millions d'euros), puis sur les outillages spécifiques au prorata des valeurs nettes comptables (86 millions d'euros).

En 2007, la baisse des volumes constatés sur ces deux UGT a conduit à renouveler leurs tests de valeur et à déprécier intégralement les immobilisations corporelles de ces deux UGT pour 216 millions d'euros complémentaires.

En 2008, les tests effectués ont conduit à déprécier les actifs immobilisés de deux nouvelles UGT Véhicules, à hauteur de 136 millions d'euros. Cette dépréciation est essentiellement due à la baisse des volumes constatée sur ces modèles. Les pertes de

valeur ont été imputées en priorité sur les frais de développement activés (113 millions d'euros), puis sur les outillages spécifiques au prorata des valeurs nettes comptables (23 millions d'euros). Au 31 décembre 2008, la valeur nette comptable des actifs spécifiques non dépréciés de ces deux UGT véhicules s'élève à 112 millions d'euros. Par ailleurs, une dépréciation de 2 millions d'euros a été constatée sur des investissements complémentaires effectués en 2008 relatifs aux UGT dont les actifs ont été intégralement dépréciés en 2007.

Sur ces deux UGT dont les actifs ont été dépréciés en 2008, une baisse de volume supplémentaire de 10 % par rapport aux prévisions retenues aboutirait à constater une dépréciation complémentaire de 44 millions d'euros. Pour l'ensemble des autres UGT, le Groupe a également réalisé des tests de sensibilité aux hypothèses clés sur la base de l'augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation, de la diminution des marges de 300 euros par véhicule et d'une baisse de volumes adaptée à chaque UGT. La baisse de valeur d'utilité consécutive à ces variations d'hypothèses ne remettrait pas en cause la valorisation des actifs au bilan.

9.2. Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia

A. UGT au sein de Faurecia

Conformément au principe énoncé en Note 1.13., la valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2008-2012, révisé en fin d'année 2008). Ce PMT prévoit ainsi un recul des volumes en 2009 principalement sur les UGT Sièges et Intérieur Véhicule et anticipe une reprise de la croissance au cours du second semestre 2009.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant notamment dans la valeur terminale. La marge 2012 ressort à 2,8 % après prise en compte de la dégradation de l'environnement économique.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2012), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile par les analystes. Ce taux est identique à celui retenu pour la réalisation du test de l'exercice précédent.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul spécifique qu'il a établi a pris en compte

pour la détermination des paramètres de marché un échantillon de 11 sociétés du secteur des équipementiers automobiles (7 sociétés européennes et 4 sociétés américaines). Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché comprise entre 5 % et 5,5 %, le coût moyen du capital après impôts utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 8,6 % (8,3 % en 2007 et 7,9 % 2006).

En 2006, les tests de valeur de l'activité Intérieur Véhicule avaient conduit à constater des dépréciations de 198 millions d'euros (dont 125 millions d'euros sur l'écart d'acquisition).

En 2007, les tests de valeur avaient conduit à constater une dépréciation de 61 millions d'euros des actifs immobilisés. Aucune dépréciation n'avait été constatée sur les écarts d'acquisition.

En 2008, l'ajustement de la valeur d'utilité de l'activité Intérieur Véhicule, lié à la dégradation conjoncturelle du marché automobile en Europe et aux États-Unis, conduit à constater pour cette activité une dépréciation intégrale des écarts d'acquisition résiduels qui s'élèvent à 248 millions d'euros. Par ailleurs, les autres actifs immobilisés ont été dépréciés de 20 millions d'euros.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2008 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs portant le principal écart d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test ⁽¹⁾	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %
Sièges d'automobiles	350	(109)	(92)	(212)
Systèmes d'échappement	655	(67)	(55)	(124)
Bloc-Avant	128	(20)	(16)	(49)

(1) Marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

B. UGT Faurecia chez PSA PEUGEOT CITROËN

Le goodwill Faurecia a été testé à partir de la quote-part du groupe PSA PEUGEOT CITROËN dans la somme des flux futurs de trésorerie actualisés des activités de Faurecia. Cette dernière est supérieure à ce goodwill et ne nécessite pas de dépréciation.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2008 de la valeur d'utilité du goodwill Faurecia est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test ⁽¹⁾	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %
	619	(165)	(137)	(365)

(1) Marge du test = valeur d'utilité – valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

9.3. Perte de valeur des UGT des autres secteurs

Les actifs de la société Peugeot Motocycles ont également fait l'objet d'une dépréciation en 2008 suite à de nouvelles estimations sur les activités de la société. La dépréciation comptabilisée sur 2008 s'élève à 2 millions d'euros affectée uniquement à des immobilisations corporelles.

issus des dernières prévisions à moyen terme 2009-2012 de l'entreprise projetées à l'infini avec un taux de croissance nul. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen pondéré du capital après impôts de 9,7 %, identique à celui utilisé en 2007 et en 2006.

Les tests ont été réalisés en utilisant une valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés,

9.4. Frais de rationalisation des structures**A. Ventilation par nature**

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Départs anticipés de certains salariés ⁽¹⁾	(4)	1	(5)
Coûts de réduction d'effectifs	(397)	(379)	(347)
Coûts d'arrêt de production et autres coûts de fermeture	(111)	(2)	(77)
TOTAL	(512)	(380)	(429)

(1) Départs anticipés de certains salariés relatifs aux accords d'entreprise signés en 1999 pour la division Automobile et en 2001 pour la division Équipement automobile. Les effectifs concernés à la clôture de l'exercice 2008 sont de 2 561 personnes dont 128 au titre du groupe Faurecia.

B. Ventilation par secteur

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Automobile	(335)	(229)	(245)
Équipement automobile	(166)	(105)	(169)
Transport et logistique	(1)	(42)	(6)
Financement	-	-	-
Autres activités	(10)	(4)	(9)
TOTAL	(512)	(380)	(429)

Division Automobile

Les frais de rationalisation de la division Automobile s'élèvent à 335 millions d'euros et s'expliquent principalement par les éléments ci-après :

En France :

Le 9 mai 2007, la direction a présenté au Comité Central d'Entreprise le dispositif mis en place pour l'adaptation des effectifs à la situation économique du groupe. Ce dispositif a représenté une charge nette estimée de 211 millions d'euros en 2007 pour un effectif de 6 217 personnes. Au 31 décembre 2008, une actualisation des coûts et des effectifs (52 personnes supplémentaires) s'est traduite par la comptabilisation d'une charge complémentaire de 38 millions d'euros.

Le 15 janvier 2008, un nouveau dispositif d'adaptation des effectifs a été présenté au Comité Central d'Entreprise. Il consiste à ne pas remplacer les départs en retraite et les départs volontaires et à aider les salariés qui souhaitent recourir aux mesures de mobilité interne ou externe. Au 31 décembre 2008, le Groupe a constaté au titre de cette opération une charge nette estimée de 9 millions d'euros pour 297 départs volontaires.

Le 2 décembre 2008, dans un contexte de crise financière et industrielle, un nouveau dispositif d'adaptation des effectifs a été présenté au Comité Central d'Entreprise. Il consiste, sur la base du volontariat, à accélérer des départs qui auraient eu lieu dans les mois ou les années futures. Au 31 décembre 2008, le Groupe a constaté au titre de cette opération une charge nette estimée de 105 millions d'euros pour 3 630 départs volontaires.

Les coûts relatifs à ces trois plans tiennent compte d'une réduction des engagements de retraite de 42 millions d'euros (71 millions d'euros en 2007, liés au plan 2007).

En Europe :

Le coût des réductions d'effectif dans les autres pays d'Europe s'élève à 71 millions d'euros.

Par ailleurs, les dépréciations d'actifs et autres coûts de fermeture français et européens s'élèvent à 106 millions d'euros sur l'année 2008.

En 2006, les frais de rationalisation incluaient 237 millions d'euros liés à la cessation d'activité du site PSA PEUGEOT CITROËN de Ryton (Royaume-Uni).

Division Équipement automobile (groupe Faurecia)

Les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 165 millions d'euros. Ils comprennent des coûts de restructuration pour 162 millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation d'immobilisations pour 3 millions d'euros. Les coûts de restructuration concernent 5 146 personnes pour 2008 et concernent principalement la France.

Ils s'élevaient à 105 millions d'euros en 2007 et à 169 millions d'euros en 2006.

Division Transport et Logistique

En 2007, les coûts de restructuration de Gefco en Allemagne s'élevaient à 40 millions d'euros et concernaient 430 personnes.

Autres activités

Le 2 octobre 2008, la direction de Peugeot Motocycles a présenté au Comité Central d'Entreprise un projet de redéploiement des emplois et des compétences. Le dispositif est ouvert depuis le 3 novembre 2008 et pour une durée de six mois. Au 31 décembre 2008, le Groupe a constaté au titre de cette opération une charge nette estimée de 6 millions d'euros pour un effectif de 200 personnes.

C. Effectifs concernés par les plans de réduction d'effectifs

(en nombre de personnes)	2008	2007	2006
France	6 471	6 812	1 820
Royaume-Uni	230	101	2 266
Allemagne	1 186	853	617
Autres pays d'Europe	2 280	1 130	363
Autres pays hors Europe	1 105	422	88
TOTAL	11 272	9 318	5 154

9.5. Résultat de cession de biens immobiliers

Il n'y a pas eu de cession significative au cours de l'année 2008.

En 2007, le résultat de cession de biens immobiliers intégrait une plus-value de 85 millions d'euros sur la vente d'un terrain à Ryton (Royaume-Uni).

En 2006, le résultat de cession de biens immobiliers intégrait une plus-value de 80 millions d'euros sur les ventes d'un terrain à Coventry (Royaume-Uni), et de deux terrains à Madrid (Espagne).

Note 10 Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

Les produits financiers sur prêts correspondent aux intérêts courus déterminés selon la méthode définie en Note 1.14. B (b).

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Produits financiers sur prêts	13	10	11
Produits financiers sur trésorerie	253	275	167
Réévaluation des titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »	(20)	1	(2)
Résultat sur instruments de taux associés aux placements	1	(3)	2
TOTAL	247	283	178

Note 11 Charges de financement

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Frais financiers sur autres emprunts	(218)	(205)	(158)
Frais financiers sur découverts bancaires	(72)	(65)	(60)
Frais financiers sur location financement	(20)	(17)	(14)
Résultat de change sur opérations financières	(16)	5	3
Résultat des couvertures sur emprunts ⁽¹⁾	(1)	(7)	11
Autres	(16)	(17)	(16)
TOTAL	(343)	(306)	(234)

(1) Le résultat des couvertures sur emprunts correspond à la réévaluation des emprunts liés à la variation des taux d'intérêts et à la réévaluation des instruments de couverture tels que définis en Note 1.14. C (a).

Note 12 Produits et charges à caractère financier

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux	(197)	(197)	(186)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux	169	190	188
Variation de la part inefficace des instruments financiers ⁽¹⁾	(120)	(1)	(43)
Autres produits et frais financiers	(42)	(9)	(8)
TOTAL	(190)	(17)	(49)

(1) En 2008, la variation de la part inefficace des instruments financiers concerne Faurecia à hauteur de - 62 millions d'euros dont - 38 millions d'euros relatifs aux couvertures de change et - 24 millions d'euros relatifs aux couvertures de taux. La charge liée au change inclut pour - 22 millions d'euros une variation de valeur intrinsèque d'instruments optionnels qui contribuent économiquement à la couverture du risque de change sur les transactions futures, mais qui n'ont pas pu être qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. En conséquence, cette perte potentielle n'a pu être imputée sur les capitaux propres et a dû être reconnue en résultat dès 2008.

La baisse de valeur des instruments de taux d'intérêt correspond principalement à la variation de valeur intrinsèque d'instruments qui économiquement correspondaient à des instruments de couverture de taux, mais ne pouvaient pas être qualifiés de couverture au regard de la norme IAS 39 au 31 décembre 2007. Cette baisse de valeur sur 2008 a pour contrepartie un encaissement de différentiels de taux d'intérêt pour 20 millions d'euros en résultat financier.

Note 13 Impôts sur les résultats**13.1. Évolution des postes de bilan**

(en millions d'euros)	2008					
	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
Impôts courants						
Actif	162					207
Passif	(169)					(86)
	(7)	(293)	-	418	3	121
Impôts différés						
Actif	465					543
Passif	(2 053)					(1 771)
	(1 588)	389	8	-	(37)	(1 228)

(en millions d'euros)	2007					
	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
Impôts courants						
Actif	213					162
Passif	(169)					(169)
	44	(367)	-	327	(11)	(7)
Impôts différés						
Actif	535					465
Passif	(2 183)					(2 053)
	(1 648)	65	(8)	-	3	(1 588)

(en millions d'euros)	2006					Clôture
	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	
Impôts courants						
Actif	156					213
Passif	(137)					(169)
	19	(279)	-	300	4	44
Impôts différés						
Actif	610					535
Passif	(2 367)					(2 183)
	(1 757)	123	2	-	(16)	(1 648)

13.2. Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts courants			
Impôts sur les bénéfices	(288)	(363)	(276)
Impôts sur distributions intragroupe effectuées	(5)	(4)	(3)
Impôts différés			
Impôts différés de l'exercice	528	179	342
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(139)	(114)	(219)
TOTAL	96	(302)	(156)

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Le 1^{er} janvier 2005, la société Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale. Outre la France, les pays concernés pour Faurecia sont l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Portugal. Pour les autres activités, les pays concernés sont l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Italie.

B. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée en Note 1.17.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

13.3. Réconciliation entre l'impôt au taux légal en France et l'impôt du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	(653)	1 080	206
Taux d'impôt légal en France pour l'exercice	34,4 %	34,4 %	34,4 %
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice	225	(372)	(71)
Différences permanentes	(68)	30	(49)
Résultat taxable à taux réduit	39	46	52
Crédits d'impôts	29	42	76
Différences de taux à l'étranger et autres	10	66	55
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(139)	(114)	(219)
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	96	(302)	(156)
Taux effectif d'impôt groupe	- 14,7 %	- 28,0 %	- 75,7 %

Depuis 2007, les crédits d'impôt recherche ayant le caractère de subvention sont classés en résultat opérationnel courant.

Les différences permanentes intègrent en 2008 et en 2006, l'effet négatif de la perte de valeur sur écart d'acquisition des UGT du groupe Faurecia, qui est sans effet d'impôt. En 2007, elles

comprennent l'effet positif du régime d'imposition applicable à la cession du terrain de Ryton (Grande-Bretagne).

Les actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur concernent essentiellement le groupe Faurecia.

13.4. Impôts différés actifs et passifs

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
• Crédits d'impôts			
Crédits d'impôts avant compensation	10	10	21
Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale France compensés ⁽²⁾	(9)	(9)	(9)
Total crédits d'impôts	1	1	12
• Impôts différés actifs sur déficits			
Valeur brute avant compensation	1 475	858	621
Dépréciations d'actifs	(90)	(75)	(83)
Actifs sur déficits non reconnus à l'origine	(606)	(535)	(486)
Déficit du groupe d'intégration fiscale France compensé ⁽²⁾	(715)	(209)	-
Total impôts différés actifs sur déficits	64	39	52
• Autres impôts différés actifs	478	425	471
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	543	465	535
Impôts différés passifs avant compensation ⁽¹⁾	(2 495)	(2 271)	(2 192)
Actifs d'impôts différés sur déficits et crédits d'impôts compensés dans le groupe d'intégration fiscale France ⁽²⁾	724	218	9
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	(1 771)	(2 053)	(2 183)

(1) Avant compensation des actifs d'impôt différés sur déficit et crédits d'impôt du groupe d'intégration fiscale France

(2) Conformément aux principes internationaux généralement admis, les relations entre les entités du Groupe implantées dans les différents pays sont régies par le principe de pleine concurrence tel que défini par l'OCDE dans son rapport du 25 juin 1995 « Principes applicables en matière de prix de transfert ». Dans ce cadre, les prix de transfert au sein du Groupe sont déterminés par application combinée des méthodes du prix de revente (resale minus), du prix de revient majoré (cost plus) et de la méthode transactionnelle de marge nette (TNMM).

La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs.

Note 14 Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions. Il est par ailleurs donné après effet dilutif de la levée des options d'achat d'actions, calculé suivant la méthode du « rachat d'actions ». Cet effet est le suivant sur le nombre d'actions :

	2008	2007	2006
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	227 614 235	228 349 123	228 662 232
Effet dilutif des options d'achat suivant la méthode du « rachat d'actions » (Note 28.2)	-	861 186	399 015
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS APRÈS DILUTION	227 614 235	229 210 309	229 061 247

Le résultat net par action figure en bas de page des comptes de résultats consolidés.

Compte tenu des caractéristiques des plans (Note 28.3) et du cours moyen de l'action Peugeot S.A., aucun des plans n'est dilutif en 2008.

	2008	2007	2006
Plans dilutifs concernés	néant	1999 à 2006	1999 à 2003

Note 15 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

15.1. Évolutions de la valeur nette comptable

	2008			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>				
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 826	7 312	1 451	8 763
Acquisitions et augmentations	-	1 065	63	1 128
Sorties	-	(43)	(19)	(62)
Changement de périmètre et autres	-	(20)	5	(15)
Écart de conversion	(3)	(21)	(3)	(24)
À la clôture de l'exercice	1 823	8 293	1 497	9 790
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	(263)	(3 697)	(1 087)	(4 784)
Dotations	N/A	(738)	(61)	(799)
Pertes de valeur	(248)	(116)	-	(116)
Sorties	N/A	39	15	54
Changement de périmètre et autres	-	7	(2)	5
Écart de conversion	-	5	2	7
À la clôture de l'exercice	(511)	(4 500)	(1 133)	(5 633)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 563	3 615	364	3 979
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 312	3 793	364	4 157

2007				
<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 826	6 651	1 382	8 033
Acquisitions et augmentations	-	754	65	819
Sorties	-	(51)	(8)	(59)
Changement de périmètre et autres	11	(26)	14	(12)
Écart de conversion	(11)	(16)	(2)	(18)
À la clôture de l'exercice	1 826	7 312	1 451	8 763
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	(263)	(2 979)	(1 020)	(3 999)
Dotations	N/A	(752)	(60)	(812)
Pertes de valeur	-	(37)	-	(37)
Sorties	N/A	51	2	53
Changement de périmètre et autres	-	11	(11)	-
Écart de conversion	-	9	2	11
À la clôture de l'exercice	(263)	(3 697)	(1 087)	(4 784)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 563	3 672	362	4 034
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 563	3 615	364	3 979
2006				
<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	1 827	5 824	1 265	7 089
Acquisitions et augmentations	-	882	102	984
Sorties	-	(8)	(8)	(16)
Changement de périmètre et autres	-	(34)	27	(7)
Écart de conversion	(1)	(13)	(4)	(17)
À la clôture de l'exercice	1 826	6 651	1 382	8 033
Amortissements et pertes de valeur				
À l'ouverture de l'exercice	(138)	(2 173)	(952)	(3 125)
Dotations	N/A	(704)	(70)	(774)
Pertes de valeur	(125)	(131)	-	(131)
Sorties	N/A	9	4	13
Changement de périmètre et autres	-	17	(4)	13
Écart de conversion	-	3	2	5
À la clôture de l'exercice	(263)	(2 979)	(1 020)	(3 999)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 689	3 651	313	3 964
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 563	3 672	362	4 034

15.2. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Valeur nette			
Faurecia	187	187	187
Activités de Faurecia :			
• Sièges d'automobiles	793	793	793
• Intérieur véhicule	-	247	239
• Bloc Avant	96	96	96
• Systèmes d'échappement	151	153	161
Peugeot Automotiv Pazarlama AS (Popas)	10	12	12
Crédipar	75	75	75
TOTAL	1 312	1 563	1 563

Les tests de perte de valeur sont commentés en Note 9.

Note 16 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	2008						TOTAL
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	6 682	26 047	2 923	362	980	1 377	38 371
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	237	1 685	-	27	33	189	2 171
Sorties	(99)	(846)	-	(30)	(50)	-	(1 025)
Changement de périmètre et autres	85	216	(115)	(25)	(18)	(276)	(133)
Écart de conversion	(95)	(197)	-	(4)	(8)	(45)	(349)
À la clôture de l'exercice	6 810	26 905	2 808	330	937	1 245	39 035
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(3 340)	(19 057)	(342)	(266)	(670)	-	(23 675)
Dotations	(281)	(1 949)	(87)	(24)	(52)	-	(2 393)
Pertes de valeur	(34)	(89)	-	-	-	-	(123)
Sorties	73	815	-	18	46	-	952
Changement de périmètre et autres	(15)	(11)	71	26	21	-	92
Écart de conversion	36	155	18	2	6	-	217
À la clôture de l'exercice	(3 561)	(20 136)	(340)	(244)	(649)	-	(24 930)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 342	6 990	2 581	96	310	1 377	14 696
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 249	6 769	2 468	86	288	1 245	14 105

(en millions d'euros)	2007						
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	TOTAL
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	6 501	25 292	2 736	366	981	1 421	37 297
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	240	1 451	-	22	37	238	1 988
Sorties	(102)	(863)	-	(27)	(46)	-	(1 038)
Changement de périmètre et autres	62	186	187	1	12	(270)	178
Écart de conversion	(19)	(19)	-	-	(4)	(12)	(54)
À la clôture de l'exercice	6 682	26 047	2 923	362	980	1 377	38 371
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(3 159)	(17 653)	(312)	(256)	(649)	-	(22 029)
Dotations	(261)	(2 037)	(76)	(26)	(72)	-	(2 472)
Pertes de valeur	(18)	(234)	-	-	-	-	(252)
Sorties	90	831	-	16	44	-	981
Changement de périmètre et autres	(4)	20	41	-	4	-	61
Écart de conversion	12	16	5	-	3	-	36
À la clôture de l'exercice	(3 340)	(19 057)	(342)	(266)	(670)	-	(23 675)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 342	7 639	2 424	110	332	1 421	15 268
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 342	6 990	2 581	96	310	1 377	14 696

(en millions d'euros)	2006						
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	TOTAL
Valeur brute							
À l'ouverture de l'exercice	6 098	23 457	2 309	377	963	2 393	35 597
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	529	2 767	-	29	83	(763)	2 645
Sorties	(115)	(1 063)	-	(33)	(20)	-	(1 231)
Changement de périmètre et autres	8	210	427	(6)	(39)	(223)	377
Écart de conversion	(19)	(79)	-	(1)	(6)	14	(91)
À la clôture de l'exercice	6 501	25 292	2 736	366	981	1 421	37 297
Amortissements et pertes de valeur							
À l'ouverture de l'exercice	(2 914)	(16 568)	(297)	(254)	(607)	-	(20 640)
Dotations	(297)	(1 930)	(47)	(26)	(84)	-	(2 384)
Pertes de valeur	(31)	(253)	-	-	-	-	(284)
Sorties	85	1 038	-	24	16	-	1 163
Changement de périmètre et autres	(9)	21	32	-	22	-	66
Écart de conversion	7	39	-	-	4	-	50
À la clôture de l'exercice	(3 159)	(17 653)	(312)	(256)	(649)	-	(22 029)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 184	6 889	2 012	123	356	2 393	14 957
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 342	7 639	2 424	110	332	1 421	15 268

(1) Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement.

(2) Le mouvement « Autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties), dans la mesure où pour l'essentiel ces mouvements n'engendrent pas de mouvement de trésorerie.

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du groupe, et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 1.5. A.

Ils se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Véhicules sous clause de rachat	2 210	2 297	2 174
Véhicules donnés en location courte durée	258	284	250
TOTAL VALEUR NETTE	2 468	2 581	2 424

Note 17 Titres mis en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont très généralement des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile soit des véhicules complets.

17.1. Évolution de la valeur d'équivalence

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
À l'ouverture de l'exercice	737	699	699
Dividendes et transferts de résultat	(20)	(2)	(3)
Quote-part du résultat net	57	48	20
Entrées en consolidation :			
• Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	-	-	12
• Jinan Qingqi Peugeot Motorcycles Co Ltd	7	-	-
• Sociétés du groupe Faurecia	-	3	3
Augmentation/(Diminution) de capital	(68)	-	1
Sorties	7	-	(3)
Écart de conversion	26	(11)	(30)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	746	737	699
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	62	56	59

17.2. Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	21	22	49
Société de Transmissions Automatiques	20 %	3	3	3
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	88	73	62
Gisevel	50 %	22	18	15
Sevelind	50 %	19	19	16
Sevel SpA	50 %	94	95	86
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	85	137	118
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	347	303	288
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	14	12	12
Autres				
Autres hors Faurecia		13	10	10
Sociétés du groupe Faurecia		40	45	40
TOTAL		746	737	699

(1) Y compris 62 millions d'euros d'écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile.

17.3. Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	2008	2007	2006
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	(2)	(27)	(9)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	-	-
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	15	11	-
Gisevel	50 %	4	3	3
Sevelind	50 %	(1)	3	10
Sevel SpA	50 %	(1)	9	(21)
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	29	14	13
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	8	31	18
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	-	-	-
Autres				
Autres hors Faurecia		(3)	1	2
Sociétés du groupe Faurecia		8	3	4
TOTAL		57	48	20

17.4. Quote-part des éléments financiers caractéristiques des sociétés mises en équivalence

A. Information globale

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux employés			
Immobilisations corporelles	1 575	1 502	1 577
Besoin en fonds de roulement	(83)	(33)	(28)
Autres capitaux employés ⁽¹⁾	97	66	97
TOTAL	1 589	1 535	1 646
Investissements en immobilisations corporelles	379	215	408
Position financière nette			
Dettes à long et moyen terme	(300)	(409)	(625)
Autres éléments financiers	(543)	(389)	(322)
TOTAL	(843)	(798)	(947)

(1) Les principaux postes de bilan compris dans les autres capitaux employés au 31 décembre 2008 concernent des immobilisations incorporelles pour 160 millions d'euros et des provisions pour 96 millions d'euros.

B. Détail par société des éléments significatifs

(a) Capitaux employés

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	109	99	141
Société de Transmissions Automatiques	20 %	9	6	9
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	112	157	164
Gisevel	50 %	24	24	25
Sevelind	50 %	18	18	14
Sevel SpA	50 %	340	367	366
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	209	222	234
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	728	594	628
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	14	12	12
Autres				
Autres hors Faurecia		4	(3)	2
Sociétés du groupe Faurecia		22	39	51
TOTAL		1 589	1 535	1 646

La hausse des capitaux employés provient à hauteur de 274 millions d'euros des investissements réalisés en 2008 chez Dongfeng Peugeot Citroën Automobile.

(b) Position financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Coopération avec Renault				
Française de Mécanique	50 %	(88)	(77)	(92)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	(6)	(3)	(6)
Coopération avec Fiat				
Sevelnord	50 %	(24)	(84)	(102)
Gisevel	50 %	(2)	(6)	(10)
Sevelind	50 %	1	1	2
Sevel SpA	50 %	(246)	(272)	(280)
Coopération avec Toyota				
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	(124)	(85)	(116)
Coopération avec Dongfeng				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	(381)	(291)	(340)
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	25 %	-	-	-
Autres				
Autres hors Faurecia		9	13	8
Sociétés du groupe Faurecia		18	6	(11)
TOTAL		(843)	(798)	(947)

Note 18 Titres de participation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. B (a).

18.1. Détail

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Football Club de Sochaux Montbéliard	100 %	14	14	14
Peugeot Citroën Automotive China (consolidée à compter du 01/01/2007)	100 %	-	-	2
Peugeot Automobile Nigeria ⁽¹⁾	10 %	2	2	8
Citroën Romania (consolidée à compter du 01/01/2008)	100 %	-	4	-
Concessionnaires non consolidés		13	12	12
Gefco Hong Kong (consolidée à compter du 01/01/2007)	100 %	-	-	2
Granat	100 %	13	-	-
Jinan Qingqi Peugeot Motorcycles Co Ltd (consolidée à compter du 01/1/2008)	50 %	-	7	7
Banque PSA Finance Financiranje (consolidée à compter du 01/1/2008)	100 %	-	3	-
PSA Assurance SAS	100 %	9	-	-
Portefeuille du groupe Faurecia		2	2	1
Autres titres		8	6	7
TOTAL		61	50	53

(1) En janvier 2007, le Groupe a cédé 30 % du capital de la société Peugeot Automobile Nigeria, et conserve 10 % de participation.

18.2. Évolution

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Valeur brute			
À l'ouverture de l'exercice	67	78	88
Acquisitions et augmentations	37	10	31
Cessions	-	(11)	(1)
Changement de périmètre et autres	(17)	(9)	(40)
Écart de conversion	-	(1)	-
À la clôture de l'exercice	87	67	78
Provisions			
À l'ouverture de l'exercice	(17)	(25)	(42)
Dotations	(12)	(1)	(6)
Cessions	-	5	1
Changement de périmètre et autres	3	3	22
Écart de conversion	-	1	-
À la clôture de l'exercice	(26)	(17)	(25)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	50	53	46
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	61	50	53

Note 19 Autres actifs financiers non courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. B (b) pour les prêts et créances, en Note 1.14. B (c1) pour les titres de placement « disponibles à la vente », en Note 1.14. B (c2) pour les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur », et en Note 1.14. D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	2008				
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	227	254	724	59	1 264
Acquisitions et augmentations	18	-	43	-	61
Cessions	-	-	(97)	-	(97)
Revalorisations	-	(150)	(27)	164	(13)
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(14)	-	(224)	-	(238)
Conversion et variation de périmètre	-	-	(3)	-	(3)
À la clôture de l'exercice	231	104	416	223	974
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(96)	-	-	-	(96)
Dotations nettes de l'exercice	(9)	-	-	-	(9)
À la clôture de l'exercice	(105)	-	-	-	(105)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	131	254	724	59	1 168
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	126	104	416	223	869

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2008 était inférieure à un an.

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 40 millions d'euros à la clôture (191 millions d'euros à l'ouverture).

(en millions d'euros)	2007				
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	216	283	797	165	1 461
Acquisitions et augmentations	21	-	262	-	283
Cessions	-	-	(31)	(2)	(33)
Revalorisations	-	(29)	(1)	(104)	(134)
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(10)	-	(295)	-	(305)
Conversion et variation de périmètre	-	-	(8)	-	(8)
À la clôture de l'exercice	227	254	724	59	1 264
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(93)	-	-	-	(93)
Dotations nettes de l'exercice	(3)	-	-	-	(3)
À la clôture de l'exercice	(96)	-	-	-	(96)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	123	283	797	165	1 368
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	131	254	724	59	1 168

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2007 était inférieure à un an.

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 191 millions d'euros à la clôture (218 millions d'euros à l'ouverture).

(en millions d'euros)	2006				TOTAL
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
Valeur brute					
À l'ouverture de l'exercice	220	263	1 174	410	2 067
Acquisitions et augmentations	16	-	475	-	491
Cessions	(7)	(30)	(82)	(82)	(201)
Revalorisations	-	50	(8)	(163)	(121)
Transferts en actifs financiers courants ⁽¹⁾	(13)	-	(762)	-	(775)
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
À la clôture de l'exercice	216	283	797	165	1 461
Provisions					
À l'ouverture de l'exercice	(81)	-	-	-	(81)
Dotations nettes de l'exercice	(12)	-	-	-	(12)
À la clôture de l'exercice	(93)	-	-	-	(93)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	139	263	1 174	410	1 986
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	123	283	797	165	1 368

(1) Les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2006 était inférieure à un an.

La valeur des titres disponibles à la vente comprend une plus-value latente de 218 millions d'euros à la clôture (172 millions d'euros à l'ouverture).

Note 20 Autres actifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Excédents versés sur engagements de retraite (Note 30)	2	3	3
Dépôts de garantie et autres	151	124	94
TOTAL	153	127	97

Note 21 Prêts et créances des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. B (d).

21.1. Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Encours net de crédit et autres créances			
Vente à crédit	9 646	10 550	10 694
Location longue durée	4 600	4 031	3 525
Location avec option d'achat	2 591	2 295	2 236
Autres créances	842	760	685
Dépôts de garantie activité location	(59)	(57)	(73)
Total encours net de crédit et autres créances	17 620	17 579	17 067
Encours net de financement de stock aux réseaux de distribution			
Financement aux réseaux	4 427	5 689	5 727
Dépôts de garantie activité de financement de stock aux réseaux	(57)	(83)	(77)
Total encours net de financement de stock aux réseaux de distribution	4 370	5 606	5 650
Comptes ordinaires	188	168	116
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la « Clientèle finale »	105	103	66
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	212	(63)	(97)
Éliminations	(136)	(170)	(99)
TOTAL	22 359	23 223	22 703

Les créances sur la clientèle finale représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de financement du groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 4 312 millions d'euros de créances de financement automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2008 (3 823 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 2 311 millions d'euros au 31 décembre 2006) : le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Créances (FCC) à compartiments « Auto ABS » créé en juin 2001 et d'un véhicule de loi italienne « Auto ABS S.r.l. »

créé en juillet 2007. Le 30 juillet 2008, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé 1 milliard d'euros de créances de financement automobile au compartiment 2008-1 du Fonds Commun de Créances Auto ABS. Le compartiment a émis des obligations prioritaires notées AAA/Aaa (970 millions d'euros), des obligations subordonnées notées A/Aa3 (30 millions d'euros) et des parts résiduelles souscrites par la succursale allemande de Banque PSA Finance (10 000 euros).

Les compartiments du FCC et du véhicule de loi italienne constituent des entités ad hoc, consolidées par intégration globale, dans la mesure où les revenus des parts et obligations résiduelles revenant aux filiales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le résultat opérationnel courant des entités ad hoc).

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en Note 33 « Dettes des activités de financement ».

21.2. Créances cédées par la division Automobile

L'encours des créances de la division Automobile cédées aux sociétés de financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
	2 347	3 459	3 318

Les coûts de financement correspondant aux créances cédées sont inscrits dans les « Frais Généraux et Commerciaux » des activités industrielles et commerciales pour :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
	(276)	(255)	(182)

21.3. Échéanciers des prêts et créances

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
0 à 3 mois	2 561	2 483	2 419
3 mois à 1 an	5 093	4 620	4 706
1 à 5 ans	9 947	10 587	10 179
+ 5 ans	375	199	173
Total encours brut de crédit et autres créances	17 976	17 889	17 477
Dépôts de garantie activité location	(59)	(57)	(73)
Dépréciations	(297)	(253)	(337)
TOTAL ENCOURS NET DE CRÉDIT ET AUTRES CRÉANCES	17 620	17 579	17 067

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
0 à 3 mois	2 489	2 855	3 562
3 mois à 1 an	1 531	2 851	2 178
1 à 5 ans	410	-	-
+ 5 ans	17	-	-
Total encours brut de financement de stock aux réseaux de distribution	4 447	5 706	5 740
Dépôts de garantie activité location	(58)	(83)	(77)
Dépréciations	(19)	(17)	(13)
TOTAL ENCOURS NET DE FINANCEMENT DE STOCK AUX RÉSEAUX DE DISTRIBUTION	4 370	5 606	5 650

21.4. Provisions pour dépréciation des créances

Encours net de crédit et autres créances

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Créances saines sans impayés	17 016	17 056	16 584
Créances saines avec impayés	452	418	413
Créances douteuses	508	415	480
Total encours brut de crédit et autres créances	17 976	17 889	17 477
Dépôts de garantie	(59)	(57)	(73)
Dépréciations créances saines avec impayés	(43)	(46)	(50)
Dépréciations créances douteuses	(254)	(207)	(287)
Dépréciations	(297)	(253)	(337)
TOTAL ENCOURS NET DE CRÉDIT ET AUTRES CRÉANCES	17 620	17 579	17 067
Dotations aux provisions	(113)	(59)	(90)
Reprises pour utilisation	63	142	67

Encours net de financement de stock aux réseaux de distribution

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Créances saines sans impayés	4 364	5 671	5 706
Créances douteuses	83	35	34
Total encours brut de financement de stock aux réseaux de distribution	4 447	5 706	5 740
Dépôts de garantie	(58)	(83)	(77)
Dépréciations créances douteuses	(19)	(17)	(13)
TOTAL ENCOURS NET DE FINANCEMENT DE STOCK AUX RÉSEAUX DE DISTRIBUTION	4 370	5 606	5 650
Dotations aux provisions	(24)	(13)	(7)
Reprises pour utilisation	21	10	8

Note 22 Titres de placement des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. B (c2).

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables ⁽¹⁾	450	2 635	2 352
Autres titres de placement	732	675	466
TOTAL	1 182	3 310	2 818

(1) Ce poste constitue une partie de la réserve de liquidité de Banque PSA Finance qui s'élèvent à 1 176 millions d'euros (cf. Note 27.2). Les placements sont réalisés exclusivement à court terme, à hauteur de 250 millions d'euros sur des OPCVM monétaires bénéficiant d'une garantie de capital et de rendement et à hauteur de 200 millions d'euros sur des certificats de dépôts bancaires.

Note 23 Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	789	(136)	653	853	(137)	716
Produits semi-ouvrés et encours	676	(46)	630	781	(48)	733
Marchandises et véhicules d'occasion	2 016	(314)	1 702	1 614	(146)	1 468
Produits finis et pièces de rechange	4 952	(180)	4 772	4 158	(162)	3 996
TOTAL	8 433	(676)	7 757	7 406	(493)	6 913

(en millions d'euros)	31/12/2006		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	936	(158)	778
Produits semi-ouvrés et encours	793	(47)	746
Marchandises et véhicules d'occasion	1 476	(137)	1 339
Produits finis et pièces de rechange	4 123	(160)	3 963
TOTAL	7 328	(502)	6 826

Le détail de l'évolution du poste est donné en Note 35.

Note 24 Clients des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Clients et effets en portefeuille	2 153	3 004	3 172
Provisions pour créances douteuses	(152)	(147)	(129)
Position aux bornes des activités industrielles et commerciales	2 001	2 857	3 043
Élimination des opérations avec les activités de financement	(146)	(157)	(193)
TOTAL	1 855	2 700	2 850

Le détail de l'évolution du poste est donné en Note 35.

Les créances sur les concessionnaires de l'activité automobile, cédées aux sociétés de financement du Groupe sont exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique « Prêts et créances des activités de financement » (Note 21.2).

Par ailleurs, en décembre 2002, Faurecia a conclu une convention de cession de créances commerciales avec l'une de ses banques, avec un recours limité à un dépôt subordonné, pour une durée d'un

an, renouvelable jusqu'en novembre 2012. L'encours de créances cédées et décomptabilisées s'élève à 88 millions d'euros au 31 décembre 2008 (128 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 188 millions d'euros au 31 décembre 2006). Le dépôt subordonné inscrit en diminution de la dette financière de Faurecia s'élève à 22 millions d'euros au 31 décembre 2008 (28 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 79 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Note 25 Autres débiteurs

25.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 031	1 034	1 038
Personnel	64	88	103
Fournisseurs débiteurs	159	180	194
Instruments dérivés ⁽¹⁾	249	64	13
Charges constatées d'avance	108	117	82
Débiteurs divers	286	299	289
TOTAL	1 897	1 782	1 719

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 37 « Gestion des risques de marché ».

25.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	35	26	32
Instruments dérivés ⁽¹⁾	526	246	236
Comptes de régularisation	165	201	87
Débiteurs divers	302	299	262
TOTAL	1 028	772	617

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir essentiellement contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 37 « Gestion des risques de marché ».

Note 26 Actifs financiers courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. B (b) pour les prêts et créances, (c1) pour les titres de placement « disponibles à la vente », (c2) pour les titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur », et en Note 1.14. D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	2008				TOTAL
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
À l'ouverture de l'exercice	497	-	948	38	1 483
Acquisitions et augmentations	122	-	-	4	126
Cessions	(399)	-	(921)	-	(1 320)
Revalorisations	-	-	(2)	(18)	(20)
Transferts ⁽¹⁾	14	-	224	-	238
Conversion et variation de périmètre	8	-	-	-	8
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	242	-	249	24	515

(1) Les titres de placement comptabilisés selon l'option juste valeur transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2008 était inférieure à un an.

En 2008, la baisse de la valeur des prêts et créances courants est due au remboursement des prêts du GIE PSA Trésorerie pour un montant de 300 millions d'euros. La baisse des titres de placements est due à la cession d'OPCVM pour 652 millions d'euros et à l'amortissement total de titres EMTN (Euro Medium Term Note) pour 270 millions d'euros.

(en millions d'euros)	2007				
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
À l'ouverture de l'exercice	171	-	918	43	1 132
Acquisitions et augmentations	397	-	651	-	1 048
Cessions	(79)	-	(912)	-	(991)
Revalorisations	-	-	(4)	(5)	(9)
Transferts ⁽¹⁾	10	-	295	-	305
Conversion et variation de périmètre	(2)	-	-	-	(2)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	497	-	948	38	1 483

(1) Les titres de placement comptabilisés selon l'option juste valeur transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2007 était inférieure à un an.

(en millions d'euros)	2006				
	Prêts et créances	Titres de placement		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« comptabilisés selon option juste valeur »		
À l'ouverture de l'exercice	176	41	971	26	1 214
Acquisitions et augmentations	54	-	300	-	354
Cessions	(69)	(41)	(1 113)	-	(1 223)
Revalorisations	-	-	(2)	17	15
Transferts ⁽¹⁾	10	-	762	-	772
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	171	-	918	43	1 132

(1) Les titres de placement comptabilisés selon l'option juste valeur transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2006 était inférieure à un an.

Note 27 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Celle-ci, telle que définie dans la Note 1.14. B (e), comprend :

27.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	1 135	4 115	5 197
Comptes courants bancaires et caisses	905	1 070	1 142
Total activités industrielles et commerciales	2 040	5 185	6 339
Part déposée auprès des activités de financement	(90)	(149)	(292)
TOTAL	1 950	5 036	6 047

Au 31 décembre 2008, les placements sont composés à hauteur de 356 millions d'euros d'OPCVM monétaires bénéficiant d'une garantie de capital et de rendement, de 147 millions d'euros de certificats de dépôts à court terme et pour 404 millions d'euros de bons monétaires au jour le jour.

27.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Créances sur établissements de crédit ⁽¹⁾	1 271	921	578
Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement	9	22	42
TOTAL	1 280	943	620

(1) Au 31 décembre 2008, ce poste comprend 718 millions d'euros de prêts interbancaires qui constituent une partie des 1 176 millions d'euros de réserve de liquidité de Banque PSA Finance (cf. Note 22).

Note 28 Capitaux propres

28.1. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et pourrait évoluer de façon exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou

de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia. Le pourcentage d'intérêt du groupe dans Faurecia est stable depuis 2001.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du groupe.

La gestion des capitaux propres vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. On constate que le niveau de capitaux propres consolidés est proche des capitaux employés :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Capitaux employés (Note 39.1.)	16 173	13 159	14 131
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13 277	14 555	14 106

Les capitaux propres de la société mère du Groupe ne sont soumis à aucune contrainte externe (absence d'engagements contractuels dits « covenants financiers »). En revanche, les capitaux propres de sa banque, Banque PSA Finance, doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire, et ceux de Faurecia rentrent en ligne de compte dans le calcul de ratios financiers minima imposés pour l'utilisation de ses lignes de crédit bancaire. Tous ces ratios sont respectés au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le capital du Groupe est détenu à hauteur de 30,3 % par le groupe familial Peugeot, correspondant à un droit de vote effectif de 45,5 % et un droit de vote théorique de 44 % en cas de levée de toutes les options d'achats.

Le Groupe mène une politique de rachat de titres d'autocontrôle en vue :

- soit de réduire le capital de la société ;
- soit d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
- soit de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

Afin de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options, le Groupe procède à des rachats d'actions durant la période de fixing du cours d'exercice des options. Par ailleurs, des achats sont faits en fonction des opportunités offertes sur les marchés et uniquement lorsque la trésorerie du Groupe le permet. Les rachats effectués en 2007 étaient essentiellement destinés à couvrir les plans d'attribution de stock-options.

28.2. Composition et évolution du capital

Conformément aux autorisations accordées par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, le Directoire de Peugeot S.A. a décidé le 17 juillet 2008 l'annulation de 231 500 actions du capital social.

Le capital au 31 décembre 2008 est fixé à 234 048 798 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est

entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts, toutes les actions inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

(en euros)	2008	2007	2006
Capital en début d'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266
Annulations de titres	(231 500)	(337 968)	-
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	234 048 798	234 280 298	234 618 266

28.3. Options d'achat d'actions par certains salariés

A. Caractéristiques des plans

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année depuis 1999, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu. Compte tenu de la division du nominal des actions en 2001, les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 1999	31/03/1999	31/03/2001	31/03/2007	97	20,83	462 900
Plan 2000	05/10/2000	05/10/2002	04/10/2008	154	35,46	709 200
Plan 2001	20/11/2001	20/11/2004	19/11/2008	147	46,86	798 600
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000
PLAN 2008	22/08/2008	22/08/2011	19/08/2016	194	33,08	1 345 000

Au 31 décembre 2008, le cours de l'action est de 12,15 euros.

B. Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	2008	2007	2006
Total à l'ouverture de l'exercice	5 866 214	6 078 007	5 274 725
Options distribuées	1 345 000	1 155 000	983 500
Options levées	(23 000)	(1 348 793)	(178 218)
Options radiées	(93 200)	(18 000)	(2 000)
Options non exercées à l'échéance	(567 107)	-	-
TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 527 907	5 866 214	6 078 007
Dont options pouvant être exercées	3 098 907	2 811 714	3 146 507

Le détail du total à la clôture est le suivant :

<i>(en nombre d'options)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Plan 1999	-	-	114 930
Plan 2000	-	191 607	463 077
Plan 2001	-	394 200	726 900
Plan 2002	525 300	534 300	849 100
Plan 2003	689 107	712 607	992 500
Plan 2004	963 000	979 000	995 000
Plan 2005	919 000	931 000	953 000
Plan 2006	945 500	968 500	983 500
Plan 2007	1 141 000	1 155 000	-
PLAN 2008	1 345 000	-	-

C. Valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées

<i>(en euros)</i>	2008	
	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action
Valeur à l'ouverture de l'exercice	48,3	
Options distribuées	33,1	33,3
Options levées	37,3	48,9
Options radiées	47,3	23,0
Options non exercées à l'échéance	43,2	17,6
VALEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	45,7	

D. Valorisation des plans

Conformément aux principes énoncés en Note 1.19, les plans accordés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été évalués comme suit :

(en millions d'euros)	Plan 2008	Plan 2007	Plan 2006	Plan 2005	Plan 2004	Plan 2003	TOTAL
Valorisation initiale							
Peugeot S.A.	13	22	9	9	14	12	79
Faurecia	2	4	3	4	5	-	18
TOTAL	15	26	12	13	19	12	97
Charge de l'exercice 2008							
Peugeot S.A.	2	9	3	2	-	-	16
Faurecia	1	1	-	1	1	-	4
TOTAL	3	10	3	3	1	-	20
Hypothèses							
Peugeot S.A.							
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	33,26	60,70	42,92	51,80	48,70	41,60	
Volatilité	40 %	32 %	27 %	25 %	39 %	39 %	
Taux zéro coupon	4,52 %	4,57 %	3,75 %	2,76 %	3,12 %	3,12 %	
Prix d'exercice (en euros)	33,08	60,43	41,14	52,37	47,59	39,09	
Durée de l'option (en années) ⁽¹⁾	6	6	4	4	4	4	
Taux de dividende	4,51 %	2,30 %	3,15 %	2,75 %	2,75 %	2,75 %	
Juste valeur de l'option (en euros)	9,54	18,65	8,94	8,94	13,82	12,30	
Faurecia							
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	33,1	56,15	53,15	62,05	58,45		
Volatilité	30 %	30 %	30 %	40 %	40 %		
Taux zéro coupon	3,86 %	4,41 %	3,50 %	2,93 %	3,33 %		
Prix d'exercice (en euros)	33,78	53,19	53,80	63,70	58,18		
Durée de l'option (en années) ⁽¹⁾	4	6	4	4	4		
Taux de dividende	0,00 %	0,00 %	1,50 %	2,00 %	2,00 %		
Juste valeur de l'option (en euros)	12,07	22,78	13,13	20,40	18,61		

(1) La durée de l'option représente la durée moyenne d'exercice constatée. Jusqu'en 2006, la durée moyenne d'exercice était réputée correspondre à la période d'indisponibilité fiscale.

28.4. Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. ont été rachetées par le groupe.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

A. Nombre d'actions détenues

(en nombre d'actions)	Autorisations		Réalizations	
		2008	2007	2006
Détentions à l'ouverture		6 097 714	6 534 475	5 612 693
Achat d'actions				
Assemblée Générale ordinaire du 24 mai 2006	23 000 000	-	-	1 100 000
Assemblée Générale ordinaire du 23 mai 2007	16 000 000		1 250 000	-
Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2008	17 000 000	1 345 000		-
Annulation d'actions				
Assemblée Générale extraordinaire du 23 mai 2007	10 % du capital		(337 968)	-
Assemblée Générale extraordinaire du 28 mai 2008	10 % du capital	(231 500)		-
Ventes d'actions				
Levées d'options d'achat		(23 000)	(1 348 793)	(178 218)
DÉTENTIONS À LA CLÔTURE		7 188 214	6 097 714	6 534 475
Couverture des plans d'options en cours (Note 28.3.B)		6 527 907	5 866 214	6 078 007
Couverture des plans d'options futurs		660 307	-	-
Actions destinées à être annulées		-	231 500	456 468

B. Évolution en valeur

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
À l'ouverture de l'exercice	(271)	(261)	(220)
Acquisitions de l'exercice	(44)	(76)	(45)
Annulation de titres	11	17	-
Levées d'options d'achat	1	49	4
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(303)	(271)	(261)

28.5. Réserves et résultats nets consolidés - Part du groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Réserve légale de Peugeot S.A.	28	28	28
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	6 583	6 890	6 689
Autres réserves et résultats consolidés	6 601	7 364	7 027
TOTAL	13 212	14 282	13 744

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Réserves distribuables			
Libres d'impôt sur les sociétés	5 515	5 822	5 621
Après déduction d'un complément d'impôt ⁽¹⁾	1 068	1 068	1 068
TOTAL	6 583	6 890	6 689
Impôt dû sur distribution	169	169	169

(1) Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme que le Groupe n'a pas décidé de transférer avant le 31 décembre 2006, et qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

28.6. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires concernent essentiellement les actionnaires de Faurecia ainsi que ceux de certaines de ses filiales.

Note 29 Provisions courantes et non courantes

29.1. Provisions non courantes

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Retraites (Note 30.1)	699	885	1 063
Départs anticipés de certains salariés	55	92	152
Personnel hors retraites	118	120	126
Risques véhicules hors d'usage	17	30	59
Autres	11	5	6
TOTAL	900	1 132	1 406

B. Évolutions

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
À l'ouverture de l'exercice	1 132	1 406	1 544
Variations par résultat			
Dotations	125	108	121
Utilisations	(226)	(236)	(227)
Reprises de provisions	(54)	(102)	(37)
	(155)	(230)	(143)
Autres variations			
Écart de conversion	(83)	(42)	7
Variation de périmètre et autres	6	(2)	(2)
TOTAL À LA CLÔTURE	900	1 132	1 406

Les reprises de provisions portent essentiellement sur les retraites et sont liées au dispositif d'adaptation des effectifs (Note 9.4).

29.2. Provisions courantes

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Garantie ⁽¹⁾	939	1 246	1 093
Litiges	107	99	103
Restructuration	419	305	265
Pertes futures sur contrats	26	46	16
Contrats de ventes avec clause de rachat (buy-back)	112	44	26
Autres	477	421	282
TOTAL	2 080	2 161	1 785

(1) La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans. Elle est comptabilisée à hauteur des appels en garantie prévus ; le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en « débiteurs divers » (Note 25).

B. Évolutions

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
À l'ouverture de l'exercice	2 161	1 785	1 635
Variations par résultat			
Dotations	1 470	1 725	1 436
Utilisations	(1 041)	(1 174)	(1 186)
Reprises de provisions	(424)	(149)	(78)
	5	402	172
Autres variations			
Écart de conversion	(88)	(30)	(6)
Variation de périmètre et autres	2	4	(16)
TOTAL À LA CLÔTURE	2 080	2 161	1 785

La baisse constatée des dépenses de garantie a permis, sur la base d'une expérience confirmée, de reprendre en 2008 la provision à hauteur de 403 millions d'euros.

Note 30 Engagements de retraites et assimilés

30.1. Engagements de retraites

A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives, le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (300 actifs et 2 700 allocataires) et le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 4 000 actifs et 14 900 allocataires à fin 2008.

Les membres des organes de Direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des

fonctions de membre des organes de Direction ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) fonction de l'ancienneté dans le Groupe et au maximum égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de « trusts ». Ces régimes sont fermés aux salariés embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2008, 24 000 bénéficiaires dont 1 700 actifs, 10 600 anciens salariés et 11 700 allocataires et garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

B. Hypothèses retenues

Les taux utilisés au cours des trois derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite à la clôture sont les suivants :

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
2008	5,50 %	6,00 %
2007	5,25 %	5,75 %
2006	4,50 %	5,10 %
Taux d'inflation		
2008	2,00 %	3,00 %
2007	2,00 %	3,10 %
2006	2,00 %	2,80 %
Taux de rendement attendu		
2008	5,25 %	7,00 %
2007	6,00 %	7,00 %
2006	6,00 %	7,00 %

À chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,0 % pour 2009, et de l'inflation plus 0,5 % pour les années suivantes. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,5 %.

Le dispositif de retraite sur-complémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué :

- d'un régime à cotisations définies relatif aux tranches A et B du salaire et dont le taux de cotisation varie en fonction de l'ancienneté du salarié au sein de Faurecia ;
- d'un régime à prestations définies relatif à la tranche C du salaire.

Les droits résultant d'un ancien dispositif à prestations définies ont toutefois été maintenus pour certaines populations (cadres ayant plus de 53 ans et 10 ans d'ancienneté au 31 décembre 2005).

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

Sensibilité aux hypothèses : une variation de 0,25 point de l'écart actuariel (taux d'actualisation - taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de 2,4 % sur la France et de 4,2 % sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement attendus sont déterminés en fonction de l'allocation des actifs, de la maturité des engagements couverts et des projections de rendement attendus compte tenu des évolutions passées.

C. Informations sur les actifs financiers

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	23 %	77 %	34 %	66 %	37 %	63 %
Royaume-Uni	53 %	47 %	55 %	45 %	65 %	35 %

Les rendements réels des fonds sur 2008 ont été de - 10 % sur les fonds français et de - 9,5 % sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion purement indicielle représentative de l'indice DJ Eurostoxx tandis que la gestion obligataire est cantonnée à des risques gouvernementaux de premier plan dans l'Union Européenne.

Au Royaume-Uni, la gestion actions est essentiellement « benchmarkée » sur les principaux indices du Royaume-Uni, d'Europe, des États-Unis et du Japon. La gestion obligataire qui porte sur des obligations en livres sterling sur des risques d'état et d'entreprises est mesurée sur les principaux indices obligataires.

En France, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN n'a pas décidé, à la clôture, des contributions qui pourraient être versées dans les fonds sur l'exercice suivant.

Au Royaume-Uni, le nouveau cadre législatif sur les retraites impose depuis 2008, une révision des modalités de calcul de la contribution patronale annuelle. Le versement du Groupe a été revu en conséquence en 2008 pour le principal régime à prestations définies et sera revu en 2009 pour les trois autres régimes à prestations définies. De ce fait, la contribution au titre de 2008 s'élève à 56,7 millions de livres. Elle est estimée à 95,4 millions de livres au titre de 2009 avant prise en compte des révisions sur les trois autres plans.

D. Réconciliation des postes de bilan et des historiques des données

(en millions d'euros)	31/12/2008				31/12/2007				31/12/2006			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
Valeur actuelle des prestations pour services rendus	(1 563)	(1 212)	(453)	(3 228)	(1 622)	(1 688)	(458)	(3 768)	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)
Juste valeur des actifs financiers	1 242	943	224	2 409	1 400	1 388	235	3 023	1 509	1 474	229	3 212
Surplus ou (déficit)	(321)	(269)	(229)	(819)	(222)	(300)	(223)	(745)	(329)	(417)	(274)	(1 020)
Écarts actuariels	110	43	(31)	122	(10)	(88)	(39)	(137)	54	(113)	19	(40)
(PROVISIONS) ACTIFS NETS RECONNUS AU BILAN	(211)	(226)	(260)	(697)	(232)	(388)	(262)	(882)	(275)	(530)	(255)	(1 060)
Dont provisions	(213)	(226)	(260)	(699)	(233)	(388)	(264)	(885)	(276)	(530)	(257)	(1 063)
Dont actifs	2	-	-	2	1	-	2	3	1	-	2	3
Part des régimes non fondés	1,3 %	0,0 %	18,0 %	3,2 %	1,0 %	0,0 %	17,8 %	2,6 %	0,0 %	0,0 %	18,1 %	2,2 %

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de Direction (définis en Note 42) à hauteur de 34,7 millions d'euros au titre des retraites complémentaires et 1,2 million d'euros au titre des indemnités de départ à la retraite. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes, pour l'exercice 2008 s'élève à 3,8 millions d'euros.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 a été votée le 17 décembre 2008. Sa principale mesure concernant les retraites est le recul à l'âge de 70 ans de la possibilité de mettre

à la retraite d'office des salariés par l'employeur, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2010. Néanmoins, l'employeur et le salarié pourront convenir d'un commun accord d'une mise à la retraite à partir de 65 ans, sous conditions préalables. Cette nouvelle loi n'a pas d'effet significatif sur l'évaluation des engagements à la clôture.

Pour mémoire, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 avait conduit le Groupe à ajuster ses hypothèses concernant le mode de départ en retraite, ce qui avait entraîné une augmentation des engagements de 71 millions d'euros au 31 décembre 2007, assimilée à un écart actuariel.

E. Évolution sur l'exercice

	2008				2007				2006			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>												
Valeur actuelle des prestations pour services rendus												
À l'ouverture de l'exercice	(1 622)	(1 688)	(458)	(3 768)	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)	(1 821)	(1 785)	(529)	(4 135)
Coût des services rendus	(44)	(16)	(11)	(71)	(49)	(19)	(12)	(80)	(48)	(33)	(17)	(98)
Actualisation de l'année	(85)	(88)	(24)	(197)	(81)	(93)	(23)	(197)	(74)	(90)	(22)	(186)
Prestations servies sur l'exercice	164	106	26	296	155	173	23	351	139	59	22	220
Écarts actuariels												
• en valeur	(5)	69	13	77	127	(18)	52	161	(42)	(18)	40	(20)
• en % des engagements	0,3 %	4,1 %	2,8 %	2,0 %	6,9 %	1,0 %	10,3 %	3,8 %	2,3 %	1,0 %	7,6 %	0,5 %
Écart de conversion	-	405	-	405	-	160	3	163	-	(37)	9	(28)
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(20)	(20)
Effets des fermetures et modifications de régimes	29	-	1	30	64	-	2	66	8	13	14	35
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(1 563)	(1 212)	(453)	(3 228)	(1 622)	(1 688)	(458)	(3 768)	(1 838)	(1 891)	(503)	(4 232)
Couverture des engagements												
À l'ouverture de l'exercice	1 400	1 388	235	3 023	1 509	1 474	229	3 212	1 502	1 319	216	3 037
Rendement attendu des fonds	69	90	10	169	78	102	10	190	85	94	9	188
Écarts actuariels												
• en valeur	(111)	(201)	(19)	(331)	(65)	14	4	(47)	36	13	7	56
• en % des actifs de couverture	7,9 %	14,5 %	8,1 %	10,9 %	4,3 %	0,9 %	1,7 %	1,5 %	2,4 %	1,0 %	3,2 %	1,8 %
Écart de conversion	-	(320)	-	(320)	-	(131)	(3)	(134)	-	29	(8)	21
Dotations employeur	37	56	14	107	28	66	10	104	15	78	15	108
Prestations servies sur l'exercice	(153)	(70)	(15)	(238)	(150)	(137)	(15)	(302)	(129)	(59)	(15)	(203)
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 242	943	224	2 409	1 400	1 388	235	3 023	1 509	1 474	229	3 212
Éléments différés												
À l'ouverture de l'exercice	(10)	(88)	(39)	(137)	54	(113)	19	(40)	48	(125)	72	(5)
Nouveaux éléments différés	116	132	6	254	(62)	4	(56)	(114)	6	5	(47)	(36)
Amortissements des éléments différés	4	1	2	7	(3)	8	(2)	3	1	10	(3)	8
Conversion et autres variations	-	(4)	-	(4)	-	10	-	10	-	(4)	(3)	(7)
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	2	-	2	1	3	-	4	(1)	1	-	-
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	110	43	(31)	122	(10)	(88)	(39)	(137)	54	(113)	19	(40)

F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en « frais généraux et commerciaux » pour le coût des services rendus et les amortissements des éléments différés ;
- en « produits et charges à caractère financier » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds ;
- en « produits et charges opérationnels non courants » pour les effets liés principalement aux restructurations.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2008				2007				2006			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(44)	(16)	(11)	(71)	(49)	(19)	(12)	(80)	(48)	(33)	(17)	(98)
Amortissements des éléments différés	4	1	2	7	(3)	8	(2)	3	1	10	(3)	8
Actualisation des droits acquis	(85)	(88)	(24)	(197)	(81)	(93)	(23)	(197)	(74)	(90)	(22)	(186)
Rendement attendu des fonds	69	90	10	169	78	102	10	190	85	94	9	188
Effets des fermetures et modifications de régimes ⁽¹⁾	29	2	-	31	65	3	2	70	7	14	11	32
TOTAL	(27)	(11)	(23)	(61)	10	1	(25)	(14)	(29)	(5)	(22)	(56)

(1) Effets des fermetures et modifications de régime

Le dispositif d'adaptation qui avait été décidé en mai 2007 avait conduit à reprendre à hauteur de 56 millions d'euros les engagements liés aux personnes partant en départs volontaires pour congés personnels et congés de reclassements. Les nouveaux dispositifs d'adaptation des effectifs concernant l'exercice 2008 (cf. Note 9.4) ont conduit à une reprise des engagements de retraite à hauteur de 12 millions d'euros.

Les plans de restructuration de Faurecia ont conduit à une reprise des provisions pour engagements de retraite à hauteur de 13 millions d'euros.

Par ailleurs, compte tenu des départs réellement constatés, un montant de 24 millions d'euros a été versé aux personnes ayant adhéré au dispositif de 2007 (projet professionnel personnel ou congé de reclassement) afin de compenser financièrement la perte définitive de certains droits à retraite supplémentaire qui avaient été externalisés en 2002 par le versement d'une prime unique à un organisme d'assurance. Devenu sans objet du fait de la perte des droits, un montant identique de 24 millions d'euros a été versé par l'organisme d'assurance dans un contrat destiné à couvrir les indemnités de fin de carrière des salariés du groupe. Au titre du dispositif de 2008, un montant de 6 millions a été comptabilisé.

G. Prestations prévues pour 2009

Les prestations à verser aux intéressés au titre des retraites durant l'année 2009 sont évaluées à 230 millions d'euros.

30.2. Primes liées à l'ancienneté

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées et versées aux salariés sous réserve de certaines conditions d'ancienneté, notamment à l'occasion de la remise des médailles du travail en France. La valeur de ces engagements est calculée

en appliquant la méthode des hypothèses utilisées pour les évaluations des compléments de retraite et indemnités de départ décrites dans la Note 30.1. B ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Sociétés françaises	42	43	46
Sociétés étrangères	18	17	16
TOTAL	60	60	62

30.3. Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du groupe Faurecia, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel. Cet engagement entièrement provisionné s'élève à :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
	27	27	28

Note 31 Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14. C pour les emprunts et autres passifs financiers hors instruments dérivés, dont les propres principes sont définis en Note 1.14. D.

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2008		Valeur bilan au 31/12/2007		Valeur bilan au 31/12/2006	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires	2 651	-	2 476	-	2 573	-
Fonds de participation des salariés	23	6	32	41	73	41
Emprunts sur locations financement	347	83	314	70	318	48
Autres emprunts d'origine long terme	1 470	183	1 471	82	1 147	283
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 392	-	1 737	-	4 024
Instruments dérivés	-	29	1	20	14	4
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	4 491	1 693	4 294	1 950	4 125	4 400

31.1. Détail des passifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2008		Échéances du nominal		
	Coût amorti ou juste valeur	Nominal	de 1 à 5 ans		> 5 ans
Emprunts obligataires	2 651	2 396	1 797	599	
Fonds de participation des salariés à long terme	23	23	23	-	
Emprunts sur locations financement à long terme	347	347	218	129	
Autres emprunts à long terme	1 470	1 470	1 134	336	
Instruments dérivés ⁽¹⁾	-	-	-	-	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	4 491				

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2007		Échéances du nominal		
	Coût amorti ou juste valeur	Nominal	de 1 à 5 ans		> 5 ans
Emprunts obligataires	2 476	2 395	1 796	599	
Fonds de participation des salariés à long terme	32	32	32	-	
Emprunts sur locations financement à long terme	314	314	212	102	
Autres emprunts à long terme	1 471	1 474	1 146	328	
Instruments dérivés ⁽¹⁾	1	-	-	-	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	4 294				

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2006	Nominal	Échéances du nominal	
	Coût amorti ou juste valeur		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 573	2 393	1 794	599
Fonds de participation des salariés à long terme	73	73	73	-
Emprunts sur locations financement à long terme	318	318	193	125
Autres emprunts à long terme	1 147	1 146	1 087	59
Instruments dérivés ⁽¹⁾	14	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	4 125			

(1) Les échéanciers et notionnels sur l'ensemble des instruments dérivés sont donnés en Note 37.

31.2. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Solde au bilan au 31/12/2008		Monnaie d'émission	Échéance	Taux effectif	Taux après couverture
	Non courants	Courants				
GIE PSA Trésorerie						
Emprunt obligataire 2001	1 611	-	EUR	T3/2011	5,98 %	Euribor 6M + 73,9 bp
Emprunt obligataire 2003	740	-	EUR	T3/2033	6,00 %	Euribor 3M + 92,8 bp
Faurecia						
Emprunt obligataire 2005 ⁽²⁾	300	-	EUR	2010	3,63 %	3,63 %
TOTAL	2 651	-				
Peugeot Citroën Automobiles						
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 73 M GBP	-	120	GBP	T2/2009	Libor 3M + 5 bp	Euribor 3M + 11,5 bp
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 125 M EUR	125	1	EUR	T4/2011	Euribor 3M + 9 bp	Euribor 3M + 9 bp
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 250 M EUR	250	1	EUR	T4/2014	Euribor 3M + 10 bp	Euribor 3M + 10 bp
Emprunts FDES ⁽¹⁾ - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020		
Autres emprunts	26	6				
Peugeot Citroën do Brasil Automoveis	-	22	BRL	T4/2009	TJLP 6,25 % + 350 bp	TJLP 6,25 % + 350bp
Peugeot Citroën Argentine	16	6	ARS	2011	Baibor 90j + 575 bp	Baibor 90j + 575 bp
Peugeot Citroën Espagne	70	5	EUR	2011 à 2023		
Faurecia						
Crédit syndiqué – France ⁽²⁾	585	-	EUR	4T/2013	Euribor 3M + 137 bp	4,62 %
Crédit syndiqué – France ⁽²⁾	321	-	EUR	4T/2011	Euribor 3M + 137 bp	4,62 %
Autres emprunts	51	22	EUR/USD	EUR		
Autres sociétés	2	-				
TOTAL	1 470	183				

(1) BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

(2) Ces contrats contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers ; ces clauses dont les valeurs sont présentées ci-dessous, sont respectées au 31 décembre 2008 par le groupe Faurecia. Sur la base des dernières prévisions réalisées dans un environnement économique incertain, ces ratios pourraient ne pas être respectés au 30 juin 2009. Le non respect de ces ratios entraînerait l'exigibilité de l'emprunt obligataire 2005 de Faurecia et la possibilité pour les établissements financiers participant au crédit syndiqué d'en demander le remboursement anticipé.

Par ailleurs, Faurecia a l'intention de renégocier ses financements existants avec les établissements financiers.

Nature du ratio	Limite contractuelle	Valeurs au 31/12/2008	
		ratio	montants
Endettement net ajusté*/EBITDA**	3,50 maximum	2,93	1 637/558
EBITDA**/intérêts nets	4,50 minimum	5,8	558/96

Endettement net ajusté* : endettement net consolidé + ajustements relatifs à certains engagements donnés, selon définition du contrat de crédit (hypothèques, dettes cautionnées).

EBITDA** : Résultat Opérationnel Courant, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Par ailleurs, toute cession d'actifs représentant plus de 15 % de l'actif net consolidé du groupe Faurecia serait soumise à autorisation des banques du crédit syndiqué.

Les emprunts obligataires à taux fixe émis par le GIE PSA Trésorerie sont swapés en taux variable pour immuniser le Groupe des écarts de valorisation éventuellement liés à la variation des taux d'intérêts, ceci d'autant plus que le produit de ces emprunts se retrouve dans des placements de trésorerie investis en taux variable. Les emprunts non courants BEI étant émis en taux variable, ils ne font donc pas l'objet de couverture.

31.3. Échéancier des emprunts obligataires et autres emprunts

Ce tableau présente, pour les principaux emprunts, les échéances du nominal et des intérêts contractuels non actualisés déterminés en utilisant, pour la première échéance, le taux de la dernière révision connue, et pour les échéances suivantes, le taux en vigueur au 31 décembre 2008. Les flux d'intérêts prennent en compte les couvertures de taux associées à l'emprunt.

(en millions d'euros)	Nominal	0 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	+ 5 ans
GIE PSA Trésorerie						
Emprunt obligataire 2001	1 500	45	-	27	1 610	-
Emprunt obligataire 2003	600	6	6	12	93	1 058
Faurecia						
Emprunt obligataire 2005	300	3	3	5	309	-
Peugeot Citroën Automobiles						
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 73 M GBP	119	2	120	-	-	-
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 125 M EUR	125	2	2	3	137	-
Emprunts BEI ⁽¹⁾ - 250 M EUR	250	2	2	5	297	-
Emprunts FDES ⁽¹⁾ - Zéro coupon	24	-	-	-	-	24
Faurecia						
Crédit syndiqué – France	906	11	9	18	1 003	-
		71	142	70	3 449	1 082

(1) BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de développement Économique et Social.

31.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan au 31/12/2008	Solde au bilan au 31/12/2007	Solde au bilan au 31/12/2006
Billets de trésorerie	EUR	147	504	484
Crédits à court terme	N/A	717	513	689
Banques créditrices	N/A	505	678	820
Paiements émis ⁽¹⁾	N/A	23	42	2 031
TOTAL		1 392	1 737	4 024

(1) Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant à un jour bancaire non ouvré. Leur contrepartie est une augmentation de la trésorerie à l'actif.

31.5. Dettes sur locations capitalisées

La valeur actualisée des loyers futurs incluse en autres emprunts, et concernant des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
2007	-	-	94
2008	-	116	82
2009	142	107	83
2010	131	100	76
2011	78	52	40
2012	26	11	11
Années ultérieures	134	47	32
	511	433	418
Moins frais financiers inclus	(81)	(49)	(52)
VALEUR ACTUALISÉE DES LOYERS FUTURS	430	384	366

Note 32 Autres passifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	2 782	2 872	2 743
Autres	11	15	16
TOTAL	2 793	2 887	2 759

Note 33 Dettes des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.14.C.

33.1. Dettes par nature

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Titres émis par les FCC dans le cadre des titrisations (Note 21)	4 561	4 088	2 537
Autres emprunts obligataires	413	413	413
Autres dettes constituées par un titre	8 049	12 165	12 996
Dettes envers les établissements de crédit	8 549	7 626	6 895
	21 572	24 292	22 841
Dettes envers la clientèle	292	378	418
	21 864	24 670	23 259
Dettes envers les activités industrielles et commerciales	(118)	(148)	(215)
TOTAL	21 746	24 522	23 044

Le poste « autres dettes constituées par un titre » comprend principalement des EMTN pour 4 534 millions d'euros et des billets de trésorerie pour 3 296 millions d'euros.

33.2. Échéancier

(en millions d'euros)	31/12/2008				
	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	TOTAL
0 à 3 mois	87	-	3 354	3 564	7 005
3 mois à 1 an	153	-	1 927	2 166	4 246
1 à 5 ans	3 379	413	2 759	2 819	9 370
+ 5 ans	942	-	9	-	951
TOTAL	4 561	413	8 049	8 549	21 572

(en millions d'euros)	31/12/2007				
	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	TOTAL
0 à 3 mois	203	-	5 896	4 635	10 734
3 mois à 1 an	221	-	2 738	1 385	4 344
1 à 5 ans	1 164	-	3 460	1 606	6 230
+ 5 ans	2 500	413	71	-	2 984
TOTAL	4 088	413	12 165	7 626	24 292

(en millions d'euros)	31/12/2006				
	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	TOTAL
0 à 3 mois	-	-	4 216	2 472	6 688
3 mois à 1 an	637	-	2 850	1 948	5 435
1 à 5 ans	1 616	-	5 864	2 475	9 955
+ 5 ans	284	413	66	-	763
TOTAL	2 537	413	12 996	6 895	22 841

33.3. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires, ainsi que les titres émis par les Fonds Communs de Créances dans le cadre des titrisations, sont remboursables exclusivement en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit
EUR	7 095	7 232	11 569	7 554	12 495	6 022
GBP	157	376	204	6	246	385
USD	-	-	-	-	-	-
JPY	733	-	264	-	168	-
BRL	64	552	79	-	40	256
CHF	-	74	-	1	-	47
CZK	-	124	49	3	47	85
Autres	-	191	-	62	-	100
TOTAL	8 049	8 549	12 165	7 626	12 996	6 895

Note 34 Autres créanciers

34.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	781	988	934
Personnel	864	1 079	996
Organismes sociaux	500	557	590
Fournisseurs d'immobilisations	296	294	426
Clients créditeurs	402	481	370
Instruments dérivés ⁽¹⁾	233	46	2
Produits constatés d'avance	436	386	335
Créditeurs divers	283	410	422
TOTAL	3 795	4 241	4 075

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 37 « Gestion des risques de marché ».

34.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Personnel et organismes sociaux	56	51	52
Instruments dérivés ⁽¹⁾	420	164	211
Comptes de régularisation	403	330	313
Créditeurs divers	191	187	271
TOTAL	1 070	732	847

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 37 « Gestion des risques de marché ».

Note 35 Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés

35.1. Trésorerie nette présentée aux tableaux de flux

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie (Note 27.1)	2 040	5 185	6 339
Paiements émis (Note 31.4)	(23)	(42)	(2 031)
Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales	2 017	5 143	4 308
Trésorerie nette des activités de financement (Note 27.2)	1 280	943	620
Élimination des opérations réciproques ⁽¹⁾	(90)	(149)	(292)
TOTAL	3 207	5 937	4 636

(1) L'élimination des opérations réciproques est consécutive à la cession des créances de la division Automobile aux sociétés de financement le dernier jour du mois. L'entrée de trésorerie est reconnue le jour de la cession chez le cédant et le lendemain dans la société de financement.

35.2. Détail des flux liés à l'exploitation

A. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
(Augmentation) Diminution des stocks	(1 076)	(116)	(16)
(Augmentation) Diminution des clients	804	153	2
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	(2 015)	190	310
Dotations nettes aux provisions courantes	3	409	185
Variation des impôts	(97)	57	25
Autres variations	(543)	227	(82)
	(2 924)	920	424
Flux vers les activités de financement	(123)	(106)	(5)
TOTAL	(3 047)	814	419

B. Activités de financement

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
(Augmentation) Diminution des créances de financement des ventes	66	(700)	(464)
(Augmentation) Diminution des placements à court terme	2 196	(579)	(53)
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(2 115)	1 612	368
Dotations nettes aux provisions courantes	2	(7)	(12)
Variation des impôts	(28)	(1)	(46)
Autres variations	32	(288)	(27)
	153	37	(234)
Flux vers les activités industrielles et commerciales	139	240	(32)
TOTAL	292	277	(266)

35.3. Détail de la variation des postes de bilan des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2008					
	Ouverture	Flux d'exploitation	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
Stocks	(6 913)	(1 076)	(42)	274	-	(7 757)
Clients	(2 857)	804	8	44	-	(2 001)
Fournisseurs	10 600	(2 015)	-	(157)	-	8 428
Impôts	(11)	(97)	-	(5)	-	(113)
Provisions courantes	2 132	3	2	(84)	-	2 053
Autres débiteurs	(1 782)	(145)	(13)	48	(5)	(1 897)
Autres créanciers	4 241	(268)	(79)	(98)	(1)	3 795
	5 410	(2 794)	(124)	22	(6)	2 508
Flux vers les activités de financement	26	(123)	3	(3)	-	(97)
TOTAL	5 436	(2 917)	(121)	19	(6)	2 411

(en millions d'euros)	2007					
	Ouverture	Flux d'exploitation	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
Stocks	(6 826)	(116)	(31)	60	-	(6 913)
Clients	(3 043)	153	2	31	-	(2 857)
Fournisseurs	10 481	190	23	(94)	-	10 600
Impôts	(58)	57	(9)	(1)	-	(11)
Provisions courantes	1 747	409	5	(29)	-	2 132
Autres débiteurs	(1 719)	(51)	(9)	6	(9)	(1 782)
Autres créanciers	4 075	155	9	2	-	4 241
	4 657	797	(10)	(25)	(9)	5 410
Flux vers les activités de financement	132	(109)	3	-	-	26
TOTAL	4 789	688	(7)	(25)	(9)	5 436

35.4. Variations des autres actifs et passifs financiers des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Augmentation des emprunts	982	414	705
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(999)	(389)	(238)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	291	(565)	(318)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	921	261	855
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(266)	(280)	(799)
	929	(559)	205
Flux vers les activités de financement	42	8	(23)
TOTAL	971	(551)	182

Note 36 Instruments financiers

A. Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	61	61	-	61	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	869	869	416	104	126	-	223
Prêts et créances des activités de financement	22 359	22 003	-	-	22 359	-	-
Titres de placement des activités de financement	1 182	1 182	1 182	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 855	1 855	-	-	1 855	-	-
Autres débiteurs	2 669	2 669	-	-	2 066	-	603
Actifs financiers courants	515	515	249	-	242	-	24
Équivalents de trésorerie	1 135	1 135	1 135	-	-	-	-
Trésorerie	2 095	2 095	2 095	-	-	-	-
ACTIFS	32 740	32 384	5 077	165	26 648	-	850
Passifs financiers non courants	4 491	3 914	-	-	-	4 491	-
Dettes des activités de financement	21 746	21 755	-	-	-	21 746	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 417	8 417	-	-	8 417	-	-
Autres créanciers	4 466	4 466	-	-	4 007	-	459
Passifs financiers courants	1 693	1 651	-	-	-	1 664	29
PASSIFS	40 813	40 203	-	-	12 424	27 901	488

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	50	50	-	50	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 168	1 168	724	254	131	-	59
Prêts et créances des activités de financement	23 223	23 022	-	-	23 223	-	-
Titres de placement des activités de financement	3 310	3 310	3 310	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 700	2 700	-	-	2 700	-	-
Autres débiteurs	2 420	2 420	-	-	2 110	-	310
Actifs financiers courants	1 483	1 483	948	-	497	-	38
Équivalents de trésorerie	4 115	4 115	4 115	-	-	-	-
Trésorerie	1 864	1 864	1 864	-	-	-	-
ACTIFS	40 333	40 132	10 961	304	28 661	-	407
Passifs financiers non courants	4 294	4 302	-	-	-	4 293	1
Dettes des activités de financement	24 522	24 465	149	-	-	24 373	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 571	10 571	-	-	10 571	-	-
Autres créanciers	4 681	4 681	-	-	4 471	-	210
Passifs financiers courants	1 950	1 950	-	-	-	1 930	20
PASSIFS	46 018	45 969	149	-	15 042	30 596	231

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2006		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	53	53	-	53	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 368	1 368	797	283	123	-	165
Prêts et créances des activités de financement	22 703	22 529	-	-	22 703	-	-
Titres de placement des activités de financement	2 818	2 818	2 818	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 850	2 850	-	-	2 850	-	-
Autres débiteurs	2 268	2 268	-	-	2 019	-	249
Actifs financiers courants	1 132	1 132	918	-	171	-	43
Équivalents de trésorerie	5 197	5 197	5 197	-	-	-	-
Trésorerie	1 470	1 470	1 470	-	-	-	-
ACTIFS	39 859	39 685	11 200	336	27 866	-	457
Passifs financiers non courants	4 125	4 262	-	-	-	4 111	14
Dettes des activités de financement	23 044	23 056	152	-	-	22 892	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	10 456	10 456	-	-	10 456	-	-
Autres créanciers	4 661	4 661	-	-	4 448	-	213
Passifs financiers courants	4 400	4 400	-	-	-	4 396	4
PASSIFS	46 686	46 835	152	-	14 904	31 399	231

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

Les principales méthodes d'évaluation à la juste valeur retenues sont les suivantes :

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en Note 1.14.

Les titres de participation et les titres de placement sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan (voir Note 1.14. B (a) et (c)).

La juste valeur des titres de participation correspond au coût d'acquisition, en l'absence d'un marché actif. Les titres de placement classés en « disponibles à la vente » sont évalués selon les cours de Bourse de clôture s'agissant d'actions cotées sur marchés actifs.

Les prêts et créances de financement sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). De manière générale, ils font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La marge liée aux encours de crédit est donc exclue de la réévaluation ainsi opérée. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.

Les dettes des activités industrielles et commerciales et les dettes des activités de financement sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans ce cas, les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils sont réévalués à la juste valeur pour la part liée à l'évolution des taux d'intérêt. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en intégrant la valeur du risque de crédit du Groupe. Exceptionnellement, des passifs financiers sont comptabilisés selon l'option juste valeur.

Cette option de comptabilisation à la juste valeur d'une dette en résultat a été exercée afin d'éviter qu'évoluent de manière dissymétrique les justes valeurs de cette dette d'une part, et les dérivés couvrant économiquement cette dette d'autre part. La variation de valeur liée au risque de crédit comptabilisée sur l'exercice n'est pas significative.

La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

B. Effet en résultat des instruments financiers

	2008	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>						
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	13	-	-	13	-	-
Total charge d'intérêts	(310)	-	-	-	(310)	-
Réévaluation	96	233	-	-	(16)	(121)
Résultat de cession et dividendes	14	-	14	-	-	-
Dépréciation nette	(9)	-	-	(9)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(196)	233	14	4	(326)	(121)
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 736	-	-	1 736	-	-
Total charge d'intérêts	(1 121)	-	-	-	(1 121)	-
Réévaluation	157	102	-	276	(52)	(169)
Dépréciation nette	(98)	-	-	(98)	-	-
Total activités de financement	674	102	-	1 914	(1 173)	(169)
GAINS NETS OU (PERTES NETTES)	478	335	14	1 918	(1 499)	(290)

	2007	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>						
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	10	-	-	10	-	-
Total charge d'intérêts	(287)	-	-	-	(287)	-
Réévaluation	257	276	-	-	5	(24)
Résultat de cession et dividendes	17	-	17	-	-	-
Dépréciation nette	(3)	-	-	(3)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(6)	276	17	7	(282)	(24)
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 617	-	-	1 617	-	-
Total charge d'intérêts	(978)	-	-	-	(978)	-
Réévaluation	176	127	-	34	(12)	27
Dépréciation nette	(51)	-	-	(51)	-	-
Total activités de financement	764	127	-	1 600	(990)	27
GAINS NETS OU (PERTES NETTES)	758	403	17	1 607	(1 272)	3

	2006	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>						
Activités industrielles et commerciales						
Total produit d'intérêts	11	-	-	11	-	-
Total charge d'intérêts	(232)	-	-	-	(232)	-
Réévaluation	115	165	-	-	3	(53)
Résultat de cession et dividendes	24	-	24	-	-	-
Dépréciation nette	(15)	-	-	(15)	-	-
Total activités industrielles et commerciales	(97)	165	24	(4)	(229)	(53)
Activités de financement						
Total produit d'intérêts	1 462	-	-	1 462	-	-
Total charge d'intérêts	(757)	-	-	-	(757)	-
Réévaluation	94	72	-	(78)	68	32
Dépréciation nette	(41)	-	-	(41)	-	-
Total activités de financement	758	72	-	1 343	(689)	32
GAINS NETS OU (PERTES NETTES)	661	237	24	1 339	(918)	(21)

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

Note 37 Gestion des risques de marché

37.1. Politique de gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé à des risques de change et à des risques de taux ainsi qu'à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. Le Groupe est également exposé aux risques de contrepartie et de liquidité.

A. Risque de change

Gestion du risque de change des activités industrielles et commerciales

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales (ISDA).

Cette gestion consiste principalement, pour la division Automobile, à couvrir toutes les expositions au risque de change dès l'enregistrement des factures libellées en devises. La durée d'exposition entre l'émission de la facture et le règlement est systématiquement couverte avec des contrats à terme ferme.

Au sein du Groupe, la gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou la réglementation ne le permet pas). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet, de manière systématique, de couvertures de change à terme via la filiale spécialisée PSAI.

Le Groupe n'effectue pas d'opérations de couverture de change ferme sur ses transactions futures en devises. Des couvertures de change optionnelles sur transactions futures de la division

Automobile sont mises en place ponctuellement par PSAI en concertation avec la Direction Financière du Groupe. Elles consistent, dans la majorité des cas, à acheter des options qui jouent le rôle d'assurance. Le paiement de la prime représente le risque maximum.

Dans ce cadre, PSAI a mis en place des couvertures sous forme d'achat d'options pour des opérations futures en livres sterling et en yens. Les options de change en livres sterling couvrent des ventes de véhicules prévues sur le marché britannique pour le premier semestre 2008. Les options d'achat de yens assurent un taux de change maximum sur les achats de voitures pour 2007, 2008 et jusqu'en septembre 2009 dans le cadre de la coopération avec Mitsubishi. Ces couvertures sur transactions futures hautement probables sont qualifiées de couverture de flux futurs au sens IAS 39.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

Le principe de cadrage de ce risque est d'appliquer au portefeuille existant des évolutions simulées des conditions de marché (en niveau de spot et en niveau de volatilité). Les paramètres d'évolution retenus dépendent des volatilités historiques à dix jours ouvrés constatées sur l'année écoulée. Ces paramètres sont mis à jour ou confirmés au moins deux fois par an ou en cas d'évolution forte des marchés. Le stress testing défavorable effectué sur le portefeuille existant au 31 décembre 2008 a conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe.

Les hypothèses de variation des devises concernées prises pour effectuer ce test sont les suivantes :

	USD	YEN	CZK	SKK	GBP
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	5,0 %	10,0 %	5,5 %	5,5 %	4,0 %

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Faurecia couvre ses positions commerciales au moyen, soit d'instruments dérivés, soit par la mise en place d'un prêt libellé dans la même devise que celle d'exposition de la filiale. Les transactions futures sont couvertes

sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la Direction. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash-flow hedge*. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	93	24	432	59	15	215	192
Total passifs	(228)	(40)	(255)	(84)	-	-	(106)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(135)	(16)	177	(25)	15	215	86
Instruments financiers dérivés	129	16	(171)	54	(15)	(215)	(92)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(6)	-	6	29	-	-	(6)

(en millions d'euros)	31/12/2007						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	262	33	220	21	23	-	317
Total passifs	(582)	(58)	(270)	(80)	-	-	(179)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(320)	(25)	(50)	(59)	23	-	138
Instruments financiers dérivés	311	25	40	52	(23)	-	(191)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(9)	-	(10)	(7)	-	-	(53)

(en millions d'euros)	31/12/2006						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	163	57	196	131	27	-	479
Total passifs	(523)	(28)	(178)	-	-	-	(108)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(360)	29	18	131	27	-	371
Instruments financiers dérivés	357	(29)	(26)	(97)	(27)	-	(367)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(3)	-	(8)	34	-	-	4

Sensibilité aux variations des principales devises :

Compte tenu de la politique de couverture systématique des créances et dettes libellées en devises sur les activités industrielles et commerciales, la sensibilité du résultat du Groupe

au 31 décembre 2008 à une variation de devise est relativement limitée. Les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2008 sont quant à eux essentiellement sensibles à une variation du yen et du zloty polonais.

(en millions d'euros)	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	4,0 %	10,0 %	5,0 %	10,0 %	3,0 %	12,0 %	N/A
Impact sur le résultat avant impôt	-	-	-	(3)	-	-	3
Impact sur les capitaux propres	-	(11)	(3)	11	-	-	7

Gestion du risque de change des activités de financement

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises par utilisation, lorsqu'il y a lieu, d'instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (*cross currency swap*, *swap de devises*, *change à terme*).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008					
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	Autres
Total actifs	1 200	3	-	164	277	70
Total passifs	(163)	(735)	-	-	(7)	(1)
POSITION NETTE AVANT GESTION	1 037	(732)	-	164	270	69
Instruments financiers dérivés	(1 037)	732	-	(164)	(270)	(69)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	-	-	-	-	-	-

(en millions d'euros)	31/12/2007					
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	Autres
Total actifs	1 608	-	-	143	233	200
Total passifs	(638)	(264)	-	-	-	(111)
POSITION NETTE AVANT GESTION	970	(264)	-	143	233	89
Instruments financiers dérivés	(970)	264	-	(143)	(233)	(89)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	-	-	-	-	-	-

(en millions d'euros)	31/12/2006					
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	Autres
Total actifs	1 683	-	-	110	267	153
Total passifs	(496)	(168)	(19)	-	-	(114)
POSITION NETTE AVANT GESTION	1 187	(168)	(19)	110	267	39
Instruments financiers dérivés	(1 187)	168	19	(110)	(267)	(39)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	-	-	-	-	-	-

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

B. Risque de taux

Gestion du risque de taux des activités industrielles et commerciales

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux intérêts.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, correspond principalement à des

ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Cet endettement est, par utilisation d'instruments dérivés, transformé à taux variable pour s'adosser aux excédents de trésorerie.

Faurecia gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du Financement et de la Trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de la Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Les principales composantes de la dette de Faurecia étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du Groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen d'options de taux plafond (CAP) et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars et de façon plus limitée au moyen de swaps. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir l'essentiel des intérêts d'emprunts payables entre janvier 2009 et décembre 2010 ainsi qu'une partie de ceux payables en 2011.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	2 789	133	94	3 016
Total passifs	(3 124)	(1 961)	(764)	(5 849)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(335)	(1 828)	(670)	(2 833)
Instruments financiers dérivés	(2 351)	1 611	740	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(2 686)	(217)	70	(2 833)

(en millions d'euros)	31/12/2007			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	7 169	125	85	7 379
Total passifs	(3 320)	(2 014)	(646)	(5 980)
POSITION NETTE AVANT GESTION	3 849	(1 889)	(561)	1 399
Instruments financiers dérivés	(2 176)	1 554	622	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	1 673	(335)	61	1 399

(en millions d'euros)	31/12/2006			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	7 914	100	75	8 089
Total passifs	(5 276)	(2 282)	(755)	(8 313)
POSITION NETTE AVANT GESTION	2 638	(2 182)	(680)	(224)
Instruments financiers dérivés	(2 517)	1 834	683	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	121	(348)	3	(224)

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt peut être estimé à 24 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2,6 millions d'euros sur 2007).

Les dettes à taux fixes supérieures à un an correspondent essentiellement à l'emprunt obligataire de Faurecia à échéance 2010.

Gestion du risque de taux des activités de financement

Banque PSA Finance qui consent aux clients de l'activité automobile du Groupe des prêts à taux fixe, se refinance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du Groupe. Des limites de risques accompagnent la

stratégie volontariste de couverture du risque de taux des encours de crédit : une limite de 3 % d'encours non couverts par pays et par tranches semestrielles de maturité du portefeuille est permise afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement les flux d'encours à couvrir avec des dérivés.

En ce qui concerne l'actif, la couverture des encours de crédits amortissables à taux fixes est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêt opérés sur le marché financier ou, dans les pays où les instruments de taux ne sont pas liquides, par des ressources de financement tirées à taux fixe ; dans la pratique, les swaps sont effectués à la fin de chaque période décadaire. Les crédits aux réseaux de concessionnaires sont accordés par référence à des taux court terme et la réserve de liquidité est elle-même également investie en référence à ces mêmes taux. Ainsi, cette stratégie de couverture de juste valeur permet à la partie sensible au risque de taux de tous les actifs de la banque d'être rémunérés sur la base de taux court terme.

En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés, ainsi les ressources financières de la banque sont elles aussi indexées sur une structure de taux révisables à trois mois.

Par ailleurs, jusqu'au troisième trimestre 2008, afin de garantir un coût de refinancement dans la limite d'un plafond fixé à l'avance pour les nouveaux encours de crédit à la « clientèle finale »

accordés en euros, Banque PSA Finance avait mis en place des options de swaps de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2008, ces dernières sont arrivées à échéance.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	14 457	10 329		24 786
Total passifs	(19 815)	(1 752)	(55)	(21 622)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(5 358)	8 577	(55)	3 164
Instruments financiers dérivés	5 380	(5 435)	55	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	22	3 142	-	3 164

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2007			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	17 809	9 929	-	27 738
Total passifs	(23 120)	(1 154)	(62)	(24 336)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(5 311)	8 775	(62)	3 402
Instruments financiers dérivés	5 788	(5 850)	62	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	477	2 925	-	3 402

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2006			
	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	16 749	9 597	-	26 346
Total passifs	(19 264)	(2 350)	(1 316)	(22 930)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(2 515)	7 247	(1 316)	3 416
Instruments financiers dérivés	2 981	(4 297)	1 316	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	466	2 950	-	3 416

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt peut être estimé à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2008 (1,6 million d'euros sur l'évaluation 2007).

La position nette après gestion dont les échéances sont comprises entre un et cinq ans, correspond aux actifs nets couverts par les fonds propres du groupe Banque PSA Finance.

C. Risque actions

Le risque actions est le risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Compte tenu de la situation des marchés actions et de la difficulté à identifier une hypothèse de variation raisonnable pour le calcul de la sensibilité, le Groupe indique des sensibilités selon les mêmes hypothèses qu'en 2007.

(en millions d'euros)	31/12/2008	
	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	104	37
Sensibilité au résultat	-	(7)
Sensibilité en capitaux propres	(21)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	20 %	20 %

(en millions d'euros)	31/12/2007	
	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	254	59
Sensibilité au résultat	-	(12)
Sensibilité en capitaux propres	(51)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	20 %	20 %

(en millions d'euros)	31/12/2006	
	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « comptabilisés selon l'option juste valeur »
Position Bilan	283	61
Sensibilité au résultat	-	(6)
Sensibilité en capitaux propres	(28)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	10 %	10 %

D. Risque matières premières

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

En 2008, le Groupe a couvert une partie de son risque matières premières (sur les métaux) de l'année 2008 à l'aide d'instruments financiers tels que des achats d'options et des swaps. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production, le Groupe ne prenant aucune position spéculative sur les matières premières.

Sur l'exercice 2008, les opérations de couverture de matières premières ont concerné des achats de plomb, de platine et

d'aluminium. Elles ont été qualifiées de couverture de flux futurs au sens d'IAS 39.

Ces couvertures de risque matières ont été évaluées directement pour - 23 millions d'euros par les capitaux propres au cours de la période. Lors de la réalisation des achats de matières couverts, la part efficace de ces couvertures a été constatée en résultat opérationnel courant à hauteur de - 17 millions d'euros, sans impacter le coût d'entrée des stocks de matières premières. Compte tenu de la baisse des volumes prévus, un montant de - 6 millions d'euros a été comptabilisé en produits et charges à caractère financier au titre de la perte d'efficacité des couvertures initialement souscrites.

Au 31 décembre 2008, le Groupe ne dispose plus d'instruments de couverture du risque matières pour gérer son exposition à terme aux variations de prix des matières premières.

E. Risque de contrepartie

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients. Les relations avec les concessionnaires des marques Peugeot et

Citroën sont gérées dans le cadre de l'organisation de financement des ventes décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients du Groupe font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en comité de trésorerie. Par ailleurs, les règlements intragroupe font l'objet de manière appropriée de couverture du risque politique chaque fois que nécessaire.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change ou de taux. Pour ces deux types d'opérations, ces risques sont encadrés dans un dispositif de limites par types d'instruments et selon la qualité de la contrepartie, en ne retenant que des partenaires financiers de premier plan. Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres ISDA ou FBF et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM accompagnés d'une garantie bancaire en capital et performance. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières.

F. Risque de liquidité

Gestion du risque de liquidité des activités industrielles et commerciales

Au 31 décembre 2008, les sociétés industrielles et commerciales génèrent un endettement net de 2 906 millions d'euros (cf. Note 38). Les passifs financiers non courants représentent l'essentiel de cet endettement net et comprennent des emprunts obligataires pour 2 651 millions d'euros et d'autres emprunts long terme pour 1 470 millions d'euros pour lesquels le remboursement du nominal se situe au-delà de 2009. L'échéancier des intérêts contractuels est détaillé en Note 31.3. Seul l'emprunt obligataire et les crédits syndiqués de Faurecia sont soumis au respect de clauses restrictives décrites en Note 31.2.

Par ailleurs, Peugeot S.A. et le GIE PSA Trésorerie disposent d'une ligne de crédit confirmée non tirée au 31 décembre 2008, à échéance 2011. Cette ligne de crédit n'est soumise à aucune condition de tirage particulière.

Compte tenu de l'environnement économique actuel, le Groupe anticipe des besoins de refinancement significatifs pour 2009 pour l'ensemble de ses activités industrielles et commerciales.

Différentes possibilités sont d'ores et déjà à l'étude avec des chances raisonnables de réalisation, parmi lesquelles :

- ouverture de nouveaux crédits bancaires syndiqués à moyen terme ;
- obtention d'un soutien financier de l'état sous forme d'emprunt à long terme.

Gestion du risque de liquidité des activités de financement

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital adéquate, accompagnée par la mise en réserve d'une partie significative de ses résultats, qui se traduit par de solides ratios de solvabilité confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec une diversification aussi large que possible des sources de liquidité, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit, ainsi qu'une couverture complète des expositions aux risques de change et de taux. Une sécurité de liquidité complémentaire est assurée par la recherche d'une réserve permanente de liquidités et par des lignes de crédit confirmées syndiquées non tirées (cf. Note 38.2).

Banque PSA Finance dispose également de lignes de crédit confirmées non tirées au 31 décembre 2008, dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2014 (cf. Note 38.2). Sur ces bases, Banque PSA Finance est assurée de pouvoir faire face à l'encours de ses échéances sur 2009.

Pour financer sa nouvelle production, Banque PSA Finance dispose de différentes solutions dont la probabilité de mise en œuvre n'apparaît pas remise en cause par le contexte financier actuel :

- renouvellement des lignes de crédit bancaire venant à échéance ;
- programmes de titrisation sur les créances détail de certains pays, notamment dans le cadre des appels d'offres de banques centrales ;
- recours éventuel au marché de capitaux longs.

37.2. Instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

Une description des différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrites dans la Note 1.14. D (b).

A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

	31/12/2008					
	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	2	-	38	38	-	-
- Options de change	3	-	39	39	-	-
- Swaps de devises	5	-	540	540	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	17	-	433	433	-	-
Trading ⁽¹⁾	235	(236)	1 102	1 062	40	-
Total	262	(236)	2 152	2 112	40	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	223	-	2 100		1 500	600
Couverture de flux futurs						
- Swaps de taux	-	(12)	2 837	1 415	1 422	-
Trading ⁽²⁾	15	(16)	2 393	1 175	1 218	-
Total	238	(28)	7 330	2 590	4 140	600
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	233	-	2 717	617	1 500	600
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	17	(12)	3 270	1 848	1 422	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

	31/12/2007					
	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	-	-	14	14	-	-
- Options de change	-	-	-	-	-	-
- Swaps de devises	5	(1)	534	415	119	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	18	-	832	590	242	-
Trading ⁽¹⁾	46	(52)	1 448	1 387	61	-
Total	69	(53)	2 828	2 406	422	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	58	-	2 100	-	1 500	600
Trading ⁽²⁾	35	(14)	6 897	3 288	3 609	-
Total	93	(14)	8 997	3 288	5 109	600
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	63	(1)	2 648	429	1 619	600
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	18	-	832	590	242	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

	31/12/2006					
	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
				< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
(en millions d'euros)	Actif	Passif				
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Contrats de change à terme	1	-	45	45	-	-
- Options de change	-	-	154	154	-	-
- Swaps de devises	2	(1)	469	350	119	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de change	6	-	2 423	2 159	264	-
Trading ⁽¹⁾	6	(2)	1 180	1 087	93	-
Total	15	(3)	4 271	3 795	476	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de taux	164	(4)	2 610	300	1 710	600
Trading ⁽²⁾	42	(13)	10 427	6 991	3 436	-
Total	206	(17)	13 037	7 291	5 146	600
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	167	(5)	3 278	849	1 829	600
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	6	-	2 423	2 159	264	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

Impact des couvertures de flux futurs sur risques de change

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Juste valeur à l'ouverture	17	6	16
Variation part efficace en capitaux propres	1	2	3
Variation part inefficace en résultat	(35)	(6)	(46)
Achats d'options	41	15	33
Sortie suite à exercice ou cession	(7)	-	-
JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE	17	17	6
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour exercice et cessions	86	2	-
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification	5	7	-
Impact avant impôt sur résultat	56	3	(46)
Impact avant impôt sur capitaux propres	(6)	4	3

Les couvertures de flux futurs des sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) sont les options de change en yens et en livres sterling décrites en Note 37.1. A.

Les variations de valeur temps et de la part inefficace de la valeur intrinsèque sont enregistrées en « Produits et charges à caractère financier » (Note 12). La part efficace de la couverture est recyclée en résultat opérationnel courant lors de la réalisation du chiffre d'affaires.

La variation de valeur intrinsèque des instruments de change qualifiés de couverture en IFRS porté en capitaux propres s'élève pour Faurecia à - 11 millions d'euros.

Impact des couvertures de flux futurs sur risques de taux

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Juste valeur à l'ouverture	22	26	13
Variation part efficace en capitaux propres	(12)	-	-
Variation part inefficace en résultat	(3)	-	8
Variation de valeur des instruments non qualifiés de couverture	(21)	(9)	-
Achats d'options	2	5	5
Sortie suite à exercice ou cession	-	-	-
JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE	(12)	22	26
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour exercice	(3)	-	-
Variation de valeur des instruments non qualifiés de couverture	(21)	(9)	-
Impact avant impôt sur résultat	(24)	(9)	8
Impact avant impôt sur capitaux propres	(12)	-	-

À compter du 1^{er} janvier 2008 pour une part et du 1^{er} juillet 2008 pour une autre part, des instruments dérivés de Faurecia ont pu, pour la première fois, être qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39.

La couverture de taux en *cash-flow hedge* concerne exclusivement Faurecia.

La variation de valeur intrinsèque des instruments de taux qualifiés de couverture en IFRS porté en capitaux propres s'élève pour Faurecia à - 12 millions d'euros.

Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Réévaluation en résultat des emprunts couverts	(174)	99	147
Réévaluation en résultat des couvertures sur emprunts	167	(99)	(145)
IMPACT NET SUR RÉSULTAT	(7)	-	2

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 11 enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

37.3. Instruments de couverture des activités de financement

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 1.14 D (b).

A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

Pour une lecture plus facile des états financiers, les notionnels de sens contraire ont été nettés. Une information est cependant donnée en bas de page.

	31/12/2008			Échéances		
	Valeur au bilan		Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
	Actif	Passif				
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	329	(1)	2 372	2 318	54	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	11	-	1 176	475	701	-
- Swaps de couverture des EMTN/BMTN	12	(3)	1 587	712	866	9
- Swaps de couverture des obligations ⁽¹⁾	130	(130)	-	-	-	-
- Swaps de couverture des certificats de dépôt	2	-	508	508	-	-
- Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	1	-	46	-	-	46
- Swaps de couverture de l'encours détail	2	(209)	12 886	5 882	7 004	-
- Produits à recevoir/(charges à payer) sur swaps de couverture	39	(77)	-	-	-	-
TOTAL	526	(420)	18 575	9 895	8 625	55
Total couvertures de juste valeur	526	(420)	18 575	9 895	8 625	55
Total couvertures de flux futurs	-	-	-	-	-	-

(1) Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 4 251 millions d'euros.

Il n'y a pas de swaps en position ouverte isolée. Des swaps d'un montant de 310 millions d'euros se neutralisent au sein d'un portefeuille homogène et comprennent essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des premières opérations de titrisation.

	31/12/2007					
	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	45	-	2 393	2 156	237	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	-	(1)	701	623	25	53
- Swaps de couverture des EMTN/BMTN	1	(29)	2 437	1 466	962	9
- Swaps de couverture des obligations ⁽²⁾	42	(42)	-	-	-	-
- Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-
- Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
- Swaps de couverture de l'encours détail	79	(5)	13 215	6 228	6 987	-
- Produits à recevoir/(charges à payer) sur swaps de couverture	27	(35)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	7	-	2 522	2 522	-	-
Trading ⁽¹⁾	44	(52)	602	450	152	-
TOTAL	245	(164)	21 870	13 445	8 363	62
Total couvertures de juste valeur	194	(112)	18 746	10 473	8 211	62
Total couvertures de flux futurs	7	-	2 522	2 522	-	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers à terme de couverture économique des dettes ou des titres de placement évalués selon l'option juste valeur.

Le poste inclut des swaps se neutralisant au sein de portefeuilles homogènes pour un montant de notionnel s'élevant à 1 475 millions d'euros et comprenant essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des premières opérations de titrisation. Il inclut également des swaps de sens contraire qui assurent la couverture économique de dette représentée par un titre pour un montant net de 152 millions d'euros.

(2) Le poste inclut deux swaps de sens contraire d'un montant de 3 350 millions d'euros.

	31/12/2006					
	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>						
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	4	(31)	2 422	2 004	418	-
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	-	(3)	2 654	2 577	20	57
- Swaps de couverture des EMTN/BMTN	1	(38)	3 111	808	2 294	9
- Swaps de couverture des obligations ⁽²⁾	3	(3)	-	-	-	-
- Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-
- Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
- Swaps de couverture de l'encours détail	107	-	13 063	6 300	6 763	-
- Produits à recevoir/(charges à payer) sur swaps de couverture	69	(84)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	21	-	5 163	5 163	-	-
Trading ⁽¹⁾	31	(52)	3 204	2 589	615	-
TOTAL	236	(211)	29 617	19 441	10 110	66
Total couvertures de juste valeur	184	(159)	21 250	11 689	9 495	66
Total couvertures de flux futurs	21	-	5 163	5 163	-	-

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers à terme de couverture économique des dettes ou des titres de placement évalués selon l'option juste valeur. Le poste inclut des swaps se neutralisant au sein de portefeuilles homogènes pour un montant de notionnel s'élevant à 1 287 millions d'euros et comprenant essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des premières opérations de titrisation. Il inclut également des swaps de sens contraire qui assurent la couverture économique de dettes représentées par un titre pour un montant net de 152 millions d'euros.

(2) Le poste inclut deux swaps de sens contraire d'un montant de 1 250 millions d'euros.

B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

Impact des couvertures de flux futurs

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Juste valeur à l'ouverture	7	21	11
Variation part efficace en capitaux propres	12	30	50
Variation part inefficace en résultat	(8)	(9)	(20)
Achats d'options	2	6	24
Sortie suite exercice ou cession	(13)	(41)	(44)
JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE	-	7	21
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour exercice	33	27	10
Reprise de valeur intrinsèque en résultat pour déqualification	-	-	-
Impact avant impôt sur résultat	25	18	(10)
Impact avant impôt sur capitaux propres	12	30	50

Au 31 décembre 2008, il n'y a plus de swaptions ouvertes, ces dernières étant arrivées à échéance.

Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	Variation de juste valeur	Inefficacité en résultat
Écart de réévaluation des encours					
- Vente à crédit	142	(43)	(65)		
- Location avec option d'achat	30	(7)	(11)		
- Location longue durée	41	(13)	(21)		
Total valorisation nette	213	(63)	(97)	276	
Instruments dérivés de couverture de l'encours détail					
- à l'actif	2	79	107		
- au passif	(209)	(5)	-		
Total valorisation nette	(207)	74	107	(281)	
INEFFICACITÉ EN STOCK	6	11	10		(5)
Écart de réévaluation des emprunts couverts					
Valorisation nette	(12)	1	3		
Total valorisation nette	(12)	1	3	(13)	
Instruments dérivés de couverture des emprunts					
- à l'actif	11	-	-		
- au passif	-	(1)	(3)		
Total valorisation nette	11	(1)	(3)	12	
INEFFICACITÉ EN STOCK	(1)	-	-		(1)
Écart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
Valorisation nette	(10)	26	37		
Total valorisation nette	(10)	26	37	(36)	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
- à l'actif	12	1	1		
- au passif	(3)	(29)	(38)		
Total valorisation nette	9	(28)	(37)	37	
INEFFICACITÉ EN STOCK	(1)	(2)	-		1
Écart de réévaluation des obligations couvertes					
Valorisation nette	-	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations					
- à l'actif	130	42	3		
- au passif	(130)	(42)	(3)		
Total valorisation nette	-	-	-	-	
INEFFICACITÉ EN STOCK	-	-	-		-
Écart de réévaluation des certificats de dépôt					
Valorisation nette	(2)	-	-		
Total valorisation nette	(2)	-	-	(2)	
Instruments dérivés de couverture des certificats de dépôt					
- à l'actif	2	-	-		
- au passif	-	-	-		
Total valorisation nette	2	-	-	2	
INEFFICACITÉ EN STOCK	-	-	-		-

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	Variation de juste valeur	Inefficacité en résultat
Écart de réévaluation des autres dettes représentées par des titres couverts					
Valorisation nette	(1)	1	-		
Total valorisation nette	(1)	1	-	(2)	
Instruments dérivés de couverture des autres dettes représentées par des titres					
- à l'actif	1	-			
- au passif	-	(1)			
Total valorisation nette	1	(1)	-	2	
INEFFICACITÉ EN STOCK	-	-	-		-

Note 38 Position financière nette des activités industrielles et commerciales

38.1. Détail

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 040	5 185	6 339
Autres actifs financiers non courants	848	1 121	1 321
Actifs financiers courants	515	1 483	1 132
Passifs financiers non courants	(4 491)	(4 294)	(4 125)
Passifs financiers courants	(1 818)	(2 091)	(4 551)
(ENDETTEMENT NET) POSITION FINANCIÈRE NETTE AUX BORNES DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	(2 906)	1 404	116
Dont position hors Groupe	(2 896)	1 396	(25)
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	(10)	8	141

38.2. Lignes de crédit

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficie, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2014, de possibilités d'emprunts dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie ⁽¹⁾	2 400	2 400	2 400
Faurecia ⁽²⁾	1 170	1 600	1 600
Groupe Banque PSA Finance ⁽³⁾	6 000	6 000	6 000
LIGNES DE CRÉDITS CONFIRMÉES	9 570	10 000	10 000

(1) A échéance mars 2011.

(2) En deux tranches d'égal montant, à échéances novembre 2011 et novembre 2013.

(3) En trois tranches d'égal montant, à échéances juillet 2010, juin 2012 et juin 2014.

Peugeot S.A., le GIE PSA Trésorerie et le groupe Banque PSA Finance n'utilisent pas ces possibilités d'emprunt.

Seule Faurecia utilise les siennes à hauteur de :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
UTILISATIONS DE FAURECIA	906	800	700

Ce contrat contient des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers (Note 31.2) ; ces clauses sont respectées au 31 décembre 2008. Sur la base des dernières prévisions réalisées dans un environnement économique incertain, ces ratios pourraient ne pas être respectés au 30 juin 2009. Le non respect de ces ratios entraînerait l'exigibilité de l'emprunt obligataire 2005

de Faurecia et la possibilité pour les établissements financiers participant au crédit syndiqué d'en demander le remboursement anticipé.

Par ailleurs, Faurecia a l'intention de renégocier ses financements existants avec les établissements financiers.

Note 39 Rentabilité des capitaux employés

39.1. Capitaux employés

Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour ses activités opérationnelles. Leur définition diffère entre les activités industrielles et commerciales et les activités de financement.

Sont considérés comme capitaux employés :

- l'ensemble des actifs non financiers, nets des passifs non financiers, des sociétés industrielles et commerciales, tels qu'ils figurent au bilan consolidé du Groupe ;
- l'actif net des activités de financement.

Les capitaux employés s'établissent en conséquence comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Écarts d'acquisition	1 237	1 488	1 488
Immobilisations incorporelles	4 061	3 885	3 947
Immobilisations corporelles	14 064	14 652	15 221
Titres mis en équivalence	732	725	687
Titres de participation	48	47	53
Autres actifs non courants	152	126	96
Actifs d'impôts différés	468	428	499
Stocks	7 757	6 913	6 826
Clients des activités industrielles et commerciales	2 001	2 857	3 043
Créances d'impôts courants	189	169	210
Autres débiteurs	1 897	1 782	1 719
Autres passifs non courants	(2 793)	(2 886)	(2 759)
Provisions non courantes	(876)	(1 109)	(1 383)
Passifs d'impôts différés	(1 321)	(1 689)	(1 854)
Provisions courantes	(2 053)	(2 132)	(1 747)
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer	(8 428)	(10 600)	(10 481)
Passifs d'impôts courants	(76)	(158)	(152)
Autres créanciers	(3 795)	(4 241)	(4 075)
Actif net des activités de financement	2 919	2 894	2 652
Réciprocités	(10)	8	141
TOTAL	16 173	13 159	14 131

39.2. Résultat économique

Le résultat économique est constitué du résultat net avant prise en compte :

- des charges de financement ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des plus et moins-values nettes de titres de placement ;
- des impôts correspondants aux éléments ci-dessus.

Un taux d'impôt égal au taux effectif du Groupe pour chaque opération est appliqué pour déterminer le résultat économique net d'impôts à rapporter aux capitaux employés.

Le résultat économique s'établit en conséquence comme suit :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat net consolidé	(500)	826	70
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	(247)	(283)	(178)
Charges de financement	343	306	234
Plus-value nette sur cessions de titres de placement	-	-	(26)
Impôts sur produits et charges financiers	6	28	9
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE, NET D'IMPÔTS	(398)	877	109

39.3. Rentabilité des capitaux employés

La rentabilité instantanée des capitaux employés, rapport du résultat économique au total des capitaux employés à la clôture de l'exercice s'établit en conséquence comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
	(2,5 %)	6,7 %	0,8 %

Note 40 Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels

40.1. Opérations spécifiques

Les engagements de retraite non inscrits au bilan correspondent aux écarts actuariels différés (Note 30.1. E) en conformité avec la méthode du corridor (Note 1.19.).

40.2. Autres opérations

Pour les opérations courantes, Le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Activités industrielles et commerciales			
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	1 203	1 291	1 245
Commandes d'études et assimilés	6	8	9
Engagements de location non résiliables	854	868	878
	2 063	2 167	2 132
Activités de financement			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 356	1 337	1 306
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit ⁽¹⁾	722	75	111
	2 078	1 412	1 417
Avals, cautions et garanties donnés	281	536	580
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	148	184	251

(1) L'augmentation des engagements est principalement due aux créances données en garantie à la société de Financement de l'Économie Française (SFEF), dans le cadre de la loi de finances rectificative n° 2008-1061 du 16 octobre 2008 pour le financement de l'économie.

Le Groupe est engagé dans des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe considère, sur la base des informations disponibles à ce jour, qu'il est peu probable que ces litiges entraînent une sortie de ressource sans contrepartie.

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficie de coopérations mises en œuvre avec d'autres constructeurs et portant sur le développement en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en termes de compétitivité.

Afin que la coopération soit équilibrée, les partenaires s'engagent sur un minimum d'enlèvement des productions concernées, et le non-respect de cet engagement entraîne le paiement de pénalités afin de compenser les frais de production restant à la charge du partenaire. Le cas échéant, les conséquences défavorables de

ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

En mai 2008, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, associé à Mitsubishi Motors Corporation (MMC) qui participe au projet à hauteur de 30 %, a annoncé la construction en Russie d'une nouvelle usine d'une capacité de production annuelle initialement prévue de 160 000 véhicules. La construction a commencé en juin 2008 sur le site de Kaluga situé à 180 km au sud-ouest de Moscou, le démarrage de production étant prévu en 2011. Cependant, les évolutions récentes des marchés automobiles ont conduit les deux partenaires à engager des discussions pour convenir des adaptations souhaitables en termes de dimensionnement de l'investissement et de calendrier de réalisation.

40.3. Détail des actifs nantis, gagés ou hypothéqués

ÉCHÉANCIER

(en millions d'euros)	Date d'échéance	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Immobilisations corporelles	Indéfinie	12	15	17
Immobilisations financières				
	2006	-	-	-
	2007	-	-	56
	2008	-	32	49
	2009	32	49	84
	2010	11	11	11
	2011	33	29	34
	> 2011	60	48	-
		136	169	234
	Total	148	184	251
TOTAL DU BILAN		61 720	68 975	69 094
	Pourcentage	0,2 %	0,3 %	0,4 %

Note 41 Transactions avec les parties liées

41.1. Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles PSA PEUGEOT CITROËN exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ce sont en majorité des sociétés industrielles et commerciales qui ont

pour objet de produire soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile soit des véhicules complets.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Prêts – part à plus d'un an	9	9	9
Prêts – part à moins d'un an	-	-	-
Créances d'exploitation	257	367	304
Dettes d'exploitation	(944)	(1 376)	(1 159)
Crédits à court terme	(49)	(16)	(114)

Les transactions d'achats et ventes réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Achats	(4 927)	(5 122)	(4 609)
Ventes	869	993	990

Après prise en compte des reclassements exposés en Note 2, les achats et ventes vis-à-vis des parties liées ont été réduits de 798 millions d'euros sur 2007 et de 700 millions d'euros sur 2006.

41.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Peugeot S.A.

Note 42 Rémunération des dirigeants

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Montants des rémunérations allouées			
- aux organes de direction	9,3	10,7	6,4
- aux membres du Conseil de Surveillance	0,9	0,8	0,8
TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES	10,2	11,5	7,2
Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions (Note 1.20)	7,3	5,7	5,5
TOTAL	17,5	17,2	12,7

Depuis le 6 février 2007, la direction du Groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale et les dirigeants rattachés directement au président du Directoire, constituent le Comité de Direction élargi. Les dirigeants du Groupe ainsi définis constituent les organes de direction du Groupe. Précédemment, les organes de direction du Groupe comprenaient le Directoire, le comité exécutif et l'état-major.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Pour leur partie variable, les rémunérations alloués au Directoire

ont été approuvées par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 10 février 2009.

Les bonus relatifs à l'année 2008 et à l'année 2007 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus. Ils ont été provisionnés respectivement sur les exercices 2008 et 2007. Ont également été provisionnés sur 2007 les bonus relatifs à l'année 2006 dont le paiement avait été conditionné à l'atteinte d'un niveau minimum de résultat en 2007 et qui s'élèvent à 1,1 million d'euros.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées dans l'exercice et lors des plans consentis depuis 1999 sont présentées ci-dessous. Les options d'achat d'actions détenues à la clôture par les membres des organes de direction, sont de :

(en nombre d'options)	2008	2007	2006
Options d'achat d'actions attribuées dans l'exercice	715 000	621 000	510 000
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	2 258 000	1 664 760	2 609 000

Les membres des organes de direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en Note 30.1. A et 30.1. D.

Par ailleurs, les membres des organes de direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire évoqué ci-dessus, ni de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

Note 43 Événement postérieur à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2008 et jusqu'au 10 février 2009, date du contrôle des comptes par le Conseil de Surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, autres que ceux décrits ci-après :

- Octroi par PSA PEUGEOT CITROËN d'une garantie de bonne fin de l'augmentation de capital de Faurecia.

Le Conseil de Surveillance du Groupe réuni le 10 février 2009 a contrôlé ces états financiers et s'est prononcé sur l'octroi par PSA PEUGEOT CITROËN au groupe Faurecia d'une garantie de bonne fin de l'augmentation de capital de 450 millions d'euros que sa filiale a décidé dans son principe lors de son Conseil d'Administration du 9 février 2009. Peugeot S.A. a l'intention de suivre cette augmentation de capital à hauteur de son niveau de participation actuel.

- Soutien de l'Etat à PSA PEUGEOT CITROËN

Dans le contexte actuel de crise économique qui touche l'industrie automobile, l'Etat français a annoncé le 9 février 2009 des mesures de soutien au secteur. Pour PSA PEUGEOT CITROËN, celles-ci prennent la forme d'un prêt de 3 milliards d'euros consenti par l'Etat français à Peugeot S.A. auquel s'ajoute une enveloppe additionnelle de 500 millions d'euros de concours auprès de la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF).

Ce prêt permettra au Groupe de soutenir en particulier son programme de développement des véhicules plus propres, plus économes en énergie et abordables pour ses clients. Dans les circonstances actuelles, le groupe ne fermera pas d'usine en France. Il lancera dans les deux ans à venir, dans chacune de ses cinq usines de montage françaises, un à plusieurs nouveaux modèles de véhicules.

En outre, le Groupe apporte un soutien actif à l'ensemble des acteurs de la filière automobile en réduisant les délais de paiement aux fournisseurs conformément à la Loi de Modernisation de l'Economie et portant de 100 à 200 millions d'euros sa contribution au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles.

PSA PEUGEOT CITROËN poursuivra ses efforts en partenariat avec ses fournisseurs pour mener des recherches et développer un ensemble de technologies de pointe dans le domaine des véhicules à faibles émissions de CO₂.

Par ailleurs, PSA PEUGEOT CITROËN affectera de façon prioritaire ses résultats à l'augmentation de ses fonds propres et aux investissements afin de maintenir son développement.

Note 44 Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en millions d'euros)	PricewaterhouseCoopers		Mazars		Ernst & Young (Faurecia)	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Émetteur	0,4	0,4	0,1	0,1	-	-
- Filiales intégrées globalement	7,1	7,2	2,1	1,8	3,0	2,8
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux Comptes						
- Émetteur	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	0,6	0,1	-	-	-	-
Sous total	8,1	7,7	2,2	1,9	3,0	2,8
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-
	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
TOTAL	8,1	7,7	2,2	1,9	3,0	2,8
Dont Faurecia	1,7	2,0	-	-	3,0	2,8
Hors Faurecia	6,4	5,7	2,2	1,9	-	-

Les auditeurs du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont PricewaterhouseCoopers et Mazars. Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.

Note 45 Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2008

Sociétés	I/E	% consolidé
HOLDING ET AUTRES ACTIVITÉS		
Peugeot S.A. Paris – France	I	-
Grande Armée Participations Paris – France	I	100
PSA International S.A. Genève – Suisse	I	100
G.I.E. PSA Trésorerie Paris – France	I	100
Financière Pergolèse Paris – France	I	100
D.J. 06 Paris – France	I	100
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise – Saral Luxembourg – Luxembourg	I	100
Peugeot Motorcycles Mandeure – France	I	100
Peugeot Motorcycles Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
Peugeot Motorcycles Deutschland GmbH Morfelden – Allemagne	I	100
Jinan Quigqi Peugeot Motorcycles Jinan – Chine	E	50
AUTOMOBILE		
Peugeot Citroën Automobiles S.A. Velizy-Villacoublay – France	I	100
Peugeot Citroën Sochaux S.N.C. Sochaux – France	I	100
Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C. Sausheim – France	I	100
Peugeot Citroën Aulnay S.N.C. Aulnay-Sous-Bois – France	I	100
Peugeot Citroën Rennes S.N.C. Chartres-de-Bretagne – France	I	100
Peugeot Citroën Poissy S.N.C. Poissy – France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Nord-Ouest S.N.C. Paris – France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Grand Est S.N.C. Paris – France	I	100
Société Mécanique Automobile de l'Est Tremery – France	I	100
Mécanique et Environnement Hérimoncourt – France	I	100
Process Conception Ingénierie S.A. Meudon – France	I	100
PCI do Brasil Ltda Rio de Janeiro – Brésil	I	100
Société de Construction d'Équipements de Mécanisations et de Machines – SCEMM Saint-Étienne – France	I	100
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord – Sevelnord Paris – France	E	50

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Società Europea Veicoli Leggeri – Sevel S.p.A. Atessa – Italie	E	50
S.N.C. PC.PR Paris – France	I	100
G.I.E. PSA PEUGEOT CITROËN Paris – France	I	100
Gisevel Paris – France	E	50
Sevelind Paris – France	E	50
Française de Mécanique Douvrin – France	E	50
Société de Transmissions Automatiques Barlin – France	E	20
Peugeot Citroën Automoviles España S.A. Pontevedra – Espagne	I	100
Peugeot Citroën Logistic Deutschland GmbH Sarrebück – Allemagne	I	100
Peugeot Citroën Automobiles UK Coventry – Royaume-Uni	I	100
Peugeot Citroën Automoveis Mangualde – Portugal	I	98
Toyota Peugeot Citroën Automobiles Czech s.r.o. Kolin – République Tchèque	E	50
PCA Logistika CZ Kolin – République Tchèque	I	100
PCA Slovakia s.r.o. Trnava – Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën Trnava s.r.o. Trnava – Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën Do Brasil Automoveis Ltda Rio de Janeiro – Brésil	I	100
Peugeot Citroën Comercial Exportadora Rio de Janeiro – Brésil	I	100
Peugeot Citroën Argentina S.A. Buenos Aires – Argentine	I	100
Cociar S.A. Buenos Aires – Argentine	I	100
Aupe S.A. Buenos Aires – Argentine	I	100
Cisa Buenos Aires – Argentine	I	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles CY Ltd Wuhan – Chine	E	50
Wuhan Shelong Hongtai Automotive KO Ltd Wuhan – Chine	E	10
PCA Automotive China Chine	I	100
Automobiles Peugeot Paris – France	I	100
Peugeot Motor Company Plc Coventry – Royaume-Uni	I	100
Société Commerciale Automobile Paris – France	I	100
Société Industrielle Automobile de Champagne – Ardennes Cormontreuil – France	I	100
Peugeot Moteur et Systèmes Paris – France	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Société Industrielle Automobile de Provence Marseille – France	I	100
Grands Garages du Limousin Limoges – France	I	100
Peugeot Saint-Denis Automobiles Saint-Denis – France	I	100
Peugeot Media Production France	I	100
Peugeot Belgique Luxembourg S.A. Nivelles – Belgique	I	100
S.A. Peugeot Distribution Service N.V. Schaerbeek – Belgique	I	100
Peugeot Nederland N.V. Utrecht – Pays-Bas	I	100
Peugeot Deutschland GmbH Sarrebrück – Allemagne	I	100
Peugeot Bayern GmbH Munich – Allemagne	I	100
Peugeot Berlin Brandenburg GmbH Berlin – Allemagne	I	100
Peugeot Niederrhein GmbH Dusseldorf – Allemagne	I	100
Peugeot Main/Taunus GmbH Francfort – Allemagne	I	100
Peugeot Sudbaden GmbH Sarrebrück – Allemagne	I	100
Peugeot Hanse GmbH Hambourg – Allemagne	I	100
Peugeot Nordhessen GmbH Lohfendel – Allemagne	I	100
Peugeot Hannover GmbH Hanovre – Allemagne	I	100
Peugeot Rheinland GmbH Cologne – Allemagne	I	100
Peugeot Rein-Neckar GmbH Rein-Neckar – Allemagne	I	100
Peugeot Saartal GmbH Sarrebrück – Allemagne	I	100
Peugeot Sachsen GmbH Dresde – Allemagne	I	100
Peugeot Schwaben GmbH Stuttgart – Allemagne	I	100
Peugeot Weser-Ems GmbH Brême – Allemagne	I	100
Peugeot Mainz Wiesbaden GmbH Wiesbaden – Allemagne	I	100
Peugeot Automobili Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
Peugeot Milan Milan – Italie	I	100
Peugeot Gianicolo S.p.A. Rome – Italie	I	100
Robins & Day Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Boomcite Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Aston Line Motors Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Melvin Motors (Bishopbriggs) Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Warwick Wright Motors Chiswick Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Rootes Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Peugeot España S.A. Madrid – Espagne	I	100
Hispanomocion S.A. Madrid – Espagne	I	100
Peugeot Portugal Automoveis S.A. Lisbonne – Portugal	I	100
Peugeot Portugal Automoveis Distribuição Lisbonne – Portugal	I	99
Peugeot (Suisse) S.A. Berne – Suisse	I	100
Lowen Garage AG Berne – Suisse	I	97
Peugeot Austria GmbH Vienne – Autriche	I	100
Peugeot Autohaus GmbH Vienne – Autriche	I	100
Peugeot Citroën Rus Moscou – Russie	I	100
Peugeot Polska S.p.z.o.o. Varsovie – Pologne	I	100
Peugeot Ceska Republica s.r.o. Prague – République Tchèque	I	100
Peugeot Slovakia s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	100
Peugeot Hungaria Kft Budapest – Hongrie	I	100
Peugeot Slovenija d.o.o. P.z.d.a. Ljubljana – Slovénie	I	100
Peugeot Hrvatska d.o.o. Zagreb – Croatie	I	100
Peugeot Otomotiv Pazarlama AS – Popas Istanbul – Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Istanbul Istanbul – Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Ankara Ankara – Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Bursa Bursa – Turquie	I	100
Peugeot Algérie S.p.A. Alger – Algérie	I	100
Stafim Tunis – Tunisie	E	34
Stafim – Gros Tunis – Tunisie	E	34
Peugeot Chile Santiago du Chili – Chili	I	97
Automotores Franco Chilena S.A. Santiago du Chili – Chili	I	100
Peugeot Mexico S.A. de CV Mexico – Mexique	I	100
Servicios Auto. Franco Mexicana Mexico – Mexique	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Peugeot Citroën Japan KK Co Ltd Tokyo – Japon	I	100
Peugeot Tokyo Tokyo – Japon	I	100
Peugeot Motors South Africa Ltd Johannesburg – Afrique du Sud	I	100
Automobiles Citroën Paris – France	I	100
Société Commerciale Citroën Paris – France	I	100
Citroën Champ de Mars Paris – France	I	100
Citroën Dunkerque Paris – France	I	100
Citer Paris – France	I	98
Société Nouvelle Armand Escalier Antibes – France	I	100
Centrauto Sarcelles – France	I	100
Prince S.A. Aulnay-Sous-Bois – France	I	100
Citroën Argenteuil Bois-Colombes – France	I	100
Citroën Orléans Olivet-La-Source – France	I	100
Cie Picarde de Logistique Automobile Beauvais – France	I	98
Citroën Belux S.A. – N.V. Bruxelles – Belgique	I	100
Citroën Nederland B.V. Amsterdam – Pays-Bas	I	100
Citroën Deutschland AG Cologne – Allemagne	I	100
Citroën Frankfurt GmbH Francfort – Allemagne	I	100
Citroën Commerce GmbH Cologne – Allemagne	I	100
Citroën Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
Citroën U.K.Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	100
Citroën Sverige AB Vallingby – Suède	I	100
Citroën Danmark A/S Copenhague – Danemark	I	100
Citroën Norge A/S Skaarer – Norvège	I	100
Citroën (Suisse) S.A. Genève – Suisse	I	100
Citroën Osterreich GmbH Vienne – Autriche	I	100
Automoveis Citroën S.A. Lisbonne – Portugal	I	100
Automoviles Citroën España Madrid – Espagne	I	100
Comercial Citroën S.A. Madrid – Espagne	I	97

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Autotransporte Turístico Espanol S.A. (Atesa) Madrid – Espagne	I	99
Garaje Eloy Granollers S.A. Granollers – Espagne	I	99
Motor Talavera Talavera – Espagne	I	100
Rafael Ferriol S.A. Alboraya – Espagne	I	99
Citroën Hungaria Kft Budapest – Hongrie	I	100
Citroën Polska S.p.z.o.o. Varsovie – Pologne	I	100
Citroën Slovenija d.o.o. Komer – Slovénie	I	100
Citroën – Hrvatska d.o.o. Zagreb – Croatie	I	100
Citroën Slovakia s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	100
Citroën Ceska Republica s.r.o. Prague – République Tchèque	I	100
Citroën Romania s.r.l. Bucarest – Roumanie	I	100
Citroën Do Brasil São Paulo – Brésil	I	51
ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE		
Faurecia Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Investments Boulogne-Billancourt – France	I	71
Financière Faurecia Boulogne-Billancourt – France	I	71
Société Foncière pour l'Équipement Automobile SFEA Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Sièges d'Automobile SAS Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Systèmes d'Échappement Boulogne-Billancourt – France	I	71
Bleriot Investissements Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Services Groupe Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Global Purchasing Boulogne-Billancourt – France	I	71
Faurecia Cooling System Boulogne-Billancourt – France	I	71
Siemar Sandouville – France	I	71
Faurecia Industries Boulogne-Billancourt – France	I	71
Trecia Etupes – France	I	71
Siebret Redon – France	I	71
Sielest Pulversheim – France	I	71
Siedoubs Montbéliard – France	I	71

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Siendor Lieu Saint Amand – France	I	71
Sieval Boulogne-Billancourt – France	I	71
Sieto Somain – France	I	71
Société de Textile de l'Ostrevant Sotexo Somain – France	I	71
Ecsa – Études et Construction de Sièges pour l'Automobile Crevin – France	I	71
EAK – Composants pour l'Automobile S.A.S Valentigney – France	I	36
EAK – Composants pour l'Automobile SNC Valentigney – France	I	36
Faurecia Automotive Holdings Nanterre – France	I	71
Faurecia Bloc Avant Nanterre – France	I	71
Faurecia Intérieur Industrie SNC Nanterre – France	I	71
Faurecia Exhaust International Nanterre – France	I	71
Faurecia Automotive Industrie SNC Nanterre – France	I	71
Automotive Sandouville Nanterre – France	I	71
Cockpit Automotive Systems Douai Douai – France	E	36
SAS Automotive France Nanterre – France	E	36
Ste Automobile du Cuir de Vesoul Vesoul – France	I	71
Société Internationale de Participations S.I.P. Bruxelles – Belgique	I	71
Faurecia Industrie N.V. Gent – Belgique	I	71
SAS Automotive N.V. Gent – Belgique	I	71
Faurecia Ast Luxembourg S.A. Eselborn – Luxembourg	I	71
Faurecia Autositze GmbH & Co KG Stadthagen – Allemagne	I	71
Faurecia Kunststoffe Automobilsysteme GmbH Ingolstadt – Allemagne	I	71
Faurecia Abgastechnik GmbH Furth – Allemagne	I	71
Leistriz Abgastechnik Stollberg GmbH Pfaffenhain – Allemagne	I	71
Faurecia Automotive GmbH Frankfort – Allemagne	I	71
Faurecia Innenraum Systeme GmbH Hagenbach – Allemagne	I	71
Industriepark Sassenburg GmbH Sassenburg – Allemagne	I	71
Sas Autosystemtechnik GmbH & Co KG Karlsruhe – Allemagne	E	36
Sas Autosystemtechnik Verwaltung GmbH Karlsruhe – Allemagne	E	36

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Netherlands Holding B.V. Roermond – Pays-Bas	I	71
Faurecia Automotive Seating B.V. Roermond – Pays-Bas	I	71
Faurecia Exhaust Systems AB Torsas – Suède	I	71
Faurecia Interior Systems Sweden AB Torsas – Suède	I	71
United Parts Exhaust Systems AB Torsas – Suède	I	71
Faurecia Asientos Para Automovil España S.A. Madrid – Espagne	I	71
Asientos de Castilla Leon S.A. Madrid – Espagne	I	71
Asientos de Galicia SL Vigo – Espagne	I	71
Asientos Del Norte S.A. Vitoria – Espagne	I	71
Industrias Cousin Frères SL Burlada – Espagne	I	36
Tecnoconfort Pampelune – Espagne	I	36
Faurecia Sistemas de Escape España S.A. Vigo – Espagne	I	71
Faurecia Automotive España SL Madrid – Espagne	I	71
Faurecia Interior Systems España S.A. Valence – Espagne	I	71
Faurecia Interior Systems Salc España SL Valence – Espagne	I	71
Cartera E Inversiones Enrich S.A. Madrid – Espagne	I	71
Componentes de Vehiculos de Galicia Porrino – Espagne	E	36
Copo Iberica Vigo – Espagne	E	36
Sas Autosystemtechnik S.A. Pampelune – Espagne	E	36
Valencia Modulos de Puerta SL Valence – Espagne	I	71
Faurecia Assentos de Automovel Limitada Saint Jean de Madere – Portugal	I	71
Faurecia Sistemas de Escape Portugal Lda Concelho de Braganca – Portugal	I	71
Sasal Saint Jean de Madère – Portugal	I	71
Vanpro Assentos Lda Palmela – Portugal	E	36
Faurecia Sistemas de Interior Portugal Componentes Para Automovel S.A. Palmela – Portugal	I	71
Sas Autosystemtechnik de Portugal Unipessoal Ltda Palmela – Portugal	E	36
Eda – Estofagem de Assentos Lda Palmela – Portugal	I	71
Faurecia Automotiv Seating UK Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	71

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia Midlands Ltd Coventry – Royaume-Uni	I	71
Sai Automotive Fradley Ltd Fradley – Royaume-Uni	I	71
SAI Automotive Washington Ltd Washington – Royaume-Uni	I	71
SAS Automotive Ltd Oxfordshire – Royaume-Uni	I	71
Faurecia Fotele Samachodowe S.p.z.o.o. Grojec – Pologne	I	71
Faurecia Walbrzych S.p.z.o.o. Walbrzych – Pologne	I	71
Faurecia Gorzow S.p.z.o.o. Gorzow – Pologne	I	71
Faurecia Legnica S.p.z.o.o. Legnica – Pologne	I	71
Faurecia Systemy Kierownicze S.p.z.o.o. Walbrzych – Pologne	I	71
Faurecia Seating Talmaciu s.r.o. Roumanie	I	71
Euro Auto Plastik Mioveni – Roumanie	I	71
Faurecia Technoplast Automotive Nijni Novgorod – Russie	I	43
Arced d.o.o. Novo Mesto – Slovénie	E	36
Faurecia Interior Systems Bratislava s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	71
Faurecia Slovakia s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	71
Faurecia Leather Kosice s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	71
SAS Automotive s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	36
Faurecia Magyarország Kipufogo – Rendszer Kft Vasvar – Hongrie	I	71
Faurecia Exhaust Systems s.r.o. Bakov – République Tchèque	I	71
Faurecia Lecotex AS Tabor – République Tchèque	I	71
Faurecia Interior Systems Bohemia s.r.o. Mlada Boleslav – République Tchèque	I	71
Sas Autosystemtechnik s.r.o. Mlada Boleslav – République Tchèque	E	36
Faurecia Components Pisek Mlada Boleslav – République Tchèque	I	71
Faurecia Automotive Czech Republic Mlada Boleslav – République Tchèque	I	71
Faurecia Équipement Automobile Maroc Kenitra – Maroc	I	71
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi A.S. Bursa – Turquie	E	36
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret A.S. Istanbul – Turquie	I	71
Société Tunisienne D'équipements Automobiles Ben Arous – Tunisie	I	71
Faurecia Azin Pars Kianabane Bronze – Iran	I	71

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
A I Manufacturers		
Port Elizabeth – Afrique du Sud	I	71
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd		
Mississauga – Canada	I	71
Faurecia Canada Investment Company		
Montreal – Canada	I	71
Faurecia Usa Holdings Inc.		
Wilmington – États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Automotive Seating Inc.		
Troy – États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Exhaust Systems Inc.		
Wilmington – États-Unis d'Amérique	I	71
Faurecia Interior Systems USA Detroit Inc.		
Detroit – États-Unis d'Amérique	I	71
SAS Automotive USA Inc.		
Michigan – États-Unis d'Amérique	E	36
Faurecia Automotive do Brasil Ltda		
Quatro-Barras – Brésil	I	71
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda		
São Paulo – Brésil	I	71
SAS Automotive do Brasil Ltda		
São Jose Dos Pinhais Pr – Brésil	E	36
Faurecia Sistemas de Escape Argentina S.A.		
Buenos Aires – Argentine	I	71
Faurecia Argentina		
Buenos Aires – Argentine	I	71
SAS Automotriz Argentina S.A.		
Buenos Aires – Argentine	E	36
Faurecia Duroplast Mexico S.A. de CV		
Puebla – Mexique	E	36
Servicios Corporativos de Personal Especializado S.A.De Cv		
Puebla – Mexique	I	36
Faurecia Interior Systems Mexico S.A. de CV		
Mexico – Mexique	I	71
Faurecia Exhaust Mexicana S.A. de CV		
Mexico – Mexique	I	71
Exhaust Services Mexicana S.A. de CV		
Mexico – Mexique	I	71
SAS Auto Systems S.A. de CV		
Mexico – Mexique	E	36
SAS Auto Systems & Services		
Mexico – Mexique	E	36
Faurecia Japon KK		
Tokyo – Japon	I	71
Faurecia Nhk Co Ltd		
Tokyo – Japon	E	36
Faurecia Nhk Kyushu Ltd		
Tokyo – Japon	E	36
Cfxas – Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seating Co Ltd		
Changchun – Chine	I	43
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems		
Chine	I	71
Scheesc – Shanghai Honghu Ecia Exhaust Systems Company Ltd		
Sanghai – Chine	I	36
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co Ltd		
Wuhan – Chine	I	36
Faurecia Exhaust Systems Changchun		
Changchun – Chine	I	36

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co Ltd Wuxi – Chine	I	71
Faurecia Gsk (Wuhan) Automotive Seating Co Ltd Wuhan – Chine	I	36
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co Ltd Changchun – Chine	I	71
Faurecia (Shanghai) Management Cy Ltd Shanghai – Chine	I	71
Faurecia Shanghai Business Consulting Cy Shanghai – Chine	I	71
Faurecia Exhaust Systems Qingdao Shanghai – Chine	I	71
Faurecia (Wuhu) Exhaust Systems Wuhu – Chine	I	71
Daeki Faurecia Corp Shiheung City – Corée	I	71
Kwang Jing Faurecia Shiheung City – Corée	E	36
Fesk – Faurecia Exhaust System Korea Shiheung City – Corée	I	71
Faurecia Trim Korea Shiheung City – Corée	I	71
Faurecia Automotive Seating India Private Ltd Bangalore – Inde	I	71
Peugeot Exhaust Systems Rayong Bangkok – Thaïlande	I	71
Faurecia Exhaust Systems South Africa (Pty) Ltd Johannesburg – Afrique du Sud	I	71
Faurecia Interior Systems South Africa (Pty) Ltd Port Elisabeth – Afrique du Sud	I	71
SAS Automotive R.S.A. (Pty) Ltd Port Elisabeth – Afrique du Sud	E	36
TRANSPORT ET LOGISTIQUE		
Gefco Courbevoie – France	I	100
Gefco Benelux S.A. Ath – Belgique	I	100
Gefco Deutschland GmbH Morfelden – Allemagne	I	100
Gefco Suisse S.A. Fahy – Suisse	I	99
Gefco Osterreich GmbH Vienne – Autriche	I	100
Gefco Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
Gefco U.K. Ltd Londres – Royaume-Uni	I	100
Gefco España S.A. Madrid – Espagne	I	100
Gefco Portugal Transitarios Ltd Lisbonne – Portugal	I	100
LLC Gefco (Cis) Moscou – Russie	I	100
Gefco Polska S.p.z.o.o. Varsovie – Pologne	I	100
Gefco Ceska Republica s.r.o. Prague – République Tchèque	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
Gefco Slovakia s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	100
Gefco Romania Bucarest – Roumanie	I	100
Gefco Hongrie Budapest – Hongrie	I	100
Gefco Prevoznistvo In Logistica Koper – Slovénie	I	100
Algai Moscou – Russie	I	51
Gefco Tasimacilik Ve Lojistik AS Istanbul – Turquie	I	100
Gefco Tunisie Tunis – Tunisie	E	50
Gefco Maroc Casablanca – Maroc	I	100
Gefco Participações Ltda Rio de Janeiro – Brésil	I	100
Gefco Do Brasil Ltda Rio de Janeiro – Brésil	I	100
Gefco Argentina S.A. Buenos Aires – Argentine	I	100
Gefco Dtw Logistics Co. Ltd Beijing – Chine	E	50
Gefco Hong Kong Hong Kong – Chine	I	100
FINANCEMENT		
Banque PSA Finance Paris – France	I	100
Société Financière de Banque – Sofib Levallois-Perret – France	I	100
Sofira – Société de Financement Des Réseaux Automobiles Levallois-Perret – France	I	100
Société Nouvelle de Développement Automobile – SNDA Paris – France	I	100
Sas Financière Greffhule Paris – France	I	100
Compagnie Générale de Crédit Aux Particuliers – Crédipar Levallois-Perret – France	I	100
Gie Foncier Crédipar Levallois-Perret – France	I	100
Dicoma Gestion Levallois-Perret – France	I	100
Compagnie Pour La Location de Véhicules – CLV Levallois-Perret – France	I	100
PSA Finance Belux Bruxelles – Belgique	I	100
PSA Finance SCS Luxembourg – Luxembourg	I	100
PSA Finance Nederland B.V. Rotterdam – Pays-Bas	I	100
PSA Financial Holding B.V. Rotterdam – Pays-Bas	I	100
Peugeot Finance International N.V. Rotterdam – Pays-Bas	I	100
FCC Auto Abs – Compartiment 2004.01 Francfort – Allemagne	I	100

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

Sociétés	I/E	% consolidé
FCC Auto Abs – Compartiment Locatif 2006.01 Francfort – Allemagne	I	100
FCC Auto Abs – Compartiment 2007.01 Francfort – Allemagne	I	100
FCC Auto Abs – Compartiment 2008.01 Paris – France	I	100
PSA Factor Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
PSA Renting Italia S.p.A. Milan – Italie	I	100
Spv Auto Italy 2007 Milan – Italie	I	100
PSA Wholesale Ltd Londres – Royaume-Uni	I	100
PSA Finance Plc Londres – Royaume-Uni	I	50
Vernon Wholesale Investments Co. Ltd Londres – Royaume-Uni	I	100
PSA Finance Suisse S.A. Ostermudigen – Suisse	I	100
PSA Gestão Comercio e Aluger de Veiculos Lisbonne – Portugal	I	97
PSA Finance Polska Varsovie – Pologne	I	100
PSA Finance Hungaria Rt Budapest – Hongrie	I	100
PSA Finance Ceska Republika s.r.o. Prague – République Tchèque	I	100
PSA Finance Slovakia s.r.o. Bratislava – Slovaquie	I	100
BPF Financiranje d.o.o. Ljubljana – Slovénie	I	100
BPF Algérie Alger – Algérie	I	100
BPF Pazarlama A.H.A.S. Istanbul – Turquie	I	100
Banco PSA Finance Brasil S.A. São Paulo – Brésil	I	100
PSA Finance Arrendamiento Comercial São Paulo – Brésil	I	100
PSA Finance Argentina S.A. Buenos Aires – Argentine	I	50
BPF Mexico S.A. de CV Mexico – Mexique	I	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Wuhan – Chine <i>Dont 12,5 % Via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile</i>	E	37,5

I : Intégration globale - E : Mise en équivalence

20.4 États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2008

→ 20.4.1 Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Peugeot SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1J de l'annexe qui précise les incidences de la première application au 1^{er} janvier 2008 du règlement n° 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux plans d'options d'achat d'actions.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

CHANGEMENTS COMPTABLES :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

RÈGLES, PRINCIPES ET ESTIMATIONS COMPTABLES :

La Société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières selon les méthodes décrites en notes 1C, 1D et 1F de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, comme précisé en notes 3, 5 et 7 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de leur prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, compte-tenu des précisions apportées, par renvoi au rapport de gestion de la société cotée Foncière, Financière et de Participations – FFP, sur les rémunérations et avantages versés par les sociétés du groupe familial Peugeot à certains mandataires sociaux de votre société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Riou

Mazars
Loïc Wallaert

→ 20.4.2 Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.

La société Peugeot S.A., société centrale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, n'exerce pas d'activité industrielle ou commerciale. Elle assure, pour les sociétés du groupe, des fonctions d'état-major et de contrôle et elle fournit des services pour l'ensemble desquels elle est rémunérée par une redevance forfaitaire. Cette redevance est facturée aux filiales directes de Peugeot S.A. sur la base du chiffre d'affaires consolidé de la division concernée.

Ses actifs sont constitués :

- des titres représentant ses participations dans des filiales directes,
- et d'immeubles de bureaux loués à des filiales.

Peugeot S.A. est également la société pivot pour l'intégration fiscale des sociétés françaises du groupe contrôlées à plus de 95 %.

Résultats

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation, qui comprennent essentiellement les redevances perçues des principales filiales et les revenus du patrimoine immobilier, se sont élevés à 102 millions d'euros en 2008, contre 99 millions d'euros en 2007 et 89 millions d'euros en 2006.

Les redevances, calculées comme un pourcentage du chiffre d'affaires des divisions opérationnelles du groupe, sont destinées à couvrir les charges d'exploitation supportées par la société dans ses fonctions d'état-major et s'élèvent à 88 millions d'euros, inchangés par rapport à 2007. Les loyers encaissés s'élèvent à 7 millions, contre 5 millions d'euros pour 2007.

Les charges d'exploitation correspondant principalement aux coûts salariaux, ont représenté 83 millions d'euros, contre 89 millions en 2007 et 85 millions d'euros en 2006.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en solde positif de 20 millions d'euros à comparer à des soldes positifs de 10 millions en 2007 de 5 millions d'euros en 2006.

Résultat financier

Les produits financiers sont essentiellement constitués des revenus des titres de participation.

Les produits des participations ont représenté 420 millions d'euros, contre 641 millions d'euros en 2007 et 627 millions d'euros en 2006.

Le montant des autres produits financiers s'élève à 121 millions d'euros, contre 103 millions d'euros en 2007 et contre 62 millions d'euros en 2006.

Les dotations financières aux amortissements et provisions sont égales à 615 millions d'euros, contre 282 millions d'euros en 2007 et 114 millions d'euros en 2006. Elles sont composées principalement de dotations sur dépréciation de titres, dont le détail est expliqué note 3 – point B de l'annexe des comptes annuels.

Les frais financiers, de leur côté, s'élèvent à 39 millions d'euros, contre 13 millions d'euros en 2007 et 11 millions d'euros en 2006.

Compte-tenu de ces éléments, le résultat financier est négatif de 89 millions d'euros, contre des résultats positifs de 449 millions d'euros en 2007 et 565 millions d'euros en 2006.

Résultat net

Compte tenu d'un produit net d'impôt sur les résultats de 122 millions d'euros, déterminé conformément aux règles de l'intégration fiscale de Peugeot S.A. et de ses filiales contrôlées à plus de 95 %, le résultat net de la société s'établit en bénéfice de 48 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 526 millions d'euros en 2007 et 748 millions d'euros en 2006.

Bilan

Actif

Les titres de participation constituent la majeure partie des actifs immobilisés. Leur montant brut au 31 décembre 2008 est égal à 5 537 millions d'euros contre 5 494 millions d'euros en 2007. Les dépréciations relatives aux titres de participation s'élèvent à 889 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 452 millions d'euros en 2007. Ces mouvements sont décrits dans la note 3 – point B de l'annexe des comptes annuels.

Leur montant net au 31 décembre 2008 s'élève ainsi à 4 648 millions d'euros, contre 5 043 millions d'euros en 2007 et 5 214 millions d'euros en 2006.

L'actif circulant est principalement composé des Placements de trésorerie (3 026 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 2 736 millions d'euros en 2007 et 2 178 millions d'euros en 2006) commentés en note 8 de l'annexe des comptes annuels ainsi que des Valeurs mobilières de placement (170 millions d'euros de valeur nette au 31 décembre 2008) détaillées en note 7 de l'annexe des comptes annuels et incluant les actions propres détenues. Les 7 188 214 actions propres en portefeuille au 31 décembre 2008 comprennent 6 527 907 titres réservés aux plans d'options d'achat et 660 307 titres destinés à des attributions ultérieures, étant précisé qu'au cours de l'exercice 2008 le groupe a acquis 1 345 000 actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, la totalité étant destinée à la couverture du plan d'options d'achat de l'exercice.

Pour toute information relative aux événements postérieurs à la clôture, veuillez vous reporter à la note 24 figurant des Etats financiers de Peugeot S.A.

Passif

Avant affectation du résultat, les capitaux propres de la société au 31 décembre 2008 s'établissent à 7 290 millions d'euros, contre à 7 621 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 7 421 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le conseil de surveillance du 21 avril 2009 a décidé de ne pas proposer la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2008

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a acquis 1 345 000 actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, la totalité étant destinée à la couverture du plan d'options d'achat de l'exercice.

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008 et sur décision du Directoire en date du 17 juillet 2008, 231 500 actions propres ont été annulées en juillet 2008.

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 734 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 627 millions d'euros en 2007 et 397 millions d'euros en 2006. Elles sont détaillées en note 6 de l'annexe des comptes annuels et correspondent principalement aux impôts susceptibles d'être reversés à certaines filiales comme précisé en note 11 de l'annexe des comptes annuels.

Les emprunts et dettes assimilés s'établissent à 37 millions d'euros, contre 13 millions d'euros en 2007 et 11 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les dettes diverses incluent, pour 160 millions d'euros, les dettes auprès des principales filiales françaises du groupe, constituées selon les mécanismes du régime d'intégration fiscale pour l'application duquel la société Peugeot S.A. joue le rôle de pivot.

→ 20.4.3 Comptes de résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'exploitation	102,1	98,9	89,2
Charges d'exploitation	(82,6)	(89,1)	(84,6)
Résultat d'exploitation (Note 15)	19,5	9,8	4,6
Produits financiers de participations	419,5	641,1	626,7
Autres produits financiers	121,3	102,6	62,3
Reprises sur provisions et transferts de charges	24,4	-	-
Produits financiers	565,2	743,7	689,0
Dotations financières aux amortissements et provisions	(615,3)	(281,8)	(113,5)
Autres charges financières	(38,6)	(12,9)	(11,0)
Charges financières	(653,9)	(294,7)	(124,5)
Résultat financier	(88,7)	449,0	564,5
Résultat courant avant impôts	(69,2)	458,8	569,1
Produits exceptionnels	2,9	9,3	49,2
Charges exceptionnelles	(7,9)	(10,3)	(1,3)
Résultat exceptionnel	(5,0)	(1,0)	47,9
Impôts sur les sociétés (Note 17)	121,7	67,8	130,7
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	47,5	525,6	747,7

→ 20.4.4 Tableaux de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net de l'exercice	47,5	525,6	747,7
Variations nettes des provisions	718,6	467,9	149,8
Résultats sur cessions d'actifs immobilisés	-	(4,6)	(1,0)
Autres résultats exceptionnels	-	-	(47,2)
Marge brute d'autofinancement	766,1	988,9	849,3
Variation du besoin en fonds de roulement	136,5	(75,6)	54,8
Flux financiers liés à l'exploitation	902,6	913,3	904,1
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
Cessions de titres de participation	-	-	-
Acquisitions de titres de participation	(1,5)	-	(3,2)
Flux financiers liés aux investissements	(1,5)	-	(3,2)
Dividendes versés	(342,3)	(308,9)	(309,3)
(Acquisitions)/ cessions d'actions propres	(43,5)	(21,0)	(38,8)
Augmentation/(diminution) des autres dettes long terme	-	(0,8)	(69,2)
(Augmentation)/ diminution des prêts et créances long terme	(225,1)	(37,2)	(72,2)
Variation autres actifs et passifs financiers	3,0	10,0	-
Flux des opérations financières	(607,9)	(357,9)	(489,5)
Variation de la trésorerie	293,2	555,4	411,4
Trésorerie au début de l'exercice	2 726,8	2 171,4	1 760,0
Trésorerie en fin d'exercice	3 020,0	2 726,8	2 171,4
Détail de la trésorerie en fin d'exercice			
Placements de trésorerie (Note 8)	3 019,7	2 727,3	2 171,3
Banques débitrices	0,3	0,3	0,3
Banques créditrices	-	(0,8)	(0,2)
TOTAL	3 020,0	2 726,8	2 171,4

→ 20.4.5 Bilans au 31 décembre 2008

Actif

	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	0,1	-	0,1	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	35,0	(26,9)	8,1	8,1	8,2
Immobilisations financières					
Participations (Note 3)	5 537,4	(889,8)	4 647,6	5 042,5	5 214,0
Créances rattachées à des participations (Note 4)	225,4	(31,0)	194,4	-	21,0
Autres titres immobilisés (Note 5)	-	-	-	262,6	262,4
Prêts et autres immobilisations financières	2,1	(1,0)	1,1	1,1	0,9
	5 764,9	(921,8)	4 843,1	5 306,2	5 498,3
Total actif immobilisé (Note 2)	5 800,0	(948,7)	4 851,3	5 314,4	5 506,6
Actif circulant					
Autres créances, avances et acomptes versés	206,5	-	206,5	222,5	122,1
Valeurs mobilières de placement (Note 7)	381,3	(211,5)	169,8	81,5	91,5
Placements de trésorerie (Note 8)	3 025,9	-	3 025,9	2 736,2	2 177,9
Banques, caisses et comptes rattachés	0,3	-	0,3	0,3	0,3
Total actif circulant	3 614,0	(211,5)	3 402,5	3 040,5	2 391,8
Charges constatées d'avance	0,2	-	0,2	0,2	0,2
TOTAL DE L'ACTIF	9 414,2	(1 160,2)	8 254,0	8 355,1	7 898,6

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux			
Capital social (Note 9)	234,0	234,3	234,6
Écarts de réévaluation	444,8	469,2	469,2
Réserves			
Réserves et report à nouveau	6 563,1	6 390,9	5 968,6
Résultat de l'exercice	47,5	525,6	747,7
Provisions réglementées	0,7	0,7	0,7
Total capitaux propres (Note 10)	7 290,1	7 620,7	7 420,8
Provisions pour risques et charges (Note 6)	734,5	626,8	396,9
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts et dettes financières	37,3	13,0	10,7
	37,3	13,0	10,7
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,2	2,0	1,9
Dettes fiscales et sociales	22,5	24,4	24,5
	24,7	26,4	26,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (Note 3.A)	4,5	-	-
Dettes diverses	162,9	68,2	43,8
Total dettes	229,4	107,6	80,9
TOTAL DU PASSIF	8 254,0	8 355,1	7 898,6

→ 20.4.6 Notes annexes aux comptes de Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

GÉNÉRALITÉS	305	RÉSULTAT	315
Note 1	Règles et méthodes comptables	307	Note 15
			Détail des produits et charges d'exploitation
			317
			Note 16
			Chiffre d'affaires
			317
			Note 17
			Impôts sur les sociétés
			318
BILAN	307	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	316
Note 2	Actif immobilisé au 31 décembre 2008	309	Note 18
Note 3	Titres de participation	309	Engagements financiers
Note 4	Créances rattachées à des participations	310	318
Note 5	Autres titres immobilisés	310	Note 19
Note 6	Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2008	311	Engagements de retraite
Note 7	Valeurs mobilières de placement	311	319
Note 8	Placements de trésorerie	313	Note 20
Note 9	Composition du capital social	313	Situation fiscale latente
Note 10	Variation des capitaux propres	314	319
Note 11	Provision pour économie d'impôt à reverser	314	Note 21
Note 12	Échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2008	315	Rémunérations des dirigeants
Note 13	Produits à recevoir et charges à payer	316	319
Note 14	Éléments concernant les entreprises liées et les participations au 31 décembre 2008	316	Note 22
			Effectifs moyens
			320
			Note 23
			Droit individuel à la formation
			320
			Note 24
			Événement postérieur à la clôture
			320

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 8 254 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 47,5 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les Notes n° 1 à 24 présentées ci-après en millions d'euros, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 5 février 2009 par le Directoire.

Les comptes de la Société Peugeot S.A. sont inclus dans les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Note 1 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivante :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué par le coût d'acquisition des marques Panhard et Panhard & Levassor. Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations. Ces amortissements sont comptabilisés, au bilan en minoration de l'actif, et, au compte de résultat en dotation d'exploitation aux amortissements.

Les principales durées de vie retenues sont :

- | | |
|--|---------------|
| • constructions | 20 – 30 ans ; |
| • installations générales et agencements | 10 ans ; |
| • mobilier de bureau | 10 ans. |

C. Participations

À compter de l'exercice 2007, Peugeot S.A. a pris l'option de comptabiliser les frais d'acquisitions dans le coût d'achat des titres.

Avant cette date, la valeur brute des participations est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les participations sont estimées à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur la quote-part de capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Pour les sociétés retenues dans la consolidation des comptes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, les capitaux propres sont les capitaux propres consolidés ou retraités, établis suivant les normes *International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards*.

En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Lorsque la valeur d'utilité est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risques est constituée.

D. Autres titres immobilisés

Les actions propres acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, précédemment comptabilisées en titres immobilisés sont, suivant le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable, dorénavant comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Les actions achetées sont entrées en titres immobilisés à leur coût d'achat et font l'objet d'une provision pour dépréciation si la valeur de marché est inférieure à leur coût d'acquisition, à moins qu'elles ne soient destinées à être annulées.

Les titres en voie d'annulation sont comptabilisés dans une sous-catégorie des titres immobilisés. Ils sont entrés à la valeur nette comptable à la date de décision d'annulation prise par le

Directoire. Cette valeur nette comptable ne fait pas l'objet de dépréciation et reste inchangée jusqu'à la constatation de la réduction de capital.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par le Directoire.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat antérieurement classés en titres immobilisés à l'ouverture de l'exercice, avaient été dépréciés si la valeur de marché était inférieure à leur coût d'acquisition. Ces titres ont été reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation aux plans.

E. Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de perte probable.

F. Valeurs mobilières de placement

Les actions propres affectées à la couverture des plans d'options d'achat, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement suivant les modalités décrites à la Note 1.D.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. La reconnaissance de la provision est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est présentée au compte de résultat en charge de personnel par transfert de charges.

Les titres qui ne sont pas affectés aux plans d'options dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au PCG 99-03 tel que modifié par le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les autres valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de créances négociables pris en pension. Les intérêts perçus en rémunération sont comptabilisés en produits financiers.

G. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent principalement les plus-values réinvesties sur titres de participation (ancien article 40 du Code général des impôts).

H. Engagements de retraite

La société Peugeot S.A. accorde aux salariés de l'entreprise, des indemnités de départ à la retraite et des compléments de retraite à travers des régimes à cotisations ou à prestations définies.

La société PEUGEOT S.A n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements de retraite. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe (cf. Note 19).

I. Impôts sur les résultats

Le 1^{er} janvier 2005, Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu par l'article 223A du Code général des impôts.

Pour la société Peugeot S.A., l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global égal à la somme des impôts dus par les filiales bénéficiaires ;
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de crédits d'impôt, résultant de la déclaration d'intégration fiscale ;
- du produit d'impôt correspondant aux éventuels remboursements des filiales bénéficiaires, ayant antérieurement obtenu des reversements d'économie d'impôt ;
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs ;
- de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. Note n° 11) ;
- et des provisions pour risques constituées pour faire face aux charges nettes d'impôt estimées, consécutives aux contrôles fiscaux périodiques des filiales.

J. Changements de méthode d'évaluation

Les actions propres sont désormais comptabilisées et évaluées conformément au règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

La première application de ce règlement effectuée de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2008 a eu les effets suivants :

- en termes de présentation du bilan : reclassement de l'ensemble des actions propres réservées à la couverture des plans d'options d'achat, du poste titres immobilisés au poste valeurs mobilières de placement ;
- en termes d'évaluation des provisions nécessaires : l'application du nouveau règlement a conduit à déprécier les actions propres à hauteur de 203 millions d'euros du fait que le cours de Bourse rend improbable l'exercice des options des différents plans. L'application des textes antérieurs aurait également conduit à reconnaître cette provision.

Aucun autre changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 2 Actif immobilisé au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine hors réévaluation (1)
Immobilisations incorporelles					
Marques	0,1	-	-	0,1	0,1
Immobilisations corporelles					
Terrains	8,1	-	-	8,1	5,5
Constructions					
- Sur sol propre	21,0	-	-	21,0	10,9
- Installations générales et agencements	5,8	-	-	5,8	5,0
- Autres immobilisations corporelles	0,1	-	-	0,1	0,1
	35,0	-	-	35,0	21,5
Immobilisations financières					
Participations	5 494,4	43,0		5 537,4	5 055,7
Créances rattachées à des participations	37,0	225,4	(37,0)	225,4	225,4
Autres titres immobilisés	271,2		(271,2)	-	-
Prêts	2,0	0,1	-	2,1	2,1
	5 804,6	268,5	(308,2)	5 764,9	5 283,2
TOTAL	5 839,7	268,5	(308,2)	5 800,0	5 304,8

(1) Réévaluation légale de 1976.

Note 3 Titres de participation**A. Valeurs brutes**

- Au cours de l'exercice, Peugeot S.A. a souscrit à l'augmentation de capital des filiales :
- Peugeot Motocycles pour un montant de 37 millions d'euros, par capitalisation de l'avance accordée en 2007 ;
- Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise pour un montant en numéraire de 6 millions d'euros, dont 4,5 millions d'euros non versés.

B. Valeurs d'inventaire**1) Faurecia**

À fin 2008, les titres Faurecia ont fait l'objet d'un test de valeur. Leur valeur d'utilité a été déterminée en retenant la quote-part du total des valeurs d'utilité de chacune des activités du groupe Faurecia après couverture de la dette de Faurecia. Celles-ci correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie issus des dernières prévisions, actualisés à 8,6 %.

La quote-part de valeur ainsi obtenue est inférieure de 300 millions d'euros à la valeur brute comptable des titres, entraînant la constitution sur l'exercice d'une provision pour dépréciation des titres pour ce montant. La valeur nette comptable des titres après dépréciation est ainsi ramenée de 1 263 millions à 963 millions d'euros, soit 55,70 euros par action.

La dotation de l'exercice est imputée à hauteur de 275,6 millions d'euros sur le compte de résultat et pour 24,4 millions d'euros sur la réserve de réévaluation. Cette réserve a pour origine la réévaluation légale de 1976 des titres ECIA.

Le cours de Bourse de l'action Faurecia au 31 décembre 2008 est de 9,88 euros.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation ou une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini (hypothèses actuellement fixées à 1,5 %) conduirait à une dépréciation supplémentaire des titres Faurecia respectivement de 165 millions d'euros et 137 millions d'euros. Une diminution de 0,5 point du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale entraînerait une majoration de la dépréciation des titres Faurecia de 365 millions d'euros.

2) Grande Armée Participations

La valeur des titres de cette filiale a été déterminée sur la base des capitaux propres après prise en compte de plus-values potentielles d'actifs retenues à hauteur de 39,7 millions d'euros net d'impôt. La diminution de ces plus-values potentielles depuis la clôture de l'exercice précédent a entraîné la constitution d'une provision pour dépréciation de 105,7 millions d'euros sur l'exercice. Cette provision ramène la valeur nette comptable des titres à hauteur de la valeur d'entreprise de 156,8 millions d'euros. Le dividende de 10,6 millions d'euros encaissé de cette filiale, limite la charge nette de l'exercice avant impôt à 95,1 millions d'euros.

3) Peugeot Motocycles

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des titres est totalement dépréciée. La provision pour risque complémentaire

a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice de 19,6 millions d'euros, après une nouvelle avance sur augmentation de capital accordée en 2008 pour 31 millions d'euros. À la clôture, la provision pour risque constituée sur cette filiale s'élève à 24,2 millions d'euros, à hauteur de l'avance de trésorerie obtenue du Groupe.

4) Process Conception Ingénierie

La provision pour dépréciation sur ces titres a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 4,8 millions d'euros. À la clôture, la valeur nette comptable est ainsi ramenée à 48,5 millions d'euros, à hauteur de la quote-part de capitaux propres revenant à Peugeot S.A.

Note 4 Créances rattachées à des participations

En date du 26 novembre 2008, Peugeot S.A. a accordé une ligne de crédit à sa filiale Faurecia pour un montant maximum de 250 millions d'euros. Ce prêt est utilisable en deux tranches d'égal montant, l'une à échéance de novembre 2011 avec deux options d'extension d'une année supplémentaire exerçables par Peugeot S.A., et l'autre à échéance de novembre 2013.

Les conditions de cette ligne de crédit sont corrélées avec celles du crédit de 1,17 milliard d'euros accordé par un syndicat de banques à Faurecia, de sorte que les tirages effectués par Faurecia auprès de Peugeot S.A. doivent l'être pour des montants proportionnels à ceux tirés sur le crédit bancaire syndiqué, aux mêmes taux et pour les mêmes durées.

À la clôture, le montant des tirages effectués par Faurecia s'élève à 194 millions d'euros et les intérêts à percevoir en rémunération de ce prêt sont de 0,4 million d'euros.

L'avance de 37 millions d'euros, consentie au cours de l'exercice 2007 à la société Peugeot Motocycles, a été utilisée pour souscrire à l'augmentation de capital de cette filiale (Note 3.A). Suite à la capitalisation de l'avance, la provision pour dépréciation constituée au 31 décembre 2007 pour 37 millions d'euros a été reclassée sur le poste titres de participations (Note 6).

En 2008, la société Peugeot S.A. a accordé à sa filiale Peugeot Motocycles, une nouvelle avance sur augmentation de capital pour un montant de 31 millions d'euros. Cette avance a été totalement dépréciée sur l'exercice (Note 6).

Note 5 Autres titres immobilisés

En application du règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable, les actions propres affectées aux plans d'options d'achat ont été reclassées à l'ouverture de l'exercice, du poste autres titres immobilisés au poste valeurs mobilières de placement. Ce reclassement a été effectué à leur coût d'acquisition de 259,8 millions d'euros minoré de la provision pour risque d'un montant de 0,4 million existant à l'ouverture de l'exercice. La provision pour dépréciation de 8,6 millions d'euros constituée sur ces titres à la clôture de l'exercice précédent a fait l'objet d'un reclassement identique.

Sur décision du Directoire du 17 juillet 2008, 231 500 actions ont été annulées du capital social pour une valeur brute de 11,4 millions d'euros, dont 0,3 million d'euros imputés sur le poste capital et 11,1 millions d'euros sur le poste autres réserves.

À la clôture, le poste autres titres immobilisés ne comporte plus d'actions propres destinées à l'annulation.

Note 6 Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2008

Nature des provisions (en millions d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements	Montants en fin d'exercice
Provisions réglementées						
Plus-values réinvesties	0,7	-	-	-	-	0,7
Provisions pour risques et charges						
Provision pour économie d'impôt à reverser (Note 11)	548,5	128,7	-	-	-	677,2
Provisions pour risques fiscaux	29,6	0,5	-	(3,6)	-	26,5
Autres provisions pour risques et charges	48,7	3,4	(1,2)	(19,7)	(0,4)	30,8
	626,8	132,6	(1,2)	(23,3)	(0,4)	734,5
Provisions pour dépréciations sur immobilisations financières						
Participations (Note 3.B)	451,9	405,7	-	(4,8)	37,0	889,8
Créances rattachées à des participations (Note 4)	37,0	31,0	-	-	(37,0)	31,0
Autres titres immobilisés (Note 5)	8,6	-	-	-	(8,6)	-
Prêts	0,9	0,1	-	-	-	1,0
	498,4	436,8	-	(4,8)	(8,6)	921,8
Provisions pour dépréciations sur actif circulant						
Valeurs mobilières de placement (Note 7.A)	-	202,9	-	-	8,6	211,5
TOTAL	1 125,9	772,3	(1,2)	(28,1)	(0,4)	1 868,5
Dont dotations et reprises :						
• d'exploitation		-	-	(0,1)	-	
• financières		615,3	-	(24,4)	(0,4)	
• exceptionnelles		3,9	(1,2)	(0,4)	-	
• d'impôts sur résultat (Note 17)		128,7	-	(3,2)	-	
• sur écart de réévaluation (Note 3)		24,4	-	-	-	

Le poste autres provisions pour risques et charges comprend principalement la provision pour risque sur la filiale Peugeot Motocycles d'un montant de 24,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice (Note 3.B).

Note 7 Valeurs mobilières de placement**A. Actions propres****Mouvements de l'exercice**

Les actions propres détenues à l'ouverture de l'exercice et affectées aux plans d'options d'achat, ont fait l'objet d'un reclassement sur le poste valeur mobilières de placement pour une valeur nette comptable de 259,4 millions d'euros (cf. Note 5).

Conformément à l'autorisation qui lui a été octroyée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, la société Peugeot S.A. a acquis au cours de l'exercice 1 345 000 titres pour une valeur de

44,3 millions d'euros dont la totalité a été affectée à la couverture du plan d'options d'achat de l'exercice.

L'assiette de la contribution sociale de 10 % sur les options d'achat d'actions au titre de 2008, s'élève à 11,1 millions d'euros. Cette assiette a été calculée sur la base de 25 % de la valeur des actions à la date de décision d'attribution du plan d'options de l'exercice.

Au cours de l'exercice :

- suite aux levées d'options exercées, 23 000 titres d'une valeur comptable de 0,8 million d'euros ont été cédés ;
- 93 200 options ont été radiées des plans suite à des départs de bénéficiaires, et 567 107 options n'ont pas été levées à l'échéance des plans des exercices 2000 et 2001. L'ensemble de ces titres a été réservé à l'attribution de plans d'options futurs.

Situation au 31 décembre 2008

À la clôture, la société possède 7 188 214 actions pour 302,9 millions d'euros. Le total de ces titres se répartit en 6 527 907 titres réservés à la couverture des plans des exercices 2002 à 2008 et 660 307 titres destinés à des attributions ultérieures.

L'exercice de l'ensemble des options d'achat à la clôture n'est pas probable, le cours moyen de Bourse du mois de décembre 2008 de 12,72 euros étant inférieur au prix d'exercice des plans en cours.

Une provision pour dépréciation de 202,9 millions d'euros a été constatée sur l'ensemble des titres détenus, ramenant la valeur nette comptable des titres à la valeur de marché. La dotation de l'exercice vient s'ajouter à la dépréciation de 8,6 millions d'euros constatée sur les actions propres à la clôture de l'exercice précédent. Le montant total de cette dépréciation s'élève au 31 décembre 2008 à 211,5 millions d'euros.

Tant que le cours moyen de Bourse de l'action Peugeot S.A. reste inférieur au prix d'exercice des options, une variation de 1 euro de ce cours à la hausse ou à la baisse entraînerait respectivement une diminution ou une augmentation de la dépréciation sur les actions propres de l'ordre de 7 millions d'euros.

Aucune provision pour charge résultant des plans d'options d'achat en cours n'a été constatée à la clôture.

Plans d'options d'achat d'actions

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes, compte tenu de la division du nominal par six en 2001 :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 1999	31/03/1999	31/03/2001	31/03/2007	97	20,83	462 900
Plan 2000	05/10/2000	05/10/2002	04/10/2008	154	35,46	709 200
Plan 2001	20/11/2001	20/11/2004	19/11/2008	147	46,86	798 600
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000
PLAN 2008	20/08/2008	20/08/2011	19/08/2016	194	33,08	1 345 000

Les droits d'exercice des options par les bénéficiaires sont, en principe, soumis à une condition de présence dans l'entreprise à la date de maturité des plans.

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total à l'ouverture de l'exercice	5 866 214	6 078 007	5 274 725
Options attribuées	1 345 000	1 155 000	983 500
Options levées	(23 000)	(1 348 793)	(178 218)
Options radiées	(93 200)	(18 000)	(2 000)
Options non exercées à l'échéance	(567 107)	-	-
TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 527 907	5 866 214	6 078 007
Dont options pouvant être exercées	3 098 907	2 811 714	3 146 507

B. Autres valeurs mobilières de placement

Des titres de créances négociables (obligations assimilables du Trésor) sont pris en pension, dans le cadre de nantissements au profit de la Banque Européenne d'Investissement en garantie de prêts accordés par cet établissement à des filiales du Groupe.

Ces pensions de titres (à échéances trimestrielles renouvelables) sont comptabilisées en autres valeurs mobilières de placement, pour un montant au 31 décembre 2008 de 78,4 millions d'euros, dont 0,4 million d'euros d'intérêts courus.

Note 8 Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie correspondent aux excédents de liquidités confiés à la gestion du GIE PSA Trésorerie, organisme de centralisation de la trésorerie des filiales industrielles et commerciales du Groupe. Ces fonds sont disponibles immédiatement pour les besoins de trésorerie quotidiens de la société Peugeot S.A. et rémunérés sur la base de l'EONIA.

Ces liquidités sont utilisées par le GIE PSA Trésorerie pour couvrir les besoins de trésorerie des filiales du Groupe. Les placements

externes sont constitués de parts d'OPCVM monétaires bénéficiant d'une garantie de capital et de rendement, de certificats de dépôt à court terme, et de bons monétaires au jour le jour.

Au 31 décembre 2008, les fonds placés auprès du GIE PSA Trésorerie s'élèvent à 3 019,7 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 6,2 millions d'euros d'intérêts à percevoir.

Note 9 Composition du capital social

(en nombre d'actions)	2008	2007	2006
Capital social au début de l'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266
Réduction de capital par annulation d'actions	(231 500)	(337 968)	-
CAPITAL SOCIAL À LA FIN DE L'EXERCICE	234 048 798	234 280 298	234 618 266

Les réductions de capital par annulation d'actions résultent des décisions du Directoire du 22 novembre 2007 et du 17 juillet 2008.

Au 31 décembre 2008, le capital social de Peugeot S.A. se compose de 234 048 798 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Note 10 Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2007	Décision d'affectation de l'AGO du 28/05/2008	Réduction de capital	Autres mouvements de l'exercice	Solde au 31/12/2008
Capital social	234,3	-	(0,3)	-	234,0
Écarts de réévaluation ⁽¹⁾					
Immobilisations corporelles	2,6	-	-	-	2,6
Titres de participation	466,6	-	-	(24,4)	442,2
	469,2	-	-	(24,4)	444,8
Réserves et report à nouveau					
Réserve légale	27,8	-	-	-	27,8
Réserves de plus values à long terme	1 068,5	-	-	-	1 068,5
Autres réserves	4 662,5	100,0	(11,1)	-	4 751,4
Report à nouveau	632,1	83,3	-	-	715,4
	6 390,9	183,3	(11,1)	-	6 563,1
Résultat de l'exercice	525,6	(525,6)	-	47,5	47,5
Provisions réglementées	0,7	-	-	-	0,7
TOTAL	7 620,7	(342,3) ⁽²⁾	(11,4)	23,1	7 290,1

(1) Réévaluation légale de 1976.

(2) Dividende de 1,50 euro par action correspondant à 228 205 584 actions, non compris les actions détenues par la société à la date de distribution.

Note 11 Provision pour économie d'impôt à reverser

Une provision pour impôt à reverser figure au bilan arrêté au 31 décembre 2008, pour un montant de 677,2 millions d'euros. Cette provision a pour origine les économies d'impôt provenant de l'utilisation, par la société Peugeot S.A., des déficits fiscaux de ses filiales intégrées hors celles qui n'ont plus d'activité ou qui

ne dégageront pas de bénéfices suffisants pour absorber leurs déficits. Cette provision sera reprise dans les années à venir, au fur et à mesure que les filiales intégrées, à l'origine des déficits utilisés au niveau du Groupe, redeviendront bénéficiaires.

Note 12 Échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2008

État des créances <i>(en millions d'euros)</i>	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	225,4	0,4	225,0
Prêts	2,1	-	2,1
Actif immobilisé	227,5	0,4	227,1
Autres créances, avances et acomptes versés			
- Impôt sur les sociétés	124,6	124,6	-
- Autres	81,9	81,9	-
- Total	206,5	206,5	-
Placements de trésorerie	3 025,9	3 025,9	
Actif circulant	3 232,4	3 232,4	-
Charges constatées d'avance	0,2	0,2	-
TOTAL	3 460,1	3 233,0	227,1

État des dettes <i>(en millions d'euros)</i>	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
Emprunts et dettes assimilées	37,3	37,3	-
Dettes d'exploitation	24,7	24,7	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4,5	-	4,5
Groupe et associés	160,0	160,0	-
Autres	2,9	2,9	-
Dettes diverses	162,9	162,9	-
TOTAL	229,4	224,9	4,5

Il n'y a pas de dette dont l'échéance est à plus de 5 ans.

Note 13 Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Produits à recevoir			
Créances rattachées à des participations	0,4	-	-
Autres créances	1,3	2,7	1,2
Valeurs mobilières de placement	0,4	0,5	0,5
Placements de trésorerie	6,2	8,9	6,6
TOTAL	8,3	12,1	8,3

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Charges à payer			
Fournisseurs	1,5	0,8	0,9
Dettes fiscales et sociales	15,7	18,3	14,2
Autres dettes	0,5	0,3	0,3
TOTAL	17,7	19,4	15,4

Note 14 Éléments concernant les entreprises liées et les participations au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Montants concernant des entreprises liées ⁽¹⁾
Postes du bilan	
Actif	
Participations	5 537,4
Créances rattachées à des participations	225,4
Autres créances	80,0
Placements de trésorerie	3 025,9
Passif	
Emprunts et dettes financières	37,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4,5
Autres dettes	161,2
Postes du compte de résultat	
Charges financières	37,3
Produits de participation	419,5
Autres produits financiers	118,2

(1) Entreprises entrant dans le périmètre de consolidation du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, y compris les sociétés mises en équivalence.

Les autres liens de participation de la société Peugeot S.A. ne comprennent aucun montant significatif.

Note 15 **Détail des produits et charges d'exploitation**

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Production vendue, services	97,4	93,6	88,9
Autres produits	0,1	-	-
Transferts de charges	4,6	5,3	0,3
Produits d'exploitation	102,1	98,9	89,2
Autres achats et charges externes	(16,3)	(17,4)	(28,4)
Impôts, taxes et versements assimilés	(5,1)	(4,4)	(5,6)
Salaires et traitements	(43,9)	(47,9)	(35,0)
Charges sociales	(15,9)	(18,2)	(14,3)
Autres charges	(1,4)	(1,2)	(1,3)
Charges d'exploitation	(82,6)	(89,1)	(84,6)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19,5	9,8	4,6

Note 16 **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

A. Par secteurs d'activité

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Prestations de services	90,8	88,6	84,0
Loyers immobiliers	6,6	5,0	4,9
TOTAL	97,4	93,6	88,9

Les prestations de services sont composées essentiellement d'une participation aux frais d'études, de gestion et de fonctionnement du Groupe facturées par la société mère à ses filiales.

B. Par zones géographiques

La quasi-totalité du chiffre d'affaires est réalisée en France.

Note 17 Impôts sur les sociétés

Le régime fiscal de Groupe (cf. Note 1.i) aboutit à l'effet suivant sur le poste d'impôt sur les bénéfices :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts dus à Peugeot S.A. par les filiales intégrées bénéficiaires	96,9	173,2	137,3
Retour d'économie d'impôt, antérieurement versée par PEUGEOT S.A. par les filiales intégrées bénéficiaires	60,7	54,6	36,3
Effet d'impôt groupe estimé de l'exercice	86,9	26,6	(3,8)
Régularisation sur charge d'impôt d'exercices antérieurs	2,6	(1,9)	(3,3)
Variation de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. Note 11)	(128,7)	(186,5)	(34,3)
Variation de la provision pour risques fiscaux	3,3	1,8	(1,5)
EFFET NET D'IMPÔT	121,7	67,8	130,7

Note 18 Engagements financiers

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Engagements reçus			
Crédit syndiqué ⁽¹⁾	2 400,0	2 400,0	2 400,0
Caution bancaire ⁽²⁾	52,8	52,8	79,5
Total	2 452,8	2 452,8	2 479,5
Engagements donnés			
Avals et cautions accordés en garantie d'emprunts contractés par :			
- Filiales de Peugeot S.A. ⁽³⁾	2 740,4	2 927,5	2 917,3
- Autres entreprises	14,3	28,6	41,7
Autres engagements donnés en faveur de :			
- Filiales de Peugeot S.A. ⁽⁴⁾	274,0	255,6	-
TOTAL	3 028,7	3 211,7	2 959,0
Ces engagements concernent les filiales et autres entreprises liées pour :			
- Engagements reçus	52,8	52,8	79,5
- Engagements donnés	3 014,4	3 183,1	2 917,3

(1) Crédit syndiqué de 2 400 millions d'euros à échéance de mars 2011. Aucun tirage n'a été effectué depuis sa mise en place.

(2) Garanties en faveur de l'administration fiscale dans le cadre de procédures de contentieux.

Les engagements donnés comprennent :

(3) - pour 2 100 millions d'euros, les garanties données par Peugeot S.A. dans le cadre de l'émission par le GIE PSA Trésorerie de deux d'emprunts obligataires de 1 500 millions d'euros et 600 millions d'euros, respectivement à échéance de 2011 et 2033. L'essentiel des autres cautions porte sur des emprunts contractés par des filiales auprès de la Banque Européenne d'Investissement ;

(4) - pour 209,4 millions d'euros, l'équivalent des encours de financement des filiales du Groupe auprès de Banque PSA Finance au 31 décembre 2008, pour lesquels Peugeot S.A. s'est engagé à se substituer aux dites filiales, en cas de défaillance ;

- pour 56 millions d'euros, le solde de la ligne de crédit non utilisée que Peugeot S.A. a accordée à sa filiale Faurecia, pour un montant maximum de 250 millions d'euros (Note 4).

Engagements reçus

Pour mémoire, le contrat relatif à la cession des titres SCMPL (Panhard), intervenue au cours de l'exercice 2005, comprend un complément de prix dont les différentes composantes sont fonction des performances commerciales de la société au cours des exercices 2005 à 2009. Un produit à recevoir de 1,2 million a été constaté sur l'exercice, au titre de la première échéance prévue contractuellement au 30 juin 2008. La deuxième échéance est payable au 30 juin 2010.

Note 19 Engagements de retraite

Les salariés de la société Peugeot S.A. bénéficient de compléments de retraite qui sont versés annuellement aux retraités, ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. La société offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les régimes à prestations définies encore en vigueur concernent les indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective et le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002, qui garantit un niveau de retraites tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires. Les membres des organes de direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes

de direction ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) fonction de l'ancienneté dans le Groupe et au maximum égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au 31 décembre 2008, la valeur actuelle des prestations pour services rendus s'élève à 87,2 millions d'euros et comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de direction à hauteur de 35,9 millions d'euros.

Ces montants ne font pas l'objet de provision et sont couverts à hauteur de 49,3 millions d'euros par des versements dans des fonds externes.

Note 20 Situation fiscale latente

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges se traduisent par un produit latent d'impôt différé de 84,7 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La société Peugeot S.A. n'a pas utilisé la faculté, offerte par la loi de finance rectificative n° 2004 - 1485 du 30 décembre 2004, de transférer avant le 31 décembre 2006, la partie de ses réserves de

plus values à long terme excédant 200 millions d'euros ; ceci en exonération des compléments d'impôts, sous réserve du paiement d'une taxe libératoire de 2,5 %. À la clôture, le montant des réserves de plus values à long terme potentiellement soumises à une imposition complémentaire, s'élève à 1 068,5 millions d'euros (Note 10).

Note 21 Rémunérations des dirigeants

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Montants des rémunérations allouées :			
- aux organes de direction	9,3	10,7	6,4
- aux membres du Conseil de Surveillance	0,9	0,8	0,8
TOTAL	10,2	11,5	7,2

Depuis le 6 février 2007, la direction du Groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale et les dirigeants rattachés directement au président du Directoire, constituent le Comité de Direction élargi. Les dirigeants du Groupe ainsi définis constituent les organes de direction du Groupe. Précédemment, les organes de direction du Groupe comprenaient le Directoire, le comité exécutif et l'état-major.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Pour leur partie variable, les rémunérations du Directoire sont

soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance du 10 février 2009.

Les bonus relatifs à l'année 2008 et à l'année 2007 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus. Ils ont été provisionnés respectivement sur les exercices 2008 et 2007. Ont également été provisionnés sur 2007 les bonus relatifs à l'année 2006 dont le paiement avait été conditionné à l'atteinte d'un niveau minimum de résultat en 2007 et qui s'élèvent à 1,1 million d'euros.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées dans l'exercice et lors des plans consentis depuis 1999 sont présentées ci-dessous. Les options d'achat d'actions détenues à la clôture par les membres des organes de direction, sont de :

(en nombre d'options)	2008	2007	2006
Options d'achat d'actions attribuées dans l'exercice	715 000	621 000	510 000
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	2 258 000	1 664 760	2 609 000

Les membres des organes de direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit à la Note 19. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice 2008 s'élèvent à 3,8 millions d'euros.

Par ailleurs, les membres des organes de direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire évoqué ci-dessus, ni de paiements directs en actions, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

Note 22 Effectifs moyens

(en nombre)	2008	2007	2006
Cadres	291	312	365
Etams	64	78	88
TOTAL	355	390	453

Note 23 Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004 – 391 du 4 mai 2004 relatives à la formation professionnelle, la société PEUGEOTS.A. accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a conclu un accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle le 15 avril 2005 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le Groupe. Conformément à la loi, chaque salarié bénéficie d'un

crédit de droits pédagogiques de vingt heures par an. Les droits acquis depuis 1999 au titre des dispositifs antérieurs à l'accord sont maintenus et la limite cumulée est portée à cent cinquante heures. L'accord ouvre la possibilité d'utiliser ces droits durant le temps de travail, lorsque l'organisation du travail le permet.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 31 402 heures.

Aucun droit n'a été provisionné à la clôture, en application de l'avis n° 2004 – F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Note 24 Événement postérieur à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2008 et jusqu'au 10 février 2009, date de contrôle des comptes par le Conseil de Surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, autres que ceux décrits ci-après :

- Octroi par PSA PEUGEOT CITROËN d'une garantie de bonne fin de l'augmentation de capital de Faurecia

Le Conseil de Surveillance du groupe réuni le 10 février 2009 a contrôlé ces états financiers et s'est prononcé sur l'octroi par PSA PEUGEOT CITROËN au groupe Faurecia d'une garantie de bonne fin de l'augmentation de capital de 450 millions d'euros que sa filiale a décidé dans son principe lors de son Conseil d'Administration du 9 février 2009. Peugeot S.A. a l'intention de suivre cette augmentation de capital à hauteur de son niveau de participation actuel.

- Soutien de l'Etat à PSA PEUGEOT CITROËN

Dans le contexte actuel de crise économique qui touche l'industrie automobile, l'Etat français a annoncé le 9 février 2009 des mesures de soutien au secteur. Pour PSA Peugeot Citroën, celles-ci prennent la forme d'un prêt de 3 milliards d'euros consenti par l'Etat français à Peugeot S.A. auquel s'ajoute une enveloppe additionnelle de 500 millions d'euros de concours auprès de la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF).

Ce prêt permettra au groupe de soutenir en particulier son programme de développement des véhicules plus propres, plus économes en énergie et abordables pour ses clients. Dans les circonstances actuelles, le groupe ne fermera pas d'usine en France. Il lancera dans les deux ans à venir, dans chacune de ses cinq usines de montage françaises, un à plusieurs nouveaux modèles de véhicules.

En outre, le groupe apporte un soutien actif à l'ensemble des acteurs de la filière automobile en réduisant les délais de paiement aux fournisseurs conformément à la Loi de Modernisation de l'Economie et en portant de 100 à 200 millions d'euros sa contribution au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles.

PSA PEUGEOT CITROËN poursuivra ses efforts en partenariat avec ses fournisseurs pour mener des recherches et développer un ensemble de technologies de pointe dans le domaine des véhicules à faibles émissions de CO2.

Par ailleurs, PSA PEUGEOT CITROËN affectera de façon prioritaire ses résultats à l'augmentation de ses fonds propres et aux investissements afin de maintenir son développement.

→ 20.4.7 Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	2005	2004
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a - Capital social ⁽¹⁾	234 048 798	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146
b - Nombre d'actions émises	234 048 798	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE					
a - Produits des activités courantes hors taxes	638 330 276	837 261 848	777 903 611	957 902 589	1 091 639 443
b - Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	518 965 886	740 999 549	730 770 923	818 698 967	949 166 548
c - Participation des salariés (charge de l'exercice)	-	-	-	-	-
d - Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	121 708 369	67 780 191	130 753 783	64 458 584	103 617 707
e - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	47 527 964	525 580 339	747 728 148	904 989 653	1 031 594 676
f - Dividendes	-	351 420 447	316 734 659	316 734 659	328 197 347
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION ⁽³⁾					
a - Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amort et provisions	2,74	3,45	3,67	3,76	4,33
b - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,20	2,24	3,19	3,86	4,24
c - Dividende attribué à chaque action :					
- Dividende net distribué	-	1,50	1,35	1,35	1,35
- Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) ⁽³⁾	-	-	-	-	-
REVENU GLOBAL	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL					
a - Effectif moyen des salariés	355	390	453	480	495
b - Montant de la masse salariale	38 514 763	37 018 614	38 983 986	40 292 304	38 075 578
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	15 865 706	18 133 174	14 338 277	18 890 052	17 475 520

(1) Entre 2004 et 2008, les mouvements sur le capital résultent de l'annulation d'actions suite à leur rachat en bourse.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 1990, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, Articles 223 A et suivants du CGI, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95%. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices y compris les variations de provisions pour impôts.

(3) A compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé par un crédit d'impôt.

→ 20.4.8 Filiales et participations au 31 décembre 2008

Sociétés ou groupes de sociétés <i>(en milliers d'euros ou en milliers d'unités de monnaies nationales)</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL SOCIAL :			
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)			
Peugeot Citroën Automobiles route de Gisy, 78 VELIZY	294 816	2 703 677	100,00
Faurecia 2, rue Hennape, 92 Nanterre	170 765	165 379	70,85
Grande Armée Participations 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16e	60 435	56 740	100,00
Banque PSA Finance 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16e	177 408	1 756 602	74,93
Automobiles Citroën 12, rue Fructidor, Paris 17e	16 000	96 112	100,00
Automobiles Peugeot 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16e	171 285	120 536	100,00
Process Conception Ingénierie 9, ave du Maréchal Juin, 92 Meudon la Forêt	22 954	39 318	84,54
Peugeot Motocycles rue du 17 Novembre – 25 Mandeure	7 142	(29 347)	100,00
Gefco 77 à 81, rue des Lilas d'Espagne, Courbevoie (Hauts de Seine)	8 000	272 494	99,94
PSA International S.A. 62 quai Gustave Ador, 1207 Genève (Suisse)	CHF 5 979 EUR 4 008	203 237 136 254	- 99,93
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise 6 B Route de Trèves L2633 Senningerberg -- Luxembourg	10 500	22	100,00
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)			
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCÈDE PAS 1 % DU CAPITAL SOCIAL :			
A - Filiales non reprises au paragraphe I :			
a) Filiales françaises (ensemble)			
b) Filiales étrangères (ensemble)			
B - Participations non reprises au paragraphe I :			
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)			
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)			

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Brute	Nette						
2 703 677	2 610 622	-	480 446	59 851 572	(1 415 662)	-	
1 262 691	962 691	194 000	-	75 142	(136 509)	-	
408 923	156 823	-	-	-	10 861	10 625	
380 084	380 084	-	209 442	n/s	359 614	125 451	
257 653	257 653	-	1 300	8 832 141	91 063	53 300	
180 798	180 798	-	1 300	13 069 438	87 553	153 009	
170 304	48 444	-	-	157 993	11 017	-	
215 817	-	31 000	-	194 454	(31 633)	-	Avance dépréciée en totalité
32 198	32 198	-	-	2 114 931	70 546	57 965	
-	-	-	-	-	15 355	-	
6 844	6 844	-	-	n/s	10 295	19 143	1 EUR = 1,4916 CHF
11 267	11 267	-	-	n/s	-	-	
15	15	-	2 100 000			-	
10	10	-	-			-	
-	-	-	-			-	
219	219	-	-			5	

→ 20.4.9 Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)		Sociétés	Valeur brute à l'actif ⁽¹⁾	Provisions pour dépréciations	Valeur nette à l'actif	Dont écart de réévaluation ⁽¹⁾	Dont plus-values réinvesties ⁽¹⁾
2 680 060	actions de 110 €	Peugeot Citroën Automobiles	2 610 622	-	2 610 622	351 073	207
17 285 597	actions de 7 €	Faurecia *	1 262 691	(300 000)	962 691	24 396	408
395 000	actions de 153 €	Grande Armée Participations	408 923	(252 100)	156 823	-	-
8 307 993	actions de 16 €	Banque PSA Finance	380 084	-	380 084	-	-
1 249 996	actions de 12,80 €	Automobiles Citroën	257 653	-	257 653	13 465	-
19 030 968	actions de 9 €	Automobiles Peugeot	180 798	-	180 798	61 965	53
192 134	actions de 101 €	Process Conception Ingénierie *	170 304	(121 860)	48 444	15 156	5
446 397	actions de 16 €	Peugeot Motocycles	215 817	(215 817)	-	-	-
499 692	actions de 16 €	Gefco	32 198	-	32 198	15 717	-
5 975	actions de 1 000 CHF	PSA International S.A.	6 844	-	6 844	-	-
700 000	actions de 15 €	Société Anonyme de Réassurance	-	-	-	-	-
		Luxembourgeoise	11 267	-	11 267	-	-
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 2 000 000 d'euros (montant global)			244	-	244	-	-
Total titres de participation (Note 3)			5 537 445	(889 777)	4 647 668	481 772	673
Valeurs mobilières de placement (Note 7)							
		Actions propres	302 894	(211 460)	91 434	-	-

Inventaire établi conformément à l'article 34-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

(1) Les valeurs n'ayant pas une importance significative ont été inscrites pour un montant global.

*L'écart de réévaluation sur les titres de participation Faurecia et Process Conception Ingénierie est absorbé en totalité par la provision pour dépréciation.

20.5 Vérification des informations historiques annuelles

→ 20.5.1 Rapports des Commissaires aux Comptes

Se reporter aux rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, figurant respectivement aux chapitres 20.3.1 et 20.4.1 du présent document.

20.6 Date des dernières informations financières

31 décembre 2008.

20.7 Informations financières intermédiaires et autres

Sans objet.

20.8 Politique de distribution du dividende

	2004	2005	2006	2007	2008
Dividende par action					
Net	1,35	1,35	1,35	1,50*	-
Avoir fiscal	-**	-**	-**	-**	n/a
Global	-**	-**	-**	-**	n/a
TAUX DE DISTRIBUTION	22,9 %	30,1 %	168,8 %	39,7 %	n/a

** À compter des dividendes perçus en 2005, au titre de l'exercice 2004, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

Compte tenu des résultats 2008 et afin d'affecter en priorité les ressources financières au plan produit, au développement du groupe et au renforcement de sa trésorerie, il est proposé à l'Assemblée de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2008.

20.9 Procédures contentieuses

Veillez vous reporter au chapitre 4.1.5.1.

20.10 Changement significatif et tendance

Veillez vous reporter au chapitre 12, ainsi qu'à la Note 43 de l'annexe aux comptes consolidés relative aux événements postérieurs à la clôture figurant au paragraphe 20.3.6 ci-dessus.

Par ailleurs, la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I) participe au financement des investissements de Recherche et Développement du Groupe PSA PEUGEOT CITROEN dans le contexte de la mise aux normes « Euro 5 » et « Euro 6 » de sa gamme de véhicules. La B.E.I a annoncé le 12 mars 2009 de nouvelles aides aux constructeurs automobiles européens sous forme de prêts destinés essentiellement à favoriser le développement des technologies propres. Pour PSA PEUGEOT CITROEN, le prêt portant sur un montant de 400 millions d'euros a été finalisé en avril 2009.

Enfin, le 23 avril 2009, Banque PSA Finance a émis des obligations à taux fixe (Fixed Rate Notes) à échéance 2012 d'un montant de 750 millions d'euros. Le coupon de ces obligations est de 8,50%.

21

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1	Capital social	328		
21.1.1	Capital social au 31 décembre 2008	328	21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions 335
21.1.2	Titres non représentatifs du capital social	328	21.2.4	Modification des droits des actionnaires 335
21.1.3	Actions détenues par l'Émetteur	328	21.2.5	Assemblées d'actionnaires 335
21.1.4	Acquisition par la société de ses propres actions	328	21.2.6	Modification du capital social 335
21.1.5	État des autorisations et des utilisations	329	21.2.7	Comptes sociaux 336
21.1.6	Actions, valeurs mobilières donnant accès au capital, options de souscription d'actions et attribution gratuite d'actions	330		
21.1.7	Options sur le capital social	330	21.3	Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2007 et 2008
21.1.8	Historique du capital social	330		336
21.1.9	Marché des instruments financiers de la société	330		
21.2	Acte constitutif et statuts	334		
21.2.1	Objet social	334		
21.2.2	Dispositions statutaires ou autres concernant les organes de direction et de Surveillance	335		

21.1 Capital social

→ 21.1.1 Capital social au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, suite à l'annulation de 231 500 actions le 29 juillet 2008, le capital social du Groupe s'élève à 234 048 798 euros, divisé en 234 048 798 actions de nominal 1 euro, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les actions sont nominatives ou au porteur suivant le choix de l'actionnaire.

Pour mémoire, au 31 décembre 2007, le capital social s'élevait à 234 280 298 euros, représenté par 234 280 298 actions d'une valeur nominale d'1 euro.

→ 21.1.2 Titres non représentatifs du capital social

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital social.

→ 21.1.3 Actions détenues par l'Émetteur

Le Groupe détient 7 188 214 actions au 31 décembre 2008, d'une valeur nominale d'un euro, soit 3,07 % du capital.

→ 21.1.4 Acquisition par la société de ses propres actions

Lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2008 les actionnaires ont autorisé un programme de rachat d'actions en vue :

- soit de réduire le capital de la société ;
- soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
- soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

Conformément à la loi, la société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital.

L'autorisation donnée pour une période de 18 mois, porte sur un

nombre maximum de 17 000 000 actions, avec un prix maximum d'achat fixé à 65 euros par action.

Ce programme de rachat d'actions autorisé, en vigueur au jour du dépôt du présent document prendra fin au plus tard à l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2008, soit le 28 novembre 2009, sauf autorisation par l'Assemblée Générale du 3 juin 2009 d'un nouveau programme de rachat d'actions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et aux articles 241-1 à 242-7 du règlement général de l'AMF, le descriptif de ce programme fait l'objet d'une publication sur le site Internet www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique Actionnaire/Information réglementée AMF, ainsi que sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

→ 21.1.5 État des autorisations et des utilisations

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Conformément aux statuts de la société, les opérations sur capital et les émissions obligataires sont soumises à autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008

	Autorisation	Durée	Du	Utilisation	Jusqu'au
1 - Assemblée Générale ordinaire					
Rachats d'actions (12 ^e résolution)	Acquisition de 17 000 000 actions au plus Prix maximum d'achat : 65 euros	18 mois	28 mai 2008	1 345 000 actions	28 novembre 2009
2 - Assemblée Générale extraordinaire					
Émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital avec et sans DPS (poursuite des autorisations données par les 10 ^e et 11 ^e résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007)	<ul style="list-style-type: none"> dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal dans la limite d'un plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances 	26 mois	23 mai 2007	aucune	23 juillet 2009
Même dispositif que ci-dessus limité à 18 mois en période d'offre publique (14 ^e résolution)	<ul style="list-style-type: none"> dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal dans la limite d'un plafond nominal d'endettement limité à 600 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances 	18 mois	28 mai 2008	aucune	28 novembre 2009
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital (12 ^e résolution)	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre de titres à émettre lors des émissions résultant de l'application des dispositions des résolutions 10 et 11 de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 dans la limite des plafonds prévus par ces résolutions 	26 mois	23 mai 2007	Aucune	23 juillet 2009
Émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique (15 ^e résolution)	<ul style="list-style-type: none"> augmentation de capital résultant de l'exercice de bons limitée à 160 millions d'euros et s'imputant sur le plafond de 400 millions d'euros ci-dessus émission de 160 millions de bons maximum 	18 mois	28 mai 2008	aucune	28 novembre 2009
Annulation d'actions (13 ^e résolution)	10 % du capital par période de 24 mois	24 mois	28 mai 2008	231 500 actions	28 mai 2010
Les dispositifs ci-dessus autorisant les rachats d'actions, les augmentations ou réductions de capital sont limités à 18 mois en période d'offre publique (14 ^e résolution)		18 mois	28 mai 2008	aucune	28 novembre 2009

DPS : droit préférentiel de souscription.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EXPIRÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

	Autorisation	Durée	Du	Utilisation	Jusqu'au
Assemblée Générale extraordinaire					
Options d'achat d'actions (poursuite de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007)	2 500 000 actions	15 mois	23 mai 2007	2 500 000 actions	31 août 2008

→ 21.1.6 Actions, valeurs mobilières donnant accès au capital, options de souscription d'actions et attribution gratuite d'actions

Les titres donnant accès au capital sont des options d'achat réservées au personnel.

Le nombre d'options non encore exercées s'élevait à 6 527 907 au 31 décembre 2008.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à des cadres dirigeants et supérieurs du Groupe en 2008 et au cours des années passées.

→ 21.1.7 Options sur le capital social

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année depuis 1999, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu.

Pour retrouver les caractéristiques des plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité ainsi que la valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées, veuillez vous reporter à la Note 28.3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.6 ci-après.

→ 21.1.8 Historique du capital social

(en euros)	2008	2007	2006
Capital en début d'exercice	234 280 298	234 618 266	234 618 266
Annulations de titres	(231 500)	(337 968)	-
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	234 048 798	234 280 298	234 618 266

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas de forme de capital potentiel.

→ 21.1.9 Marché des instruments financiers de la société

Place de cotation de l'action Peugeot S.A.

L'action Peugeot S.A. est cotée sur l'Euronext-compartiment A de la Bourse Nyse Euronext Paris et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

Elle est également cotée à la Bourse de Bruxelles. L'action Peugeot S.A. fait l'objet de cotations et d'échanges sur le marché SEAQ International et sur le marché hors cote (OTC) aux États-Unis sous forme d'*American Depositary Receipts* (ADR), un ADR représentant une action.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION PEUGEOT S.A.

Code valeur ISIN	FR0000121501
Places de cotation	Négociation en continu sur l'Euronext – compartiment A de la Bourse NYSE Euronext Paris. Ticker UGFP (Bloomberg). Autres places de négociation du titre : - États-Unis : négociation sous forme d'ADR (<i>American Depositary Receipts</i>), un ADR représentant une action sur OTCQX. Ticker PEUGY US ; - Europe : coté à la Bourse de Bruxelles et sur le marché SEAQ International à Londres.
Présence dans les principaux indices	CAC 40, SBF 120, SBF 250, Euronext 100, DJ Euro Stoxx Auto (sectoriel), ASPI (Développement durable), FTSE4Good (Développement durable).
Éligibilité de l'action	SRD (Service de Règlement Différé) et PEA (Plan d'Épargne en Actions)
Valeur nominale	1 euro
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2008	234 048 798
Cours au 31 décembre 2008	12,15 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2008	2,84 milliards d'euros
Poids dans l'indice CAC 40 au 31 décembre 2008	0,36 %

Informations boursières détaillées

(Source : NYSE Euronext)

COURS

(en euros)	2008			2007			Variation en % 2008/2007 du dernier cours de l'année
	Plus haut	Plus bas	31/12/2008	Plus haut	Plus bas	31/12/2007	
Action	53,68	11,30	12,15	67,35	47,41	51,85	- 76,57%
Indice CAC 40	5 665,94	2 838,50	3 217,97	6 168,15	5 217,70	5 614,08	- 42,68%

TRANSACTIONS

	2008		2007	
	TOTAL	Moyenne journalière	TOTAL	Moyenne journalière
En nombre d'actions	666 453 390	2 603 334	470 709 786	1 845 921
En capitaux (en millions d'euros)	22 750,3	88,9	26 597,9	104,3

MARCHÉ DE L'ACTION PEUGEOT S.A. SUR LA BOURSE DE PARIS (SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ)

	Cours de l'action (en euros)				Volumes échangés	
	Plus bas	Plus haut	Dernier	En nombre de titres par mois	En capitaux par mois	Moyenne journalière
					(en milliers d'euros)	
2007						
Janvier	50,25	54,90	50,45	41 078 196	2 173 722	98 805,5
Février	49,77	54,85	50,99	39 296 208	2 034 732	101 736,6
Mars	47,41	53,01	52,76	41 836 797	2 093 996	95 181,6
Avril	52,44	59,98	59,79	34 432 105	1 949 467	102 603,5
Mai	56,90	62,39	58,89	40 927 992	2 411 580	109 617,3
Juin	56,25	61,43	59,78	30 920 912	1 823 808	86 848,0
Juillet	58,60	67,35	62,34	42 827 353	2 690 550	122 297,7
Août	56,03	63,25	62,50	40 213 718	2 419 677	105 203,4
Septembre	54,42	63,00	57,88	39 020 599	2 228 207	111 410,3
Octobre	54,80	64,18	63,98	44 375 961	2 640 576	114 807,7
Novembre	49,31	64,25	53,10	37 628 181	2 078 880	94 494,6
Décembre	49,54	57,86	51,85	38 151 764	2 052 717	108 037,7
2008						
Janvier	45,10	53,19	49,21	73 766 301	3 550 364	161 380,2
Février	44,78	53,68	50,80	54 297 105	2 722 635	129 649,3
Mars	44,72	52,75	49,11	45 401 074	2 205 571	116 082,7
Avril	43,60	49,63	44,98	44 636 754	2 061 623	93 710,1
Mai	39,63	46,93	40,00	47 413 991	2 046 658	97 459,9
Juin	32,60	40,61	34,49	53 201 912	1 964 781	93 561,0
Juillet	28,48	35,80	31,54	61 107 640	1 957 652	85 115,3
Août	30,70	35,98	32,52	36 855 086	1 227 434	58 449,2
Septembre	25,60	35,17	26,37	53 784 848	1 660 552	75 479,6
Octobre	15,11	26,80	20,80	80 530 165	1 658 269	72 098,6
Novembre	12,03	23,00	14,22	56 126 251	912 293	45 614,7
Décembre	11,30	15,24	12,15	59 332 263	782 427	37 258,4
2009						
Janvier	11,43	14,98	13,31	73 301 622	971 949	46 283,3
Février	12,29	15,54	13,66	67 131 953	936 450	46 822,5
Mars	12,25	16,57	14,24	60 684 859	893 821	40 628,2

AMERICAN DEPOSITARY RECEIPTS (ADR) DE PEUGEOT S.A. CÔTÉES AUX ÉTATS-UNIS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Cours de l'action (en dollars)		Volumes échangés	
	Plus bas	Plus haut	Dernier	En nombre de titres/mois
2007				
Janvier	65,45	71,40	65,45	55 591
Février	65,10	70,45	67,75	28 448
Mars	63,85	70,10	70,10	55 310
Avril	70,95	82,00	82,00	13 802
Mai	75,60	82,40	79,50	31 962
Juin	76,00	80,85	80,35	39 133
Juillet	80,00	90,00	85,50	117 759
Août	76,70	86,15	85,50	72 179
Septembre	76,40	82,30	82,30	44 427
Octobre	79,10	92,50	91,30	295 916
Novembre	73,95	91,33	78,05	80 654
Décembre	73,80	83,50	75,50	58 779
2008				
Janvier	67,99	75,62	73,75	95 613
Février	66,25	80,90	77,89	104 285
Mars	70,95	78,51	77,40	48 009
Avril	69,45	77,30	69,70	47 117
Mai	61,95	71,45	61,95	46 112
Juin	52,70	61,55	54,30	63 086
Juillet	46,40	54,90	48,95	50 347
Août	47,95	52,93	47,95	44 232
Septembre	36,05	49,61	37,50	71 421
Octobre	19,90	36,20	26,40	104 237
Novembre	15,25	28,88	18,20	94 210
Décembre	15,80	18,85	17,25	211 815
2009				
Janvier	15,45	19,15	16,99	77 982
Février	16,23	19,85	17,45	112 161
Mars	15,60	22,30	18,94	143 509

Coupons en cours de validité

Dividendes

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de mise en paiement	Date de prescription	Dividende net distribué	Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	Revenu global par action
Actions	243 109 146	1 euro	42	2 juin 2004	2 juin 2009	1,35 euros	0,675 euro	2,025 euros
	243 109 146	1 euro	43	1 ^{er} juin 2005	1 ^{er} juin 2010	1,35 euros	(*)	(*)
	234 618 266	1 euro	44	31 mai 2006	31 mai 2011	1,35 euros	(*)	(*)
	234 618 266	1 euro	45	30 mai 2007	30 mai 2012	1,35 euros	(*)	(*)
	234 280 298	1 euro	46	4 juin 2008	4 juin 2013	1,50 euros	(*)	(*)
	234 048 798	1 euro	-	n/a	n/a	-	n/a	n/a

(*) À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

Compte tenu des résultats 2008 et afin d'affecter en priorité les ressources financières au plan produit, au développement du groupe et au renforcement de sa trésorerie, il est proposé à l'Assemblée de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2008.

Autre droit

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de détachement	Nature de l'opération
Action	18 479 370	70 FRF	26	15 juillet 1987	Droit d'attribution gratuite (1 action pour 5 anciennes)

21.2 Acte constitutif et statuts

→ 21.2.1 Objet social

(Résumé de l'article 3 des statuts)

La société a pour objet de participer, directement ou indirectement, à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher :

- à la fabrication, la vente et la réparation de tous véhicules ;
- à la fabrication et la vente de tous produits sidérurgiques, de tous outils et outillages ;
- à la fabrication et la vente de tous matériels se rapportant à l'industrie et à la construction mécanique et électrique ;
- au crédit à la consommation ou à court, moyen et long terme, à l'achat et à la vente de toutes valeurs mobilières et à toutes opérations financières et bancaires ;

- à toutes activités de prestations de services, et notamment de transport ;
 - à l'acquisition par tous moyens de tous immeubles et droits immobiliers ;
- et plus généralement, de réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus précités et à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société.

→ 21.2.2 Dispositions statutaires ou autres concernant les organes de direction et de Surveillance

L'organisation et le fonctionnement du Directoire et du Conseil de Surveillance sont respectivement prévus aux articles 9 et 10 des statuts.

→ 21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

(Article 8 des statuts)

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit dans les bénéfices et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Toutes les actions sont entièrement assimilées sur le plan fiscal et donnent droit en conséquence au règlement de la même somme nette, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance lors de toutes répartitions ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société lors de sa liquidation.

→ 21.2.4 Modification des droits des actionnaires

(Extrait article 7 des statuts)

Outre l'obligation légale d'information portant sur la détention d'actions de la société, toute personne physique ou morale qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital devra informer celle-ci, dans les cinq jours francs suivant l'inscription en compte desdites actions, du nombre total d'actions détenues, cette déclaration devant être renouvelée à chaque fois qu'un nouveau seuil de 1 % est franchi. Cette obligation statutaire s'applique même au-delà du premier seuil légal de 5 %.

À la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée à la société, dans le cadre de l'obligation de déclaration de franchissement des seuils ci-dessus, seront privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la régularisation de la notification non effectuée.

Il n'existe aucune autre clause statutaire de limitation du droit de vote.

→ 21.2.5 Assemblées d'actionnaires

(Résumé de l'article 11 des statuts)

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, lequel est établi suivant les dispositions prévues par la loi.

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

→ 21.2.6 Modification du capital social

Les statuts ne prévoient pas de conditions statutaires spécifiques concernant les modifications du capital et des droits sociaux.

→ 21.2.7 Comptes sociaux

(Résumé article 12 des statuts)

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1^{er} janvier et expire le 31 décembre.

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale. Sauf exceptions résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

21.3 Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2007 et 2008

Concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes, veuillez vous reporter à la Note 44 figurant dans les Notes aux

États financiers consolidés au 31 décembre 2008, chapitre 20.6 ci-avant.

22

INFORMATIONS PROVENANT
DE TIERS, DÉCLARATIONS
D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS
D'INTÉRÊTS

Sans objet.

23

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

<u>23.1 Documents accessibles au public</u>	<u>340</u>		
		23.2 Document annuel établi en application de l'article 222- 7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financier	<u>341</u>
		Liste des communiqués de presse	341

23.1 Documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la société (www.psa-peugeot-citroen.com) les documents suivants :

- le présent document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- les communiqués financiers ;
- les statuts de la société Peugeot S.A.

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au siège social de PSA PEUGEOT CITROËN, 75 Avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.

23.2 Document annuel établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financier

→ Liste des communiqués de presse

Au cours de l'exercice 2008 et jusqu'à la publication du présent document de référence, les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site internet de la société (www.psa-peugeot-citroen.com)

23/04/2009	Banque PSA Finance : Émission de 750 millions d'euros d'obligations à taux fixe
22/04/2009	Chiffre d'affaires premier trimestre 2009
21/04/2009	Conseil de Surveillance du 21 avril 2009
10/04/2009	Le Label Diversité remis à PSA PEUGEOT CITROËN
07/04/2009	Signature d'un accord sur la formation et l'indemnisation pendant le chômage partiel
02/04/2009	La démarche de développement durable de PSA PEUGEOT CITROËN : un engagement clair et concret au travers d'objectifs chiffrés
01/04/2009	2 millions de véhicules Peugeot et Citroën prêts pour l'E10
29/03/2009	Le Conseil de Surveillance nomme Philippe Varin Président du Directoire
25/03/2009	Quatorze fournisseurs à l'honneur chez PSA PEUGEOT CITROËN
10/03/2009	15 000 tonnes de CO ₂ économisées par an pour les véhicules Peugeot et Citroën grâce au million de pneus Michelin Energy Saver
02/03/2009	PSA Peugeot Citroën accélère sa stratégie véhicules électriques
02/03/2009	Mitsubishi Motors Corporation et PSA PEUGEOT CITROËN : un pas de plus vers des véhicules électriques en Europe
02/03/2009	PSA PEUGEOT CITROËN leader des publications de brevets en France
27/02/2009	Rémunération des membres du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
27/02/2009	PSA PEUGEOT CITROËN met à disposition de Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, une Peugeot 308 hybride diesel
16/02/2009	Décès de Monsieur Bertrand Peugeot, Censeur du Conseil de Surveillance du Groupe
13/02/2009	Négociations salariales : dans une conjoncture très difficile, PSA PEUGEOT CITROËN maintient le pouvoir d'achat de ses salariés
12/02/2009	Nomination de Jean-Marc Gales à la Direction Générale de Citroën
11/02/2009	Résultats financiers 2008
09/02/2009	PSA PEUGEOT CITROËN se félicite du prêt de 3 milliards d'euros consenti par l'État français
28/01/2009	PSA PEUGEOT CITROËN a vendu plus de 3 millions de véhicules HDi avec FAP (filtre à particules)
14/01/2009	Le Label Diversité décerné à PSA PEUGEOT CITROËN
13/01/2009	Avec un maintien de sa part de marché mondiale en 2008 à 5 %, PSA PEUGEOT CITROËN résiste à la forte chute des marchés automobiles
06/01/2009	Nomination de Denis Martin, Directeur des Ressources Humaines de PSA PEUGEOT CITROËN
05/01/2009	Départ de Monsieur Vergne, Directeur des Ressources Humaines
19/12/2008	Appelé à de nouvelles fonctions, Gilles Michel quitte le groupe PSA PEUGEOT CITROËN
17/12/2008	Recommandation MEDEF AFEP
09/12/2008	PSA PEUGEOT CITROËN et Robert Bosch GmbH unissent leurs compétences sur la technologie hybride

02/12/2008	Face à la crise, adoption du plan de départs volontaires par le CCE
01/12/2008	Toyota Peugeot Citroen Automobile produit son millionième véhicule
20/11/2008	Comité Central d'Entreprise extraordinaire le 2 décembre sur un projet de redéploiement des emplois
13/11/2008	Pour C4 et 308 Hybrides HDi, les chemins mènent aussi à Rome
03/11/2008	Louis Palmer présente son Solartaxi chez PSA PEUGEOT CITROËN
24/10/2008	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2008 à 13 301 millions d'euros – Chiffre d'affaires 9 mois 2008 à 44 600 millions d'euros
09/10/2008	EDF et PSA PEUGEOT CITROËN, partenaires pour favoriser le développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables
02/10/2008	PSA PEUGEOT CITROËN innove avec HYmotion4, technologie hybride diesel à 4 roues motrices
30/09/2008	Jean-Pierre Ploué nommé Directeur du style du groupe PSA PEUGEOT CITROËN
22/09/2008	Christian Streiff Président de PSA PEUGEOT CITROËN a proposé à Jean-Louis Borloo une Peugeot 308 hybride diesel
23/07/2008	Résultats Semestriels 2008 en forte progression
18/07/2008	Banque PSA Finance place une nouvelle opération de titrisation
15/07/2008	PSA PEUGEOT CITROËN célèbre le 50 ^e anniversaire de son usine de Vigo en Espagne
08/07/2008	PSA PEUGEOT CITROËN au 1 ^{er} semestre 2008 : Croissance de 4,6 % des ventes de véhicules Stabilité de la part de marché VP + VUL en Europe occidentale à 14,0 % Leadership renforcé en VUL avec une part de marché de 19,6 % en Europe Croissance
17/06/2008	Projet de coopération sur les chaînes de traction électriques entre PSA PEUGEOT CITROËN et Mitsubishi Motors Corporation
10/06/2008	PSA PEUGEOT CITROËN et Mitsubishi Motors Corporation posent la première pierre de leur usine commune à Kalouga (Russie)
04/06/2008	Avec StorHy, programme européen sur le stockage de l'hydrogène, PSA PEUGEOT CITROËN renforce son expertise pour des véhicules zéro émission de CO ₂
03/06/2008	Communiqué de presse
28/05/2008	Assemblée Générale du 28 mai 2008
26/05/2008	Communiqué de presse
19/05/2008	Russie : PSA PEUGEOT CITROËN et Mitsubishi Motors Corporation créent une société commune pour accélérer leur croissance
05/05/2008	PSA PEUGEOT CITROËN croit en l'avenir du petit moteur essence et du Stop & Start pour réduire les émissions de CO ₂
24/04/2008	Développement et industrialisation d'un moteur essence 1 l - Objectif : véhicules à moins de 100 g de CO ₂ /km ; - Construction de 2 unités de production – Création de 500 emplois sur le site de Trémery (Lorraine) et recherche d'un site en Europe de l'Est.
24/04/2008	Croissance des ventes mondiales de 6,1 % à 876 400 unités - Croissance en pays émergents : + 16,1 % ; - Croissance des véhicules utilitaires : + 10,3 % ; - Croissance du chiffre d'affaires Groupe : + 2,3 %
15/04/2008	Conseil de Surveillance du 15 avril 2008
09/04/2008	PSA PEUGEOT CITROËN au 1 ^{er} salon du Développement Durable
04/04/2008	Production en série d'une nouvelle boîte six vitesses sur le site PSA PEUGEOT CITROËN de Valenciennes : La Boîte Mécanique Compacte Manuelle
27/03/2008	Les Peugeot 4007 et Citroën C-Crosser seront fabriqués en Europe à partir de 2009
20/03/2008	Venturi Automobiles associé à PSA PEUGEOT CITROËN est préselectionné par La Poste dans le cadre de sa consultation internationale Véhicules Électriques

17/03/2008	Un audit pour prendre en compte le stress professionnel
12/03/2008	Le label national Égalité Professionnelle renouvelé pour PSA PEUGEOT CITROËN
12/03/2008	Douze fournisseurs à l'honneur chez PSA PEUGEOT CITROËN
29/02/2008	PSA PEUGEOT CITROËN et Karsan signent un accord de coopération technique pour le développement et la production de Berlingo First et Partner Origin
25/02/2008	PSA PEUGEOT CITROËN leader des publications de brevets en France
14/02/2008	149 millions euros de participation et d'intéressement redistribués aux salariés – Hausse de 68 % en France par rapport à 2007
13/02/2008	Résultats financiers 2007 ; Chiffre d'affaires en progression de 7,1 % ; Marge opérationnelle consolidée à 2,9 % du chiffre d'affaires ; Résultats en ligne avec le programme CAP 2010
28/01/2008	Signature officielle de l'accord pour l'implantation de PSA PEUGEOT CITROËN à Kaluga (Russie)
18/01/2008	Accord salarial chez PSA PEUGEOT CITROËN
17/01/2008	Avec les nouveaux Citroën Berlingo et Peugeot Partner, le Groupe élargit son offre d'utilitaires qui devient ainsi la plus jeune et la plus complète du marché
15/01/2008	Comité Central d'Entreprise
11/01/2008	Négociations salariales chez PSA PEUGEOT CITROËN : priorité au pouvoir d'achat des salariés
08/01/2008	Croissance des ventes de véhicules de 3,8 % en 2007 ; Succès des Peugeot 207 et Citroën C4 Picasso ; Un million de véhicules vendus en Europe émettant moins de 140 g de CO ₂ /km

Liste des publications au BALO

15 février 2008	Publication périodique – Chiffre d'affaires
21 avril 2008	Convocations – Assemblée d'actionnaires (avis de réunion)
30 avril 2008	Publication périodique – Comptes annuels
12 mai 2008	Publication périodique – Chiffre d'affaires
11 juin 2008	Avis divers – Droits de vote
16 juillet 2008	Publication périodique – Comptes annuels
13 août 2008	Publication périodique – Chiffre d'affaires
21 novembre 2008	Autres opérations – Désignation de teneurs de comptes de titres nominatifs



INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS



Veillez vous reporter à la Note 45 - Liste des sociétés consolidées, figurant dans les États financiers.


TABLE DE CONCORDANCE

Table de concordance avec les informations requises dans le rapport financier annuel

Le présent Document de Référence comprend tous les éléments du Rapport de gestion du groupe PSA PEUGEOT CITROËN prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Vous trouverez ci-après les références aux entités du Document de Référence correspondant aux différentes parties du Rapport de Gestion du Groupe.

RUBRIQUES	PAGES
Attestation du Responsable du Document de référence	6
1. Activité et évolution des affaires / Résultats / Situation financière et indicateurs de performance	10 à 13 ; 55 à 73 ; 85 à 101 ; 107 à 109 ; 185 à 326
2. Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits	258 à 261
3. Description des principaux risques et incertitudes	15 à 26
4. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	78 à 80
5. Faits postérieurs à la clôture / Perspectives d'avenir	107 à 112 ; 283 ; 320 à 321
6. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	326 et 334
7. Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours de bourse	20 à 22 et 262 à 277
8. Achats et ventes d'actions propres	129 ; 311 à 312
9. Rémunération des mandataires sociaux	127 à 138
10. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	138
11. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	115 à 120
12. Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	329
13. Actionnariat	177 à 180
14. Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	n/a
16. Informations sociales et environnementales	19 ; 30 à 54 ; 153 à 180
17. Activités en matière de recherche et de développement	103 à 106
ANNEXES	
18. Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	329
19. Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	321
20. Rapport du Président du Conseil de Surveillance	141 à 152

Conception et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80
Papier provenant de forêts gérées de manière durable.



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

- 1_ **Détail d'une jante**
de la Citroën C4 By Loeb
- 2_ **Détail intérieur**
du Citroën Hybrus HYbrid4
- 3_ **Détail de la calandre**
de la Peugeot 407
- 4_ **Détail du feu arrière**
du Peugeot Prologue



PSA PEUGEOT CITROËN

PEUGEOT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 234 048 798 euros.

Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris – France

R.C.S. Paris B 552 100 554 – Siret 552 100 554 00021

Tél.: + 33 (0)1 40 66 55 11 – Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14

www.psa-peugeot-citroen.com – www.developpement-durable.psa.fr